WIKIPÉDIA

Afrique

L'**Afrique** est un continent qui couvre 6 % de la surface de la Terre et 20 % de la surface des terres émergées. Sa superficie est de 30 415 873 km^2 avec les îles, ce qui en fait la troisième mondiale si l'on compte l'Amérique comme un seul continent. Avec plus de 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique est le deuxième continent le plus peuplé après l'Asie et représente 16,4 % de la population de la planète en 2016. Le continent est bordé par la mer Méditerranée au nord, le canal de Suez et la mer Rouge au nord-est, l'océan Indien au sud-est et l'océan Atlantique à l'ouest.

L'Afrique est traversée, presque en son milieu, par l'équateur et présente plusieurs climats : chaud et humide au plus près de l'équateur, tropical dans les régions comprises entre l'équateur et les tropiques, chaud et aride autour des tropiques, tempéré dans les zones d'altitude. Le continent est caractérisé par le manque de précipitations régulières. En l'absence de glaciers ou de systèmes montagneux aquifères, il n'existe pas de moyen de régulation naturelle du climat à l'exception des côtes. Les terres arides représentent 60 % de son territoire. Son environnement est néanmoins très riche — on l'appelle le « paradis de la biodiversité » — et le continent abrite le second massif forestier continu de la planète, la forêt du bassin du Congo, mais cet environnement est menacé par la déforestation et la baisse de la biodiversité, conséquences du changement climatique et de la pression anthropique.

Le continent est considéré comme le berceau de l'humanité, là où sont apparus les ancêtres de l'Homme, puis, il y a 200 000 ans environ, l'homme moderne qui s'est ensuite répandu sur le reste du globe. Le Sahara, le plus grand désert chaud du monde, a créé un hiatus, conduisant à des évolutions historiques distinctes entre le nord et le sud. À la période historique, la civilisation de l'Égypte antique se développe le long du Nil, l'Afrique subsaharienne voit naître ses propres civilisations dans les zones de savanes et l'Afrique du Nord, rive sud de la Méditerranée, subit l'influence des Phéniciens, des Grecs et des Romains. À compter de 3000 av. J.-C. l'Afrique connaît l'expansion bantoue. Il s'agit d'un mouvement de population en plusieurs phases, orienté globalement du nord, depuis le grassland du Cameroun actuel, vers le sud, jusqu'en Afrique australe, atteinte aux débuts de l'ère chrétienne. L'expansion bantoue explique la carte ethno-linguistique actuelle de la zone subsaharienne.

La religion chrétienne s'implante en l'Afrique dès le Ier siècle, essentiellement dans l'Afrique romaine du nord du continent puis en Éthiopie. Le VIIe siècle voit les débuts de l'Islam en Afrique, lequel s'installe sur la côte est et dans le nord du continent jusqu'à la frange septentrionale de la zone subsaharienne. L'Afrique du nord est, dans le même temps, arabisée. En Afrique subsaharienne, à partir du VIIIe siècle et jusqu'au XVIIe siècle, de puissants et riches empires se succèdent. Vers la fin de cette période, au XVe siècle, les Portugais, suivis par d'autres nations européennes, installent sur la côte ouest un trafic d'esclaves, la traite atlantique, qui s'ajoute à la traite intra-africaine et à la traite orientale qui sévissent déjà sur le continent.

Le XVIIIe siècle marque le début des explorations européennes, suivies par la colonisation massive du continent entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. La traite esclavagiste cesse au début du XXe siècle, mais l'Afrique est presque entièrement sous domination coloniale jusqu'à la fin du XXe siècle, ce qui modèle jusqu'à aujourd'hui les frontières et les économies des pays concernés.

La plupart des États obtiennent leur indépendance entre la fin des années 1950 (Maroc, Tunisie, Ghana…) et le milieu des années 1970 (Angola, Mozambique…). L'Afrique indépendante est constituée essentiellement de « démocraties imparfaites » voire de « régimes autoritaires » et les conflits y sont nombreux. Depuis l'accession à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, l'Afrique, comprenant Madagascar, compte 54 États souverains (non inclus la RASD et le Somaliland).

Afrique

Carte de localisation de l'Afrique.

Superficie	30 415 873 km^2
Population	1 225 080 510 hab. (2016[1])
Densité	40 hab./km^2
Pays	54
Dépendances	17
Principales langues	arabe, swahili, français, anglais, portugais, berbère, peul, afrikaans, malgache, amharique, tigrigna, wolof, haoussa, zoulou, lingala, bambara, somali, moré, yoruba, soninké, dioula, langues sénoufo, agni, bété, baoulé, fang, kituba, kikongo, soussou, malinké
Point culminant	Kilimandjaro (pic Uhuru), 5 891,8 m
Principale étendue d'eau	Lac Victoria
Fuseaux horaires	UTC−1 (Cap-Vert) – UTC+4 (Maurice)
Principales villes	20 plus importantes par ordre décroissant du nombre d'habitants Le Caire, Lagos, Kinshasa, Luanda, Khartoum, Alger, Nairobi, Ibadan, Dar es Salam, Accra, Alexandrie, Kano, Johannesbourg, Abidjan, Addis-Abeba, Bamako, Casablanca, Kampala, Le Cap, Dakar[2]

Les pays du continent présentent la croissance démographique la plus importante de la planète et une situation sanitaire qui s'améliore nettement tout en progressant moins vite que dans les autres pays en développement.

L'Afrique repose sur une organisation sociale fondée sur la famille élargie et l'appartenance ethnique ; on recense un millier d'ethnies sur le continent. Elle possède en parallèle la diversité linguistique la plus élevée du monde avec près de 2 000 langues vivantes.

L'Afrique vue de l'espace.

L'Afrique contemporaine est dans une situation où le poids de sa démographie est délicat à gérer (chômage, financement de l'éducation…) car elle reste le continent le moins développé économiquement malgré une forte croissance depuis le début du XXIe siècle, laquelle a permis l'émergence d'une classe moyenne moins féconde, aux revenus plus élevés. Elle est en outre confrontée aux violences terroristes parmi les plus meurtrières de la planète.

Économiquement, le commerce intercontinental est soutenu depuis l'époque antique et, à l'époque des grands empires, le continent est le fournisseur d'or de l'Occident et de l'Orient. Plus tard, la colonisation entraîne une spécialisation massive des économies coloniales qui deviennent presque exclusivement extraverties, dévolues à l'exportation des matières premières, minérales et agricoles, vers les métropoles. Sachant qu'elle possède encore d'importantes réserves minières et pétrolières, cette situation perdure au XXIe siècle, avec, en corollaire, des États rentiers et des oligarchies qui captent les revenus au détriment de populations restées pauvres. Sa place dans la mondialisation économique actuelle est minime, au contraire des siècles passés. Certains pays ont cependant amorcé un tournant économique durant la période récente grâce à la diversification économique, le développement du secteur tertiaire et la « croissance inclusive ».

L'art africain excelle dans des domaines tels que la danse, la musique et l'art plastique, qui lui permettent de rayonner partout dans le monde.

Sommaire

Étymologie

Géographie
- Géographie physique
- Géographie politique
  - États et dépendances en Afrique contemporaine
  - États, frontières, économie et conflits
- Climats
- Environnement

Histoire
- Préhistoire, protohistoire
  - Naissance de l'espèce humaine
  - Hiatus géographique
  - Domestication du bétail et agriculture
  - Organisation des habitats humains
  - Apparition et généralisation du travail du fer
- Civilisations anciennes
  - Aire nilotique et premières civilisations subsahariennes
  - Expansion bantoue
  - Berbères, Phéniciens, Grecs, Perses, Romains
  - Civilisations anciennes au sud du Sahara
- Empires
  - Conquête arabe du nord de l'Afrique
  - Au sud du Sahel
  - Poussée berbero-musulmane
  - Traite intra-africaine et traite arabe
  - Trois grands empires
- Tableau résumé des principales entités politiques historiques en Afrique
  - Autres entités politiques
- Traite atlantique
- Colonisation
  - Abolition et fin des traites
  - Explorations
  - Domination coloniale
  - L'Afrique coloniale, aperçu par nations
  - L'Afrique coloniale, aperçu chronologique
- Autonomie politique et indépendances
- Afrique contemporaine
  - Conflits

Démographie
- Pyramide des âges
- Évolution de la population
  - Croissance de la population
- Natalité et mortalité
  - Mouvements de population
  - Urbanisation

Société
- Éducation
- Classes moyennes
- Gouvernance politique et liberté de la presse
- Structure sociale
  - Organisation sociale
  - Rapport au pouvoir et à la terre
- Religions

Religion de l'Égypte antique
Religions traditionnelles
Ier siècle : christianisme primitif
VIIe siècle : expansion de l'Islam en Afrique
XVe siècle : missionnaires chrétiens
XXe siècle : essor du protestantisme évangélique et des nouvelles religions
Contexte religieux contemporain
Langues

Économie
Histoire économique
Contexte macro-économique contemporain
Investissements étrangers
Dette
Infrastructures
Gouvernance
Économie informelle
Mondialisation
Intégration régionale
Ressources naturelles
Industries extractives
Agriculture et pêche
Industries de transformation
Services
Tourisme

Arts et littérature, loisirs
Perspectives socio-historiques
Pensée symbolique et art
Art et architecture proto-historiques et historiques
Arts du XVe au XXIe siècle
Contexte artistique contemporain
Cinéma
Sports

Notes et références
Traductions
Notes
Références

Bibliographie
Documents utilisés comme sources pour la rédaction de cet article
Histoire
Environnement
Économie et politique
Agriculture
Pêche et aquaculture
Religion
Sociologie
Linguistique
Art
Sport
Généralités
Bibliographie complémentaire

Voir aussi
Filmographie
Articles connexes
Liens externes

Étymologie

Les Grecs de l'Antiquité appellent le continent Λιβύη / *Libúē* (« Libye »)[3]. Quant au terme *Afrique*, il dérive directement du latin *Africa*. De l'Antiquité romaine jusqu'au Moyen Âge[4], le terme ne désigne que la partie de l'Afrique du Nord entourant Carthage, à dominante arabo-berbère, le sud à majorité noire étant appelé Éthiopie (du grec Αἰθιοπία / *Aithiopía*). Ainsi dans le livre V de son *Histoire naturelle*, Pline l'Ancien mentionne le fleuve Niger, qu'il nomme *Nigris*, comme délimitation[5] : « le fleuve Nigris sépare l'Afrique de l'Éthiopie » et mentionne également les « nations éthiopiennes » qui vivent à ses abords.

L'étymologie d'*Africa* a fait l'objet de nombreuses hypothèses.

Les étymologies antérieures au xxe siècle ne sont plus aujourd'hui que des curiosités historiques : Isidore de Séville tirait ce nom du latin *aprica* (« ensoleillée »), Léon l'Africain invoquait un mot grec fictif *a-phrike* (« sans froid »).

Selon Michèle Fruyt[6], le terme *Africa* est apparu dans les langues européennes par l'intermédiaire des Romains qui désignaient ainsi la partie nord du continent car, en Campanie, *africus* qualifiait le vent pluvieux provenant de la région de Carthage[7].

Selon l'hypothèse de Daniel Don Nanjira, le mot latin *Africa* pourrait provenir soit du nom *Afridi*, une tribu berbère qui vivait en Afrique du Nord près de Carthage, soit du terme phénicien *Afar* signifiant « poussière »[8].

Selon d'autres chercheurs, le mot *Afrique* provient de la tribu des Banou Ifren (tribu Amazigh)[9, 10, 11, 12], dont l'ancêtre est *Ifren*, appelée aussi Iforen, Ifuraces ou Afer[13] (terme signifiant également « grotte » ou « caverne » en langue berbère selon Ibn Khaldoun[14]). Ifri, la forme au singulier du mot *Ifren*, désigne également une divinité amazigh[15, 16, 13].

D'autres encore désignent les Banou Ifren comme étant les habitants de l'ancienne *ifrīqīyā* إفريقيا qui désignait jadis en arabe l'actuelle Tunisie et que le nom d'Afrique découle de la nomination de la tribu des Banou Ifren[17, 18]. De plus, les Banou Ifren seraient les Ifuraces, tribu qui rassemble les Afar. Les Ifuraces habitaient l'ancienne Tripolitaine et sont des Zénètes berbères, que Corripus a désigné dans son livre par Ifuraces[19].

Géographie

Géographie physique

Photographie satellite composite de l'Afrique.

Avec une surface émergée de 30 millions de km^2, l'Afrique est le troisième continent[notes 1] par sa superficie ; cela représente 6 % de la surface terrestre et 20 % de la surface des terres émergées[20]. Séparé de l'Europe par la mer Méditerranée, il est rattaché à l'Asie à son extrémité nord-est par l'isthme de Suez (traversé par le canal de Suez) sur 163 km[21]. De son extrémité nord, à Ras ben Sakka (37°21' N) en Tunisie, à son extrémité sud, au Cap des Aiguilles (34°51'15" S) en Afrique du Sud, le continent s'étend sur environ 8 000 km. Du Cap-Vert (17°33'22" O), à son extrême ouest, à Ras Hafun (51°27'52" E) en Somalie, à l'extrême est, il s'étend sur 7 400 km[22].

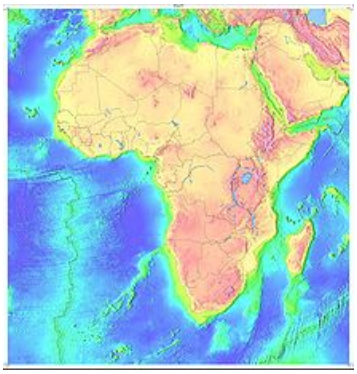

Reliefs de l'Afrique.

Ses côtes, peu découpées, sont longues de 26 000 km. L'absence de profondes entailles de sa rive est remarquable ; en effet, par comparaison, l'Europe, qui s'étend sur 10,4 millions de km^2, soit environ un tiers de la surface de l'Afrique, présente un littoral de 32 000 km[22], plus long de 6 000 km.

Le Sahara, le plus grand désert d'Afrique et le plus grand désert chaud du monde, couvre à lui seul une superficie de près de 8,6 millions de km^2[23]. Le Sahel, bande continue de savanes tropicales semi-arides située juste au sud du Sahara, couvre près de 2,7 millions de km^2. Ainsi les régions hyper-arides, arides et semi-arides d'Afrique du Nord (Sahara et Sahel) couvrent environ un tiers de la superficie totale du continent africain.

Géographie politique

Le plus grand pays d'Afrique par sa superficie, le dixième mondial, est l'Algérie tandis que l'archipel des Seychelles, au large de la côte est de l'Afrique, est le plus petit[24] et le moins peuplé (env. 91 000 hab.). Le plus petit État continental est la Gambie[25]. Le plus peuplé est le Nigeria (184 millions d'habitants en 2015[26]), au septième rang mondial.

États et dépendances en Afrique contemporaine

En 1914, du fait de l'essor des empires coloniaux, le « continent noir » ne comptait plus que deux États souverains, l'Abyssinie (ou Éthiopie) et le Liberia. Depuis la Seconde Guerre mondiale, le nombre d'États africains indépendants n'a cessé d'augmenter, passant de 4 en 1945 à 27 en 1960, pour atteindre 53 en 1993 et 54 en 2011[28, 29] (non inclus le Sahraouie et le Somaliland).

Les frontières des États africains sont en grande partie issues de la colonisation. Quant au regroupement des différents pays en sous-régions, il est plus utilisé dans un souci pratique qu'en référence à une réalité historique. On distingue généralement[30] :

- l'Afrique du Nord, limitée au sud par le Sahara, habitée par des populations à majorité arabe et berbère ;
- l'Afrique subsaharienne, elle-même subdivisée en quatre sous-régions :
  - l'Afrique de l'Ouest,
  - l'Afrique de l'Est,
  - l'Afrique centrale ;
  - l'Afrique australe constituée de l'ensemble des territoires situés au sud de la forêt équatoriale.

Régions d'Afrique selon l'ONU[27] :

- Afrique du Nord
- Afrique de l'Ouest
- Afrique centrale
- Afrique de l'Est
- Afrique australe

États d'Afrique de l'Est

Noms des pays et des territoires, avec drapeau	Superficie (km²)	Population[31] (chiffres relevés en 2016 sur le CIA World factbook)	Densité de population (par km²)	Capitale
Burundi	27 830	10 742 276	386	Gitega
Comores	2 236	780 971	359,9	Moroni
Djibouti	23 000	828 324	36	Djibouti
Érythrée	121 320	6 527 689	53,8	Asmara
Éthiopie	1 127 127	99 465 819	88,2	Addis-Abeba
Kenya	582 650	45 925 301	78,8	Nairobi
Madagascar	587 040	23 812 681	40,5	Antananarivo
Malawi	118 480	17 964 697	151,6	Lilongwe
Maurice	2 040	1 339 827	656,8	Port Louis
Mozambique	801 590	25 303 113	31,5	Maputo
Rwanda	26 338	12 661 733	480,7	Kigali
Seychelles	455	92 430	203,1	Victoria
Somalie	637 657	10 616 380	16,6	Mogadiscio
Somaliland *de facto* (est. 2008)	137 600	3 500 000	25	Hargeisa
Soudan du Sud	619 745	12 042 910	19,4	Djouba
Tanzanie	945 087	51 045 882	54	Dodoma
Ouganda	236 040	37 101 745	157,2	Kampala
Zambie	752 614	15 066 266	20	Lusaka
Zimbabwe	390 580	14 229 541	36,4	Harare

États d'Afrique centrale

Noms des pays et des territoires, avec drapeau	Superficie (km^2)	Population[31] (chiffres relevés en 2016 sur le CIA World factbook)	Densité de population (par km^2)	Capitale
Angola	1 246 700	19 625 353	15,74	Luanda
Cameroun	475 440	23 739 218	49,9	Yaoundé
République centrafricaine	622 984	5 391 539	8,7	Bangui
Tchad	1 284 000	11 631 456	9	N'Djaména
République du Congo	342 000	4 755 097	13,9	Brazzaville
République démocratique du Congo	2 345 410	79 375 136	33,8	Kinshasa
Guinée équatoriale	28 051	740 743	26,4	Malabo
Gabon	267 667	1 705 336	6,3	Libreville
Sao Tomé-et-Principe	1 001	194 006	193,8	São Tomé

États d'Afrique du Nord

Noms des pays et des territoires, avec drapeau	Superficie (km^2)	Population[31] (chiffres relevés en 2016 sur le CIA World factbook)	Densité de population (par km^2)	Capitale
Algérie	2 381 741	39 542 166	16,6	Alger
Égypte[notes 2]	1 001 450	88 487 396	88,3	Le Caire
Libye[notes 3]	1 759 540	6 411 776	3,6	Tripoli
Maroc	446 550	33 322 699	74,6	Rabat
Sahara occidental	266 000	570 866	2,1	Laâyoune et Bir Lahlou[notes 4]
Soudan	1 886 068	36 108 853	19,4	Khartoum
Tunisie	163 610	11 037 225	67,4	Tunis

États d'Afrique australe

Noms des pays et des territoires, avec drapeau	Superficie (km^2)	Population[31] (chiffres relevés en 2016 sur le CIA World factbook)	Densité de population (par km^2)	Capitale
Botswana	600 370	2 182 719	3,6	Gaborone
Lesotho	30 355	1 947 701	64,1	Maseru
Namibie	825 418	2 212 307	2,7	Windhoek
Afrique du Sud	1 219 912	53 675 563	44	Pretoria
Eswatini	17 363	1 435 613	82,7	Mbabane

États d'Afrique de l'Ouest

Noms des pays et des territoires, avec drapeau	Superficie (km^2)	Population[31] (chiffres relevés en 2016 sur le CIA World factbook)	Densité de population (par km^2)	Capitale
Bénin	112 620	10 448 647	92,7	Porto-Novo
Burkina Faso	274 200	18 931 686	69	Ouagadougou
Cap-Vert	4 033	545 993	135,4	Praia
Côte d'Ivoire	322 460	23 295 302	72,2	Yamoussoukro
Gambie	11 300	1 967 709	174,1	Banjul
Ghana	239 460	26 327 649	109,9	Accra
Guinée	245 857	11 780 162	47,9	Conakry
Guinée-Bissau	36 120	1 726 170	47,8	Bissau
Liberia	111 370	4 195 666	37,7	Monrovia
Mali	1 240 000	16 955 536	13,7	Bamako
Mauritanie	1 030 700	3 596 702	3,5	Nouakchott
Niger	1 267 000	18 045 729	14,2	Niamey
Nigeria	923 768	181 562 056	196,5	Abuja
Sénégal	196 190	13 975 834	71,2	Dakar
Sierra Leone	71 740	5 879 098	82	Freetown
Togo	56 785	7 552 318	133	Lomé

Dépendances européennes en Afrique

Noms des pays et des territoires, avec drapeau	Superficie (km^2)	Population	Densité de population (par km^2)	Capitale
Îles Canaries (Espagne)	7 492	2 118 520	282,8	Las Palmas de Gran Canaria, Santa Cruz de Tenerife
Ceuta (Espagne)	20	80 570	4 028	Ceuta
Îles Éparses de l'océan Indien (France)	44	0	0	Saint-Denis
Madère (Portugal)	797	247 400	310,4	Funchal
Mayotte (France)	376	212 645	566	Mamoudzou
Melilla (Espagne)	12	73 460	6 121, 7	Melilla
La Réunion (France)	2 512	843 617	336	Saint-Denis
Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha (R.U)	410	7 670	18,7	Jamestown
Territoire britannique de l'océan Indien (R.U)	60	4 000	67	—

États, frontières, économie et conflits

Les États africains s'inscrivent dans des frontières largement issues de la colonisation, avalisées et sanctuarisées par l'OUA en 1963[32].

Elles sont souvent[33] qualifiées d'artificielles et, du fait, considérées comme causes de conflits[notes 5], d'incohérentes car délimitant des espaces politiques structurellement déficients du point de vue économique[notes 6, notes 7] et d'illégitimes car ne correspondant pas à des réalités ethniques ou historiques antérieures, sachant qu'en outre, « la notion de frontière dûment bornée *[est]* culturellement étrangère *[à l'Afrique subsaharienne]*[34] », notamment dans les sociétés à « pouvoir diffus »[35] qui présentent un mode d'organisation sociale où le gouvernement n'est pas centralisé mais partagé[notes 8], où la terre n'est pas un bien que l'on possède[36] et pour lesquelles l'État-nation à l'occidentale est un concept importé[37].

Certains font cependant remarquer que ces frontières ne sont pas entièrement artificielles, la frontière Niger-Nigéria suivant, par exemple, à peu près les contours d'un califat antérieur[38].

La malédiction économique des frontières est, elle aussi, relativisée : « l'affirmation du caractère pénalisant des frontières africaines fait partie d'une des nombreuses idées reçues[39]. » L'appartenance ethnique et les langues véhiculaires partagées sur des territoires qui ne coïncident pas avec les délimitations *de jure*, causent une intense circulation interne, notamment des commerces transfrontaliers opérés par les membres d'une même ethnie et qui profitent aux États formels grâce aux recettes douanières qui peuvent représenter jusqu'à 30

voire 70 % du budget de certains États[40, notes 9]. Le manque d'infrastructure conduit cependant à des « temps d'attente à la frontière » et donc à des coûts de transaction élevés[42]. En définitive, les frontières africaines sont poreuses, faciles à franchir, de manière légale ou illégale, et constituent des opportunités pour les opérateurs économiques.

Quant aux conflits ethniques, ils sont largement indépendants des frontières[43], restant tantôt internes à un pays, tantôt transfrontaliers au gré des configurations locales[44].

Pourtant, il a cependant existé et il existe encore des conflits frontaliers (Algérie-Maroc, Mali-Burkina Faso…) et sécessionnistes (guerre du Biafra au Nigéria, sécession du Soudan du Sud…) sur le continent[45].

Climats

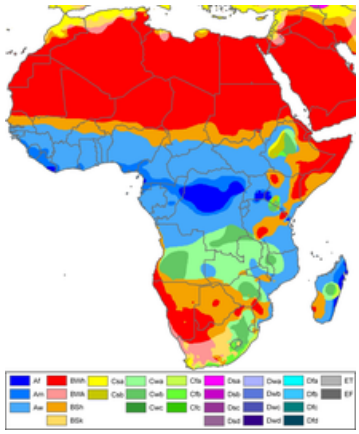
Climats en Afrique.

Traversée presque en son milieu par l'équateur, comprise en majeure partie entre les deux tropiques, l'Afrique est un continent chaud[46], avec une température moyenne supérieure à 21 °C neuf mois sur douze[47] et l'intensité du rayonnement solaire y est constamment forte. Les climats et la végétation qui leur correspond se définissent en fonction des variations pluviométriques plutôt que thermiques[48].

La pluviométrie est essentiellement dépendante des mouvements atmosphériques se produisant dans la zone de convergence intertropicale (ZCIT). Il s'agit, dans une zone comprise entre les tropiques[notes 10] et l'équateur, du mouvement ascendant d'un air humide apporté par les alizés. La montée en altitude rafraîchit l'air et l'humidité est relâchée sous forme de précipitations à hauteur de l'équateur, ce qui détermine des climats humides, climat équatorial au plus près de l'équateur et climat tropical de part et d'autre. L'air asséché converge ensuite vers les tropiques nord et sud, ce qui crée un climat aride à ces endroits, aux alentours des 20e parallèles nord et sud. Cela correspond au Sahara au nord, et au Kalahari au sud[47]. Les déserts et les plaines arides prévalent également dans la corne de l'Afrique.

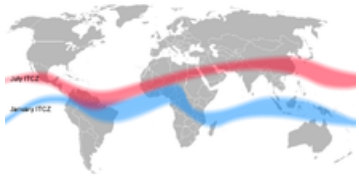
Position de la ZCIT en janvier (en bleu) et en juillet (en rouge).

L'allongement de la saison sèche, quand on s'éloigne de l'équateur, caractérise le passage du climat équatorial accompagné de forêt dense au climat tropical, qui s'accompagne de forêts claires, puis de savanes lorsque la saison sèche est intense. Lorsque la saison sèche est largement dominante, la savane prend un caractère semi-aride avec, néanmoins, une saison des pluies intense mais très courte. C'est le cas du Sahel, notamment, où la savane domine. Ensuite, les déserts apparaissent près des tropiques[49].

Enfin, le climat méditerranéen caractérise les côtes de l'Afrique du Nord et la pointe sud de l'Afrique du Sud[48].

Les saisons, alternance entre les saisons sèches et humides, sont liées aux oscillations annuelles de la ZCIT. Ces oscillations sont un phénomène majeur pour le continent car il est dépourvu de chaînes montagneuses d'importance qui pourraient réguler le climat[47]. Comme la majeure partie du continent est sous l'influence de la ZCIT, il est extrêmement sensible aux perturbations de celle-ci, notamment en Afrique de l'ouest[50], même lorsque ces perturbations sont faibles[51]. Ainsi, d'une année à l'autre, la saison des pluies peut varier en durée jusqu'à 30 %[52].

Les amplitudes thermiques annuelles et journalières sont faibles en climat humide équatorial et tropical et s'accentuent lorsqu'on s'éloigne de l'équateur[49]. Un facteur influençant l'amplitude thermique, notamment quotidienne, est la proximité des côtes, l'écart augmentant avec l'éloignement de celles-ci ; « au cœur du Sahara, les variations de température entre le jour et la nuit atteignent 20 degrés »[49].

Le record « officiel » de température est de 55 °C mesuré le 7 juillet 1931 à Kébili, Tunisie[53, notes 11].

Environnement

L'Afrique est une mosaïque de climats et de biomes[55] ; deux de ses principales caractéristiques sont, d'une part, qu'il s'agit du continent le plus chaud[56] et[notes 12] le plus sec de la planète[57] et, d'autre part, d'un des endroits au monde les plus sensibles à la variabilité climatique[58].

Les terres arides représentent 60 % de la surface du continent ; il est donc particulièrement sensible à la pluviométrie et à ses variations qui conditionnent fortement le niveau de production agricole et la biodiversité[58]. En effet, quoique l'eau souterraine soit abondante[59, 60], la difficulté à l'exploiter fait que l'Afrique est et restera encore longtemps dépendante de l'eau pluviale[60, notes 13] et de l'eau de surface dont l'exploitation est peu rationalisée ; 20 % seulement du potentiel d'irrigation du Sahel est exploité[62]. La prévalence de l'onchocercose (cécité des rivières) explique sans doute l'absence d'une tradition d'irrigation (à la notable exception du Nil) sur le continent, malgré la présence de fleuves parmi les plus puissants du monde[63].

Biomes africains.

Légende

- Prairies
- Forêts sempervirentes subtropicales
- Forêts sempervirentes méditerranéennes
- Forêts de mousson
- Déserts arides
- Déserts et broussailles xérophytes
- Savane aride
- Déserts semi-arides
- Savanes
- Savanes et forêts claires
- Forêts décidues sèches tropicales et subtropicales
- Forêts décidues humides tropicales et subtropicales

La problématique de l'eau conditionne largement les conditions du développement humain. Le stress hydrique, défini par l'ONU comme « une insuffisance d'eau de qualité satisfaisante, pour pouvoir répondre aux besoins humains et environnementaux[64] » concerne, par ses conséquences en matière de sécurité alimentaire et de santé, jusqu'à 300 millions de personnes[65].

Des conflits, parfois armés, tels celui du Darfour en 2003, ont des causes au moins partiellement liées à l'accès à l'eau[66] ou, plus largement, liées aux changements climatiques[67,68,69,70].

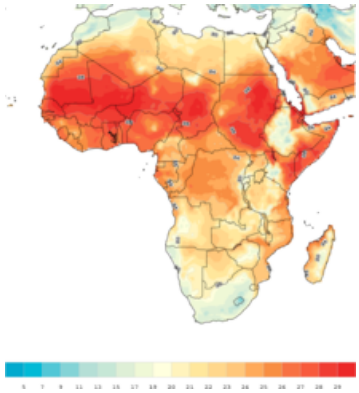

Températures en Afrique 1971-2000.

Même lorsque l'eau n'est pas rare au sens strict, comme en Afrique de l'Ouest, laquelle, globalement, dépasse le volume de 1 700 m^3 d'eau disponible par habitant et par an[notes 14], seuil retenu pour caractériser le stress hydrique[72], le contexte de la disponibilité de l'eau rend la région « soudano-sahélienne […] tributaire d'une forte variabilité des précipitations, tant au plan spatial que temporel[71] ». Ce n'est pas l'abondance de la ressource qui est en cause, mais sa variabilité et, par conséquent, la possibilité de l'utiliser au bon endroit et au bon moment.

Autre caractéristique, l'Afrique abrite le second plus grand massif forestier continu du monde[notes 15], celui du bassin du Congo. Pour l'ensemble du continent, le couvert arboré représente 21,8 %[notes 16] de sa surface[notes 17] quoiqu'avec une répartition très inégale, de zéro pour les déserts à 85 % pour le pays ayant le couvert forestier le plus important[notes 18,77]. Mais la déforestation est considérée comme la plus grave menace environnementale[78] car les forêts régressent ; le continent a perdu plus de 10 % de ses forêts intactes (paysage « naturel » considéré comme à la fois non artificiellement morcelé et non dégradé) entre 2000 et 2013[79] et il a perdu 3,4 millions d'hectares de couvert boisé par an entre 2000 et 2010[80] même si l'attrition s'est ralentie (la perte était de 4,1 millions d'hectares par an dans les années 1990)[81]. L'exploitation commerciale du bois n'est pas nécessairement le plus important ni le plus négatif des facteurs anthropiques[82], contrairement à certaines idées reçues. La pression démographique, l'extension des villes et l'agriculture itinérante, dont la culture sur brûlis[83], participent largement à la régression des milieux naturels. La déforestation a, elle aussi, une influence limitative sur le développement humain puisqu'elle est une des principales causes de dégradation des terres[84]. Celle-ci va jusqu'à la désertification, sachant que 63 % de la population d'Afrique subsaharienne et 40 % de celle d'Afrique du nord est rurale[85] et que 90 % des Africains dépendent du bois et de la biomasse pour leurs besoins énergétiques[86]. Cette utilisation massive de combustibles solides est, de plus, une cause notable de morbidité du fait de la pollution de l'air à l'intérieur des habitations qu'elle entraîne[87].

Un autre aspect environnemental du continent est celui de sa biodiversité, importante (le PNUE qualifie le continent de « paradis de la biodiversité[77] »)[notes 19] mais menacée[48]. Huit des trente-quatre points chauds de biodiversité, zones possédant une grande richesse de biodiversité particulièrement menacée par l'activité humaine, sont situés en Afrique[88,89]. Trente-quatre pays (sur cinquante-quatre) voient leur biodiversité régresser[89]. Essayant de limiter le phénomène, les pays africains ont créé 1 200 aires protégées, recouvrant 2,5 millions de km^2 (250 millions d'hectares)[90].

L'ensemble se conjugue pour dessiner une situation où le continent, soumis à la « variabilité et aux extrêmes climatiques[91] » est l'un des plus fragiles et des plus en danger. Le « changement climatique va progressivement menacer la croissance économique de l'Afrique et la sécurité des populations[92] » car « le climat de l'Afrique est déjà en train de changer et les impacts se font déjà sentir[trad 1] », aggravant les causes environnementales[notes 20] de l'insécurité alimentaire qui touche déjà le continent[95].

Histoire

Préhistoire, protohistoire

Naissance de l'espèce humaine

L'Afrique est considérée par tous les paléoanthropologistes comme le berceau de l'humanité, où est née l'espèce humaine (Ève mitochondriale)[96,97]. Dans le courant du XXe siècle, les anthropologues découvrent un grand nombre de fossiles et de preuves d'une occupation par des hominidés précurseurs de l'être humain, datés, par datation radiométrique, de 7 millions d'années avant le présent pour l'espèce Sahelanthropus tchadensis (fossile Toumaï)[98,99], de 6 millions d'années pour Orrorin tugenensis, de 4 millions d'années

pour le fossile Ardi de l'espèce Ardipithecus ramidus, de 3,9 à 3,0 millions d'années pour l'*Australopithecus afarensis*[100], de 2,3 à 1,4 millions d'années avant le présent pour Paranthropus boisei[101] et d'environ 1,9 million à 600 000 ans avant le présent en ce qui concerne *Homo ergaster*.

Après l'évolution d'homo sapiens, il y a environ 200 à 100 000 ans, le continent est principalement peuplé par des groupes de chasseurs-cueilleurs[102, 103, 104]. Selon la théorie de l'« origine africaine de l'homme moderne » (*Out of Africa*), ces premiers humains modernes quittent l'Afrique et peuplent le reste du monde entre 80 à 50 000 ans avant le présent. Ils auraient quitté le continent en traversant la mer Rouge via le Bab-el-Mandeb[105, 106], le détroit de Gibraltar[105, 106] et l'isthme de Suez[107].

Des migrations de ces humains modernes, à l'intérieur du continent, datent des mêmes époques, avec des traces de peuplement humain précoce en Afrique australe, Afrique du Nord et au Sahara[108].

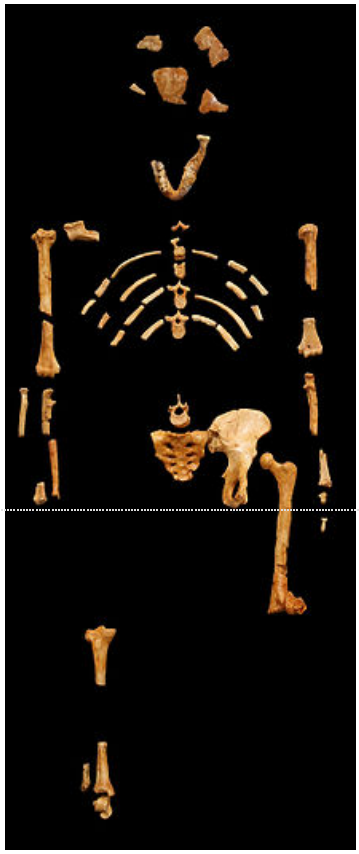

Lucy, squelette d'*Australopithecus afarensis*, découvert le 24 novembre 1974 dans la vallée de l'Awash, dans la dépression de l'Afar en Éthiopie.

Hiatus géographique

La taille du Sahara a considérablement varié au fil du temps, essentiellement du fait des conditions climatiques[109]. À la fin de la glaciation qui a lieu aux alentours de 8500 av. J.-C., le Sahara était redevenu un territoire vert et fertile. On trouve, dans le Tassili n'Ajjer, des peintures rupestres, datant d'environ 8000 av. J.-C., représentant un Sahara fertile et largement peuplé[110]. Plus tard, l'échauffement et l'assèchement du climat, vers 5000 av. J.-C., font que le Sahara devient de plus en plus chaud et hostile. À l'occasion d'une évolution qui dure jusqu'aux alentours de 3900 av. J.-C., le Sahara connaît une période de désertification[111, 112]. Une récession climatique importante se produit, entraînant une diminution des pluies en Afrique de l'est et du centre. Depuis cette époque, ce sont des conditions sèches qui prédominent en Afrique de l'est[113]. Le Sahara devient un « hiatus climatique […] qui joue un rôle capital dans le cloisonnement géographique d'une grande partie de l'Afrique[114] ». Cela réduit la quantité de terres propices au peuplement et provoque des migrations des communautés agricoles vers le climat plus tropical de l'Afrique de l'Ouest[113] et vers la vallée du Nil, en dessous de la seconde cataracte, où s'établissent des implantations permanentes ou semi-permanentes. Cette émigration a permis l'émergence de sociétés complexes et hautement organisées durant le IVe millénaire av. J.-C.[115], comme en témoigne le site de Nabta Playa[notes 21]. Ce hiatus climatique est un obstacle à la circulation nord-sud ; Pierre Gourou[116] parle de « hiatus isolant ». La vallée du Nil devient le couloir privilégié de circulation et l'Égypte suit un processus de développement distinct du reste de l'Afrique[117, notes 22].

Domestication du bétail et agriculture

La domestication du bétail en Afrique précède l'agriculture et existe parallèlement aux cultures de chasseurs-cueilleurs ; ainsi le bœuf est-il domestiqué depuis 7 500 à 6 000 ans av. J.-C. en Afrique du nord[118, 119]. Dans l'aire nilo-saharienne, de nombreux animaux sont domestiqués, dont l'âne[118].

L'agriculture apparaît selon un processus complexe et multipolaire[120] vers 6 000 ans av. J.-C.[121] Il s'agit d'abord d'une adoption par l'Égypte de plantes venant du sud-ouest asiatique ; ensuite, vers 2 000 ans av. J.-C., il s'agit d'une agriculture autochtone avec la domestication du mil, du riz africain, de l'igname et du sorgho[122].

Organisation des habitats humains

Des entités politiques notables s'établissent dès avant la période historique[notes 23].

Ainsi, le site de Nabta Playa, à l'ouest du Nil, dans le désert de Nubie, est peuplé, quoique de manière saisonnière, depuis le IXe millénaire av. J.-C. jusqu'au Ier millénaire av. J.-C. La cuvette où il est situé était, à ce moment, beaucoup plus arrosée et fertile. Le site comporte un important champ mégalithique à vocation astronomique, daté de 6000 à 6500 av. J.-C.[notes 24] Les populations, qui pratiquent l'élevage, présentent des signes d'une organisation d'un niveau élevé, plus que celui de l'Égypte à la même époque[notes 25]. On retiendra comme exemples des constructions en pierre, au-dessus et en dessous du niveau du sol, des villages construits selon des plans établis à l'avance et des puits profonds, capables de retenir l'eau tout au long de l'année ainsi, bien évidemment, que les connaissances, notamment astronomiques, nécessaires à l'érection des mégalithes[123, 124].

Un peu plus tard, contemporaine de Nabta Playa entre -3 800 et −3 000 ans, la culture de Nagada (période prédynastique égyptienne), voit apparaître les premiers hiéroglyphes à Abydos[125]. Les tablettes d'Abydos permettent d'attester l'existence d'une organisation politique en royaume ; elles évoquent le roi Scorpion Ier qui aurait régné vers 3200 av. J.-C. sur l'ensemble de l'Égypte, voire au-delà[126].

Apparition et généralisation du travail du fer

Aux alentours du Ier millénaire av. J.-C., le travail du fer, apparu sur le continent au IIIe millénaire av. J.-C.[127], se répand rapidement en Afrique du nord et dans la partie septentrionale de l'Afrique subsaharienne. Vers 700 av. J.-C., le travail du fer est monnaie courante en Afrique de l'ouest. Des objets en cuivre, datant de 500 av. J.-C., provenant d'Égypte, d'Afrique du Nord, de Nubie et d'Éthiopie ont été découverts en Afrique de l'ouest, suggérant l'existence d'un commerce transsaharien à cette époque[113].

Civilisations anciennes

Synoptique des civilisations anciennes en Afrique

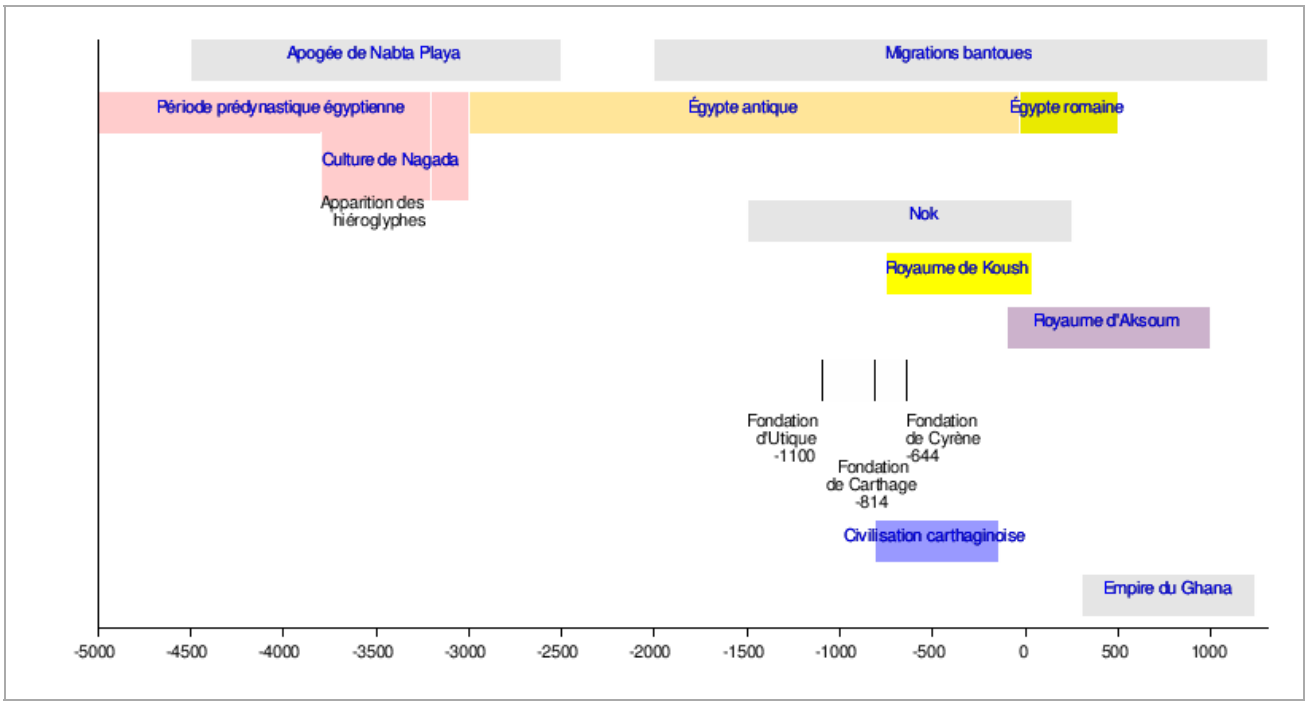

Aire nilotique et premières civilisations subsahariennes

Aire géographique de la culture de Nok.

Vers 3250 av. J.-C. s'ouvre l'ère historique avec l'émergence de l'écriture dans la civilisation pharaonique de l'ancienne Égypte[128, 125]. Cette émergence est probablement liée à la forte concentration de population ainsi qu'au degré d'organisation politique qui en découlait. À cette époque, les autres zones de peuplement du continent sont beaucoup moins denses, ce qui n'entraine pas les mêmes besoins en matière d'organisation sociale[129].

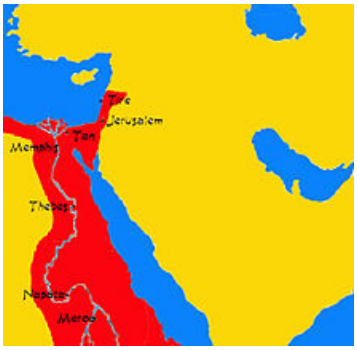

Le Royaume de Koush à sa plus grande extension (env. 700 av. J.-C.)

La civilisation égyptienne est l'une des plus anciennes et les plus durables, elle perdure jusqu'en 343 ap. J.-C[130, 131]. L'influence égyptienne s'est fait profondément sentir dans les territoires qui correspondent à la Libye moderne, au nord de la Crète et de Canaan et, au sud, dans les royaumes, qui lui furent contemporains, de Koush (Nubie) et d'Aksoum (actuelle Éthiopie) notamment[132].

Au moment où l'Égypte atteint son apogée[133], vers 1500 av. J.-C., plus au sud, dans l'actuel Nigeria, se développe la culture de Nok, l'une des plus anciennes cultures d'Afrique subsaharienne[134]. Elle est connue pour son art des poteries en terre cuite, mais aussi parce qu'elle atteste de l'utilisation conjointe d'outils lithiques (Later Stone Age) et d'outils en fer, situation représentative de la transition vers l'âge du fer dans cette région[135, 136, 137]. Elle disparaît de manière brutale peu de temps après les débuts de l'ère chrétienne, vers 200 ou 300 ap. J.-C. Elle a cependant eu une descendance, notamment artistique, au travers par exemple de la civilisation d'Ife, dont la ville éponyme est peuplée dès le VIe siècle av. J.-C.[138]

Expansion bantoue

Tandis que prospèrent et se développent les civilisations de l'aire nilotique, vers 2000 av. J.-C. ou 1500 av. J.-C., commence la première migration[notes 26] bantoue[notes 27] vers les forêts tropicales d'Afrique centrale, à partir d'une localisation située au sud-est du Nigeria et du Cameroun actuels[143]. Il s'agit probablement d'un effet de la pression démographique des populations du Sahara qui fuient l'avancée du désert. La seconde phase de migration, environ mille ans plus tard, vers -1000, les amène jusqu'en Afrique australe et orientale[144]. Les

bantous, éleveurs et semi-nomades, dans leur mouvement vers le sud, se métissent et s'affrontent aux populations locales de chasseurs-cueilleurs, jusqu'à atteindre l'aire des locuteurs khoïsan, en Afrique australe. Ces évènements expliquent la carte ethno-linguistique de l'Afrique actuelle[145].

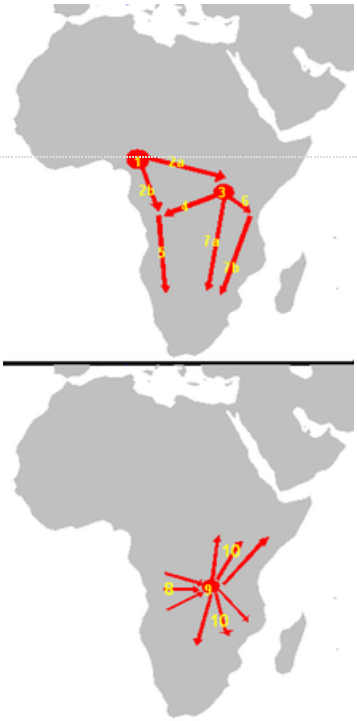

1 = 3000–1500 av. J.-C., origine
2 = env. 1500 av. J.-C., premières migrations
2.a = Bantou oriental, **2.b** = Bantou occidental
3 = 1000—500 av. J.-C., Urewe, noyau du Bantou oriental
4–**7** = avancée vers le sud
9 = 500 av. J.-C.—0, noyau Congo
10 = 0—1000 ap. J.-C., dernière phase[139, 140, 141]

Berbères, Phéniciens, Grecs, Perses, Romains

L'Afrique du nord est peuplée à l'époque antique par les peuples libyens (Berbères) dispersés dans le vaste territoire de la Libye antique (Maghreb actuel). Elle est dans l'antiquité partagé entre les royaumes de Numidie et de Maurétanie. Des sites archéologiques tel le Medracen et des inscriptions en alphabet Tifinagh témoignent de cette époque. Cette région est en contact avec les autres civilisations de l'aire méditerranéenne, comme les Phéniciens, les Grecs et les Romains.

Sur la côte, la cité-état d'Utique (située dans l'actuelle Tunisie) est fondée par les Phéniciens en 1100 av. J.-C. ; Carthage, base d'une civilisation importante sur la côte nord, est fondée par des colons phéniciens de Tyr, en 814 av. J.-C[146, 147] ; Utique est, plus tard, absorbée par Carthage au fil du développement de cette dernière. Cyrène, en actuelle Libye, est fondée en 644 av. J.-C. par les Grecs. Elle deviendra le centre politique de la Cyrénaïque qui finira englobée dans l'Égypte ptolémaïque (dynastie des Lagides). En 332 av. J.-C., Alexandre le Grand est reçu comme un libérateur par l'Égypte, alors occupée par les Perses[notes 28]. Il fonde Alexandrie, qui deviendra la prospère capitale du royaume ptolémaïque[148].

La prospérité de la civilisation carthaginoise repose sur le commerce méditerranéen, mais aussi sur celui avec l'intérieur de l'Afrique, avec notamment les villes de Sabratha et de Leptis Magna (en actuelle Libye), situées au débouché des pistes transsahariennes[149]. Du point de vue de l'organisation sociale et politique, Carthage ne forme pas un « empire » aussi solide et structuré que celui des Romains, ce qui expliquerait sa défaite[150, notes 29].

Progressivement, à partir de 146 av. J.-C., après la victoire de Rome sur Carthage à l'issue des Guerres puniques[151] qui donnent naissance à la province romaine d'*Africa*, toute la côte nord du continent est incorporée dans l'Empire romain[notes 30].

Civilisations anciennes au sud du Sahara

En Afrique subsaharienne, les habitats humains s'établissent et se structurent notamment en fonction de critères géographiques. Les zones de savanes donnent naissance à des organisations qui, partant de la chefferie, croissent jusqu'à devenir des État-nations voire des empires. Les habitats des zones de forêt dense sont plus petits et plus isolés. Certaines de ces zones ont d'ailleurs joué le rôle de refuges pour les populations chassées par les États en expansion : « Les savanes africaines ont donc joué un rôle bénéfique en favorisant, en Afrique, les conditions préliminaires à la naissance des États. […] le corollaire de l'apparition des États dans les zones de savanes a été l'éparpillement des groupes plus faibles, moins bien organisés, dans des environnements répulsifs : zones montagneuses escarpées ; déserts ; forêts épaisses[152]. »

Art préhistorique de Tsodilo, Botswana, env. 2000 av. J.-C.

Aire des langues bantoues.

Malgré le hiatus du désert, le nord et le sud du continent ne sont pas totalement isolés et leur développement respectif est, en partie, lié. Une forme de commerce transsaharien est attestée depuis, au moins, l'époque de la civilisation carthaginoise[153] ; à l'époque historique, il utilise le dromadaire[notes 31], animal mieux adapté aux conditions climatiques que le cheval. L'Afrique subsaharienne fournit ainsi au monde antique, via les commerçants carthaginois, les plumes d'autruche, l'ivoire et les esclaves[notes 32]. Aux deux extrémités des routes de ce commerce, à 2 000 kilomètres de distance, Carthage et les premiers royaumes africains prospèrent simultanément, connaissant croissance démographique et développement agricole[154]. Mais les échanges ne sont pas seulement transsahariens, le commerce transcontinental et intercontinental du cuivre, du fer, de l'or ainsi que celui du sel est la base du développement économique et démographique de l'Afrique subsaharienne[155].

Empires

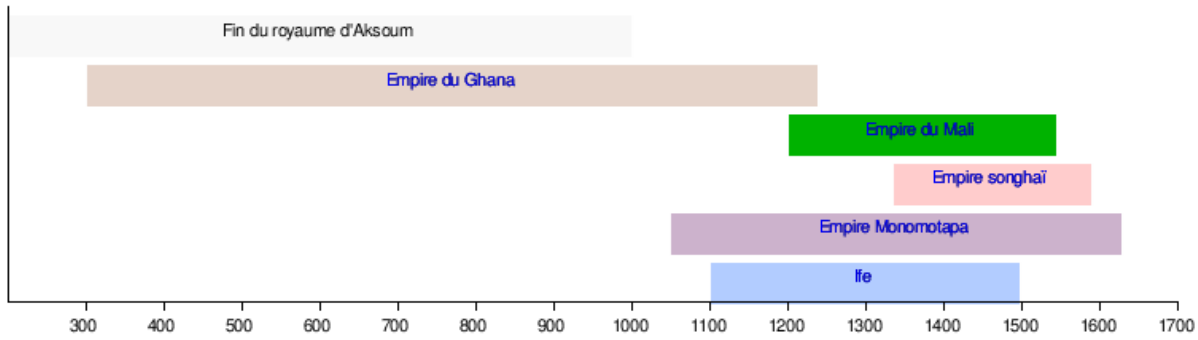

Frise chronologique
Les périodes indiquées sont données à titre d'illustration graphique et sont donc approximatives.

Conquête arabe du nord de l'Afrique

En Afrique du nord, après une courte occupation vandale[156] (439 à 534) puis une emprise byzantine[157] (Exarchat de Carthage, env. 590-642), la conquête arabe commence au début du VIIe siècle sous le règne de la dynastie des Omeyyades : « En 639, les Arabes prennent pied en Afrique, sept ans seulement après la mort du Prophète[158]. » En 641, alors qu'ils viennent de conquérir l'Égypte, ils y fondent la ville d'Al-Fustât (aujourd'hui Le Caire) et construisent la première mosquée d'Afrique. En 670, le général arabe Oqba Ibn Nafi al-Fihri établit son camp sur l'emplacement de ce qui deviendra la ville de Kairouan (actuelle Tunisie), où commence, la même année, la construction de la Grande Mosquée de Kairouan. Malgré de nombreuses résistances, particulièrement celle des autochtones Berbères[159] (avec les figures historiques de Koceïla[160] et Kahena[161] notamment), et celle des royaumes de Nubie, christianisés depuis le VIe siècle[162], l'arabisation et l'islamisation du Maghreb progressent rapidement.

Au moment où les Arabes conquièrent l'Afrique du Nord, grâce au commerce de l'or et du sel, la plus puissante et la plus riche entité politique au sud du Sahara est l'empire du Ghana. L'influence de l'islam s'y fait rapidement sentir ; les commerçants sont majoritairement musulmans et il se crée une élite politique islamisée autour d'un roi resté cependant, comme sa population, animiste[163, 164].

Carte de l'empire du Ghana à son apogée.

La zone du fleuve Sénégal, où domine le royaume de Tekrour, est en partie islamisé dès le VIIe siècle et le sera plus massivement au IXe siècle[165] ; le royaume du Kanem, qui deviendra le royaume du Kanem-Bornou au XIIe siècle, établi depuis le VIIIe siècle au nord de l'actuel Tchad, est islamisé dès le IXe siècle[166]. Les Songhai, métissés avec des Berbères qui fuyaient l'avancée arabe, s'installent au début du VIIe siècle le long des rives du Niger ; ils fondent un petit royaume, islamisé au IXe siècle, qui deviendra le puissant Empire songhaï (dont l'apogée se situera aux XVe et XVIe siècles)[167].

La côte est du continent, baignée par l'océan Indien, est depuis longtemps — au moins le début du Ier siècle, comme l'atteste *Le Périple de la mer Érythrée* — tournée vers l'Arabie et, au-delà, l'Inde et la Chine ainsi que vers l'Europe. Au moment du développement de l'islam, la culture swahilie, métissage culturel entre l'Afrique et le monde arabo-musulman[notes 33, 168] se déploie concomitamment ; l'islamisation de la zone est attestée dès le VIIIe siècle, des cités commerçantes musulmanes sont fondées ou développées. Mais « les marchands musulmans limitèrent leurs activités aux établissements côtiers, l'intérieur des terres échappant aux influences islamiques[169]. »

L'islamisation de l'Afrique subsaharienne est essentiellement pacifique et, pour une part, superficielle. Il s'agit d'une acculturation et pas d'une colonisation ou d'une conquête. La propagation de la religion est d'ailleurs le fait des Africains subsahariens eux-mêmes (Haoussas, Peuls, Dioulas[notes 34]), qui répandent la religion tout en commerçant[170]. On utilise parfois le terme d'« islam de cour » pour parler des élites musulmanes du commerce, de la science et de la politique qui cohabitent avec les populations restées largement animistes[171, notes 35, 172].

Au sud du Sahel

Plus au sud, dans une région peuplée dès le VIe siècle av. J.-C., au sud-ouest de l'actuel Nigeria, la civilisation d'Ife (ou Ifé), se développe autour de la ville éponyme, laquelle devient une cité importante à partir du IXe siècle et jusqu'au XIIe siècle. Elle restera un centre artistique majeur jusqu'au XIVe siècle[173].

Encore plus au sud, dans la région des actuels Zimbabwe et Mozambique, les Bantous, arrivés dans la zone vers 500 ap. J.-C., chassant devant eux les autochtones San, construisent, entre le XIe et le XIIIe siècle, le Grand Zimbabwe, capitale de l'empire Monomotapa, renommé, voire mythique, grâce à son or[174, 175]. Il atteint son apogée au XVe siècle. Les Portugais essaient de dominer l'empire dès le XVIe siècle, attirés par l'or, mais ils n'y parviennent qu'en 1629[176] ; le Monomotapa de cette époque a déjà fortement décliné, ses sources d'or tendent à s'épuiser et le commerce des esclaves est passé sous la domination des États côtiers et insulaires de la côte est[177].

Poussée berbero-musulmane

Au XIe siècle, l'expansion de l'islam en Afrique connaît une deuxième phase, plus guerrière, car justifiée par le Djihad, lorsque les berbères islamisés de la dynastie Almoravide partent à la conquête du continent, vers le nord et le sud. Au nord, ils fondent Marrakech vers 1062, prennent Fès en 1075 et Tlemcen en 1080[178]. Au sud, ils s'emparent, en 1076, à l'issue d'une « expédition sanglante, ponctuée partout de pillages, de massacres et de chasses à l'homme[179] », de la capitale de l'empire du Ghana, Koumbi Saleh, avec l'aide du royaume de Tekrour ; le roi du Ghana se convertit à l'islam[163].

L'influence de l'islam ne dépasse pas, dans son expansion vers le sud, le 10e parallèle nord, où commence la grande forêt équatoriale, difficile à franchir et peu propice au peuplement dense. On attribue aussi parfois un rôle à la mouche tsé-tsé, vecteur de la maladie du sommeil, dangereuse pour les chevaux des cavaliers arabes[180, 181]. Mais l'arrêt de l'expansion géographique s'explique aussi par le souci qu'ont les successeurs d'Abou Bakr ben Omar, le vainqueur de l'empire du Ghana, de consolider les possessions almoravides en Afrique et ailleurs[182].

Lorsqu'au XIIe siècle les Almohades succèdent aux Almoravides, la carte de l'islam en Afrique est fixée ; cette religion est présente et dominante au nord du continent jusqu'à la frontière septentrionale de la forêt tropicale ainsi que dans la zone côtière Est.

Traite intra-africaine et traite arabe

Itinéraires de traite en Afrique au Moyen Âge.

À l'instar d'autres organisations sociales de la même époque, les communautés africaines sont inégalitaires et fondées sur l'esclavage et, à certains endroits, sur un système de castes en lien avec les métiers[183] (castes de forgerons, tisserands, griots…). La traite esclavagiste existe depuis longtemps en Afrique : « Ce sont les guerres, nombreuses entre peuples voisins, qui furent les principales pourvoyeuses de prisonniers (et de femmes) incorporés en qualité d'esclaves à la société victorieuse[184]. » Avec la poussée islamique, le commerce transsaharien s'intensifie, faisant circuler entre le nord et le sud du continent, l'or, le sel et les esclaves. Ces derniers forment une part importante des caravanes. La traite arabe prend une dimension supplémentaire en accentuant, outre la traite intra-africaine, un trafic intercontinental soutenu, longtemps avant les Européens. C'est ainsi, par exemple, que la côte est de l'Afrique alimente l'Inde et la Chine en esclaves noirs depuis au moins le IXe siècle[185, 186]. La traite arabe a concerné environ dix-sept millions de personnes déportées[187].

Trois grands empires

Ghana

Le premier des trois grands empires subsahariens, l'Empire du Ghana, puissant au moment de l'islamisation de l'Afrique, est affaibli par les attaques des Almoravides au XIe siècle et commence à décliner. Il est progressivement réduit à son noyau originel, correspondant au Royaume du Ouagadou.

Plusieurs autres royaumes (Royaume de Sosso, Royaume de Diarra…) se partagent la domination de la région contrôlée par le Ghana à son apogée.

Mali

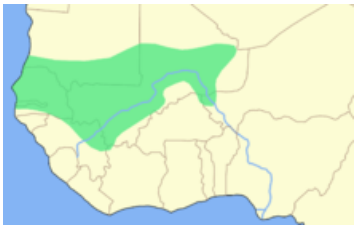

Carte de l'empire du Mali à son apogée au XIVe siècle.

Vers 1230, Soundiata Keïta, roi du Mandé[notes 36], région correspondant à peu près à l'actuel Mali, coalise les Malinkés afin de contrer les attaques du roi du Sosso, Soumaoro Kanté. En 1235, à la bataille de Kirina, il défait son adversaire. Il poursuit ensuite ses conquêtes, reprenant ainsi Koumbi Saleh, ex-capitale de l'empire du Ghana, des mains du roi du Sosso. Il crée le second des trois grands empires, le très riche[notes 37] et puissant empire du Mali[188], qui est élargi, organisé et géré par ses successeurs.

L'empire du Mali est aussi connu pour la « Charte du Manden », datant de 1222 ou de 1236, correspondant au serment prononcé par Soundiata Keïta à l'occasion de son intronisation. Considéré comme l'un des plus anciens textes relatifs aux droits de l'homme, il s'agit d'un contenu oral, « constitutionnel », relatif aux droits de l'homme et à l'organisation formelle et légale régissant les rapports entre les hommes. Il ne fera l'objet d'une transcription écrite qu'au XXe siècle[189, 190].

Après le règne de Mansa Moussa II (vers 1387), l'empire connaît une période de troubles de succession qui l'affaiblissent ; dans le même temps, les berbères touareg, restés durablement rebelles, lancent des attaques contre les villes de la zone sahélienne, notamment Tombouctou dont ils s'emparent en 1433[191]. Les Portugais, quant à eux, arrivés sur le continent au début du XVe siècle[notes 38], commercent avec l'empire tout en participant à son affaiblissement car, pour favoriser leur négoce, notamment d'esclaves, ils soutiennent les petites communautés côtières et les poussent à s'émanciper[192].

Songhaï

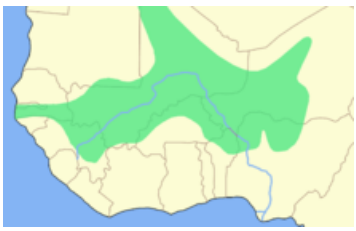

Carte de l'empire songhaï au XVIe siècle.

La domination touarègue dans la zone septentrionale est de courte durée. Sous l'impulsion de Sonni Ali Ber (« Sonni Ali le grand »), considéré comme un grand stratège, le royaume du Songhaï, tributaire de l'empire du Mali depuis 1300, met en place une politique de conquêtes territoriales, rompant avec l'économie de razzia qui prévalait jusqu'alors. Il combat et vainc les Peuls et les Touaregs ; il reprend Tombouctou en 1468. C'est l'avènement du troisième empire, l'empire songhaï, lequel se développe durant le XVe siècle et le XVIe siècle, la conquête territoriale s'appuyant sur une organisation politique largement inspirée de celle de l'empire du Mali[193].

Sonni Ali, musulman « de façade », reste fidèle aux traditions songhaïs. À sa mort, le parti musulman l'emporte et l'empire Songhaï est dirigé par une dynastie musulmane, la dynastie des Askia[193], qui porte l'empire à son apogée au XVIe siècle. À la fin du XVIe siècle, des guerres civiles se conjuguent aux assauts des Saadiens, qui lui contestent la possession des mines de sel de Teghazza, au Sahara, pour affaiblir l'empire. La bataille de Tondibi, perdue contre les Saadiens, le 12 avril 1591, marque la fin de l'empire et son allégeance au sultan du Maroc[194, 195].

Tableau résumé des principales entités politiques historiques en Afrique

Entités politiques et civilisations africaines les plus notables[196, 197, 198]

Nom	début	fin	zone géographique approximative
Égypte antique	3000 av. J.-C.	30 av. J.-C.	actuelle Égypte
Culture Nok	1500 av. J.-C.	200 ou 300 ans ap. J.-C.	actuel Nigeria
Civilisation carthaginoise	814 av. J.-C.	146 av. J.-C.	Côte nord du continent et actuelle Tunisie
Royaume de Koush (ou Royaume de Nubie)	750 av. J.-C.	340	actuel Soudan
Royaume d'Aksoum	Ier siècle av. J.-C.	Xe siècle	actuelle Éthiopie
Les trois grands empires			
Empire du Ghana	300 ap. J.-C.	1240	nord du golfe de Guinée
Empire du Mali	XIe siècle	XVIIe siècle	nord du golfe de Guinée
Empire songhaï	XIVe siècle	XVIe siècle	nord du golfe de Guinée
Royaume du Kanem-Bornou	VIIIe siècle	1846	nord du Tchad
Royaume Kongo	IXe siècle ou XIIe siècle	XVIIIe siècle	actuelles République du Congo, République démocratique du Congo et une petite partie de l'Angola
Royaume mossi	XIe siècle	XIXe siècle	actuel Burkina Faso
Ife	XIIe siècle[notes 39]	XVe siècle	actuel Nigeria
Empire Djolof	XIIe siècle	1549	actuels Sénégal et Gambie
Fédération puis Empire Ashanti	XIIIe siècle	XIXe siècle	actuel Ghana
Royaume du Bénin	XIIIe siècle	XXe siècle	actuel Nigeria
Empire Monomotapa ou « Empire du Grand Zimbabwe »	XIe siècle	1629	actuels Zimbabwe et Mozambique
Royaume d'Oyo	XVe siècle	XIXe siècle	sud de l'actuel Nigeria
Royaume de Dahomey	XVIIe siècle	XIXe siècle	sud de l'actuel Bénin

Autres entités politiques

Références[196, 197, 198].

D'mt - VIIIe siècle av. J.-C. - VIIe siècle av. J.-C. - Érythrée, nord de l'Éthiopie actuelles
Afrique romaine - 146 av. J.-C. - 429 - côte nord et nord-est du continent
Monoemugi - XVIe siècle - XVIIIe siècle - actuelle Tanzanie
Royaume de Loango - XVIe siècle - 1885 - actuelle République du Congo
Royaume bambara du Kaarta - XVIIe siècle - 1854 - actuel Mali
Royaume bambara de Ségou - XVIIe siècle - 1861 - actuel Mali
Royaume Kuba - XVIIe siècle - XIXe siècle - actuelle République démocratique du Congo
Royaume zoulou - XVIIIe siècle - XIXe siècle - actuelle Afrique du Sud
Empire du Macina - XIXe siècle - XIXe siècle - actuels Mali et Mauritanie

Statues de Ramsès II (règne de 1279 à 1213 av. J.-C.) à Abou Simbel (Égypte).

Pyramides de Méroé (Soudan), (VIe siècle av. J.-C.), patrimoine mondial de l'UNESCO[199].

Ruines romaines de Tipaza (Algérie), fondée par les Phéniciens vers le Ve siècle av. J.-C.

Falaise de Bandiagara (Mali), architecture du pays Dogon, habitée dès le IIIe siècle av. J.-C.

Mosaïque de la *Domus Africa* de Thysdrus (Tunisie), IIe siècle.

Obélisque à Aksoum (Éthiopie), IIIe siècle.

Grande Mosquée de Kairouan (Tunisie), construite en 670.

Bronzes d'Igbo-Ukwu (Nigeria), IXe siècle.

Ruines du Monument national du Grand Zimbabwe (Zimbabwe), XIe au XVe siècle.

Traite atlantique

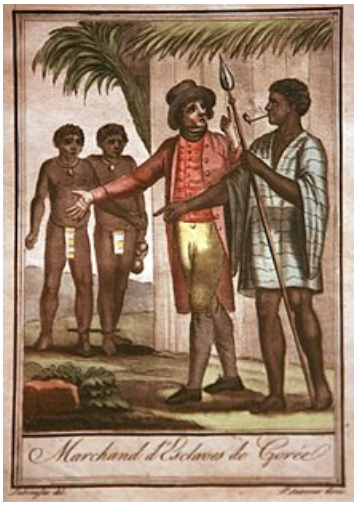

Marchands d'esclaves à Gorée (v. 1797).

Le commerce des esclaves (traite négrière) se développe massivement avec l'arrivée des Portugais, suivis des autres Européens, qui organisent une « traite atlantique », outre la traite intra-africaine qui continue à emprunter les chemins caravaniers et la traite arabe laquelle transite par la Méditerranée (vers l'Europe) et par l'Océan Indien (vers le Moyen-Orient, l'Inde et l'Asie)[200]. Cette traite atlantique prend la forme du « commerce triangulaire » en Atlantique nord : les navires venus d'Europe, chargés de marchandises (tissus, armes, alcool…) débarquent sur les côtes, échangent ces produits contre des esclaves qui sont ensuite vendus aux Antilles et en Amérique. Les navires rapportent ensuite, notamment, la mélasse issue de la canne à sucre, destinée à fabriquer le sucre et l'alcool dans les distilleries européennes. Dans l'Atlantique sud, c'est le « commerce en droiture », pratiqué par les Portugais, qui domine ; les navires relient directement les côtes africaines aux côtes américaines et antillaises[201].

Ce sont les Portugais qui mettent en place la traite au XVe siècle[notes 40]. Des esclaves africains, venus d'Arguin (île de l'actuelle Mauritanie), sont vendus dans la ville portugaise de Lagos dès 1444[202] et « les premiers esclaves noirs sont introduits à Hispaniola dès 1493[203] ». Les Portugais découvrent les îles du Cap-Vert en 1456 puis celles de Sao Tomé-et-Principe en 1471, désertes à l'époque, s'y installent et commencent à cultiver la canne à sucre grâce à des esclaves venus du continent[204]. Ils instaurent ainsi une économie de plantation rapidement transposée aux colonies américaines ; en 1505, le premier circuit triangulaire se met en place, à destination de Cibao et d'Hispaniola. « Les Portugais furent la première et, pendant cent cinquante ans, la seule

nation européenne engagée dans la traite négrière atlantique[205]. » Les circuits sont, dès leurs débuts à la fin du XVe siècle, contrôlés et organisés ; le roi du Portugal accorde des droits exclusifs de navigation ou des droits de commercialisation en échange de redevances[206, notes 41].

Médaillon officiel de la Société britannique anti-esclavage. L'inscription dit : « Ne suis-je pas un homme et un frère ? » (1795)

Cette traite atlantique s'accélère lorsque l'exploitation du continent américain par les Européens s'accompagne d'une forte demande de main-d'œuvre pour les plantations de canne à sucre, café, cacao, coton, tabac… qui se développent massivement dans la seconde moitié du XVIe siècle. La demande concerne aussi, dans une moindre mesure, l'exploitation des mines d'argent et d'or du Pérou et du Mexique[210, 211]. Les implantations portugaises puis, plus largement, européennes, de la côte ouest-africaine deviennent les plaques tournantes de la traite tandis qu'à l'intérieur du continent de complexes circuits d'échanges s'établissent, la traite atlantique européenne se conjuguant aux circuits antérieurs qui perdurent, ceux de la traite orientale de la côte est et ceux de la traite transsaharienne orientés vers le nord[212].

Les autres puissances européennes s'engagent dans la traite aux XVIe et XVIIe siècles, impliquant les Français, les Anglais, les Néerlandais et même les Danois et les Suédois[213]. Ces autres nations européennes suivent la même voie que le Portugal, créant des compagnies « à charte » (bénéficiant d'un monopole ou d'un privilège accordé par un État)[214]. Cependant, au fil du temps, elles sont progressivement remplacées par des compagnies d'initiatives purement privées ; vers 1720, ces dernières dominent le commerce, profitant de la dérégulation progressive concédée par les gouvernements européens[215]. La place des pays dans la traite fluctue au gré des luttes et des rapports de force entre nations européennes. La fin du XVIIe siècle est marquée par la domination française, et c'est l'Angleterre qui domine la traite atlantique à son apogée, au XVIIIe siècle.

Les Européens ne pénètrent pas encore à l'intérieur du continent. Implantés sur le littoral, ils commercent avec les ethnies et les royaumes côtiers qui livrent les esclaves capturés à l'intérieur des terres[216]. Des royaumes africains, à la fois guerriers et commerçants[217], prospèrent ainsi grâce à ce commerce — qui coexiste avec la traite orientale[218] —, tels le Royaume de Dahomey, le Royaume Kongo, l'Empire ashanti ou le Royaume du Kanem-Bornou[219, 220], au détriment notamment de l'Afrique intérieure, « objet de razzias incessantes »[221].

Le nombre d'esclaves déportés depuis l'Afrique au titre de la traite atlantique est évalué à douze millions environ en 400 ans[222, 223, 224].

Colonisation

La colonisation effective de l'Afrique est précédée par une période de grandes explorations.

Carte de l'Afrique en 1853 d'après P. Rousset, *Atlas Achille Meissas et Michelot*.

Abolition et fin des traites

Le XVIIIe siècle est en France le siècle des Lumières. L'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, qui paraît entre 1751 et 1772, propage les idées humanistes[notes 42]. Un peu plus tard se créent en Angleterre, où l'influence de l'intelligentsia française était loin d'être négligeable[225], des organisations abolitionnistes qui militent contre la traite et l'esclavage telle l'Anti-Slavery Society, établie dans le premier tiers du XIXe siècle. Ces idées conduisent à une « révolution morale »[226] et à un « élan abolitionniste de l'occident[227] » qui amènent le Danemark à abolir *de jure*[notes 43] la traite en 1792, suivi par l'Angleterre en 1807, les États-Unis en 1808, la Suède en 1813, la France en 1815 (à l'occasion du congrès de Vienne), l'Espagne et le Portugal en 1817, et le Brésil en 1850 seulement[228, 229]. L'Angleterre, à la pointe du mouvement abolitionniste[230] et « gendarme des mers[231] », s'attache, dès 1807 et surtout à partir de 1833, à faire respecter l'interdiction de la traite dans les eaux ouest-africaines[232, 233, notes 44] avec plus ou moins de bonheur[notes 45]. La traite atlantique ne s'arrête évidemment pas subitement, elle se poursuit illégalement jusque vers le début du XXe siècle. Ainsi, quoique « sérieusement combattu après 1842, le trafic ne disparaît pas des côtes de Loango avant les années 1900[234]. »

Cependant, dans le même temps, les traites arabes et intra-africaines se poursuivent et s'amplifient. La traite intra-africaine augmente même au XIXe siècle car les cultures d'exportation (huile de palme, arachides, miel, clous de girofle, caoutchouc, coton), utilisatrices de main-d'œuvre servile, se développent dans le cadre du commerce avec les Européens[235]. La traite de la côte orientale profite de la baisse de la traite atlantique[236] ; à la fin du XIXe siècle le plus important marché négrier du continent est celui de Zanzibar[237], à l'époque sous contrôle du sultanat d'Oman. Quant à la côte nord de l'Afrique, elle voit les corsaires sévir jusqu'au début du XIXe siècle[notes 46]. La pénétration européenne fera cesser les traites arabes et intra-africaines qui auront perduré jusqu'aux premières années du XXe siècle[239].

Explorations

L'Afrique a, aujourd'hui encore, la réputation d'être un « continent insalubre », touché par des maladies comme le paludisme (malaria), la filariose, l'onchocercose (cécité des rivières), la trypanosomiase (maladie du sommeil), la lèpre, ou encore la fièvre jaune[240]. Les voyageurs, avant de se risquer à l'exploration, s'entraînent et s'endurcissent[241]. En 1854, la découverte de la quinine contribue à faciliter la conquête et la colonisation de l'Afrique[242].

notes 47

À la fin du XVIIIe siècle, l'esprit du moment en Europe[notes 47], outre l'abolitionnisme, est aussi celui de la curiosité scientifique — qui justifie l'exploration — et celui de l'impérialisme culturel — qui pousse à évangéliser les populations tout en commerçant — ; c'est la « théorie dite des « trois C » […] [*qui*] consiste à associer les termes de civilisation, de commerce et de christianisme pour en faire les fondements de l'idéologie coloniale[244,245]. » À côté des sociétés abolitionnistes, des sociétés d'exploration (l'African Association par exemple, fondée en 1788 en Angleterre) et des sociétés missionnaires (ainsi la Société missionnaire de Londres, créée en 1795) apparaissent à ce moment. Dans les débuts du XIXe siècle, l'intérieur de l'Afrique reste largement inexploré[246,247] et les informations géographiques ou ethnographiques concernant le continent sont très anciennes[notes 48,249] ; lorsque René Caillié part à la découverte de Tombouctou, qu'il atteint en 1828, « les dernières informations concernant la ville dataient du XVIe siècle et émanaient des récits de Léon l'Africain[250]. » Sous l'impulsion anglaise, la fin du XVIIIe siècle puis le XIXe et le début du XXe siècle voient donc de grandes expéditions se monter, financées par les sociétés missionnaires, les sociétés d'exploration, les grands journaux et les États[notes 49]. Parallèlement, les missions chrétiennes s'implantent massivement dans tout le continent ; il en existait quelques-unes au début du XIXe siècle, elles se comptent par dizaines à la fin du même siècle[251].

Stanley retrouve Livingstone (illustration de l'ouvrage *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, Paris, Hachette, 1876).

Les explorations et les missions n'ont pas que des visées désintéressées, scientifiques et évangélisatrices ; dans les faits, une exploration « précède souvent des prises de possession coloniales[252]. » Notable exemple du phénomène, à la fin du XIXe siècle, Léopold II de Belgique commandite plusieurs expéditions, dont une menée par l'explorateur Henry Morton Stanley[253,notes 50], lequel crée l'État indépendant du Congo, en 1885, qui sera la propriété personnelle du roi[254].

Domination coloniale

En 1880, à l'aube de la colonisation massive, moins de 20 % du continent est aux mains des Européens. Il s'agit, à l'ouest, de zones côtières[notes 51], tandis que l'Afrique orientale est exempte de présence européenne. Seule l'Afrique australe est significativement occupée, 250 km à l'intérieur des terres[255,notes 52] ainsi que l'Algérie, conquise par les Français en 1830[256].

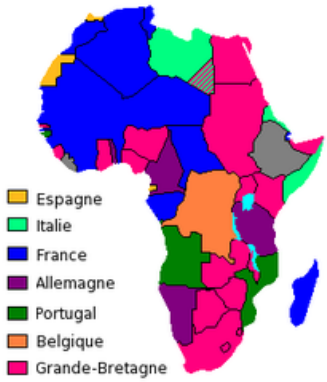

L'Afrique coloniale en 1913.

Entre 1880 et 1910, en un laps de temps très court du fait de la supériorité technologique des Européens[257], « les changements les plus importants, les plus spectaculaires, les plus tragiques » de l'histoire du continent se produisent et la quasi-totalité de son territoire est conquise et occupée par les puissances impérialistes qui instaurent un système colonial. La période après 1910 est essentiellement celle de la consolidation du système[256].

Ce déferlement entraîne des frictions entre les nations européennes ; c'est notamment le cas pour la zone du Congo où les intérêts belges, portugais et français se confrontent et pour l'Afrique australe, où se combattent Britanniques et Afrikaners[258]. Afin de traiter la situation, les États européens organisent, en l'absence de tout représentant africain, à la fin de 1884 et au début de 1885, la conférence de Berlin qui débouche sur un traité fixant les règles auxquelles les signataires acceptent de se soumettre dans le cadre de leur processus de colonisation. Cela a pour effet d'accélérer la colonisation[259] et donc le déploiement des « 3 C » (commerce, christianisme, civilisation) au nom du « fardeau de l'homme blanc »[260].

L'Afrique coloniale en 1930.

Allemagne
Belgique
Espagne
France
Grande-Bretagne
Italie
Portugal
États indépendants

Deux pays échappent au partage de l'Afrique, le Liberia, créé par une société de colonisation américaine en 1822 et ayant proclamé son indépendance le 26 juillet 1847[261] et l'Éthiopie, État souverain depuis l'Antiquité, qui parvient à repousser la tentative de colonisation des Italiens auxquels elle inflige une défaite à la bataille d'Adoua, le 1er mars 1896. Il s'agit de la première victoire décisive d'un pays africain sur les colonialistes[262,263].

Ce que les francophones nomment « partage de l'Afrique », mettant ainsi l'accent sur les conséquences pour le continent, est appelé *Scramble for Africa* (« la ruée vers l'Afrique ») par les anglophones, qui mettent ainsi en exergue les causes. Ce terme est corrélé avec l'analyse économiste qui avance que cette colonisation est déclenchée par les besoins en matières premières des économies européennes, engagées dans la révolution industrielle et dans le commerce international[264]. Le terme fait aussi référence à la compétition économique que se livrent les nations sur le sol africain[265]. Pour l'acception économiste, inspirée par John Atkinson Hobson[266], l'impérialisme et la colonisation sont les conséquences de l'exploitation économique pratiquée par les capitalistes et le résultat des rivalités entre les nations[267].

La plupart des régimes coloniaux mettent fin, *de jure*, à l'esclavage dans leur zone d'influence — quoique la pratique perdura *de facto* pendant longtemps encore[268] —, assumant ainsi un rôle de « mission civilisatrice »[269,270]. C'est un second volet explicatif de la « ruée » : le sentiment de supériorité de l'Europe vis-à-vis de l'Afrique, conforté par les théories du darwinisme et de l'atavisme social[271] ainsi que par la période de la traite négrière, laquelle avait vu la montée du

sentiment raciste et l'idée de hiérarchie entre les races (courant de pensée dit racialiste, incarné par exemple par Gobineau, auteur d'un Essai sur l'inégalité des races humaines en 1855)[272], tout cela justifiant d'apporter la civilisation et le christianisme aux peuples du « continent noir », via le « sabre et le goupillon »[273].

Enfin, le sentiment nationaliste des pays européens joue aussi un rôle, la compétition pour la domination de l'Afrique en étant un des aspects[274].

L'économie coloniale qui se met en place repose principalement sur deux secteurs : l'extraction minière et la traite de produits agricoles[275]. L'activité commerciale internationalisée (économie de traite[276]) est aux mains des Européens via leurs firmes pratiquant l'import-export, lesquelles disposent du capital nécessaire à l'investissement local[277].

Plusieurs dispositifs structurent cette économie : l'impôt de capitation, qui contraint les Africains au travail salarié pour le compte des colons afin d'acquitter l'impôt[278], les plantations obligatoires[278], l'« abject » travail forcé[279] et le travail migratoire, le déplacement des populations, la saisie des terres[280], le code de l'indigénat sous ses diverses variantes qui excluent les colonisés du droit commun, l'*indirect rule* britannique. Cela déstabilise fortement les structures sociales en place[281] ainsi que le système productif, ce qui conduit à la pauvreté, à la sous-alimentation, aux famines et aux épidémies[282]. Ces pratiques, déjà brutales par essence, s'aggravent de répressions sanglantes contre les soulèvements et les résistances[283]. La répression des Héréros (1904-1907) est ainsi qualifiée de « premier génocide du xxe siècle »[284, 285]. Les pertes humaines sont telles que la démographie du continent en est affectée : « les deux ou trois premières décennies de l'ère coloniale (1880-1910 environ) […] provoquèrent […] une forte diminution de la population[notes 53]. »

La Première Guerre mondiale mobilise 1,5 million de combattants africains et, au total, 2,5 millions de personnes sont touchées, d'une manière ou d'une autre, par l'effort de guerre[287].

La période qui suit, jusqu'à l'aube de la Seconde Guerre mondiale, est qualifiée d'« apogée » de la colonisation ; les puissances coloniales construisent des routes, des voies ferrées, des écoles et des dispensaires[288]. Néanmoins, « la période 1920-1935 resta une période coloniale dure […] Lors de la Grande Dépression *[1929]*, il régnait une misère profonde[289]. » L'Afrique s'intègre de plus en plus à l'économie mondiale[289, notes 54] et le continent bénéficie jusqu'en 1950 environ, date à laquelle culminent les profits des entreprises, de la reprise — interrompue par la Seconde Guerre mondiale — qui suit la crise de 1929[289].

L'Afrique coloniale, aperçu par nations

Belgique

- État indépendant du Congo (1885 – 1908) puis Congo belge (1908 – 1960)
  (actuelle République démocratique du Congo)
- Ruanda-Urundi (1923 – 1962)
  (actuels Rwanda et Burundi)

France

Afrique-Occidentale française (AOF 1895 – 1958) :

- Mauritanie (1902 - 1960)
- Sénégal (1887 - 1960)
- Soudan français (1892 – 1904 & 1920 – 1959)
  (actuel Mali)
- Guinée française (1891 – 1958)
  (actuelle Guinée)
- Côte d'Ivoire (1893 - 1960)
- Colonie du Niger (1922 – 1960)
  (actuel Niger)
- Haute-Volta (1919 – 1932 & 1947 – 1958)
  (actuel Burkina Faso)
- Colonie du Dahomey (1894 – 1958)
  (actuel Bénin)

Afrique-Équatoriale française (AEF 1910 – 1958) :

- Gabon (1886 - 1960)
- Congo français (1880 – 1906)
  (actuelle République du Congo)
- Oubangui-Chari (1903 – 1958)
  (actuelle République centrafricaine)
- Tchad (1900 - 1960)

- Algérie française (1830 – 1962)
  (actuelle Algérie)
- Protectorat français de Tunisie (1881 – 1956)
  (actuelle Tunisie)
- Protectorat français au Maroc (1912 – 1956)
  (actuel Maroc)
- Côte française des Somalis (1896 – 1967) puis
  Territoire français des Afars et des Issas (1967 – 1977)
  (actuel Djibouti)
- Colonie de Madagascar (1897 – 1958)
  (actuelle Madagascar)
- Territoire des Comores (1946 – 1975)
  (actuels Comores)

Allemagne

- Kamerun (1884 – 1916)
  (actuel Cameroun et une petite partie du Nigeria)
- Sud-Ouest africain allemand (1884 - 1915)
  (actuelle Namibie)

- Afrique orientale allemande (1885 – 1919)
  (actuels Rwanda, Burundi et une notable partie de la Tanzanie)
- Togoland (1884 - 1916)
  (actuel Togo et l'est du Ghana)

Italie

- Libye italienne (1911 - 1943)
  (actuelle Libye)
- Érythrée italienne (1890 – 1936)
  (actuelle Érythrée)
- Somalie italienne (1905 – 1936)
  (une partie de l'actuelle Somalie)

Portugal

- Angola portugais (1575 – 1975)
  (actuel Angola)
  - Cabinda (1885 - 1975)
    (enclave de Cabinda, une des dix-huit provinces de l'actuel Angola)
- Mozambique portugais (1498 – 1972)
  (actuel Mozambique)
- Guinée portugaise (1475 - 1974)
  (actuelle Guinée-Bissau)
- Cap-Vert (1456 - 1975)
- Sao Tomé-et-Principe (1471 - 1975)
  - Fort de São João Baptista de Ajudá (1721 - 1961)
    (actuelle ville de Ouidah, au Bénin)

Espagne

- Sahara espagnol (1884–1975)
  (actuel Sahara occidental)
- Protectorat espagnol au Maroc
  (1912 – 1956)
  (nord de l'actuel Maroc)
- Guinée espagnole (1778–1968)
  (actuel Guinée équatoriale)

Royaume-Uni

- Royaume d'Égypte (1882 - 1953)
  (actuelle Égypte)
- Soudan anglo-égyptien (1899 – 1956)
  (actuel Soudan)
- Somalie britannique (1884 – 1960)
  (partie de l'actuelle Somalie)
- Zanzibar (1990 – 1963)
  (partie de l'actuelle Tanzanie)
- Afrique orientale britannique (1895 – 1920) puis Colonie du Kenya (1920 – 1963)
  (actuel Kenya)
- Protectorat de l'Ouganda (1894 – 1962)
  (actuel Ouganda)
- Tanganyika (1919–1961)
  (partie de l'actuelle Tanzanie)
- Bechuanaland (1885 – 1966)
  (actuel Botswana)
- Rhodésie du Sud (1923 - 1964)
  (actuel Zimbabwe)
- Rhodésie du Nord (1911 – 1953)
  (actuelle Zambie)
- Union d'Afrique du Sud (1910 - 1961)
  (actuelle Afrique du Sud)
  - formée de la fusion de quatre colonies :
  - Colonie du Transvaal (1902 - 1910)
  - Colonie du Cap (1806 - 1910)
  - Colonie du Natal (1843 - 1910)
  - Colonie de la rivière Orange (1900 - 1910)
- Gambie (1894 - 1965)
- Sierra Leone (1787 - 1961)
- Colonie et Protectorat du Nigeria (1914 - 1960)
  (actuel Nigeria)
- Cameroun britannique (1922 - 1961)
  (parties des actuels Cameroun et Nigeria)
- Côte de l'Or (1821 – 1957)
  (actuel Ghana)
- Nyassaland (1907 - 1964)
  (actuel Malawi)
- Basutoland (1884 – 1966)
  (actuel Lesotho)
- Swaziland (1881 - 1968)

L'Afrique coloniale, aperçu chronologique

Année début	Nom du territoire	Pays colonisateur	Année fin
1456	Cap-Vert	Portugal	1975
1471	Sao Tomé-et-Principe	Portugal	1975
1475	Guinée portugaise	Portugal	1974
1498	Mozambique portugais	Portugal	1975
1575	Angola portugais	Portugal	1975
1778	Guinée espagnole	Espagne	1968
1787	Sierra Leone	Royaume-Uni	1961
1806	Colonie du Cap	Royaume-Uni	1910
1821	Côte de l'Or	Royaume-Uni	1957
1830	Algérie française	France	1962
1880	Congo français	France	1910 (devient Afrique-Équatoriale française)
1881	Protectorat français de Tunisie	France	1956
1881	Swaziland	Royaume-Uni	1968
1882	Royaume d'Égypte	Royaume-Uni	1922
1884	Kamerun	Allemagne	1916 (devient Cameroun français)
1884	Sud-Ouest africain allemand	Allemagne	1915 (passe sous le contrôle de l'Union d'Afrique du Sud)
1884	Togoland	Allemagne	1916 (devient Togo français et Togoland britannique)
1884	Sahara espagnol	Espagne	1975
1884	Somalie britannique	Royaume-Uni	1960
1884	Protectorat de l'Ouganda	Royaume-Uni	1962
1884	Basutoland	Royaume-Uni	1966
1885	Afrique orientale allemande	Allemagne	1919 (devient Ruanda-Urundi et Tanganyika)
1885	Cabinda	Portugal	1975
1885	Bechuanaland	Royaume-Uni	1966
1886	Gabon	France	1960
1887	Sénégal	France	1960
1890	Érythrée italienne	Italie	1952
1890	Zanzibar	Royaume-Uni	1963
1891	Guinée française	France	1958
1892	Soudan français	France	1960
1893	Côte d'Ivoire	France	1960
1894	Colonie du Dahomey	France	1960
1894	Gambie	Royaume-Uni	1965
1895	Afrique orientale britannique	Royaume-Uni	1963
1896	Côte française des Somalis	France	1967 (devient Territoire français des Afars et des Issas) 1977
1897	Colonie de Madagascar	France	1958
1899	Soudan anglo-égyptien	Royaume-Uni	1956
1900	Tchad	France	1960
1902	Mauritanie	France	1960
1903	Oubangui-Chari	France	1960
1905	Somalie italienne	Italie	1960
1907	Nyassaland	Royaume-Uni	1964
1911	Libye italienne	Italie	1951
1911	Rhodésie du Nord	Royaume-Uni	1964
1912	Protectorat français au Maroc	France	1956
1912	Protectorat espagnol au Maroc	Espagne	1956
1914	Colonie et Protectorat du Nigeria	Royaume-Uni	1960

1919	Haute-Volta	France	1960
1919	Tanganyika	Royaume-Uni	1961 (devient Tanzanie en 1964 en s'associant au Zanzibar)
1922	Colonie du Niger	France	1960
1922	Cameroun britannique	Royaume-Uni	1961
1923	Rhodésie du Sud	Royaume-Uni	1965 (devient Zimbabwe en 1980)
1946	Territoire des Comores	France	1975 (l'île de Mayotte reste un territoire français)

Autonomie politique et indépendances

Fréjus, embarquement pour le front de tirailleurs sénégalais (1915).

Même si l'Éthiopie ne fut jamais colonisée et malgré des indépendances précoces (le Liberia en 1847 et l'Union d'Afrique du Sud[notes 55] en 1910), les prémices de l'émancipation de l'Afrique remontent à la Première Guerre mondiale.

Pour les Européens, ce conflit est l'occasion de côtoyer des « frères d'armes » africains (plus d'un million d'Africains sont mobilisés[291]), ce qui change leur regard sur eux. Le tirailleur sénégalais et le tirailleur algérien voisinent avec le poilu dans le livre des images d'Épinal militaires françaises[292]. Pour les Africains, la guerre permet de rompre avec le rapport déséquilibré du colonisé à son « maître », à tel point, par exemple, qu'en « Guinée, le retour des anciens combattants fut le prélude de grèves, d'émeutes dans les camps de démobilisation et d'une contestation de l'autorité des chefs[293]. » Le traité de Versailles de 1919 dépouille l'Allemagne de ses colonies, que les vainqueurs se partagent, ce qui trace à peu près les frontières de l'Afrique actuelle[294]. Le sentiment anticolonial continue à se développer en Afrique après la guerre, ainsi que, modestement, dans les pays occidentaux. Le président américain Woodrow Wilson, dans son programme de paix (les Quatorze points de Wilson), rédigé en amont de la conférence de paix de Paris (1919), mentionne explicitement l'auto-détermination des peuples, ce qui inspire et légitime les mouvements anticolonialistes et nationalistes africains[295]. Ces mouvements se font entendre, comme le Wafd, délégation égyptienne qui souhaite participer à la conférence de Paris pour y plaider l'indépendance de l'Égypte et dont les membres sont déportés par les autorités anglaises[notes 56]. Certains obtiennent d'être entendus par la Société des Nations, tel le National Congress of British West Africa, mouvement indépendantiste de la *Gold Coast* (actuel Ghana), représenté par J. E. Casely Hayford, qui obtient une audition internationale au début des années 1920[294]. Dans le prolongement, les années 1930 voient la montée des formes de résistance et de syndicalisation qui déboucheront ultérieurement sur les indépendances[297]. Cependant, dans le même temps, en 1931, en France, s'organise l'exposition coloniale, symbole de l'unité de la « plus grande France »[notes 57], faisant suite à la British Empire Exhibition de 1924. À cette époque, à l'instar de la France, les métropoles ne sont pas prêtes à se détacher de leurs colonies[notes 58]. Les empires ont permis de gagner la guerre, grâce aux hommes, mobilisés de force, et aux ressources, réquisitionnées pour alimenter les mères-patries. En 1935, l'Italie fasciste décide même d'envahir l'Éthiopie, où elle se maintient jusqu'en 1941, faisant preuve de persistance dans l'idéologie colonialiste[298].

La Seconde Guerre mondiale est un tournant crucial. Durant le conflit, les « coloniaux » s'illustrent à nouveau sur les champs de bataille, mobilisés par centaines de milliers, essentiellement par la France et l'Angleterre[299, 300]. En août 1941, Winston Churchill et Franklin D. Roosevelt, signent la Charte de l'Atlantique, laquelle préfigure la Charte des Nations unies (1945) ; ce faisant, « ils signaient du même coup l'arrêt de mort, pour le restant du XXe siècle de l'idée de légitimité du colonialisme[301]. » L'évolution des modes de pensée consécutive à la guerre tend à rendre insupportable l'idée même du colonialisme : « La raison même d'être de la guerre, lutte contre la tyrannie et la conquête, semblait condamner le colonialisme[301]. » L'année 1945, fin de la guerre, est aussi la date du congrès panafricain de Manchester, qui marque le début du panafricanisme militant[302]. L'après-guerre voit des élites africaines, formées aux États-Unis ou en Europe (Julius Nyerere, Jomo Kenyatta, Kwame Nkrumah, Nnamdi Azikiwe…), prendre en main la contestation du modèle colonial, dénoncé comme étant au service exclusif des Blancs[303]. Des partis politiques sont créés, tels le Convention People's Party (*Gold Coast* ou Côte-de-l'Or, actuel Ghana, 1949)[304], le Rassemblement démocratique africain (fédération de partis politiques des colonies françaises, 1947)[305]… dont les dirigeants seront les principaux hommes politiques des futurs États indépendants. Les revendications d'après la Seconde Guerre mondiale sont plus affirmées : les « mouvements, qui réclamaient auparavant un plus grand rôle dans l'administration, en viennent à exiger les rênes du pouvoir[306]. »

L'après-seconde guerre mondiale est aussi le moment où le monde voit les centres de pouvoir se déporter nettement de l'Europe vers les États-Unis et l'URSS. Succédant à la SDN, « l'O.N.U. devint ainsi la tribune de l'anticolonialisme militant[307]. » La tonalité anti-coloniale de sa charte dérive de l'influence de l'URSS, alors qu'aucun pays européen n'est, à ce moment, sur la même ligne politique[308]. Au contraire, les puissances coloniales se raidissent, effrayées, dans le contexte de la guerre froide, par une possible « subversion communiste » (*sic*), et elles répriment violemment toutes les manifestations politiques (par exemple l'insurrection malgache de 1947 ou celle du Kenya dans les années 1950). Les États-Unis, pour leur part, encouragent discrètement les mouvements indépendantistes, à condition qu'ils n'aient pas partie liée avec le communisme[309]. L'URSS soutient elle aussi les mouvements indépendantistes[310], en lutte contre « l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme ».

Les années 1950 voient une évolution politique mais aussi l'émergence, en France, du cartiérisme, mouvement de pensée qui expose que les colonies, au lieu d'être source de profit, coûtent cher et qu'il vaut mieux financer la mère-patrie. L'analyse se prolonge par la notion de complexe hollandais, qui entend démontrer que l'abandon des colonies dope l'économie de la métropole, en prenant l'exemple des

Pays-Bas, qui perdent leur colonie d'Indonésie à la fin des années 1940 et qui connaissent une forte croissance économique dans les années 1950 grâce à une réorientation des dépenses publiques et de l'investissement[311].

C'est dans ce contexte que débute le mouvement de décolonisation, que le premier ministre britannique Harold Macmillan appelle en 1960, le « Vent du changement »[notes 59, 313].

En 1951, l'Italie vaincue est forcée par l'ONU d'accorder l'indépendance à la Libye dont le territoire est occupé par les forces françaises et anglaises[notes 60]. Les protectorats français au Maroc et en Tunisie accèdent à l'indépendance en 1956. L'Afrique subsaharienne suit, avec l'indépendance de la Côte-de-l'Or, devenue Ghana en 1957, début d'une vague d'indépendance, relativement pacifique et négociée, qui dure jusqu'en 1960. À son issue, plus d'une vingtaine de pays ont obtenu leur émancipation politique[313], dont la majeure partie des colonies françaises. De 1960 à 1965, ce sont essentiellement les possessions britanniques (Nigeria, Tanganyika devenue Tanzanie, Kenya, Ouganda, Rhodésie du Nord devenue Zambie) qui sont concernées. Les négociations y sont plus compliquées du fait de la forte présence de colons blancs (Kenya) ou d'une grande diversité ethnique ou religieuse (Nigeria)[313].

Certaines indépendances sont cependant plus arrachées que négociées. Pour l'Algérie, l'indépendance arrive en 1962 après une guerre commencée en 1954, la Rhodésie du sud devenue Rhodésie puis Zimbabwe-Rhodésie puis Zimbabwe, déclare unilatéralement son indépendance en 1965. Les possessions portugaises (Guinée-Bissau, Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, Angola et Mozambique) font l'objet de guerres qui ne se terminent qu'avec la fin du régime de Salazar, en 1974 et 1975, date qui est aussi celle à laquelle l'Espagne abandonne le Sahara espagnol (quoique pour un statut contesté). D'autres territoires obtiennent tardivement leur indépendance de pays non européens. La Namibie doit attendre la fin de l'apartheid en Afrique du Sud et l'année 1990 pour devenir indépendante[313]. L'Érythrée, réunie à l'Éthiopie à la fin de la Seconde Guerre mondiale, s'en détache en 1993, à l'issue de trente ans de guerre et le Soudan du Sud fait sécession du Soudan en 2011[315].

Afrique contemporaine

Carte des États d'Afrique.

Les nouveaux États indépendants ont des tâches urgentes à accomplir[316] ; ne voulant pas se lancer dans une recomposition aventureuse, ils décident de conserver les frontières coloniales[317, notes 61] que l'OUA, nouvellement créée, décrète intangibles en 1963[32]. Ils font de même avec la langue du colonisateur, idiome commun à des citoyens aux parlers nombreux[319]. La situation diffère cependant en Afrique du Nord, où l'arabe reprend le pas sur la langue du colon ainsi qu'en Afrique de l'Est où le swahili l'emporte[320].

Les frontières font fi des réalités ethniques et géographiques du continent[45]. L'unité nationale des nouveaux États ne peut donc pas se fonder sur une base ethno-culturelle ou une histoire commune, elle doit plutôt se baser sur des considérations politiques et économiques, constitutives d'un projet commun[321]. Beaucoup de ces pays prennent, de ce fait, le chemin du parti unique[322], voire de la dictature, les héros de l'indépendance se transformant en despotes tels Sékou Touré, Léopold Sédar Senghor, Léon Mba, Fulbert Youlou, parfois à la suite de putschs comme Gnassingbé Eyadema et Mobutu Sese Seko par exemple ; il s'agit d'imposer à marche forcée une unité à des nations qui en sont dépourvues à l'origine[323]. L'idéologie sert ainsi de vecteur. Certains adoptent une voie « socialiste » ou « marxiste-léniniste », comme l'Algérie, la Tanzanie, le Sénégal, la Guinée, le Mozambique… et les diverses républiques populaires, du Congo, du Bénin… Ailleurs, c'est la religion qui sert à souder l'unité nationale comme en République islamique de Mauritanie[320, 323].

Ahmed Sékou Touré en 1982.

Léopold Sédar Senghor en 1987.

Léon Mba en 1964.

Fulbert Youlou en 1963.

Gnassingbé Eyadema en 1983.

Mobutu Sese Seko en 1983.

Kwame Nkrumah en 1961.

Mathieu Kérékou en 2006.

Politiquement, l'idéologie panafricaine, qui inspirait les mouvements de libération en tant que principe unificateur de lutte contre les puissances coloniales, décline après les indépendances[324] malgré la création de l'OUA en 1963. Par ailleurs, dès 1955, l'Afrique était représentée à la conférence de Bandung, fondatrice du mouvement des non-alignés et base de la naissance du concept de tiers monde. L'« imaginaire identitaire[notes 62] » africain se construit ainsi de manière composite, entre panafricanisme et volonté d'échapper à la logique des blocs de la guerre froide (non-alignement).

Les nouveaux États ne sont cependant pas débarrassés des structures économiques héritées de la colonisation et les liens avec les métropoles ne sont pas rompus. Beaucoup sont signataires d'accords politiques, économiques et militaires, parfois secrets, qui les lient aux anciennes métropoles[325] et la majeure partie des anciennes colonies du Royaume-Uni rejoint le Commonwealth. Les anciennes métropoles entendent conserver ainsi une position privilégiée en échange d'assistance technique et d'aide au développement[326]. De fait,

l'immédiat après indépendance est une période dite de « néocolonialisme », concept clé des relations nord-sud à cette époque[notes 63] : les Européens, mais aussi les États-Unis, l'Union soviétique, Cuba, la Chine…, protagonistes de la guerre froide, s'ingèrent largement dans la politique et dans l'économie du continent[notes 64, 329].

Entre 1960 et 1980, le PIB des pays africains triple[331] sans, pour autant, que les conditions de vie des Africains s'améliorent sensiblement. La gestion de l'économie, qu'elle s'appuie sur une idéologie libérale ou socialiste, ne permet pas de « décoloniser » le tissu productif des nouveaux États. L'agriculture de subsistance continue à cohabiter avec l'agriculture de rente destinée à l'exportation, et les matières premières sont massivement exportées, sans produire de valeur ajoutée locale. Les débouchés se trouvent dans les pays développés qui, dans le contexte des « Trente Glorieuses », ont besoin des ressources du continent pour nourrir leur croissance. Le continent s'endette massivement durant les années 1970 — à cette époque, les États africains sont considérés comme solvables grâce à la hausse des cours des matières premières et aux faibles taux d'intérêt[332] —, auprès des banques qui recyclent ainsi leurs liquidités en eurodollars puis pétrodollars[333]. Les investissements sont pharaoniques[334] et comprennent quelques éléphants blancs ; le montant de la dette atteint près du quart du PIB africain en 1980[335].

Mine de diamant de Jwaneng au Botswana. « L'Afrique concentre environ 30 % des réserves minérales mondiales[330] ».

Mais, alors que depuis les indépendances les recettes d'exportation croissaient, « entre 1979 et 1982 les prix des principales exportations africaines retombent, en termes réels, à leur plus bas niveau depuis 1950[335]. » Simultanément les taux d'intérêt augmentent de manière « vertigineuse[336] »[notes 65]. Les recettes d'exportation baissent, les taux d'intérêt grimpent ; prise ainsi dans un effet de ciseaux, l'Afrique s'engage dans une spirale de crise[335]. Les possibilités d'investissement décroissent drastiquement, les déficits budgétaires se creusent et la dette devient un boulet financier. En 1990, elle représente 106,1 % du PNB en Afrique subsaharienne et de 52 % (Algérie) à 126 % (Égypte) en Afrique du Nord[338]. Il n'y a plus d'argent pour les projets et l'aide publique au développement sert avant tout à soulager les banques occidentales de leurs créances devenues douteuses[339]. Les bailleurs de fonds internationaux (le FMI et la Banque mondiale essentiellement) accordent des prêts en les conditionnant à la mise en œuvre de politiques d'ajustements structurels visant à réformer l'ensemble de l'économie des pays ou, au minimum, des secteurs entiers (énergie, éducation), ce qui en modifie profondément le fonctionnement. Inspiré par une pensée économique libérale, l'ajustement structurel consiste notamment à privatiser, le plus souvent au profit d'entreprises étrangères, des pans entiers de l'économie, à lever les barrières aux échanges commerciaux, à réduire le poids de l'État y compris les aides aux plus défavorisés[340]. En 1992, presque tous les pays du continent sont concernés par l'ajustement structurel[341]. Au regard des critères libéraux l'économie s'en trouvera assainie, mais il faudra plus de vingt ans pour cela et le bilan social en est « terrifiant »[342] : chômage, mise à mal des systèmes de santé et d'éducation[notes 66], accroissement des inégalités[notes 67, 345]… Politiquement, les pays sont soutenus même lorsque leurs fondements démocratiques ne sont pas en place[346], confortant *de facto* des régimes autoritaires ou des démocraties imparfaites.

Au début des années 1990, à la suite de la chute du mur de Berlin, les aspirations démocratiques du continent s'amplifient[347]. C'est la période du discours de La Baule, des « conférences nationales » en Afrique francophone — qui instaurent, notamment, le multipartisme —, de la fin de l'apartheid, de l'indépendance de la Namibie et de l'Érythrée. La démocratie ne progresse cependant pas massivement dans un contexte de tensions ethniques et régionalistes[348] et de conflits armés. Cela fait qu'encore aujourd'hui le continent présente un visage contrasté, « les jeunes démocraties cohabitant avec les tyrans sanguinaires »[349].

D'un point de vue économique, profitant d'un retournement de cycle, la dette des pays d'Afrique subsaharienne baisse de moitié en quinze ans et redescend à un niveau plus soutenable, passant de 85 % en 2000 à 40 % du PIB à la fin des années 2010[350, notes 68]. La croissance économique du continent est soutenue depuis le début du XXIe siècle, aux alentours de 5 % par an pour la production réelle[353] et de 4 % pour le PIB[354, 355, 356].

Conflits

Le continent reste fortement touché par des affrontements violents : « L'Afrique retient l'attention car elle apparaît […] comme le théâtre du plus grand nombre de conflits actuels[357] » et « Les conflits violents durent plus longtemps et sont plus meurtriers en Afrique que dans les autres régions du monde[358] ». « Entre 1989 et 2002, 10 à 15 conflits ont éclaté chaque année, entraînant des conséquences néfastes pour le développement socioéconomique et infrastructurel de l'Afrique. De 1994 à 2003, on a dénombré 9,2 millions de morts en raison des conflits armés, et à partir de 2003, 15,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays[359]. »

En 2008[360], sur 35 conflits graves répertoriés dans le monde, 13 sont situés en Afrique, où 15 pays sur 53 sont concernés par une « crise d'intensité moyenne à haute ». La situation ne s'améliore pas au fil du temps ; en octobre 2015, sur seize opérations de maintien de la paix menées par l'ONU, neuf se situent en Afrique[361, notes 69] et, en mai 2016, sur dix « situations sous enquêtes » à la Cour pénale internationale, neuf concernaient l'Afrique[362]. De même le conflit du Rwanda a été juridiquement[notes 70] qualifié de génocide[363].

S'il est possible de caractériser globalement les conflits africains (ils sont locaux ou transfrontaliers mais pas inter-étatiques)[notes 71], l'historiographie moderne échoue à trouver des explications partagées à ce sujet[notes 72, 365], chaque situation étant, *in fine*, considérée comme particulière.

Il existe néanmoins des facteurs de contexte fréquemment évoqués : la faiblesse voire la défaillance des États (Burundi, République Centrafricaine…)[366, 365, 364], phénomène souvent corrélé à un faible niveau de revenu et à une répartition inégalitaire des revenus sur des bases ethniques ou géographiques. Cela nourrit les antagonismes ethniques (Côte d'Ivoire, Rwanda, Touareg au Mali…)[367, 368] lesquels, parfois, traversent les frontières (Liberia et Sierra Leone, Rwanda, Burundi et Ouganda, Guinée-Bissau et rébellion casamançaise…)[367]. Ces inégalités économiques, pour l'aspect géographique, entraînent des luttes pour l'appropriation des zones où se situent les ressources naturelles, sources des richesses (Soudan du Sud, Somalie, République démocratique du Congo[369, 370]…)

Ces facteurs se conjuguent de manière complexe[notes 73], d'autant que dans un monde globalisé, les diasporas jouent un rôle, par le financement[notes 74], l'appui à l'organisation des rébellions et la propagation des idéaux dans les pays extérieurs au continent (Érythrée…)[372, 373] et que l'Afrique s'inscrit aussi dans une « mondialisation criminelle[374] » des « foyers terroristes […] qui se concentrent dans un croissant s'étirant du Pakistan au Sahel[375]. » Cette mondialisation a aussi pesé de tout son poids dans les printemps arabes de 2011 en Égypte et en Tunisie[376, 377], ainsi que, conjuguée à la problématique terroriste, dans le conflit libyen, à dimension internationale[378, 379].

Arc de crise terroriste

Scène de l'attentat perpétré par Boko Haram à Nyanya, Nigeria, le 14 avril 2014.

Depuis le début du XXIe siècle, l'Afrique est massivement concernée par le terrorisme islamiste. En 2015, c'était le continent le plus touché, que ce soit en nombre d'attentats ou en nombre de victimes, principalement au Nigeria, du fait de Boko Haram[380] et, entre 2014 et 2015, le Nigeria était le deuxième pays le plus touché au monde par ces attentats, en nombre de morts (après l'Irak)[381]. L'Afrique subsaharienne possède en outre le sinistre record du plus grand nombre moyen de morts par acte terroriste (6,7 morts)[382] et Boko Haram, qui opère au Cameroun, au Tchad et au Nigeria, est le groupe terroriste le plus meurtrier de la planète en 2014[383].

L'Afrique est effet traversée par un arc de crise terroriste djihadiste qui court d'ouest en est, le long de la marge sud du Sahara, de la Mauritanie jusqu'à la corne de l'Afrique[384]. Les mouvements djihadistes ont acquis sur le continent une importance qui a entraîné l'implication internationale, notamment celle de la France (au Mali notamment avec l'opération Serval puis Barkhane) et des États-Unis (opération Enduring Freedom - Trans Sahara). Ces interventions visent à soutenir des gouvernements amis mais aussi à affaiblir des foyers terroristes susceptibles d'intervenir internationalement, et qui entretiennent la « mondialisation criminelle », notamment celle du trafic de drogue[385, 386, 387].

Les principaux groupes concernés sont[388] AQMI (opérant en Mauritanie, Mali, Nigeria, Tunisie et Libye), les shebabs du mouvement Al-Shabbaab (opérant en Somalie et au Kenya), Boko Haram (opérant au Cameroun, au Tchad et au Nigeria), Ansar Dine (opérant au Mali), le MUJAO (opérant au Mali, en Algérie et au Niger, qui fusionne avec Les Signataires par le sang pour former Al-Mourabitoune en 2013)[389], Al-Mourabitoune (opérant au Mali, au Niger, en Libye, en Algérie)[390], Jund al-Khilafah (opérant en Kabylie), Wilayat Sinaï (opérant en Égypte et dans la péninsule du Sinaï)[391].

Démographie

Pyramide des âges

La société africaine est extrêmement jeune. En 2012, 70 % de la population du continent avait moins de 30 ans[393, 394] et 44 % de sa population avait, en 2006, moins de 15 ans, ce qui en fait « incontestablement la plus jeune région du monde »[395].

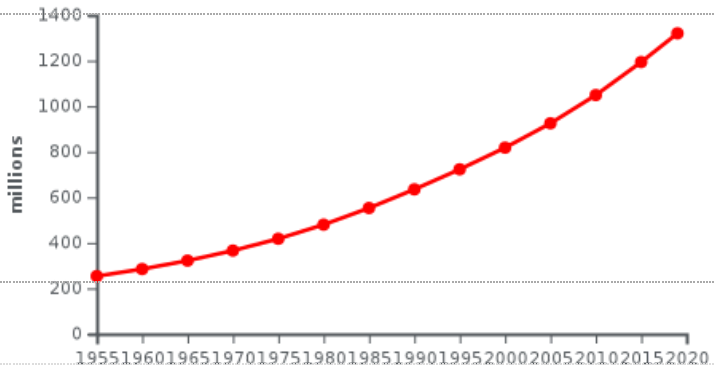

- Worldometers[392]

Évolution de la population

Croissance de la population

Historique

L'estimation de la population africaine avant 1950 est un problème complexe en raison de l'absence de données fiables pendant la période coloniale et, plus encore, pendant la période précoloniale. Tous les chiffres avant 1950 sont des estimations basées sur des données plus ou moins lacunaires et sur des projections[396].

Il a longtemps été pensé que la densité de population africaine avant 1850 était faible comparativement aux autres continents et avait augmenté rapidement à partir du début de la colonisation au milieu du XIXe siècle. Certains chercheurs pensent aujourd'hui au contraire que la population était assez importante et que son taux de croissance était faible. De 140 millions d'individus en 1850 la population

aurait peu varié jusqu'en 1920 puis elle aurait augmenté plus rapidement pour atteindre 280 millions en 1960 et 800 millions en 2000[396].

Enfants sud-soudanais.

L'impact de l'esclavage en Afrique jusqu'en 1850 a été différent suivant les régions. Selon Patrick Manning, la croissance de la population africaine s'est globalement ralentie et dans les régions les plus touchées l'esclavage a entraîné le déclin de sous-populations[397, 398]. Toujours selon Patrick Manning, les taux de croissance relativement faibles au XIXe siècle et les estimations plus élevées de la taille de la population africaine à la période précoloniale impliquent que l'impact négatif de l'esclavage sur ces populations a été moins sévère que précédemment estimé[396]. La nature des populations victimes de l'esclavage souvent jeune et majoritairement des femmes permet d'expliquer l'impact sur la croissance des populations[399].

Bidonville à Nairobi, Kenya.

La fin du commerce des esclaves coïncide avec la conquête coloniale. Il est estimé que les régimes coloniaux, en particulier français et belge, ont provoqué des déclins de population, en grande partie à cause de la propagation de maladies, en particulier par les fonctionnaires coloniaux africains et européens[396]. Dans certaines régions, comme les régions côtières, l'augmentation de la productivité a entraîné une augmentation de la croissance de la population. Lors de la période coloniale, les Africains ont connu des changements dramatiques de leurs conditions de vie, des taux de croissance accélérés, de brusques changements dans les modèles de migration et les débuts spectaculaire de l'urbanisation[396]. L'espérance de vie, bien que faible par rapport à celle des autres régions et changeant peut-être avec un certain retard, s'est néanmoins allongée de façon impressionnante. Entre 20 et 25 ans au début du XIXe siècle[400], l'espérance de vie à la naissance était passée à 36,7 ans pour la période 1950-1954[401].

XXe siècle et XXIe siècle

L'Afrique est le continent dont la population en pourcentage a le plus augmenté depuis le début du XXe siècle et dont le taux d'accroissement naturel, avec 2,5 % en 2015, est le plus élevé[402]. Estimée à 133 millions d'habitants en 1900 soit 8,1 % de la population mondiale, la population de l'Afrique est passée en 1950 à 228 millions soit 9,1 % puis à 808 millions en 2000 soit 13,2 %, et à 1,1 milliard en 2012 soit 16 % de la population mondiale[403]. Selon les estimations de l'ONU, la population de l'Afrique pourrait être de 2,5 milliards en 2050, soit 25 % de la population mondiale, et de 4,4 milliards en 2100, soit 39 % de la population mondiale[404, 402, 405]. Le Nigeria, la République démocratique du Congo et l'Éthiopie seront, en 2050, parmi les dix pays les plus peuplés de la planète[406].

Cela n'est cependant qu'une forme de rattrapage puisqu'en 2050 la population du continent retrouvera la proportion, environ un cinquième du total mondial, qu'elle représentait au XVIe siècle avant les traumatismes démographiques de la traite négrière et de la colonisation[407, notes 75].

Conséquences

Cette croissance démographique est susceptible d'avoir des effets constrastés selon que l'on adopte un point de vue malthusien et afro-pessimiste ou non[409]. Ainsi la Banque mondiale présente-t-elle en 2015 un rapport intitulé « La transition démographique africaine : dividende ou désastre[410] ? » Le rapport expose qu'une partie de l'Asie a connu une situation similaire avant sa transition démographique et le décollage économique des tigres asiatiques[411, 412]. On peut citer comme exemple positif le fait que la concentration des populations en ville crée des marchés solvables pour les agricultures locales[413]. Ou bien encore constater que l'accroissement démographique est un bienfait pour le développement du marché de la téléphonie mobile[notes 76], ce qui a été à la base de la « bancarisation » (*mobile banking*) fulgurante du continent[414] qui permet à l'Afrique d'être la « championne du monde du paiement par téléphone mobile[415] ». La croissance de la population est donc aussi celle de la consommation domestique et du développement économique qui l'accompagne[416] notamment grâce aux « classes moyennes »[417] qui croissent plus vite (3,1 %) que la population dans son ensemble (2,6 %)[418].

Dans ce contexte, la transition démographique du continent, entamée dans certains pays (Kenya, Sénégal, Botswana[412]…), si elle se confirme, est une chance potentielle[419, 420] grâce à la baisse du taux de dépendance qu'elle entraînerait avec une population active plus importante que celle des inactifs. Quelques pays (Ghana, Côte d'Ivoire, Malawi, Mozambique et Namibie) ont déjà été identifiés comme étant sur cette voie[421].

Les positions malthusiennes, à rebours, invitent à considérer la croissance de la population comme un fardeau en parlant de « suicide démographique[422] », avançant que la transition démographique est loin d'être globalement acquise et que les taux de dépendances sont, pour l'heure, extrêmement élevés[423]. De même, les investissements, notamment en éducation, qui devront accompagner la transition démographique pour la transformer en vraie chance, sont considérables[423]. La population, en tout état de cause plus nombreuse, devra s'entasser car même si la densité globale du continent est faible (36 hab/km^2), certaines zones sont inhabitables ce qui fait que l'on constate, en certains endroits du Nigeria, pays le plus peuplé du continent, des densités de l'ordre de 190 hab/km^2[423] et de 420 hab/km^2 au Rwanda[424], et que 62 % des urbains d'Afrique subsaharienne vivent dans des « quartiers précaires[425] ». À l'inverse, l'Afrique du Nord est la région qui connaît la plus faible proportion de population urbaine vivant dans des bidonvilles (13 %)[426]. Pour ce qui concerne la structure de consommation, l'existence même de la classe moyenne africaine est niée par certains[427].

Une caractéristique principale du continent[428] est que son indiscutable croissance économique ne bénéficie que peu à ses populations. C'est le concept de « la croissance sans le développement », proposé par George Ayittey[429].

Natalité et mortalité

La croissance démographique est évidemment liée au taux de fécondité lequel, en Afrique, est le plus élevé au monde avec 4,7 enfants par femme pour la période 2010-2015, contre une moyenne mondiale de 2,5[430]. Si la majeure partie des pays africains ont un taux de natalité élevé, ils font également face à une mortalité infantile très élevée. En 2013, deux pays africains avaient un taux de mortalité infantile supérieur à 100 ‰ et 34 un taux supérieur à 50 ‰[431]. Par ailleurs, les quatre pays ayant l'espérance de vie la plus faible dans le monde en 2012 étaient tous africains[432].

Le sida est devenu la première cause de mortalité en Afrique à la fin du xxe siècle[433]. C'était encore le cas en 2007, où ONUSIDA estimait à 22 millions le nombre de personnes infectées en Afrique[434]. En 2013, sur 35 millions de personnes infectées, 24,7 millions vivaient en Afrique subsaharienne, dont 58 % de femmes[435]. Le VIH a fait 1,3 million de morts sur le continent en 2009, mais il en faisait 1,4 million en 2001. Entre 2005 et 2013, les cas de nouvelles contaminations ont cependant baissé de 33 % en Afrique subsaharienne[435].

La mortalité infantile a chuté de 30 % en 20 ans et l'espérance de vie s'est accrue de 15,4 ans depuis 1950. Mais, en Afrique subsaharienne, 1 enfant sur 8 meurt avant ses 5 ans contre 1 pour 143 dans les pays développés[436].

Les conditions sanitaires sont largement indépendantes de l'économie. Malgré un niveau de revenu cinq fois inférieur, l'Éthiopie, (573 $/hab[437]), grâce à sa politique en la matière, présente de meilleurs indicateurs sanitaires que le Nigeria (3 203 $/hab.[437]) : mortalité infantile 47 ‰ (78 ‰ au Nigeria), mortalité maternelle 350 ‰ (630 ‰ au Nigeria)[438]. De la même manière, l'aridité est correlée avec la malnutrition mais, pour des raisons politiques, elle sévit lourdement en République démocratique du Congo, pourtant un des pays les plus arrosés de la planète[439].

Mouvements de population

Les migrations volontaires de l'Afrique subsaharienne sont massivement internes, ce qui est sans équivalent sur les autres continents. Les trois-quarts, voire plus[notes 77], des migrations d'Afrique subsahariennes sont intra-continentales. Elles concernent de 20 à 70 millions de personnes selon les sources[notes 78]. Les migrations volontaires extra-continentales sont donc fortement minoritaires et, *a fortiori*, ne représentent qu'un flux et un stock très minoritaire des immigrés dans les pays de l'OCDE : l'Afrique subsaharienne représente « 6 % des flux migratoires vers les pays de l'OCDE, et 5 % du stock de migrants[440] ». En ce qui concerne l'Afrique du Nord, les migrants qui en sont issus représentent 7 % du stock total de migrants de la zone OCDE[440].

Du fait de la conflictualité du continent, aux migrations volontaires, essentiellement économiques (travail, commerce), s'ajoutent les déplacements forcés ; les personnes déplacées internes (dans leur propre pays) et réfugiées (personnes déplacées ayant franchi une frontière internationale), sont 17 millions en 2014[441].

Urbanisation

La croissance de la population s'accompagne d'un exode rural massif et d'une croissance vertigineuse des villes : « Durant la seconde moitié du xxe siècle la population des villes d'Afrique subsaharienne a été multipliée par 11[442]. » Il s'agit, là encore, d'un phénomène de rattrapage, car l'Afrique est le continent le plus faiblement urbanisé de la planète[442].

L'urbanisation est massive, rapide[442, 443] et mal contrôlée, d'où la prévalence des bidonvilles[425] ; les nouveaux urbains sont essentiellement des « pauvres », issus de l'exode rural[notes 79]. En ville, les habitants tendent à se regrouper par communauté, région ou village d'origine[445], tentant de préserver une solidarité dans le nouveau contexte urbain[446].

La société africaine est donc de plus en plus constituée de jeunes urbains, lesquels développent une culture spécifique[447] qui, notamment grâce à l'internet, se diffuse au niveau international[448] ; cela concerne principalement la danse et la musique, zouglou, kuduro[449, 448]… Les jeunes sont aussi les premiers concernés par les intenses mouvements de population intra-continentaux qui caractérisent l'Afrique. Mais, exaspérés par le chômage et le mal logement, ils sont aussi les acteurs d'une préoccupante violence urbaine[450, 451, notes 80].

Société

Éducation

La jeune population africaine souffre d'un manque d'éducation[454]. Les programmes d'ajustements structurels ont eu tendance à mettre à mal les politiques en la matière du fait des coupes claires effectuées dans les budgets des États concernés : « les taux de scolarisation primaire sont descendus en Afrique subsaharienne à 71 % en 1990 […] loin du maximum de 79 % atteint en 1980[343] ». Les taux de

scolarisation secondaire ont, eux, progressé, passant de 14 % des scolarisables à 27 % entre 1980 et 1996. Les disparités sont cependant importantes entre pays et, globalement, ces chiffres sont nettement supérieurs en Afrique du Nord[455].

Cérémonie de remise des diplômes, Cameroun, 2015.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur, il y a, selon l'Unesco, en 2012, 4,8 millions d'étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur des pays subsahariens, soit près de vingt-cinq fois le chiffre de 1970. La poussée démographique et les moyens déployés par les États pour améliorer l'accès à l'enseignement primaire et secondaire expliquent la hausse de fréquentation des campus africains. Le continent reste en retard sur le reste du monde, avec un taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur de 6 % selon l'Unesco, contre 13 % dans le sud et l'ouest de l'Asie et 72 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale[456].

Classes moyennes

Le continent est pauvre, 47 % des Africains vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec moins de 1,25 US$ PPA par jour[457]. Mais, contrepartie de l'urbanisation, le continent voit aussi émerger une classe moyenne — quoique les contours en soient discutés[458,459] — de plus en plus importante en nombre et en proportion des habitants[457], aspirant à la démocratie et à la bonne gouvernance, soucieuse de s'inscrire dans la mondialisation culturelle et économique[460]. Elle fut d'ailleurs un acteur important des printemps arabes[461,462,463]. Cette classe moyenne est au cœur du changement de l'Afrique, d'abord par l'effet d'entraînement économique lié à sa consommation. Ensuite, moins féconde que la moyenne[464], elle participe à la transition démographique qui permettra peut-être de concrétiser le « dividende démographique » lié à la baisse du taux de dépendance (ratio inactifs/actifs) qui ferait de la démographie africaine un atout et non pas un boulet[465,466,467]. Une des conditions du dividende démographique est que le niveau d'éducation s'élève ; les classes moyennes et aisées ont, bien évidemment, plus accès que les autres à un enseignement de qualité, notamment grâce aux établissements privés en plein essor[468].

Gouvernance politique et liberté de la presse

Malgré quelques progrès[469] depuis la chute du mur de Berlin et les conférences nationales sur le continent[347,349], 12 % de la population d'Afrique subsaharienne vit dans un pays considéré comme libre selon *Freedom House* ; les autres Africains vivent dans des pays « non libres » ou « partiellement libres »[470]. L'indice de démocratie, avec des indicateurs différents, donne des tendances très similaires[471].

Quant à la liberté de la presse, elle n'est que très partielle sur tout le continent, sauf quelques rares contre-exemples telle la Namibie, à la 17e place mondiale (Canada 41e, France 45e) sur 180 pays étudiés par Reporters sans frontières[472].

Structure sociale

Organisation sociale

La famille et l'ethnie sont les deux piliers de la sociologie du continent.

L'Afrique est souvent présentée comme une mosaïque de peuples et de cultures (on compte plus de 1 000 ethnies sur le continent[481]), c'est la principale caractéristique de sa sociologie car l'ethnie est le fondement de la solidarité et de la cohésion communautaire bien plus que l'État-nation[482,483].

L'aspect clé du fait ethnique est le sentiment d'appartenance[notes 83] : « L'ethnie constitue donc un ensemble […] que l'on s'accorde à définir à partir d'un critère empirique : celui de la conscience ethnique[485] » ; elle est la base de l'identité à laquelle se réfèrent les individus, sur le fondement d'une ascendance commune revendiquée, réelle ou mythologique[486]. Multiséculaire ou inventée par le colonisateur, revendiquée par les individus quelle qu'en soit la réalité scientifique, elle peut être mobilisée militairement[487], comme ce fut tragiquement le cas au Rwanda[488,489], ou pour bénéficier de soins à l'hôpital[notes 84] ou, plus pacifiquement encore, pour traiter d'une tradition musicale[491,492].

L'ascendance commune est relatée dans de grands mythes fondateurs, qui existent sur tout le continent, certains étant communs à plusieurs ethnies[493]. Ces mythes cosmogoniques servent encore de références à l'époque contemporaine ; ils se transmettent de nos jours au travers de la littérature écrite[494] après l'avoir été oralement[495].

En parallèle, les systèmes de parenté, famille élargie, clans et lignages, sur les mêmes fondements d'ancêtres communs, en principe réels dans ce cas, complètent les bases sociales fondamentales[496,497] : « Une organisation sociale puissante fondée sur la famille étendue exerce […] une action de premier plan dans la stabilité de la société[498] ».

Ethnie, un concept discuté

Massivement utilisé depuis son invention au XIXe siècle, le concept d'ethnie est cependant aujourd'hui encore largement discuté quant à sa définition et sa portée[473,474]. Fait éternel du continent pour les uns[notes 81], invention en grande partie coloniale pour les autres[notes 82,477], outre qu'il est mal défini : « Le concept d'ethnie compte parmi les plus usitées et les moins précises des notions sociologiques[478] », le concept ethnique est accusé d'être parfois utilisé à tort, là où l'analyse sociale sans coloration ethnique suffirait[479,480].

Les structures sociales pré-coloniales et les modes de gestion qui les caractérisent coexistent aujourd'hui avec les États modernes. Les relations sociales se régulent selon des étages sociaux distincts : « […] il a dans la société africaine des affaires qui relèvent du niveau du lignage, de l'ethnie, de la tribu… et d'autres qui relèvent du niveau de l'État[499] » ; les régulations sociales, y compris dans certains aspects juridiques, échappent à l'autorité étatique.

En effet, l'État-nation et les concepts relatifs ont été brutalement importés via la colonisation, sans qu'il y ait eu un temps de maturation historique, particulièrement dans les sociétés segmentaires et lignagères : « il est de vastes régions en Afrique qui n'ont connu avant la colonisation ni chefferies ni États, l'organisation sociopolitique étant de type *lignager*[500] »[501, notes 85]. Même là où existèrent de puissants royaumes ou empires, l'organisation politique ne suivait pas le modèle occidental, la différence essentielle étant l'absence de recouvrement systématique entre le royaume ou l'empire et un territoire délimité[198, 503]. Cette importation ne s'est pas faite sans heurts, y compris dans les consciences individuelles[notes 86] et les institutions pré-existantes ont perduré *de facto*[505] mais aussi *de jure*[506], les États actuels confiant souvent et officiellement des fonctions aux chefs traditionnels aujourd'hui encore[507, 508, 509, 510].

Les deux systèmes ne fonctionnent pourtant pas sur les mêmes bases, les fonctions du chef coutumier étant culturellement très éloignées de celle d'un fonctionnaire d'administration centrale ou locale. Le rapport à la terre et au pouvoir sont notamment très différents de la conception purement juridique et il existe une composante sacrée évidemment absente des bureaux administratifs[511].

Castes

En certains endroits, l'Afrique de l'Ouest, dans une quinzaine de pays (Mali, Guinée…) et autant d'ethnies (Malinkés, Bambaras…), connaît aussi un système de castes liées au métier, hérité de l'Empire du Mali du XIIIe siècle[512]. Les castes les plus typiques sont celles des forgerons (considérés, même dans les sociétés sans castes, comme ayant des relations particulières avec le monde spirituel[513]) et des griots, porteurs de la culture orale traditionnelle[notes 87, 515, 516].

Rapport au pouvoir et à la terre

Le rapport africain à la terre et les formes d'organisation productives agricoles se distinguent de leurs homologues des autres continents[517]. Concernant la production agricole, le lot commun, y compris en Afrique, est l'étape de la société paysanne, organisée autour de l'auto-production familiale[518].

Mais la distinction fondamentale avec les autres parties de la planète, c'est que la terre n'est pas un bien matériel susceptible d'être possédé formellement par un individu, qu'il soit simple citoyen ou dirigeant d'une organisation politique (chefferie ou empire)[notes 88]. Même la monarchie d'essence divine ne s'accompagne pas pour autant, en Afrique, d'une possession formelle de territoires délimités. Le « chef » africain n'est pas essentiellement un dirigeant politique gérant des terres, il était (et reste dans ses formes traditionnelles), un intercesseur entre le sacré et le profane ; dans la conception africaine, « la terre n'est pas un bien matériel au sens où nous l'entendons en Occident, mais le lieu sacré où se rencontrent le visible et l'invisible[36]. » Les figures du propriétaire terrien et de l'aristocrate foncier sont absentes du système de production africain[520] : « la conception que se font de la propriété privée le droit romain, le code civil et Marx ne s'est développée en Afrique que pour certains biens meubles d'utilisation domestique mais pas pour cet essentiel facteur de production qu'est la terre[521]. » De ce fait, la « tenure » africaine, y compris contemporaine, est originale au regard des conceptions occidentales et asiatiques, et complexe par le fait[522].

Cela ne fut pas sans causer des difficultés au moment de la colonisation. Ainsi, la pratique de l'*indirect rule* britannique, consistant à s'appuyer sur des leaders indigènes, conduisit à fabriquer des chefs là où il n'y en avait pas. Ce fut le cas au Nigeria par exemple, pour les Igbos ; leur système social décentralisé, inadapté aux conceptions européennes et aux visées coloniales, lesquelles nécessitaient un chef territorial, amena la création de chefferies artificielles[523].

De cette conception du rapport à la terre découle une problématique foncière. À l'époque actuelle, le droit coutumier et le droit foncier moderne sont encore et toujours en concurrence, le premier étant frontalement attaqué car considéré comme empêchant la modernisation et le développement de l'agriculture sur un continent en proie à l'insécurité alimentaire[524]. Les femmes représentent jusqu'à 70 % des exploitants agricoles en Afrique subsaharienne mais le droit coutumier fait qu'elles n'ont pas de titres de propriété sur les terres qu'elles exploitent[524], la coutume ne concédant que des droits d'usage[525]. Sachant que, par ailleurs, 10 % seulement des terres rurales africaines sont enregistrées, 90 % sont donc gérées de manière informelle et coutumière[524]. Le développement de la propriété foncière et la prise en compte de la place des femmes sont donc considérés comme des leviers indispensables au développement agricole du continent[notes 89, 527, 528].

Religions

Religion de l'Égypte antique

La religion de l'Égypte antique, polythéiste, date au moins du IVe millénaire av. J.-C. et disparait avec son interdiction par l'empereur romain chrétien Théodose Ier à la fin du IVe siècle[529]. Elle plonge ses racines dans la préhistoire : le panthéon égyptien zoomorphe ne contient que des animaux correspondant au biotope prédynastique. Aucun dieu n'est représenté sous la forme d'un animal appartenant à une espèce apparue plus tardivement[530].

Statue d'Horus, XVIIIe dynastie, Musée national d'art égyptien de Munich.

Cette religion mêle le culte des génies de la nature (génie du blé, déesse des moissons…) à des dieux cosmiques d'importance supérieure, qui se manifestent sous forme de phénomènes physiques (Rê, le soleil, Geb, la Terre…)[531]. Les Égyptiens anciens représentent leurs dieux sous une forme zoomorphe, incarnés dans des animaux ou sous des formes mixtes, en partie anthropomorphes. Horus, par exemple, est représenté comme un homme à tête de faucon.

Les rituels sont pratiqués par des prêtres, délégués de Pharaon, dans des temples qui deviennent monumentaux lorsque leurs constructeurs commencent à utiliser la pierre au lieu de la brique. Les différents dieux sont en général propres à une zone donnée, autour d'une ville principale dont ils sont la divinité tutélaire. Ces zones correspondent à peu près aux nomes (subdivisions administratives) quoique certains cultes aient rayonné plus largement[532].

Dans la civilisation égyptienne, la religion joue un rôle de tout premier plan[529]. Pharaon, roi, est aussi l'intermédiaire entre les hommes et les dieux, il est lui-même assimilé à un dieu vivant[533]. Le thème de la vie après la mort, particulièrement important dans l'Égypte antique, conduit à la construction des mastabas puis des pyramides, tombeaux monumentaux, ainsi qu'à des rituels de momification (réservés aux couches sociales les plus élevées)[531]. Tout cela s'inscrit dans le contexte d'une société fortement stratifiée, l'une des premières de l'histoire à atteindre le stade de proto-État[534].

Carte des religions en Afrique.

- Majorité animiste
- Pluralité animiste
- Majorité catholique
- Pluralité catholique
- Pluralité hindouiste
- Majorité orthodoxe
- Pluralité orthodoxe
- Majorité protestante
- Pluralité protestante
- Majorité musulmane sunnite
- Pluralité musulmane sunnite

Cette religion connaît une résurgence dans la deuxième moitié du XXe siècle sous la forme du kémitisme, le terme désignant soit une revendication politique radicale panafricaniste où le kemet égyptien est considéré comme à la base de toute civilisation, thèse qui se prévaut de celles de Cheikh Anta Diop, soit un mouvement spirituel de la mouvance du néopaganisme[535, 536].

Religions traditionnelles

Représentation contemporaine de Mami Wata.

Le fait religieux africain autochtone est vulgarisé typiquement comme une forme d'animisme monothéiste[538, 539]. Cependant, la définition même de l'animisme, due à Edward Tylor dans *Primitive culture* en 1871[540], le fait que l'animisme puisse être une religion[541, 542] ou que la définition s'applique aux pratiques africaines sont encore débattus[notes 90]. Symbole de cette difficulté à caractériser ce fait culturel et religieux, la terminologie actuelle de « religions traditionnelles africaines » n'est apparue que récemment, en 1965[544].

Les traits communs des religions traditionnelles africaines sont qu'elles postulent l'existence d'un être suprême, créateur et organisateur de l'univers. Il est en général décrit comme éloigné des hommes et inaccessible. À côté, il existe des esprits, dont ceux des ancêtres, ainsi que des divinités mineures, en lien avec la nature (génie des eaux, par exemple), plus accessibles, qui sont fréquemment invoqués car susceptibles d'intervenir sur Terre[538] pour favoriser ceux qui l'invoquent ou pour rétablir l'ordre troublé (maladie, mauvaises récoltes, etc.) et l'harmonie du monde. En effet, les difficultés de la vie et de la société sont considérées comme causées par la violation des tabous et des règles sociales[545, 546, 547] : « La religion traditionnelle a donc pour double but d'intégrer les individus dans le cosmos et de perpétuer l'ordre social[548]. »

Arbre de l'oubli, Ouidah (Bénin), avec une représentation de Mami Wata[537].

Les rituels, entre autres d'initiation, nombreux et fortement codifiés, sont pratiqués sous l'égide d'experts religieux (oracles, guérisseurs…). Il n'existe pas de corpus dogmatique (« textes sacrés ») écrit, à l'inverse des religions du Livre, et la transmission des savoirs afférents est orale. Y sont associées de nombreuses et diverses représentations sous forme de statuettes, masques… classiques de l'art africain[538].

Autel vaudou à Abomey, Bénin.

Les religions traditionnelles sont le plus souvent propres à une ethnie et à une aire géographique donnée ; cependant les ethnies itinérantes peuvent les propager sur de vastes territoires. Certaines religions ont même essaimé, essentiellement via les esclaves africains, tels le vaudou à

Haïti, la santeria à Cuba, le candomblé au Brésil[549, 550, 545].

La religion traditionnelle conduit à une conception du monde où l'imbrication du sacré et du profane est forte : « La religion africaine traditionnelle était (et reste) inextricablement liée à la culture africaine[551] » ; il n'y a pas de distinction entre religion et culture[notes 91] puisqu'il est toujours possible d'interpréter ce qui se passe dans le monde prosaïque comme étant causé par l'action des divinités ou des esprits[553]. Ainsi, il est coutumier de dire qu'en Afrique on ne meurt jamais de mort naturelle : « L'expression mort naturelle ne couvre pas le même champ sémantique en Afrique ou en Occident. En Afrique, la mort […] résulte […] d'une intervention (faute du défunt = viol de l'interdit, vengeance de l'ennemi, maléfice du sorcier)[554]. » Entre pratique cultuelle et pratique culturelle, le statut de certains rites est d'ailleurs parfois difficile à définir. En 1972, le bwiti était défini par certains auteurs comme une « société initiatique mixte qui tend de plus en plus à devenir une véritable religion[555]. »

Cette conception du monde a un impact politique. Le dirigeant porte simultanément l'aspect politique, profane, par exemple la gestion des conflits ; dans le même temps, il est intercesseur avec le sacré et il partage le plus souvent son pouvoir avec d'autres intercesseurs[notes 92]. Cela reste vrai à l'époque actuelle, notamment dans les sociétés rurales, quoique pas uniquement[556].

Cette intrication explique les syncrétismes apparus en Afrique subsaharienne à l'occasion de l'implantation des religions importées, islam et christianisme[notes 93].

Ier siècle : christianisme primitif

Le christianisme est présent dès le Ier siècle en Afrique romaine et en Égypte[558] et s'y développe rapidement. Au IIIe siècle, l'Église d'Alexandrie est un des piliers du christianisme oriental[559] où naît le monachisme chrétien[560] et son Didascalée une des plus grandes écoles théologiques. La communauté chrétienne d'Afrique romaine est numériquement, à ce moment, la plus importante du christianisme latin[561]. En est issu Augustin d'Hippone, père de l'Église dont la pensée a eu une influence déterminante sur l'Occident chrétien au Moyen Âge et à l'époque moderne[562].

Déchirées par des conflits théologiques, ces communautés ne subsistent pas longtemps lors de la conquête musulmane de l'Afrique du Nord[563]. Un christianisme orthodoxe sous la forme monophysite existe à l'heure actuelle en Éthiopie, Érythrée et Égypte depuis l'Antiquité tardive. L'Éthiopie se considère comme la seconde plus ancienne nation chrétienne au monde, après l'Arménie, faisant remonter cette tradition à l'an 330.

VIIe siècle : expansion de l'Islam en Afrique

L'islam s'installe en Afrique du Nord à partir du VIIe siècle[564], et se diffuse ensuite vers l'intérieur de Afrique de l'Ouest et la côte d'Afrique de l'Est[565].

Le commerce caravanier et l'expansion islamique permettent de nouer de nouvelles relations entre l'Afrique du Nord et le reste du continent[566]. L'islamisation se fait de trois manières : volontaire (les croyants le deviennent par conviction, pacifiquement), contrainte (les populations se convertissent pour ne plus être prises en esclavage et pour échapper à la double-imposition) ou forcée (lors des conquêtes militaires, les vaincus n'ont parfois d'autre choix que la conversion ou la mort). L'islam sunnite se répand surtout au Maghreb, l'islam chiite dans certaines oasis sahariennes et en Égypte, d'où il sera supplanté ultérieurement[567].

Les prêtres et « sorciers » des nombreux cultes animistes sont parfois les premiers à se convertir, afin de sauvegarder leurs positions sociales et leurs savoirs traditionnels ; ils forment de puissantes confréries comme les Mourides et les Tidjanes en Afrique occidentale. De ce fait, le christianisme et l'islam présentent parfois des particularités syncrétiques et initiatiques typiquement africaines[568], que les intégristes de chaque religion et les missionnaires combattent.

XVe siècle : missionnaires chrétiens

Au XVe siècle, la papauté concède au Portugal l'exclusivité du commerce avec l'Afrique mais aussi l'activité de mission par le principe du *padroado*[569]. Les Portugais évangélisent quelques rois, ce qui facilite les traites négrières, notamment dans l'empire Kongo où le fils du Manikongo devient le premier évêque noir[570], mais la christianisation touche surtout les esclaves déportés aux Amériques et non les Africains[571].

Basilique Notre-Dame de la Paix à Yamoussoukro, en Côte-d'Ivoire. Construite entre 1986 et 1989, c'est le plus grand édifice chrétien du monde. Son coût a été estimé à 6 % du budget annuel du pays.

Les efforts des missions chrétiennes qui interviennent au XIXe siècle lors du partage de l'Afrique ne rencontrent pas un grand succès[572] ; au début du XXe siècle, seuls 9 % des africains sont chrétiens[573].

Les religions traditionnelles africaines, qui dominaient historiquement les régions d'Afrique de l'Est, d'Afrique centrale, d'Afrique australe et la région côtière d'Afrique de l'Ouest restaient très pratiquées[574].

XXe siècle : essor du protestantisme évangélique et des nouvelles religions

Au XXe siècle, un nouvel essor du christianisme apparaît en Afrique, surtout dans la partie subsaharienne où foisonnent de multiples confessions. Il est dû en partie au prosélytisme des protestants évangéliques, mais aussi à l'émergence de prophètes créant de nouvelles Églises. Ces Églises d'institution africaine, évaluées à près de 6 000 en 1968[575], étaient estimées à plus de 11 500 en 2004, la plupart étant totalement inconnues en dehors de l'Afrique[576]. Au début du XXIe siècle, l'Afrique est le continent où le nombre de chrétiens augmente le plus vite[577].

Contexte religieux contemporain

Les religions traditionnelles africaines ont moins de pratiquants aujourd'hui qu'avant l'arrivée des Européens, mais elles restent importantes dans certains pays, par exemple au Bénin[notes 94] et au Togo[580]. Les pratiques religieuses africaines sont syncrétiques ; la chose est du reste parfaitement revendiquée[notes 95], à tel point que l'Afrique subsaharienne a inventé l'aphorisme « 50 % chrétien, 50 % musulman, 100 % animiste »[581, 582, 583, 584, 585] pour caractériser la répartition des religions dans la région.

Dans les pays du Maghreb, l'islam, très majoritaire, est religion officielle[586]. La Tunisie[586] et la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest ont une constitution laïque qui garantit la liberté de religion[587].

Une minorité juive est présente essentiellement en Afrique du Sud, où l'on compte plus de 70 000 juifs, pour la plupart des ashkénazes d'origine européenne. Dans la partie nord du continent, la présence des séfarades « Tochavim » remonte à l'ère phénicienne. Les séfarades dits « Megorashim », contraints à l'exil à la suite du décret de l'Alhambra, arrivent quant à eux après 1492. Les falashas, dont la présence remonte à l'ère du roi Salomon et de la reine de Saba, sont présents en Éthiopie. Certains peuples, comme les Lemba et les Abayudaya, se revendiquent aussi du judaïsme[588, 589].

Il existe un pays africain où l'hindouisme est la religion majoritaire, Maurice[590, 591].

Religions par pays

Composition pour chaque pays en 2010[591] :

Pays	Christianisme (%)	Islam (%)	Autres (%)
Afrique du Sud	81,2	1,7	17,1
Algérie	0,2	97,9	1,9
Angola	90,5	0,2	9,3
Bénin	53,0	23,8	23,2
Botswana	72,1	0,4	27,5
Burkina Faso	22,5	61,6	15,9
Burundi	91,5	2,8	5,7
Cameroun	70,3	18,3	11,4
Cap-Vert	89,1	0,1	10,8
Comores	0,5	98,3	1,2
Côte d'Ivoire	44,1	37,5	18,4
Djibouti	2,3	96,9	0,8
Égypte	9,0	91,0	0,0
Érythrée	62,9	36,6	0,5
Éthiopie	62,8	34,6	2,6
Gabon	76,5	11,2	12,3
Gambie	4,5	95,1	0,4
Ghana	74,9	15,8	9,3
Guinée	10,9	84,4	4,7
Guinée-Bissau	19,7	45,1	35,2
Guinée équatoriale	88,7	4,0	7,3
Kenya	84,8	9,7	5,5
Lesotho	96,8	0,1	3,1
Liberia	85,9	12,0	2,1
Libye	2,7	96,6	0,7
Madagascar	85,3	3,0	11,7
Malawi	82,7	13,0	4,3
Mali	3,2	92,4	4,4
Maroc	0,1	99,9	0,1
Maurice	25,3	16,7	58,0
Mauritanie	0,3	99,0	0,7
Mozambique	56,7	18,0	25,3
Namibie	97,5	0,3	2,2
Niger	0,8	98,4	0,8
Nigeria	49,3	48,8	1,9
Ouganda	86,7	11,5	1,8
République centrafricaine	89,5	8,5	2,0
République du Congo	85,9	1,2	12,9
République démocratique du Congo	95,8	1,5	2,7
Rwanda	93,4	1,8	4,8
Sahara occidental	0,2	99,0	0,8
Sao Tomé-et-Principe	82,2	0,1	17,7
Sénégal	3,6	96,4	0,0
Seychelles	94,0	1,1	4,9
Sierra Leone	20,9	78,0	1,1
	0,0	100,0	0,0

Somalie			
Soudan	5,4	90,7	3,9
Soudan du Sud	60,5	6,2	33,3
Eswatini / Swaziland	88,1	0,2	11,7
Tanzanie	61,4	35,2	3,4
Tchad	40,6	55,3	4,1
Togo	43,7	14,0	42,3
Tunisie	0,2	99,0	0,8
Zambie	97,6	0,5	1,9
Zimbabwe	87,0	0,9	12,1

Langues

Afrique francophone.

Les linguistes recensent environ 2 000 langues vivantes sur le continent africain[593, 594] (soit environ le tiers des langues du monde), regroupées en quatre grandes familles, exclusion faite des langues de souche non africaine.

La famille afro-asiatique (ou chamito-sémitique), composée de 366 langues vivantes dont 299 parlées en Afrique, totalisant 411 millions de locuteurs, n'est pas exclusivement africaine. Elle s'étend également sur la péninsule Arabique et ne couvre que la partie nord de l'Afrique de l'Ouest. Elle inclut notamment le berbère, la langue originelle des habitants de l'Afrique du nord, ainsi que l'arabe[595] qui est la première langue d'Afrique en nombre de locuteurs.

Carte simplifiée des familles linguistiques en Afrique.

La famille nilo-saharienne (env. 200 langues vivantes et 31 millions de locuteurs)[596] couvre une partie du Sahara, le haut bassin du Nil et certains hauts plateaux de l'Afrique orientale. Selon les auteurs, elle est composée de six[597], dix-sept[598] ou douze groupes de langues[599] dont seulement deux sont localisés en Afrique de l'Ouest : le songhaï (Mali, Niger, Burkina, Bénin) et le Kanuri (Niger, Nigeria, Cameroun et Tchad autour du lac du même nom).

Une représentation simplifiée des langues autochtones en Afrique[592]. Leur multiplicité a déterminé la majorité des États à adopter comme langue officielle celle de leur ancienne puissance coloniale.

La famille khoisan (22 langues vivantes et 360 000 locuteurs) est la plus petite famille linguistique africaine. Elle est centrée sur la Namibie et rayonne sur l'Angola, le Botswana et l'Afrique du Sud. Dans le passé, les langues khoisan étaient parlées dans la majeure partie de l'Afrique australe et orientale. Elles ont été progressivement évincées de maints endroits par les langues bantoues puis européennes.

La famille Niger Congo compte près de 1 500 langues vivantes, ce qui fait d'elle la plus grande famille linguistique du monde (22 % des langues de la planète et 71 % des langues africaines)[600]. Elle couvre la plus grande partie du territoire ouest-africain et concerne l'immense majorité de la population de la région. Elle compte en son sein un groupe, le bantou, qui couvre à lui seul la quasi-totalité de l'Afrique sub-équatoriale à l'exception de l'aire khoisan[600]. On retrouve dans cette famille la langue swahili (parfois appelée kiswahili).

Beaucoup de spécialistes estiment que le foyer originel des Bantous se situe au sud de la Bénoué, à la frontière du Cameroun et du Nigeria. Il y a de cela 4 000 ans, les Bantous entament une longue migration vers l'Afrique centrale, sans doute poussés par l'aridification du climat et le développement de l'agriculture et de l'élevage. Cette expansion prend près de trois millénaires. Les Bantous n'atteignent le sud du continent qu'aux XVIe et XVIIe siècles av. J.-C., fuyant les Massaï venus de la haute vallée du Nil. Les nombreuses similitudes entre les langues bantoues ainsi que leur remarquable extension géographique en font une zone linguistique spécifique très souvent distinguée du reste de la famille nigéro-congolaise[600].

Il existe d'autres familles linguistiques présentes sur le continent :

- les langues austronésiennes avec, notamment, le malgache ;
- les langues indo-européennes avec, notamment, le français, le portugais, l'anglais et l'afrikaans.

Le français joue actuellement un rôle important en Afrique[601], servant de langue véhiculaire ou de langue maternelle (au Gabon, Côte d'Ivoire, République du Congo, République démocratique du Congo, Cameroun et Bénin notamment) dans un grand nombre de pays, et son utilisation s'intensifie.

Entre 1992 et 2002, le nombre d'apprenants du et en français en Afrique subsaharienne et océan Indien a augmenté de 60,37 %, passant de 22,337 millions à 34,563 millions de personnes. On peut observer une tendance similaire au Maghreb. Cependant, les chiffres fournis par l'Organisation internationale de la francophonie pour le Maghreb ont été réunis avec ceux du Moyen-Orient, le décompte exact pour les pays du Maghreb n'est donc pas possible mais on observe une augmentation de 10,47 millions à 18 millions d'apprenants pour cet ensemble, quand bien même le français n'est pas langue officielle (cas de l'Algérie par exemple). D'ores et déjà, il y a plus de francophones en Afrique qu'en Europe[602].

L'Académie africaine des langues a été créée en 2001 afin de gérer ce patrimoine linguistique[603].

Économie

Histoire économique

L'échange de biens économiques apparaît avec le passage de l'économie de prélèvement (ou de prédation) à l'économie de production, au moment de la révolution néolithique et de la sédentarisation[604].

Dès 3000 av. J.-C. l'Égypte antique voit la naissance d'un État puissant[605] ; à sa tête, le Pharaon contrôle le commerce et l'exploitation des mines[606]. Le bois, rare dans la région, est un élément important des échanges[607].

En Afrique subsaharienne l'échange de biens est attesté au néolithique récent et aux débuts de l'âge du fer, durant le Ier millénaire av. J.-C.[608] Il porte sur le fer et la pierre (pour les outils et les armes), le cuir, le sel, les céréales, le poisson séché, les tissus, la céramique, les bois travaillés, les noix de cola et les parures en pierre et en fer[609].

Durant le Ier millénaire av. J.-C. et les premiers siècles de l'ère chrétienne, l'Afrique du nord avec les comptoirs phéniciens, grecs, romains et l'Afrique subsaharienne prospèrent aux deux extrémités des routes du commerce transsaharien[610] tandis que se continue le commerce vers le Proche-Orient. Un peu avant le début de l'ère chrétienne, l'Afrique du nord, notamment la Cyrénaïque, est le grenier du monde antique[611]. Au début de l'ère chrétienne le royaume d'Aksoum est une puissance de premier plan du commerce mondial[612] ; les textes font allusion à une large gamme de produits exportés : obsidienne, ivoire, cornes de rhinocéros, peaux d'hippopotames, singes, tortues, poudre d'or, parfums, animaux vivants et esclaves[613].

Dès le Ve siècle, l'Afrique subsaharienne est qualifiée de « terre de l'or »[614]. À partir du VIIe siècle, l'expansion arabo-musulmane en Afrique s'accompagne d'une intensification du commerce intra et inter-continental de l'or, du sel et des esclaves. Grâce à cela, l'empire du Ghana devient une grande puissance continentale à partir du VIIIe siècle. Le commerce de l'or africain passe quasi exclusivement aux mains des musulmans[615] et la traite arabe s'organise[181]. Les grands centres du commerce de l'époque, Ouadane, Chinguetti, Tichitt, Oualata, Djenné, Gao, Tombouctou, Ségou, Mopti, etc.[notes 96], sont situés en zone sahélienne, zone de contacts entre l'Afrique des arabes et le pays des Noirs[616]. L'empire du Mali, à partir du XIe siècle[notes 97], le royaume du Kanem-Bornou et l'empire songhaï, à partir du XIVe siècle, se développent sur les mêmes bases économiques[614].

Avec l'arrivée des Portugais au XVe siècle, commencent l'économie de traite (exportations de biens agricoles et de produits miniers)[617], l'économie de plantation (utilisation de main-d'œuvre servile sur les plantations destinées à l'exportation) et la traite esclavagiste atlantique[205]. Progressivement, les centres d'activité se déportent du Sahel vers les zones côtières[618]. Les royaumes côtiers commercent avec les Européens et l'économie devient celle de la razzia. Cela, poursuivi par la colonisation, entraîne un collapsus démographique tel qu'il ne commence à se combler qu'aux XXe et XXIe siècles[619].

Le continent, colonisé au XIXe siècle et jusqu'à la fin du XXe siècle, voit ses richesses agricoles et minières se diriger vers les métropoles, au bénéfice quasi-exclusif de ces dernières. L'Afrique ne connaissant globalement pas une colonisation de peuplement, le nombre de colons est infime au regard de celui des autochtones. Le développement économique interne et l'accumulation locale du capital ne sont donc pas à l'ordre du jour. Par conséquent l'économie africaine coloniale est essentiellement extravertie et, dans une logique de tirer profit des avantages comparatifs, fortement spécialisée pour chacune des colonies. Ces deux caractéristiques perdurent jusqu'à aujourd'hui[620].

Les nouveaux États, indépendants à partir des années 1960, reprenant les frontières coloniales, sont majoritairement des États rentiers où des oligarchies captent la rente (pétrolière et/ou minière) mise en place au moment de la colonisation[621, 620]. Les richesses africaines ont permis l'accumulation du capital en Europe, préalable à son industrialisation, mais le continent africain en a été privé. L'économie de l'Afrique reste donc rentière, extravertie et la logique redistributive l'emporte sur celle d'accumulation[621].

Contexte macro-économique contemporain

La caractéristique la plus générale du continent est que son économie et ses exportations reposent sur les industries extractives[notes 98, 623, 624] : « la moitié environ des pays d'Afrique subsaharienne sont exportateurs nets de produits de base et, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, les exportations de produits des industries extractives ont vu leur importance augmenter

depuis les années 90, ce qui a fait de cette région l'une des parties du monde les plus fortement tributaires des produits de base, plus ou moins à égalité avec la région Moyen-Orient et Afrique du Nord[625]. » Cela entraîne une forte dépendance aux cours internationaux des matières premières[626]. À titre d'exemple, 80 % des exportations de l'Algérie sont constituées de produits pétroliers[627]. En 2014, pour l'ensemble du continent, le pétrole et ses dérivés ajoutés au gaz naturel liquide ou gazeux, représentaient 53,3 % des exportations[628].

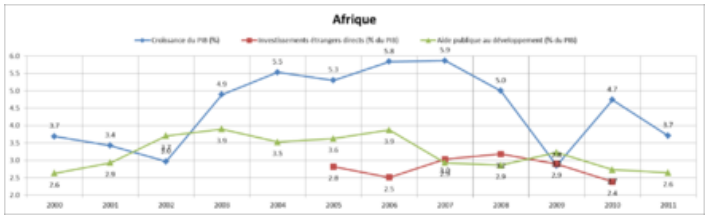

Croissance du PIB, investissements étrangers directs et aide publique au développement en Afrique, au XXIe siècle.

S'il est riche en pétrole et le plus riche de la planète en matière de minerais avec 30 % des réserves minérales mondiales[330], il l'est aussi en terres agricoles disponibles, ce qui crée une nouvelle « ruée sur l'Afrique » notamment de la part de pays du Golfe et d'émergents comme l'Inde et la Chine[629, 630], qui achètent des terres sur le continent. Environ 5 % de la surface du continent appartient ou est louée pour une longue durée à des pays étrangers[631]. Ce phénomène est appelé « accaparement des terres ».

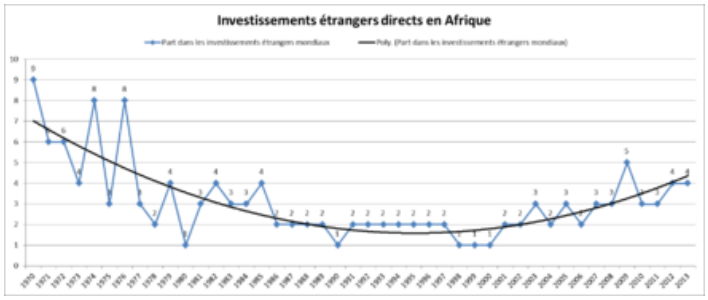

IDE en Afrique, part dans l'investissement mondial.

Profitant d'un supercycle haussier des matières premières[632], la croissance du PIB de l'Afrique, notamment subsaharienne, est continue et soutenue, supérieure à la moyenne mondiale, depuis le début du XXIe siècle : « L'Afrique a enregistré un taux de croissance de 5,1 % entre 2000-2011 malgré le décrochage de la crise mondiale qui a fait chuter ce taux à 2,5 % en 2009 ; la productivité a affiché une croissance de l'ordre de 2,7 % au cours de la décennie 2000[633] ». Les disparités entre pays et entre sous-régions sont cependant importantes[634, 635] ; en 2011, le PIB/hab. en parité de pouvoir d'achat de l'Afrique du Nord (7 167 $) est presque le triple de celui de l'Afrique subsharienne (2 391 $)[636]. L'inégalité sociale est également très forte[637]. La croissance a marqué le pas en 2015 du fait de la baisse du cours des matières premières, principales sources de revenus pour le continent, comme cela avait été le cas en 2009 du fait de la crise mondiale. La forte demande des classes moyennes émergentes devrait malgré tout entretenir la croissance et les perspectives de long terme sont bonnes[638].

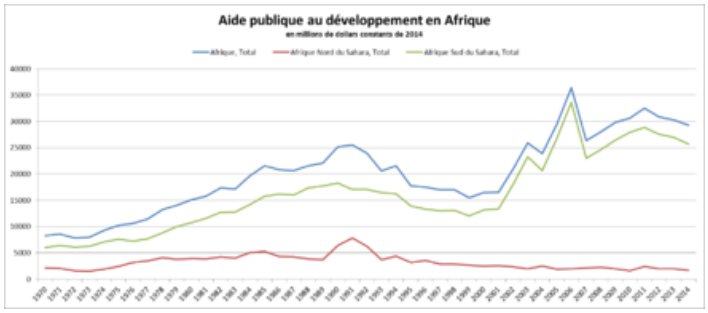

Aide publique au développement en Afrique, en dollars constants.

Cependant, le continent est « en retard » (34 des 48 pays les moins avancés se situent en Afrique[639]) et présente de faibles performances ; en 2014, le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat est de 3 513 $[640] pour l'Afrique subsharienne, alors que la moyenne mondiale se situe à 14 956 $[640]. En 2018, le PIB du continent africain est estimé à 2 510 milliards de dollars (USD) par le FMI, cela représente 2,8 % de l'économie mondiale[641].

Partant, de nombreuses études existent sur les causes de ce phénomène, que d'aucuns appellent la « malédiction des tropiques »[642]. On a ainsi mis en avant les facteurs démographiques (fécondité…), politiques (faiblesse des États de droit…), historiques (influence de la colonisation…), infrastructurels (production d'énergie insuffisante…)[633], ou invoqué la malédiction des frontières (États trop petits, enclavés…) ou bien encore, constatant le poids des industries extractives, le syndrome hollandais (ou « malédiction des matières premières »)[643, 644, 645] et le phénomène d'État rentier qui l'accompagne (captation des revenus de la rente par une oligarchie au détriment de la population)[646].

Il existe néanmoins quelques « miracles » économiques permettant d'éviter une généralisation abusive. Le Botswana, riche en diamant, mais sans accès à la mer, a réalisé aux XXe et XXIe siècles une performance économique exceptionnelle, à l'encontre du syndrome hollandais et du handicap lié à l'enclavement, tout en ayant une gouvernance et une transparence sans égales à comparer du reste du continent[647, 648]. On déplore cependant une prévalence du SIDA très élevée avec un taux de 25,2 % pour la tranche d'âge 15-49 ans[649, 650]. Maurice, partant d'une situation où le sucre représentait 20 % du PIB et plus de 60 % des recettes d'exportations, a misé sur l'industrialisation dans le secteur textile, puis sur les services dont le tourisme. Sa croissance a été de 5 % par an pendant 30 ans et son revenu par habitant qui était de 400 $ au moment de l'indépendance s'établit aujourd'hui à 6 700 $ (estimé à 18 900 $ PPA en 2014[651])[652]. Son système éducatif est performant et son rang dans le classement *Doing Business* (climat des affaires) de la Banque Mondiale (28e) est meilleur que celui de la France (31e)[648, 653]. Le Rwanda est un autre miraculé[654]. Après le génocide de 1994 qui le laisse en ruines[notes 99], le pays, fermement repris en main[notes 100] depuis par Paul Kagame, a su se développer fortement malgré une densité de population extrêmement élevée de 420 hab./km^2, plus de dix fois supérieure à la moyenne du continent. Atteignant la transition démographique et misant sur l'éducation de sa population, outre les aides internationales, il est devenu un modèle de redistribution et de croissance inclusive[notes 101] en Afrique, attestant que le retard économique n'est pas une fatalité[424].

Le continent n'a donc pas de handicaps géographiques, culturels ou structurels indépassables, de malédiction qui l'accablerait, c'est la politique qui a créé la *Rising Africa* (« l'Afrique montante ») et qui lui permettra de prospérer à l'avenir[658].

Pour l'heure, le retard est bien réel, l'usage même du terme « miracle » indiquant qu'il ne s'agit que de contre-exemples[659] dans une Afrique qui reste le « continent de la pauvreté ». Même si la pauvreté recule, la proportion de pauvres vivant en Afrique est malgré tout en croissance, montrant que ce recul est moins rapide qu'ailleurs sur la planète[660]. Parmi les objectifs du millénaire, les indicateurs concernant l'insécurité alimentaire et la pauvreté sont ceux qui progressent le moins[661].

Investissements étrangers

D'après les Nations Unies, en 2016, les cinq principaux investisseurs étrangers sur le continent africain, en termes de stock d'IDE, étaient les États-Unis (57 milliards de dollars USD), le Royaume-Uni (55 milliards), la France (49 milliards), la Chine (40 milliards) et l'Italie (23 milliards).

Les flux d'investissements étrangers à destination du continent ont chuté de 21 % en 2017 par rapport à l'année 2016. La valeur totale des flux IDE vers l'Afrique pour l'année 2017 s'est élevée à 42 milliards de dollars (13 milliards vers l'Afrique du Nord et 29 milliards vers l'Afrique subsaharienne). Les flux d'IDE intra-continentaux ont en revanche progressé de 8 %, essentiellement grâce aux entreprises marocaines et sud-africaines[662].

Dette

Dette publique par pays en 2011, en % du PIB.

Les années 1980-1990 sont marquées par la crise de la dette[663] ; le relèvement des taux d'intérêt et la baisse des revenus d'exportation plongent le continent dans une crise financière qui amène la mise en place des programmes d'ajustement structurels[664]. Dans le même temps l'aide publique à l'Afrique diminue notablement, réorientée vers l'Europe de l'est ; c'est l'époque de « Adieu Bangui, bonjour Varsovie »[663]. L'organisation politique et économique des États est drastiquement revue notamment par le démantèlement des appareils étatiques jugés coûteux et inefficaces et celui des entreprises para-étatiques à la compétitivité critiquable[664]. Cette purge libérale crée la « génération ajustée » ou « génération déflatée »[665, notes 102] ; mais, conjugée au retournement des cycles internationaux en matière de taux d'intérêt, à une reprise des aides publiques vers l'Afrique et à une reprise des investissements directs étrangers depuis l'an 2000[667, 668, 669] (avec notamment une forte implication chinoise[670]), cela conduit à une baisse de la charge de la dette dans les finances des États[671]. À la fin de la première décennie du XXIe siècle, l'Afrique est moins endettée que les pays occidentaux développés[672], même si sa dette reste sous surveillance : « La viabilité de la dette est une préoccupation croissante[673] ».

Infrastructures

Barrage de Katse au Lesotho.

Le continent souffre d'un déficit d'infrastructures (électricité et transport essentiellement) qui lui coûte le chiffre énorme d'environ deux points de croissance annuelle[674] ; or l'investissement en infrastructures est nécessaire à la croissance économique, aux entreprises, mais aussi au bien-être des populations grâce à un accès à l'eau, à laquelle 65 % des africains sont reliés, et surtout à l'électricité, qui présente un taux d'accès de 29 % seulement[675], sachant que « la production cumulée de 48 pays d'Afrique subsaharienne ne dépasse pas les 68 000 mégawatts *[68 gigawatts]*, soit l'équivalent de l'électricité produite par l'Espagne[676] » en 2005, dont 40 gigawatts pour la seule Afrique du Sud[677, 678].

Le réseau des routes transafricaines.

Gouvernance

La gouvernance est, avec les infrastructures, l'autre point d'amélioration majeur de l'Afrique[679, 680].

Depuis 2007, l'indice mis en place par la fondation Mo Ibrahim évalue l'efficacité de l'action publique des États africains et, avec les notes obtenues (de 1 à 100), établit un classement. La note moyenne du continent a faiblement évolué, passant de 49,9 en 2007 à 50,1 en 2016. La meilleure moyenne régionale se situe en Afrique australe : 58,9 ; et la plus faible en Afrique centrale : 40,9[681].

L'Afrique est l'un des continents où la corruption est la plus répandue selon l'ONG Transparency International : « 3 pays parmi les 10 plus mal classés sont dans la zone Moyen-Orient et Afrique du nord - Irak, Libye et Soudan. […] En Afrique subsaharienne […] 40 des 46 pays de la région montrent de sérieux problèmes de corruption [trad 3, 682]. »

Économie informelle

Échoppes à Abidjan, Côte d'Ivoire.

En lien avec la gouvernance, l'économie informelle est une caractéristique importante de l'économie du continent.

L'économie informelle est définie par le Bureau international du travail depuis 1993[683], avec une révision en 2003[684], ce qui permet d'avoir des mesures comparables d'un pays à l'autre. Son poids dans l'économie du continent est considérable, compris entre 40 et 75 % du PIB (20 à 37 % en ne considérant que l'activité hors agriculture[685, 686, notes 103]), causant notamment un manque à gagner fiscal important[688]. La pression fiscale est cependant, en Afrique, une des plus basses du monde et elle est probablement insuffisante[689]. Selon la Banque mondiale « pour déclencher un financement de développement durable, il faut 20 à 24 % de pression fiscale. La moyenne africaine se situe à environ 17 % (35 % dans les pays riches) ; la première puissance économique africaine, le Nigeria, atteint à peine 8 %[690]. »

Macro-économiquement, l'économie informelle est un moyen de la résilience sociale et économique[691] face à une croissance qui n'entraîne pas la création subséquente d'emplois. La proportion d'emplois relevant du secteur informel est estimée à 66 % en Afrique subsaharienne[684].

Au niveau micro-économique, outre l'évitement de l'impôt, l'économie informelle existe aussi par la volonté des opérateurs de contourner la corruption de l'administration et de se désolidariser de la mauvaise gouvernance et du mauvais usage systématique des fonds publics[692]. Pour autant, les entreprises du secteur informel sont soumises aux mêmes mécanismes de corruption que les entreprises du secteur formel, essentiellement le « comportement prédateur des fonctionnaires cherchant des pots-de-vin[693] ».

Mondialisation

L'Afrique est inscrite dans la mondialisation économique depuis toujours notamment par sa façade méditerranéenne et orientale.

Durant l'antiquité, la puissante civilisation égyptienne est, grâce à sa position géographique à la jonction entre le monde méditerranéen et l'Arabie, ainsi qu'au Nil, par lequel transitent les marchandises, au centre d'un important commerce ; ses villes sont les têtes de pont du commerce intercontinental[694]. À la suite, les cités marchandes phéniciennes installées dès le Ier millénaire av. J.-C. (fondation d'Utique en 1100 av. J.-C., de Carthage vers 814 av. J.-C.) sont les vecteurs de l'intégration économique du continent dans la « première mondialisation »[695, 696] ; ainsi et par exemple, au Ve siècle av. J.-C., les Carthaginois commercent-ils l'or du désert « au-delà des colonnes d'Hercule »[697]. Un peu plus tard, Carthage vaincue est redevenue une grande ville, une des premières cités de l'empire romain[notes 104].

Le Périple de la mer Érythrée, récit de voyages datant du Ier siècle, atteste d'un commerce intercontinental[notes 105] depuis une zone allant de l'Égypte à la Tanzanie, en direction de la péninsule arabique, de l'Inde et de la Méditerranée et portant sur des produits tels que l'ivoire, les épices, la cannelle, l'encens, le styrax, le lapis-lazuli, les topazes, les turquoises, la soie, l'indigo, sans oublier les esclaves qui se retrouvent en Inde et en Chine[700, 701].

Au IIIe siècle, le royaume d'Aksoum commerce avec plusieurs « contrées » de l'océan indien et de la Méditerranée. Le commerce, notamment d'ivoire, profite au développement du royaume par la création de villes-marchés[702]. À l'autre extrémité des routes commerciales l'autre partie prospère aussi ; dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, le royaume d'Awsân (actuel Yémen) doit son essor au commerce avec l'Afrique[703]. À partir du VIIe siècle, l'islamisation de l'Afrique subsaharienne lui permet de s'intégrer encore plus fermement dans le commerce international, les arabes servant d'intermédiaires avec le monde occidental[704].

Dès l'an mil l'or du Monomotapa part vers l'Inde via Kilwa dans les ports duquel s'échangent cotonnades et verroteries[705]. La période qui correspond au Moyen Âge européen est l'âge d'or de l'Afrique avec les grands empires du Ghana, du Mali et Songhaï. C'est aussi l'âge de l'or. Kanga Moussa, dixième *mansa* (roi des rois) de l'empire du Mali dans le premier tiers du XIVe siècle, considéré comme l'un des hommes les plus riches de l'histoire de l'humanité[706], contrôle *de facto* tout le commerce du métal précieux dans le bassin méditerranéen[707].

À partir de la fin du XVe siècle, le continent connaît la traite atlantique puis la colonisation au XIXe siècle, formes les plus tragiques d'intégration mondiale. Les déportations d'esclaves alimentent le développement de l'Amérique et les pays européens enclenchent leur processus d'industrialisation grâce aux ressources coloniales ; le volume du commerce entre l'Afrique et l'Europe décuple entre 1820 et 1850[708].

Après les indépendances l'Afrique ne prend cependant pas le virage de l'industrialisation. La part en valeur de son économie et de son commerce décroit mécaniquement dans les échanges face à des productions incorporant plus de valeur ajoutée[notes 106].

À l'époque actuelle, la place du continent dans le commerce mondial est minime, environ 3 % en valeur[710] et il ne représente que 1,6 % du PIB mondial (4,5 % en parité de pouvoir d'achat)[711].

Le continent est donc souvent présenté comme « périphérique » ou « en marge »[712, 713]. « C'est indéniable si l'on raisonne en termes de PIB[714]. » Cependant, on le considère aussi comme globalement (même historiquement[notes 107]) marginalisé[718] alors que l'étude du temps long montre l'évidence du contraire y compris à l'époque récente : « c'est faux pour d'innombrables raisons : économiques mais aussi stragégiques, démographiques, culturelles et humaines[714] »[719].

Intégration régionale

L'Organisation de l'unité africaine (OUA), créée au lendemain des indépendances en 1963, devenue Union africaine (UA) en 2002, regroupe l'ensemble des pays africains[notes 108]. C'est l'instance la plus large de tout le continent. Il s'agit essentiellement d'un organe politique visant à favoriser la coopération entre les États[722].

À un niveau plus restreint, l'intégration régionale est considérée comme une des clés du développement économique du continent[723, 724, notes 109, 725, 726, 727]. À cet effet, le continent s'est doté depuis les années 1970 de diverses institutions régionales à vocation intégrative (CEDEAO, UMA, UEMOA, SADC, CEEAC, EAC, IGAD pour les plus importantes[728]) : unions douanières, marché commun, zones de libre échange, etc. Essentiellement tournées vers l'action économique, ces institutions ont aussi, plus tardivement, pris une dimension politique et diplomatique en contribuant notamment à la résolution des conflits ; ainsi, l'ECOMOG, sous l'égide de la CEDAO, est-elle une force d'interposition régionale similaire aux casques bleus de l'ONU[729].

L'intégration est cependant très en retard ; le commerce intra-africain ne représente que 10 % des échanges et est polarisé autour de quelques pays (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Nigeria, Kenya, Zimbabwe et Ghana) et porte pour un tiers sur le pétrole, sachant que, par ailleurs, les échanges informels créent des zones de libre-échange *de facto*[730, 731].

Le projet panafricain « MAEP » (mécanisme africain d'évaluation par les pairs), quant à lui, vise, sous l'égide du NEPAD, à promouvoir la bonne gouvernance[732].

Ressources naturelles

Industries extractives

Le Big Hole, mine de diamant ennoyée en Afrique du Sud.

L'Afrique possède les réserves minérales les plus importantes de la planète, globalement 30 % des réserves mondiales[330], dont 75 % des réserves mondiales de platine, 50 % de celles de diamant et de chrome, 20 % de celles d'or et d'uranium[733], 85 à 95 % des réserves des métaux du groupe du chrome et du platine, 85 % des réserves de phosphate, plus de 50 % des réserves de cobalt, 33 % des réserves de bauxite[734] ainsi que du charbon, du cuivre, du minerai de fer[733]… et aussi 10 % des réserves mondiales de pétrole et 8 % de celles de gaz naturel[330]. Qui plus est, le continent est « l'une des régions géologiques les moins connues de la planète[733] » et, aux réserves prouvées, pourraient donc s'ajouter d'autres découvertes futures.

Vue de la mine de diamant Williamson en Tanzanie.

Ces richesses ont été exploitées durant la période pré-coloniale, notamment le sel, l'or et le cuivre[735], contribuant à créer des empires riches et puissants. Puis, durant la période coloniale, les économies ont été fortement spécialisées pour créer des rentes minières coloniales, léguant aux nouveaux États d'après l'indépendance des économies de rente extraverties et peu diversifiées (État rentier)[736]. À l'heure actuelle, la majeure partie (60 %) des exportations de l'Afrique concernent des matières premières ; elle en est donc fortement dépendante[737]. En outre, elle exporte ses richesses sans les valoriser, faute d'industries locales[738, 739]. C'est le syndrome hollandais (ou « malédiction des ressources naturelles ») : la rente procurée par les matières premières tend à mettre à mal les industries locales, notamment manufacturières[645, 740,]. Le niveau de formation des ressources humaines joue aussi dans la spécialisation africaine car des ressources abondantes et une main-d'œuvre relativement peu qualifiée poussent à exporter des matériaux bruts (ce qui est d'ailleurs aussi le cas pour l'agriculture)[notes 110].

Entre les années 1990 et la première décennie du XXIe siècle, l'activité du secteur a nettement augmenté (87 %) ; en conséquence, à l'inverse de la tendance globale, la part du continent dans l'extraction mondiale est en légère croissance : 7,5 % en 1980, 7,8 % en 2008[742]. Les investissements directs étrangers (IDE), qui sont en hausse après avoir atteint un point bas dans les années 1990[743], et qui représentent une part notable du PIB des pays concernés, la proportion allant de 3,5 % pour les pays pauvres en ressources à 2,4 % pour les pays riches en ressources[744], concernent principalement les industries extractives. Mais cette orientation des investissements en direction de l'exploitation des matières premières[745] ne produit pas les effets de développement dont le continent aurait besoin, notamment en ce qui concerne les créations d'emplois[746].

« Les plus importantes économies minières sont la Guinée (bauxite), le Liberia, la Sierra Leone et le Botswana (diamant), la Mauritanie (fer, pétrole), le Niger (uranium, pétrole), le Togo (phosphate), la République démocratique du Congo (cuivre, coltan) et la Zambie (cuivre). Les principales économies pétrolières *[subsahariennes]* sont l'Angola, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigeria, le Soudan du Sud et le Tchad[747]. » En Afrique du Nord, l'Algérie[notes 111] et la Libye[notes 112] ont des économies qui reposent massivement sur le pétrole[750].

Production mondiale de pétrole brut en Afrique 2013[751]

Pays	rang mondial
Nigeria	11
Angola	14
Algérie	18
Libye	21
Égypte	27
Guinée équatoriale	32
République du Congo	33
Soudan et Soudan du Sud	34
Gabon	35
Tchad	42

Produits de l'industrie extractive en volume 2014[752, 753, 754]

pays	rang mondial	produit
République démocratique du Congo (2012)	1	cobalt
Zambie (2012)	2	cobalt
Afrique du Sud	1	platine
Botswana	2	diamant
Angola	4	diamant
Afrique du Sud	5	diamant
Afrique du Sud	2	manganèse
Guinée	5	bauxite
Afrique du Sud	6	or
Rwanda	9	étain

Agriculture et pêche

Contexte

Le continent est caractérisé par une insécurité alimentaire persistante. Liste non exhaustive, en 1967-70 le Biafra (Nigeria), en 1983-1985 le Lesotho, en 1972-74 et 1984-85 l'Éthiopie, en 2004 le Darfour (Soudan), en 2005 le Niger, en 2011-2012 la corne de l'Afrique… ont été touchés par la famine ou la malnutrition[755] ; en 2016, elles sévissent encore, en République démocratique du Congo[756, 757], en Éthiopie, au Malawi[758]… Les deux causes principales sont les événements climatiques et les conflits[notes 113]. Ainsi la sécheresse atteint-elle la corne de l'Afrique[760] tandis que, en République démocratique du Congo, ce sont les conflits qui sont responsables de la situation[761]. Et, parfois, les événements climatiques sont eux-mêmes causes de conflits comme au Darfour[70]… Quoique l'Afrique du Nord soit épargnée et que la prévalence de la sous-alimentation diminue (27,6 % en 1990-92, 20 % en 2014-2016), du fait de la croissance démographique, le nombre de personnes touchées augmente (182 millions en 1990-92, 233 millions en 2014-2016), alors qu'à l'échelle planétaire les deux valeurs décroissent[762].

Dans ce contexte, l'agriculture africaine est au centre des préoccupations des économistes et des hommes politiques, car la rendre moins dépendante aux variations du climat[notes 114, notes 115] et plus performante [notes 116] permettrait de diminuer l'instabilité politique, d'améliorer la santé des populations et de fournir des millions d'emplois. Face à une croissance démographique sans égale, à une population rurale représentant 60 % de la population totale et en croissance constante en valeur absolue ainsi qu'à un secteur agricole proposant 65 % des emplois en Afrique subsaharienne[764], elle est considérée comme une des clés du développement africain[528].

Selon les estimations des Nations unies, un réchauffement de 2 °C du climat diminuerait de 10 % le rendement agricole en Afrique subsaharienne[765].

Agriculture et élevage

Culture maraîchère irriguée, Aného, Togo.

L'agriculture africaine n'a cessé de croître, triplant en valeur depuis les années 1980[766] ; cela s'est fait essentiellement par l'extension des superficies consacrées à la production vivrière, prises sur les forêts et la savane[767] : « Au cours des trois dernières décennies, les gains de productivité agricole en Afrique ont été obtenus dans une large mesure par une expansion continue des cultures pluviales, en particulier, les cultures vivrières, sur des terres de plus en plus marginales et/ou par la réduction des périodes traditionnelles de jachère entre deux cycles de culture[768] », ce qui pose des problèmes environnementaux notables[766], sachant qu'en outre les

Une agricultrice kényane au travail dans la région du mont Kenya.

terres s'appauvrissent[769]. Elle est caractérisée par sa faible productivité avec une quantité d'intrants (engrais…) très basse, l'absence d'irrigation et de mécanisation[770, 771] et des exploitations de faible taille. À côté de l'agriculture vivrière, il existe des agricultures de rente et d'exportation (café, cacao, arachide, coton…), reposant sur des exploitations de taille et de productivité largement supérieures. Globalement, les produits agricoles représentent 20 % du commerce international africain en 2006[772], et 30 % du montant des exportations[773].

Les pays les plus urbanisés sont ceux où la valeur ajoutée et les prix payés aux producteurs sont les plus élevés[774], les marchés urbains denses créant une demande solvable permettant l'écoulement des surplus[413]. La pauvreté et l'insécurité alimentaire concernent donc plus particulièrement les populations rurales des pays où le poids de l'agriculture dans l'économie est le plus élevé[775, 776] ; les agriculteurs pauvres des pays ruraux ne peuvent valoriser leur production et sont insérés dans un système d'échanges faiblement monétarisés[777] et, par conséquent, peinent à avoir accès au marché des intrants qui permettraient d'augmenter leur productivité[778].

Contrairement à une idée reçue, globalement, le continent « ne souffre pas d'une insuffisance de la production alimentaire[779] ». Même les agriculteurs pauvres des pays ruraux ont vu leur disponibilité alimentaire augmenter[778]. Les « émeutes de la faim » qui touchèrent le continent (et le reste de la planète) en 2008 étaient dues à des hausses de prix, pas à des quantités disponibles insuffisantes[780]. Ce sont les politiques de prix et de distribution[781] ainsi que les droits fonciers[782] qui sont en cause dans l'insécurité alimentaire africaine[773]. Pour ce qui concerne les prix, les politiques libérales ont mis l'agriculture africaine en concurrence avec celles des pays développés, largement subventionnées[783] et l'ont soumise à une instabilité des prix qui fait que le continent, faute d'intégration régionale qui permettrait une répartition intra-continentale[784], en vient à importer des produits qui sont en concurrence avec ses propres productions[notes 117]. Quant au droit foncier, le droit coutumier qui concerne 90 % des terres agricoles exclut les femmes de la propriété de la terre[785] alors qu'elles représentent la majorité, jusqu'à 70 % des exploitants agricole d'Afrique subsaharienne[524, notes 118].

Depuis le début du XXIe siècle, on assiste à l'exploitation des ressources naturelles par de nouveaux intervenants, notamment les pays asiatiques dont la Chine et l'Inde[notes 119] ou les États pétroliers en manque de place ; des terres agricoles sont achetées ou louées[630, 631, 629]. Certains parlent de recolonisation de l'Afrique à ce sujet[789].

Exportations agricoles de l'Afrique, en valeur, 2002-2005[790]

produits	céréales	huiles et graisses	oléagineux	produits laitiers	viande et produits à base de viande	sucre	légumes et fruits	boissons	animaux vivants	café, cacao, thé	épices	autres produits alimentaires
%	5,1	3,7	1,7	1,2	1,5	5,9	21	5	1,9	25,8	1,4	25,9

Pêche et aquaculture

Pêcheurs au large de São Tomé.

L'Afrique est le deuxième continent, loin derrière l'Asie, par le nombre de bâtiments de pêche[791] mais cette flottille est la plus faiblement motorisée de la planète, ⅓ des embarcations seulement possèdent un moteur[792]. Le continent ne place donc qu'un pays, le Maroc, à la 17e place mondiale des 25 pays représentant 82 % de la pêche mondiale[793].

Il s'agit, de la part des Africains, d'une pêche vivrière et artisanale occupant de nombreux actifs ; en 2014, les pêcheurs et aquaculteurs d'Afrique sont 5,7 millions[notes 120, 794], et « le poisson assure des moyens d'existence à quelque 30 à 45 millions d'Africains[795]. »

Cette activité montre cependant de faibles performances : l'offre de poisson par habitant (en kg/an) est la deuxième plus faible du monde à 9,8 kg/hab/an alors que la moyenne mondiale s'établit à 19,7[796]. La performance n'est pas meilleure en matière de transformation : « en Afrique, certaines estimations donnent des pertes après capture comprises entre 20 et 25 pour cent, et allant même jusqu'à 50 pour cent[797]. » La pêche continentale quant à elle, hormis pour partie dans les grands lacs d'Afrique de l'Est (lac Victoria, lac Tanganyika et lac Malawi), est peu industrialisée[798]. À l'instar de la pêche en mer, la pêche continentale voit le nombre de captures baisser, du fait de la pollution, de la dégradation de l'environnement et d'une tendance à la surexploitation[799]. Quant aux produits aquacoles, leur production, exprimée en kg/personne est, en Afrique, la plus faible du monde. La zone la plus productive de ce point de vue est l'Afrique du Nord, avec un peu plus de 5 kg/personne ; les autres sous-régions de l'Afrique étant à moins d'1 kg/personne[800].

La pêche en mer est, elle, industrialisée. Mais l'exploitation est le fait de compagnies européennes[801, 802] et chinoises[803] qui tendent à épuiser les ressources[804]. Ainsi, « la production totale des pêches de capture dans l'Atlantique Sud-Est est restée stable ces dix dernières années, à environ 1,4 million de tonnes par an. La majeure partie de ces captures provient maintenant des ZEE des trois pays côtiers Angola, Namibie et Afrique du Sud, les prises en haute mer d'espèces autres que les thonidés ayant chuté pour s'établir à quelques centaines de tonnes ces dernières années[805]. » Outre le problème de la surpêche industrielle, se pose celui de la pêche illégale qui représente un manque à gagner important pour les économies africaines[806, 807, 808].

La pêche concourt au solde positif des échanges car, « en valeur, l'Afrique est un exportateur net depuis 1985 (sauf en 2011). En revanche, en volume, le continent est depuis longtemps un importateur net, ce qui traduit la valeur unitaire plus faible des importations (surtout pour les petites espèces pélagiques)[809]. »

Le poisson est très important dans la sécurité alimentaire du continent. Il représente 22 % des apports protéiques animaux en Afrique subsaharienne[810] et ce taux peut atteindre 50 % lorsque les autres sources de protéines sont rares ou chères et, dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, « la proportion de protéine animale provenant du poisson est extrêmement élevée : 47 % au Sénégal, 62 % en Gambie et 63 % en Sierra Léone et au Ghana[811] »[812]. Pour l'Afrique intérieure, c'est la pêche continentale qui est vitale : « En Afrique *[…]* les vastes habitats aquatiques intérieurs et les pêches continentales fournissent une alimentation et des moyens d'existence essentiels aux communautés qui vivent près des cours d'eau et des zones humides[813]. » Plus étonnamment, le poisson est aussi un aliment clé pour les zones arides du continent[814].

Industries de transformation

Usine de ciment en Éthiopie, à Dire Dawa.

L'industrie de transformation manufacturière est, de tout temps, le parent pauvre de l'économie africaine. L'accumulation du capital ayant manqué, car le continent a vu ses ressources servir à l'accumulation européenne mais pas à la sienne[815,816,817], l'industrie de transformation ne s'est jamais vraiment mise en place[818]. Pire encore, au cours des décennies allant des années 1990 à 2010, la part de l'activité manufacturière dans la valeur ajoutée produite n'a cessé de baisser, passant de 13 % en 1990 à 10 % en 2011[818].

Quelques pays ont cependant réussi, partant d'une situation de rente minière ou agricole, à créer des filières de transformation significatives, générant plus de valeur ajoutée : la Côte d'Ivoire avec la transformation du poisson et du bois, le Sénégal et la transformation du poisson, le Botswana, riche de ses diamants, avec la transformation de la viande, le traitement de peaux animales, les aliments pour animaux…, Maurice avec l'industrie textile[819,652], la Tunisie, pour laquelle l'industrie représente 30 % de son PIB[820]… Il convient de faire une place particulière au géant économique qu'est l'Afrique du Sud, qui représente à elle seule entre 20[821] et 30 % du PIB continental[822] et est dotée d'une industrie diversifiée[notes 121] qui emploie près du quart de la population active et représente près de 30 % de son PIB[823].

La désindustrialisation n'est cependant peut-être pas inéluctable car, faute d'accumulation locale, le capital pourrait provenir de l'étranger. Les investissements directs à l'étranger, qui reprennent en Afrique au début du XXIe siècle[743], notamment ceux en provenance de Chine[824], sont plus diversifiés qu'auparavant ; ils concernent moins le secteur primaire (agriculture et industries d'extraction)[notes 122] et plus l'industrie manufacturière[notes 123] ; ainsi, depuis 2008, le principal investisseur dans le secteur manufacturier éthiopien est la Chine et, au Rwanda, les IDE chinois ont comme cible, après le secteur tertiaire, les activités de transformation[825].

Pour l'heure, cependant, l'industrie manufacturière est globalement « au point mort »[notes 124], selon l'expression employée par le forum économique mondial en 2015[826].

Services

Siège de la BCEAO à Dakar (Sénégal).

Quoiqu'on caractérise l'Afrique par l'abondance de ses ressources naturelles, les services représentent plus de 50 % du PIB des pays concernés[827] et le secteur est en croissance constante[828].

Le continent présente un profil de transformation structurelle atypique. Contrairement aux économies occidentales et à celles de l'Asie du Sud et du Sud-Est, la régression tendancielle de l'agriculture n'a pas profité à l'industrie puis aux services ; il y a eu « de moins en moins d'agriculture » et « de plus en plus de services » dans l'économie africaine sans qu'elle passe par une phase intermédiaire d'industrialisation[829]. Au contraire, l'activité manufacturière a décliné alors que croissait la part des services[830].

Les services accompagnent principalement les activités d'exportation y compris agricoles ; par exemple, « les services comptent pour 83 pour cent du prix de vente des roses éthiopiennes[notes 125] aux Pays-Bas[832]. » Mais, parmi les exportations, ce sont celles des biens manufacturés qui sont le plus associées aux services ; pour le Lesotho et la Tunisie, exportateurs de tels biens, le poids des services dans leur économie (61,7 %), est supérieur à la moyenne. Les pays les moins concernés sont les exportateurs de pétrole, chez qui les services représentent 33,9 % du PIB[833] (mais c'est dans ces mêmes pays que la croissance des services est la plus forte)[834]. Certains petits pays sont fortement dépendants de ce secteur, car essentiellement tournés vers des services de voyage et de tourisme[notes 126] ; en 2013, les services représentaient 75 % du PIB du Cap Vert[836] et 74 % de celui de Maurice[837].

La croissance des services, outre les exportations, est aussi causée par la consommation intérieure. L'accroissement démographique a entraîné une forte demande, notamment en matière de télécommunications, malgré l'insuffisance des infrastructures[838]. Le secteur des télécommunications a attiré 74 % de l'investissement privé dans les infrastructures durant la période 1990-2013[839].

En termes de ressources humaines, le secteur des services représente 32,4 % de l'emploi total en Afrique au cours de la période 2009-2012[840] (56,5 % pour l'agriculture et 11 % pour l'industrie[841]) soit largement moins que sa proportion dans le PIB. L'importance de l'emploi informel en est la cause, sachant que l'essentiel des services est assuré par de petites entreprises informelles, notamment dans les sous-secteurs du commerce de gros et de détail ainsi que dans la restauration et les transports[840].

Les pays africains sont quelques-uns à avoir identifié explicitement les services comme priorité économique : le Botswana pour la saisie et l'analyse de données informatiques ; le Cameroun mise sur les centres d'appel et le télétraitement des données à l'instar du Rwanda, lequel promeut aussi les services financiers ; la Namibie vise à devenir un hub régional de transport. Enfin, certains pays sont massivement dépendants du tourisme : Cap Vert, Comores, Ghana, Kenya, Lesotho, Seychelles[842]…

Sur le plan international, l'Afrique est un acteur mineur du marché des services ; elle représente 2,2 % des exportations mondiales de services, et 4 % des importations totales mondiales[843] ; sa compétitivité est faible, freinée par des réglementations et des politiques inefficaces et par le déficit d'infrastructures[844].

Tourisme

Le tourisme en Afrique ne cesse de croître. Les visiteurs internationaux du continent étaient 37 millions en 2003, ils sont 65,3 millions en 2014[845] ; le chiffre d'affaires correspondant est de 43,9 milliards de $ en 2013. Les premières destinations touristiques du continent sont, dans cet ordre, le Maroc, l'Égypte, l'Afrique du Sud, la Tunisie et le Zimbabwe[846, 847].

Jardin de la Ménara, Marrakech, Maroc.

Sphinx de Gizeh en Égypte.

Paysage du parc national Kruger, en Afrique du Sud.

Amphithéâtre d'El Jem, Tunisie.

Chutes Victoria, à la frontière du Zimbabwe et de la Zambie.

Arts et littérature, loisirs

Perspectives socio-historiques

Pensée symbolique et art

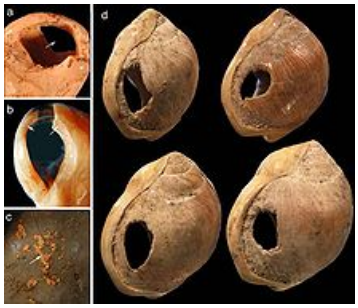
Perles d'ornementation en coquillage, Blombos, Afrique du Sud, 72 à 75 000 ans.

L'Afrique est le « berceau de l'humanité »[848, 849, 850] et, peut-être, le berceau de l'émergence de la pensée symbolique chez l'homme moderne[851]. Le continent abrite environ 200 000 sites préhistoriques, grottes et abris sous roche[852] ; c'est le plus riche de la planète en la matière[notes 127]. Des représentations artistiques parmi les plus anciennes qui soient[854, 855, 856], tels que des objets de parure et des gravures abstraites, marqueurs de la pensée symbolique[854, 857, 858], y ont été trouvées.

Peinture rupestre à Tsodilo, Botswana (site du patrimoine mondial).

Ainsi, au début des années 2000[notes 128], dans la grotte de Blombos en Afrique du Sud, on découvre des perles d'ornement[860], faites de coquilles de *Nassarius*, datées de 72 000 à 75 000 ans ainsi que des plaquettes d'ocre gravées, datant de 100 000 ans[861]. Il s'agit des représentations artistiques parmi les plus anciennes au monde[862] avec celles d'Oued Djebbana, en Algérie, qui recelait aussi des perles ornementales datées de 100 000 ans[863, 864], et celles de la grotte des pigeons à Taforalt, au Maroc, qui a livré des perles de *Nassarius gibbosulus* datant de 82 000 ans[865, notes 129].

Cela tend à faire reculer la date de l'émergence d'artefacts artistiques d'au moins trente millénaires car « bien longtemps, il a été admis que les plus anciennes parures, alors datées autour de 40 000 ans, provenaient d'Europe et du Proche-Orient. Mais, depuis la découverte, en Afrique du Sud, de parures et d'ocres gravées âgées de 75 000 ans, cette idée est remise en cause[865] ».

Art et architecture proto-historiques et historiques

L'Égypte antique, puissante et durable civilisation dans laquelle la religion occupe une place importante, produit de nombreuses œuvres dont beaucoup représentent des divinités ou des pharaons, sous forme de peintures, bas-reliefs, haut-reliefs, sculptures, poteries décorées, bijoux métalliques… L'écriture y apparaît vers 3200 av. J.-C.[125] et sa littérature, faite de textes religieux et profanes[867], est l'une des plus anciennes qui soient[868], attestée dès 2700 av. J.-C. par des textes complexes sur papyrus[869]. L'architecture est aussi un témoin majeur de l'art égyptien[869, notes 130], surtout l'art des pyramides qui lui confère une réputation universelle. La pyramide de Khéops (vers 2560 av. J.-C.) est l'une des Sept Merveilles du monde antique, la seule qui soit parvenue jusqu'à nous ; elle fut la plus haute construction humaine durant 4 000 ans[871, notes 131].

L'Afrique du nord, sous l'influence de l'aire méditerranéenne puis de l'Islam à partir du VIIe siècle, abrite l'art de l'antiquité tardive — avec, par exemple, le site archéologique de Carthage — (périodes punique, romaine, vandale, paléochrétienne et arabe[872]) puis l'art musulman[873], avec la grande Mosquée de Kairouan en Tunisie, érigée en 670, qui en est l'un des symboles[874]. Dans la partie islamisée de l'Afrique subsaharienne, l'art musulman cohabite avec l'art indigène[875].

L'Afrique subsaharienne livre des artefacts caractéristiques des cultures (au sens archéologique du terme) qui la peuplent au fil du temps. Ces objets sont d'abord des objets d'histoire ; l'absence de sources écrites indigènes sur l'Afrique ancienne au sud du Sahara[876] fait qu'ils sont presque les seuls témoins du passé ; même les bâtiments sont souvent absents— on ne sait toujours pas avec certitude où se trouvait la capitale de l'Empire du Mali (XIIe – XVe siècle)[877], d'où l'intérêt des ruines du grand Zimbabwe —, et les sources écrites, arabo-musulmanes, ne traitent pas du sujet de l'art[875]. Ces artefacts, historiquement précieux, acquièrent aussi, au XXe siècle, le statut d'œuvres d'art, ce qui leur vaut une place de choix dans les musées, sur le marché international actuel et génère aussi un commerce illicite florissant[878, notes 132].

Architecture, quelques sites du patrimoine mondial de l'UNESCO

Mosaïque « de la volière », Carthage (IVe siècle).

Linteau en pierre, complexe du grand Zimbabwe (1100 - 1450).

Église monolithe Saint-Georges à Lalibela, Éthiopie (XIIIe siècle).

Arts du XVe au XXIe siècle

Arts visuels et architecture

« Fétiche » kongo.

« Les arts africains, principalement la sculpture, sont connus en Europe depuis la fin du XVe siècle[881] » grâce aux premiers explorateurs portugais qui rapportent des pièces d'ivoire sculptées, dont certaines réalisées à leur demande[882]. Les pièces rejoignent les cabinets de curiosité puis les musées qui leur succèdent à partir du XVIIe siècle[883]. Mais l'art africain n'est pas reconnu en tant que tel, les Européens de la Renaissance, férus d'art gréco-romain, considèrent les productions africaines avec mépris, utilisant le terme « fétiche » — mot venant du portugais du XVe siècle, servant à désigner les objets de culte des religions traditionnelles —, lequel connote la notion d'artificiel, de magique et de grossier[884, 885].

Ces connotations persistent pendant au moins cinq siècles, jusqu'au début du XXe siècle ; ainsi, David Livingstone, dans ses relations de voyage datées de 1859, écrit, à propos d'un « fétiche », qu'il s'agit de l'« image grossière d'une tête humaine *[…]* barbouillée de certaines substances enchantées[886] » et le *Grand Larousse* du XIXe siècle, dans sa définition du mot « fétiche », utilise l'expression « culte grossier des objets matériels »[887].

La pénétration coloniale, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, permet de découvrir des artefacts, et les objets recueillis commencent à être étudiés sous l'angle archéologique et ethnologique[888]. Ainsi et par exemple, l'art rupestre des grottes de Tsodilo au Botswana (site occupé depuis 100 000 ans av. J.-C.[889]) est-il connu depuis le milieu du XIXe siècle[notes 133] ; l'art rupestre du Sahara (6000±900 ans av. J.-C.) est étudié depuis la même époque[891]. Les premières sculptures d'Ife (avant 800 av. J.-C. — XVIIe siècle) sont mises au jour en 1911[892], à peu près en même temps que les têtes sculptées de la culture de Nok (1000 av. J.-C. — 300 apr. J.-C.), lesquelles commencent à être étudiées dans les années

1910 et 1930[893]. Parmi les premiers à rédiger des monographies sur le sujet, Marcel Griaule étudie les masques dogon dans les années 1930… C'est la sculpture, notamment la sculpture sur bois — dont les masques —, qui mobilise l'attention au détriment d'autres représentations, considérées comme subsidiaires[894].

Marcel Mauss disait : « Un objet d'art, par définition, est l'objet reconnu comme tel par un groupe[895] ». C'est donc à la même époque, vers 1906, que les arts africains commencent à être traités en tant que tels sous l'angle artistique et esthétique : « les arts africains n'ont acquis leur qualité d'expression artistique authentique qu'après 1906[881] », lorsqu'ils commencent à intéresser, sous le vocable d'« art nègre » — l'expression apparaît en 1912[896] —, Picasso et Guillaume Apollinaire, notamment, et qu'ils inspirent le fauvisme et le cubisme[897, 898] puis, au début des années 1920, le sculpteur Alberto Giacometti[899].

Même si le jugement artistique a évolué, l'« enchantement » de Livingstone continue à être invoqué au XXe siècle [notes 134] car l'intrication du sacré et du profane, caractéristique de la culture africaine, se retrouve bien évidemment et tout particulièrement dans l'art[notes 135], tel celui des masques et des sculptures qui intéresse particulièrement les Européens : « L'un des principaux traits communs à l'ensemble de l'Afrique noire, dans le domaine de la sculpture, est que les masques sculptés ne sont pas conçus pour être contemplés comme œuvres d'art, mais pour être utilisés à l'occasion de cérémonies rituelles sociales ou religieuses[902] » ; on considère donc que « l'art africain et, plus généralement l'ensemble des arts premiers, se définissent non pas à partir de leur esthétique, mais à partir de leur rôle. L'art animiste possède en tout premier lieu une fonction : la communication avec les esprits[888]. » L'Occident postule en conséquence qu'on ne peut étudier un objet sans examiner son contexte socio-historique. L'art africain est donc analysé par les Occidentaux sous le double angle esthétique et ethnologique : « le rapport entre le matériel conservé et la connaissance de sa réalité contextuelle doit être recherché par un effort particulier et assidu de documentation, bien au-delà du premier regard esthétique[903]. » Des expéditions ethnologiques, telle la mission Dakar-Djibouti qui, en 1931-1933, ramène 3 500 objets, partent étudier la culture africaine *in situ*, filmant les danses et les chants qui accompagnent l'exposition des masques et consignant des témoignages de la culture orale[904, 905].

À l'instar du regard esthétique, le regard ethnologique sur l'art africain n'est cependant pas toujours dépourvu de préjugés ou de biais méthodologiques. L'association entre l'art et le sacré renvoie l'art africain au « primitif » : « L'image de la sculpture africaine comme « primitive » et comme associée à des rituels secrets et dangereux continue à influencer la perception de « l'art africain »[906] », surtout lorsque les connotations (relation avec la mort, sacrifice…) véhiculées par les objets sont prises au pied de la lettre : « Est-ce que l'historien de l'art de la Renaissance oserait parler des images de la Crucifixion comme des représentations d'un sacrifice humain ? Ou des représentations du Saint Sacrement comme centrées sur l'image du cannibalisme[907] ? »

Réappropriation

Présentation (au Brésil), du Festival des arts nègres de 2009, tenu à Dakar, Sénégal.

Le discours sur l'art africain est monopolisé par l'Occident depuis sa découverte par les Blancs[908] ; le discours africain sur l'art africain apparaît avec des mouvements tels que celui, littéraire, de la « négritude » qui émerge durant l'entre-deux-guerres[909] et les mouvements politiques de l'afrocentrisme — mené par des universitaires, dont Molefi Kete Asante — et de la Renaissance africaine — avec à sa tête l'ancien président d'Afrique du Sud Thabo Mbeki —, ainsi que via la reconnaissance croissante de la spiritualité traditionnelle au travers de la décriminalisation du vaudou[910] et des autres formes de spiritualité, qui visent à faire (re)découvrir et (re)valoriser les cultures africaines traditionnelles.

D'un point de vue plus directement artistique, des rencontres mettant en avant la culture et les artistes du continent sont organisées dès 1956 avec le congrès des intellectuels noirs[911]. En 1966, à Dakar, le premier festival mondial des arts nègres est un symbole de la volonté d'appropriation de l'art par les Africains eux-mêmes ; la problématique de la restitution aux pays d'origine des œuvres présentes dans les musées et chez les collectionneurs occidentaux y est déjà présente. C'est aussi l'occasion de montrer la diversité de l'art (peinture, sculpture, littérature…) au-delà des masques et des fétiches[912, 913]. Il est suivi du premier festival panafricain d'Alger en 1969, considéré par certains comme le symbole de la « renaissance culturelle de l'Afrique »[914].

Marché de l'art et spoliation de l'Afrique

Outre les pièces proprement historiques, les masques, statuettes, sculptures et autres ont acquis le statut d'œuvres d'art. Il ne s'agit pas d'objets très anciens, « le plus ancien masque africain conservé date du XVIIIe siècle[915] », le bois, le raphia et les tissus qui les composent ne se conservant pas. Citons, comme pièces représentatives valant des sommes importantes sur le marché, les statues de Nok au Nigeria (700 av. J.-C. - 300 apr. J.-C.), les têtes en terre cuite d'Ifé au Nigeria (XIIe au XIVe siècle), les bronzes du royaume du Bénin, actuel Nigeria (XVIe et XVIIe siècles), la statue en métal du dieu Gou, venue du Bénin (XIXe siècle), les reliquaires des Kota du Gabon, les masques Gouro, les masques-cimiers ciwara des Bambaras du Mali[916], les statues Sénoufos du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire, ainsi que celles des Luba, les masques Fang du Gabon[917]…

Tête commémorative de roi (oba) du Royaume du Bénin, Nigeria, XVIIIe siècle.

Plaques de bronze du palais du roi du Royaume du Bénin, XVIIe siècle.

Statue en métal du dieu Gou, Bénin, av. 1858.

Tête en terre cuite, Ifé, Nigeria, entre le XIIe et le XIVe siècle.

Tête sculptée de la culture de Nok, Nigeria, vers -500.

Reliquaire Kota, Gabon, contemporain.

Masque Gouro, Côte d'Ivoire, XIXe siècle.

Cimier ciwara, Mali, fin XIXe siècle, début XXe siècle.

Statue Sénoufo, Côte d'Ivoire, XXe siècle.

Appui-tête Luba, République démocratique du Congo, XIXe siècle.

Masque Fang-Betsi, Gabon, XIXe siècle.

La présence de ces œuvres africaines dans les collections et musées occidentaux pose, par ailleurs, le sujet de la spoliation des pays africains[notes 136]. Les puissances coloniales ont prélevé de nombreuses pièces archéologiques et artistiques à l'époque de la colonisation[919] et le florissant marché contemporain de l'art africain contribue à entretenir des pratiques contestables[920] qui amènent la communauté internationale à légiférer[notes 137]. Acte marquant, durant l'été 2016, le Bénin dépose auprès de la France une demande officielle, une première pour une ancienne colonie d'Afrique francophone, celle de lui restituer les œuvres emportées à l'époque de la colonisation ; la demande porte sur environ 5 000 pièces[922,923].

Musique et danse

Djembé du Ghana.

Outre les masques, les danses et les chants qui, souvent, les accompagnent, ont conféré à l'Afrique subsaharienne une identité propre[924]. Avec mille ethnies et un milliard d'habitants, l'Afrique est culturellement multiple, mais les musiques et les danses africaines partagent quelques traits distinctifs. Dans la culture traditionnelle, musique, danse et exposition des masques forment fréquemment un triptyque. La musique est essentiellement rythmique et centrée sur la transmission orale, d'où la grande importance du texte[925]. Les instruments sont très divers mais la rythmique fait la part belle aux percussions et, notamment, aux tambours[926].

Détail d'une Sanza ou « piano à pouces ».

Malgré une rencontre « traumatique »[trad 6] entre les cultures, l'Afrique a aussi influencé certaines musiques occidentales, tels le jazz, directement inspiré par les rythmes de l'Afrique de l'Ouest et créé par les esclaves noirs déportés en Amérique[928], l'afrobeat (années 1970), créée par Fela Kuti, le highlife (années 1920)[878]… Ses propres musiques de l'époque contemporaine, rumba congolaise, soukous, coupé-décalé par exemple, s'exportent dans le

monde entier à partir des années 1960[929], et encore plus avec les métissages croisés de la world music[930, 931] qui naît en 1986 avec l'album *Graceland* de Paul Simon[932, 933, 931]. « L'art nègre a inspiré Picasso et d'autres artistes ; et les rythmes syncopés de la musique et des danses africaines résonnent aujourd'hui dans le monde entier[934]. »

L'Afrique du nord, quant à elle, propose essentiellement la musique berbère, prolongement de la culture des premiers habitants libyques, suivie de la musique arabo-andalouse[935].

Littérature

Harpe mvett.

« D'une manière générale, toutes les traditions africaines postulent une vision religieuse du monde[936] ». Dans la culture typique de l'Afrique[notes 138], la parole est considérée comme possédant une puissance qui permet d'agir sur le maintien ou la rupture de l'harmonie du monde[938]. Il y a donc un « grand respect de la parole *[…]* particulièrement lorsqu'il s'agit de transmettre les paroles héritées des ancêtres ou des aînés[938]. » Dans des sociétés aux langues non-écrites, l'oralité est donc un élément culturel, notamment pédagogique, fondamental.

Le récit oral africain prend les deux formes principales de l'épopée et du conte[939]. L'épopée raconte la vie de héros fondateurs, plus ou moins historiques, comme dans l'épopée de Soundiata[940] et celle de Silâmaka et Poullôri, ou bien relate le mythe fondateur d'un peuple, comme dans le Mvett, légende des origines du peuple Fang[941, 942]. Le conte, quant à lui, véhicule une morale et un système de valeurs[943, 944]. Les deux mettent l'accent sur le poids des actes mais aussi des paroles qui peuvent changer le monde pour le bien ou le mal. L'épopée (chant épique) et le conte sont le plus souvent chantés[945, notes 139].

Certains récits sont consignés par écrit assez tôt, dès 1828[946], et d'abord examinés sous l'angle de l'ethnologie (le texte considéré comme « reflet de la culture ») et de la linguistique (phonologie, commentaires linguistiques)[947].

Il faut attendre longtemps, jusqu'aux alentours des années 1970, pour qu'apparaisse l'étude critique, au sens « critique littéraire », des œuvres (stylistique…)[948, 949]. C'est ainsi que paraît, en 1970, *Oral litterature in Africa* de Ruth Finnegan, ouvrage important en la matière[950, 951]. Cette évolution dans le regard porté sur la littérature orale se produit au moment où la littérature négro-africaine, écrite dans la langue du colonisateur, commence à obtenir de la visibilité, avec, par exemple pour l'aire culturelle francophone, Léopold Sédar Senghor, Mongo Beti, Ferdinand Oyono, Ousmane Sembène[952], Guillaume Oyônô Mbia… Certains auteurs, tel Léopold Sédar Senghor, se déclarent, du reste, explicitement héritiers de la culture orale africaine et, en particulier, de sa poésie[953].

La littérature, qui commence à émerger avant les indépendances, présente d'abord un aspect protestataire à l'encontre des colonisateurs ; après l'émancipation politique, à partir des années 1960, elle traite des difficultés internes aux nouveaux États, notamment la critique des dictateurs[954]. Mais le XXIe siècle, quant à lui, voit les auteurs déclarer vouloir s'affranchir de leurs identités africaines et revendiquer une identité artistique purement littéraire[954].

En 2016, l'Afrique compte trois lauréats du prix Nobel de littérature[955] : Wole Soyinka, 1986, nigérian, d'expression anglaise ; Naguib Mahfouz, 1988, égyptien, d'expression arabe ; Nadine Gordimer, 1991, Sud-Africaine, d'expression anglaise. J.M. Coetzee, d'expression anglaise, originaire d'Afrique du Sud, naturalisé australien en 2006, reçoit le prix Nobel en 2003[956].

Spectacle vivant

Masques Sirigé, danse des masques, village de Sangha, Pays Dogon, Mali (2007).

La représentation publique est commune en Afrique depuis longtemps ; les mascarades au sens premier, c'est-à-dire des spectacles où l'on montre des masques, avec accompagnement de danses et de chants, sont consubstantielles à la culture africaine[notes 140]. Même dans le cas d'initiations secrètes, certaines parties des rites sont publiques comme dans la mascarade Makishi en Zambie, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité[958], tout comme est publique l'invocation des esprits (danse de la pluie…), occasion typique des mascarades. Les danses et chants traditionnels ont même été promus par les colonisateurs — à l'inverse de leur attitude générale au regard de la culture africaine — car leur potentiel touristique — avec des danses devenues « folkloriques » car dépouillées de leur connivence culturelle (ne fût-ce que la langue) et religieuse entre les acteurs et les spectateurs[959] — a été perçu dès la fin de la seconde guerre mondiale[960]. La littérature orale, quant à elle, par définition, est destinée à un public écoutant le texte en direct[961].

Les acteurs, danseurs, chanteurs, conteurs ne sont pas nécessairement des professionnels du spectacle[notes 141] — sauf à la cour des rois et, pour la partie concernée de l'Afrique de l'Ouest, la caste des griots — et les troupes de danseurs professionnels rémunérés se créent pendant la colonisation dans les années 1930[963].

Le théâtre « consistant à jouer une intrigue sur une scène *[…]* en utilisant un texte appris par cœur » est absent de la culture traditionnelle. Propre à la culture urbaine, il est importé par les Occidentaux et s'implante progressivement à l'époque moderne[960].

Arts corporels

Portrait d'une favorite du roi Njoya (Cameroun), vers 1911-1915.

L'art des costumes, des bijoux et parures diverses, des coiffures, des peintures corporelles et des scarifications est aussi varié que peut l'être la culture africaine aux mille ethnies. L'art corporel servait à matérialiser l'appartenance à une ethnie, une religion, était typique d'un sexe, d'une classe d'âge, d'une situation matrimoniale, de la situation sociale[964]…

Le régime colonial était fortement opposé à ces pratiques et d'incessantes campagnes furent menées pour mener à de « saines habitudes de décence » en matière d'habillement et éliminer tout art corporel. Les études sur le sujet sont donc rares et tardives. Les gouvernements d'après l'indépendance n'ont pas eu plus de tolérance de ce point de vue, certains régimes créant même de toutes pièces des « costumes nationaux » dont le port était censé refléter l'adhésion à l'identité nationale du nouvel État[964, 965].

Femme de l'ethnie Mursi, Éthiopie, 2013, portant un labret.

Contexte artistique contemporain

Aucun domaine de l'art n'échappe à l'Afrique au XXIe siècle, sculpture, peinture, bande dessinée, littérature, cinéma, mode, cuisine, danse[966], musique… L'art et les artistes africains sont présents partout, thématiquement et géographiquement, dans un marché de l'art devenu planétaire[967]. Les influences croisées sont innombrables et très anciennes : les premières cuillères sculptées en Afrique datent du XVIe siècle, elles étaient inconnues avant l'arrivée des Portugais qui les commandèrent aux artisans locaux[968] et, en sens inverse, l'Afrique inspira l'Occident en matière de peinture, de mode, de musique…

Les artistes contemporains sont, pour beaucoup, porteurs d'une culture « hybride »[969, notes 142], certains tournant même les stéréotypes culturels en pastiches[971] afin de s'en démarquer. L'art africain n'est plus et ne veut plus être celui de la tradition, de la contestation coloniale, de la critique sociale ou de la négritude[notes 143], mais un art « inséré dans l'art contemporain universel », qui veut être jugé uniquement sur ses qualités à l'instar de tous les autres[973].

Depuis les années 1990, il est constaté « une mondialisation de la scène artistique qui se traduit par une extension multiculturelle de l'offre ». Les espaces de diffusion connaissent donc une plus grande expansion geographique et des manifestations culturelles de rang international, telles que la Biennale de Dakar, les Écrans noirs, le MASA et bien d'autres, se multiplient chaque année et attirent des milliers de visiteurs ainsi que des experts et acteurs culturels originaires du continent africain et d'ailleurs[974].

Cinéma

Les premières séances de cinéma en Afrique datent de 1905 en Égypte et des années 1920 en Afrique subsaharienne ; les séances ont lieu dans des théâtres urbains et sous forme de projections itinérantes dans les zones rurales. Concernant la création, « le premier film tourné par un Africain est sans doute *Zohra* (1922), une production tunisienne, bientôt suivie de *La Fille de Carthage* (1924), *Leila* (1926) et de *Zainab* (1926) »[975].

Malgré ces débuts pionniers, les réticences des gouvernements coloniaux et le manque de moyens font cependant que la majeure partie du continent ne voit réellement émerger des réalisations locales qu'à partir des années 1970[975] et il est, jusqu'à nos jours, financé par des fonds occidentaux[976] ; son développement reste cependant modeste[977].

Dès les années 1990, la production cinématographique s'effondre, tandis que les salles de cinéma ferment au point que certains pays n'ont actuellement plus aucune salle de cinéma sur leur territoire[978, 979]. Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), un des plus grands festivals africain, dont la 24e édition s'est tenue en 2015, tente de préserver et promouvoir le cinéma africain[980].

Vidéo-club à Dakar (2007).

Il existe cependant l'exception nigériane de Nollywood. Le Nigeria produit près de deux mille films par an, et est ainsi le deuxième producteur mondial en quantité, derrière l'Inde et Bollywood et devant les États-Unis[981]. Il s'agit de sorties directes en VCD de productions à petits budgets, pour plus de la moitié en langues locales, dont la qualité artistique est jugée « contestable »[982, 981] et la qualité technique trop basse pour une exploitation ne fût-ce qu'à la télévision[983].

La production africaine est cependant capable de briller sur la scène internationale, comme dans les autres domaines artistiques, lorsque « la qualité, le genre, les thèmes des films prennent le pas sur des critères géographiques ou politiques », comme en témoigne sa présence dans les festivals internationaux tel celui de Sundance[984].

Sports

Match de cricket au Collège St Alban de Pretoria (Afrique du Sud).

Les cinquante-quatre pays souverains du continent ont une équipe de football faisant partie de la Confédération africaine de football[985]. L'Égypte a remporté sept fois la coupe d'Afrique des nations, suivie par le Ghana et le Cameroun (quatre fois chacun)[986]. L'Afrique du Sud accueille la coupe du monde de football de 2010, devenant le premier pays africain à le faire[987]. Les clubs et les championnats locaux sont cependant confrontés au manque d'infrastructures et de financement[988].

Le rugby à XV est populaire en Afrique du Sud, Namibie, Zimbabwe et au Kenya[notes 144]. Neuf équipes africaines figurent parmi les cinquante premières du classement World Rugby[notes 145]. La compétition continentale est la coupe d'Afrique de rugby à XV, créée en 2000 ; en 2016, les équipes les plus titrées sont la Namibie (6 titres), l'Afrique du Sud (3 titres, mais n'a participé qu'à cinq reprises en raison de sa trop grande supériorité), le Maroc et le Kenya (2 titres), l'Ouganda et le Zimbabwe (1 titre). Il existe aussi une compétition, l'Africa Cup 2, pour les équipes de seconde division[991].

Le cricket est populaire en quelques endroits. L'Afrique du Sud et le Zimbabwe jouent au plus haut niveau (respectivement 3e et 12e places mondiales)[992], le *Test cricket*, tandis que le Kenya était l'équipe africaine leader au niveau inférieur, le One-day International[993]. Les trois pays ont conjointement accueilli la coupe du monde de cricket de 2003[994]. La Namibie est l'autre nation africaine à avoir participé à la coupe du monde en 2003[994]. Le Maroc a accueilli un tournoi de cricket en 2002[995], mais son équipe nationale n'a jamais été qualifiée pour un tournoi majeur.

Les Jeux africains, reconnus par le Comité international olympique, sont organisés tous les quatre ans par l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique ; ils ne mobilisent cependant pas nécessairement les meilleurs athlètes africains[996, 997].

La place du continent sur la scène sportive internationale est mineure si l'on considère sa place aux Jeux olympiques[998, 999].

Le sport, moderne et codifié, se développe sur le continent à l'initiative des États plutôt que de celui de la société civile (à l'inverse de l'Occident). Sous la coupe des politiques, il sert de levier et est, par exemple, un moyen du panafricanisme[1000, 1001]. Le sport est aussi un élément de politique internationale en Afrique, par exemple via la construction de stades par les Chinois[1002]. Un exemple, parmi les plus connus, de la rencontre du sport et de la politique est le rugby, qui fut un outil de l'unité de l'Afrique du Sud post-apartheid en même temps qu'un symbole du rayonnement international du pays, avec l'organisation de la Coupe du monde 1995[1003, 1004]. Le sport est par ailleurs considéré comme un moyen du développement social de la population et, à ce titre, bénéficie de l'aide internationale[1005, 1006].

Notes et références

Traductions

1. (en) « *Africa's climate is already changing and the impacts are already being felt*[93]. »
2. (en) « *African urbanization is a poverty-driven process and not the industrialization-induced socio-economic transition it represented in the world's other major regions.* »
3. (en) « *3 of the bottom 10 countries are from the Middle East and North Africa region – Iraq, Libya and Sudan. […] in Sub-Saharan Africain […] Forty out of the region's 46 countries show a serious corruption problem.* »
4. (en) « *Libya's economy, almost entirely dependent on oil and gas exports.* »
5. (en) « *Africa has the greatest variety as well as some of the oldest art.* »
6. (en) « *traumatic encounter between Africa and Europe*[927]. »

Notes

1. 30,4 millions km^2 avec les îles, ce qui le place après l'Asie (43,8 millions de km^2) et l'Amérique (42,2 millions de km^2).
2. L'Égypte est généralement considérée comme un pays transcontinental entre l'Afrique du Nord et l'Ouest de l'Asie.
3. Le premier drapeau est celui utilisé par les révolutionnaires dont le gouvernement occupe une partie du territoire libyen, et qui est reconnu par une partie de la communauté internationale.
4. L'administration est séparée entre le Maroc et *de facto* l'État partiellement reconnu indépendant République arabe sahraouie démocratique, les deux réclamant le territoire entier.

5. Christian Bouquet, « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, nº 222, avril-juin 2003 (DOI 10.4000/com.870 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fcom.870), lire en ligne (http://com.revues.org/870), consulté le 31 août 2015) — « Le tracé des frontières, avalisé aux indépendances par l'Organisation de l'Unité Africaine, est donc une construction largement artificielle. Il en a résulté des conflits frontaliers qui, s'ils se généralisaient, pourraient rapidement déboucher sur une recomposition territoriale inédite, mais aussi une dynamique économique très florissante autour de la contrebande et de la corruption (p. 181). ».
6. Jean-Michel Severino et Olivier Ray, *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob, coll. « Poches Odile Jacob », 2011, 408 p., epub (ISBN 9782738126771) — « L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui figée en une mosaïque d'entités politiques aux espaces trop grands (RDC), trop petits (Burundi), trop arides (Niger) ou trop enclavés (République centrafricaine) pour constituer des ensembles économiques cohérents (p. 27). ».
7. Paul Collier, *Les performances de l'Afrique sont-elles les conséquences de sa géographie ?*, Centre for the Study of African Economies, Department of Economies, Oxford University, février 2008 (lire en ligne (http://cerdi.org/uploads/sfCmsContent/html/273/Collier.pdf) [PDF]) — « En comparaison de ce que l'on peut observer dans d'autres régions du monde, la part relativement élevée des pays à la fois pauvres en ressources et enclavés contribue à une perte de croissance de l'ordre d'un point de croissance du PIB régional (p. 2). ».
8. « Politique. Le pouvoir politique. 3 - degrés et modes d'organisation » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/politique-le-pouvoir-politique/3-degres-et-modes-d-organisation/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté le 13 juin 2016) — « Dans les sociétés à pouvoir diffus, les rôles politiques ne sont pas spécialisés : ils sont mêlés à divers autres rôles sociaux et, pour ainsi dire, dilués. Il n'y avait pas de gouvernants chez les Lobi de la Haute-Volta, mais certaines décisions souveraines étaient prises par le prêtre de la Terre, d'autres par les chefs de marchés, d'autres encore par les magiciens des différentes confréries ou par les prêtres des funérailles. ».
9. Ainsi et par exemple : « Les recettes douanières et fiscales *[sont les]* principales sources de revenus du Bénin[41] ».
10. Tropique du Cancer, 23° 27' nord et tropique du Capricorne, 23° 27' sud.
11. La température la plus haute relevée en Afrique était, durant 90 ans, de 58,20 °C à El Azizia, en Libye. Ce record mondial, qui se produisit le 13 septembre 1922, fut invalidé le 13 septembre 2012 par l'Organisation météorologique mondiale[54].
12. Après « l'île-continent » d'Australie.
13. « quatre-vingt-dix pour cent des terres agricoles en Afrique dépendent de l'agriculture pluviale[61]. »
14. « Nigéria 2 167 m^3, Niger 2 429 m^3, Mauritanie 3 548 m^3, Mali 7 405 m^3, Côte d'Ivoire 4 500 m^3, Sénégal 3 332 m^3. Le Burkina Faso doit composer avec une dotation brute de 1 316 m^3[71]. »
15. Le premier étant celui de l'Amazonie.
16. 23 % selon Jean Denis Sonwa et Johnson Nkem, *Les forêts du bassin du Congo et l'adaptation aux changements climatiques*, Karthala, 2014 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=iv2RAgAAQBAJ&pg=PA8)), p. 8.
17. Par comparaison, 29,7 % en France métropolitaine, 34,1 % pour le Canada[73] et 31 % au niveau mondial[74].
18. Le Gabon[75, 76].
19. À titre d'exemple, la richesse et l'endémisme floristique de Madagascar sont exceptionnels ; l'île accueille 6 400 des 7 900 phanérogames connus.
20. Auxquelles on peut rajouter les déplacements de population et les conflits[94].
21. Le site est occupé depuis le IXe millénaire av. J.-C.
22. « Très tôt la culture égyptienne […] s'est séparée de son environnement occidental et méridional […] les différences profondes du mode de vie établissent une distance entre Égyptiens et peuples voisins. » : Abd el Hamid Zayed et J. Devisse (collab.), chap. 4 « Relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique », dans G. Mokhtar (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 2 : *Afrique ancienne*, UNESCO, 1999, p. 136.
23. Que l'on fait conventionnellement remonter à l'émergence de l'écriture, soit, en la circonstance, aux alentours de 3200 av. J.-C. en Égypte.
24. Le site astronomique de Nabta Playa est ainsi notablement plus ancien que celui de Stonehenge.
25. On a avancé que les habitants de Nabta Playa étaient à l'origine de la civilisation de l'Égypte pré-dynastique ((en) Fred Wendorf, « Late Neolithic megalithic structures at Nabta Playa » (http://www.egyptologie.be/nabta_playa_W&S.htm), 1998).
26. Ces migrations s'étalent sur une durée totale de 4 000 ans, se poursuivant jusqu'au XIXe siècle : « L'expansion se fit sur une longue durée puisqu'au XIXe siècle, elle n'était pas complètement terminée en Afrique orientale[142]. »
27. Les bantous ne forment pas un « peuple » ; il s'agit de l'ensemble des locuteurs d'un groupe linguistique qui comprend environ 400 langues.
28. L'Égypte connaît deux périodes de domination perse, entre 525 av. J.-C. et 522 av. J.-C. lorsque Cambyse II conquiert le pays et devient pharaon et entre 341 av. J.-C. et 332 av. J.-C. lors de sa conquête par Artaxerxès III.
29. Sous domination romaine, Carthage redeviendra, au IIe siècle, une des plus grandes villes du monde romain.
30. L'Empire romain comptera jusqu'à huit provinces en Afrique, La Tripolitaine, la Byzacène, l'Afrique Proconsulaire, la Numidie Cirtéenne, la Numidie militaire, la Maurétanie Césarienne, la Maurétanie Sitifienne et la Maurétanie Tingitane.

31. Les dates de l'utilisation du dromadaire en tant qu'animal domestique ne font pas consensus. Du plus récent au plus ancien, il aurait été introduit soit par les romains, soit il proviendrait du Moyen-Orient et aurait été introduit avant l'arrivée des romains, soit il résulterait d'une domestication très ancienne du chameau sauvage du Sahara, dont la présence est attestée dès le pléistocène. Cf. Rachid Bellil, *Les oasis du Gourara (Sahara algérien)*, Peeters Publishers, 1999, 307 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=Vl5YrF16t-gC&pg=PA71)), p. 70-71 et G. Camps, M. Peyron et S. Chaker, « Dromadaire », dans Gabriel Camps (éd.), *Encyclopédie berbère*, vol. 17 : *Douiret – Eropaei*, Aix-en-Provence, Edisud /Peeters Publishers, 2011 (1re éd. 1996) (lire en ligne (http://encyclopedieberbere.revues.org/2119)).
32. Plus tard, vers le IXe siècle, ce sera l'or d'Afrique qui fournira le monde occidental bien avant l'arrivée de l'or américain venant du Pérou et du Mexique. Cf. Petite histoire de l'Afrique, chap. 5, pp. 3-6/15.
33. Grâce aux mariages par exemple, Céline Olszewski, « La conquête et l'expansion arabo-musulmane en Afrique du Nord et en Afrique orientale » (http://histgeo.discipline.ac-lille.fr/college/mise-en-oeuvre/mise-en-oeuvre-5eme/dossier-du-groupe-college/la-conquete-et-lexpansion-arabo-musulmane-en-afrique-du-nord-et-en-afrique-orientale), sur *Site disciplinaire Histoire-géographie et éducation civique, Académie de Lille* — Les mariages entre Arabes et Africaines de l'Est ont aussi contribué à créer une culture métissée.
34. Distingués pour la circonstances des arabo-berbères.
35. Zakari Dramani-Issifou, chap. 4 « L'Islam en tant que système social en Afrique depuis le VIIe siècle », dans Mohammed El Fasi (dir.), Ivan Hrbek (codir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 3 : *L'Afrique du VIIe au XIe siècle*, UNESCO, 1990, p. 126 — Ainsi, sans guerres, sans prosélytisme violent, l'islam a-t-il marqué des points, en terre d'Afrique, avant le […] XIIe siècle […] Souvent, on se contente d'une conversion assez formelle du prince […] S'il en est ainsi des princes […], qu'en est-il des commerçants « convertis » à l'occasion d'un échange rapide, fidèles associés mais probablement musulmans un peu superficiels ? Quant au monde rural, il n'a pas été question de toucher à ses croyances et à ses pratiques : ce serait désorganiser toute la société et ses formes de production.
36. Orthographié aussi « Manden » ou encore « Manding ».
37. La richesse de l'empire repose sur l'or. En 1324, à l'apogée de l'empire, le mansa (roi des rois), Kanga Moussa, à l'occasion d'un pèlerinage à La Mecque, déverse tant d'or — une dizaine de tonnes semble-t-il — dans l'économie moyen-orientale qu'il fait baisser pour plusieurs années le cours du métal précieux. Cf. « Kankan Musa ou Mansa Musa, empereur du Mali (1312-1337) » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/kankan-musa-mansa-musa/), Encyclopædia Universalis et *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 4, p. 173.
38. Les Portugais prennent pied sur le continent dès 1415, avec la prise de Ceuta.
39. Le site est occupé depuis le VIe siècle av. J.-C.
40. Les Portugais commencent leur expansion outre-mer dès 1415, en s'installant à Ceuta (actuel Maroc) puis en s'implantant, au fil du temps, le long de la côte ouest du continent. Ils atteignent le Cap-Vert en 1444, le Sénégal en 1445, le golfe de Guinée en 1460 ; ils doublent le cap de Bonne-Espérance en 1488.
41. Par ailleurs, la traite africaine est précocement et paradoxalement justifiée par ceux qui défendent les droits des Amérindiens ; ainsi Bartolomé de las Casas (1474 ou 1484-1566), prêtre aumônier des conquistadores, fut accusé, en ayant pris la défense des indigènes, d'avoir favorisé l'utilisation d'esclaves noirs à la place[207, 208, 209].
42. L'article « esclavage » dit ainsi « Les peuples qui ont traité les esclaves comme un bien dont ils pouvoient disposer à leur gré, n'ont été que des barbares » *in* L'Encyclopédie, 1re éd. 1751 (Tome 5, p. 937).
43. En dix ans.
44. À l'aide d'une flotte baptisée *West Africa Squadron.*
45. Vers la fin du XIXe siècle, la Royal Navy agit aussi en Afrique du Nord et dans l'océan Indien.
46. « En 1830, la colonisation française de l'Algérie signe l'arrêt définitif de l'activité des pirates de la côte berbère[238]. »
47. Issu des « Lumières »[243].
48. « La carte d'Afrique publiée par Jean-Baptiste Bourguignon d'Anville en 1749 […] [*montre*] des tracés hydrographiques assortis de notes exposant les hypothèses établies à leur sujet à partir des géographes grecs et arabes[248]. »
49. Les grands explorateurs de l'Afrique :
    - James Bruce, entre 1768 et 1774, recherche les sources du Nil ;
    - Mungo Park reconnaît le fleuve Niger entre 1795 et 1806 ;
    - René Caillié atteint Tombouctou en 1828 ;
    - David Livingstone traverse l'Afrique d'ouest en est entre 1849 et 1856, puis part à la recherche des sources du Nil en 1871 ;
    - Richard Francis Burton explore l'Afrique centrale (1856-1860) et recherche les sources du Nil (1864) ;
    - John Hanning Speke recherche les sources du Nil (1857-1858 et 1861-1862) ;
    - Henry Morton Stanley part à la recherche de Livingstone (1871) et explore l'Afrique d'est en ouest (1878) ;
    - Paul Belloni Du Chaillu explore la région de l'actuel Gabon entre 1855 et 1867 ;
    - Pierre Savorgnan de Brazza explore le fleuve Congo et sa région (1879-1882).
50. Cf. Expéditions préludes à la fondation de l'État indépendant du Congo.
51. Les zones côtières sous domination européenne en 1880 concernaient les actuels Sénégal, Sierra Leone, Ghana (nommé *Gold coast* à l'époque), le littoral d'Abidjan en actuelle Côte d'Ivoire, les alentours de Porto-Novo dans ce qui était le Royaume de Dahomey (actuel Bénin), l'île de Lagos dans l'actuel Nigeria, le delta du Gabon et des bandes côtières de l'Angola et du Mozambique actuels.

52. À partir de la Colonie du Cap, établie par les Portugais en 1691, passée sous contrôle néerlandais puis anglais, l'Afrique australe avait vu la formation des Républiques boers, notamment le Natal (1838), la République sud-africaine du Transvaal (1852) et l'État libre d'Orange (1854), à l'issue du Grand Trek commencé en 1835.
53. « Le nombre des habitants du Congo belge fut réduit de moitié pendant les quarante premières années de la domination coloniale, celui des Herero des quatre cinquièmes, celui des Nama de moitié et celui de la Libye d'environ 750 000[286]. »
54. L'empire colonial britannique, qui s'étend d'ailleurs largement au-delà du continent africain, est un exemple type du concept d'économie-monde, forgé par Fernand Braudel en 1949[290].
55. L'Union d'Afrique du Sud reste cependant sous domination des blancs d'origine européenne, qui mettront en place la politique d'apartheid.
56. L'indépendance de l'Égype, obtenue *de jure* du Royaume-Uni en 1922, est toute relative, voire factice[296], les Britanniques conservant notamment le contrôle du Canal de Suez.
57. Formule de Paul Reynaud, ministre des colonies, cité par Girardet 1968, p. 1093.
58. « la valorisation idéologique et affective des empires coloniaux atteint son zénith dans les années trente — Bernard Droz, *Histoire de la décolonisation au xxe siècle*, Seuil, 2006, p. 17 »
59. Les Britanniques avaient, dès 1947, eu à gérer la décolonisation de l'Inde et étaient conscients que le même mouvement allait toucher l'Afrique[312].
60. C'est cependant une indépendance toute relative, car l'ingérence européenne reste prépondérante[314]
61. « 87 % de la longueur de ces frontières, soit 70 000 km sur un total d'environ 80 000 km, *[sont]* directement hérités des partages coloniaux[318]. »
62. Selon l'expression de Catherine Coquery-Vidrovitch.
63. La paternité du mot « néocolonialisme » est attribuée à Jean-Paul Sartre, qui l'utilisa dans la revue Les Temps modernes en 1956. C'est Kwame Nkrumah, père de l'indépendance du Ghana, qui popularise le terme à partir de 1965[327].
64. Ainsi les opérations contre Patrice Lumumba en 1961 ou contre Kwame Nkrumah en 1966 et, à l'inverse, les opérations de soutien à Mobutu Sese Seko au Shaba, dans les années 1970[328].
65. Alors qu'en 1974-75 les taux réels étaient négatifs[337].
66. « *[…]* les taux de scolarisation primaire sont descendus en Afrique subsaharienne à 71 % en 1990 *[…]* loin du maximum de 79 % atteint en 1980[343]. »
67. Severino et Ray donnent cet exemple pour la Côte-d'Ivoire : « Alors que la pauvreté touchait en 1985 moins de 1 % de la population urbaine, un urbain sur cinq vivait en dessous du seuil de pauvreté en 1995[344]. »
68. À titre de comparaison, la dette publique française représente 95 % de son PIB en 2014[351]. Plus largement, dette publique des États du G7 en décembre 2013[352] : Japon : 243,2 % du PIB, Italie : 132,5 % du PIB, États-Unis : 104,5 % du PIB, France : 93,9 % du PIB, Royaume-Uni : 90,1 % du PIB, Canada : 89,1 % du PIB, Allemagne : 78,1 % du PIB.
69. MINURSO au Sahara occidental, MINUSMA au Mali, MINUL au Liberia, ONUCI en Côte d'Ivoire, FISNUA au Soudan, MINUSS au Soudan du Sud, MINUAD dans la province du Darfour, au Soudan, MONUSCO en République démocratique du Congo et MINUSCA en République centrafricaine.
70. Au regard du Statut de Rome.
71. « Aux conflits de la période de la guerre froide, caractérisés par des oppositions idéologiques et le soutien des grands blocs, ont succédé des guérillas multiformes davantage intranationales avec retrait partiel des grandes puissances. […] Les conflits africains diffèrent selon leur dimension territoriale : les guerres opposent rarement des armées nationales, exception faite entre l'Érythrée et l'Éthiopie où il s'agit de guerres westphaliennes avec guerres de tranchées et de blindés et revendications territoriales. Internes aux États, ils s'articulent aux réseaux régionaux et internationaux, notamment à la mondialisation criminelle ; il y a emboîtement d'échelles du local au global. Tel est le cas des trois grands conflits du Darfour, de la Somalie et de la RDC[44] ».
72. « Les études empiriques qui cherchent à expliquer les guerres civiles se multiplient depuis quelques années, mais sont généralement très contestées en ce qui concerne la méthodologie, les données et l'interprétation des résultats[364]. »
73. Ce qui est une cause dans un cas est la conséquence dans un autre…
74. Philippe Hugon emploie le terme de « diaspora sponsor »[371].
75. « l'Afrique n'est en fait qu'en train de rattraper un retard démographique qu'elle avait lentement accumulé au cours des trois derniers siècles de traite et de colonisation. [...] vers 1650 l'Afrique représentait alors 20 % de la population mondiale[408]. »
76. Le continent africain est celui où les opérateurs européens voient leur chiffre d'affaires progresser le plus[414].
77. 82 % selon Alain Dubresson, Sophie Moreau, Jean-Pierre Raison et Jean-Fabien Steck, *L'Afrique subsaharienne : Une géographie du changement*, Armand Colin, 2011, 256 p., p. 54, 75 % selon « Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres », *Questions de développement*, novembre 2015 (lire en ligne (http://librairie.afd.fr/filtres/?terms=1085)).
78. 70 millions selon Christophe Daum et Isaïe Dougnon, « Les migrations internes au continent africain », *Hommes et Migrations*, n° 1279 « L'Afrique en mouvement », 2009, p. 6-11, 20 millions selon Alain Dubresson, Sophie Moreau, Jean-Pierre Raison et Jean-Fabien Steck, *L'Afrique subsaharienne : Une géographie du changement*, Armand Colin, 2011, 256 p., p. 54.
79. « L'urbanisation africaine est un processus engendré par la pauvreté, et non la transition socioéconomique, induite par l'industrialisation, comme cela a été le cas dans les autres grandes régions du monde[trad 2, 444]. »

80. Le parallèle est parfois fait entre la situation des villes africaines et les « classes laborieuses, classes dangereuses » de la France du début du XIXe siècle étudiées en 1958 par Louis Chevalier[452, 453].
81. « Dans l'histoire africaine précoloniale, toutes les constructions étatiques étaient à base ethnique. Mieux : quand elles débouchèrent sur des ensembles pluriethniques, ce furent des entreprises sans lendemain(1). 1) Il y a quelques contre-exemples, mais ils sont rares, l'entité *toucouleur* ; et, dans un autre esprit, les empires musulmans, nés des djihad, qui furent parfois des "agglomérateurs" ethniques »[475].
82. « C'est bien plutôt la colonisation qui a figé et cristallisé les sociétés africaines sous le label ethnique, qui les a identifiées et cartographiées en fonction de ses exigences administratives et économiques. On se rend compte aujourd'hui que nombre d'entités ethniques n'avaient pas de réels équivalents dans l'univers précolonial, ou plutôt que les sociétés qui sont censées leur correspondre ne s'identifiaient pas aux noms et aux territoires qui leur sont dévolus désormais[476]. »
83. « ethnie - nom féminin (grec ethnos) : Groupement humain qui possède une structure familiale, économique et sociale homogène, et dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture et de conscience de groupe[484]. »
84. « Des fois, avant de se faire soigner, des gens regardaient discrètement si l'infirmier ou l'infirmière était de son ethnie ou pas[490]. »
85. « l'État est volontiers considéré comme un “ pur produit d’importation ” en Afrique et en Asie, selon l’expression désormais classique de Bertrand Badie et de Pierre Birnbaum[502]. »
86. « Prenons par exemple un chirurgien qui doit précipitamment quitter l'hôpital parce que l'enfant d'un parent est en train de mourir. En tant que directeur de sa clinique, il est un professionnel moderne responsable de centaines de patients. Mais en tant qu'un des quelques chanceux qui ont pu accéder à une éducation supérieure grâce à l'aide de sa famille élargie, il est obligé de soutenir les nombreux membres de son clan et d'être leur docteur. Ne pas être là dans l’une ou l’autre situation aura pour conséquence de lourdes sanctions de la part des deux systèmes[504]. »
87. « Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle », disait Amadou Hampâté Bâ[514]
88. Par exemple, « chez les Bakoko *[du Cameroun]*, l'idée d'appropriation individuelle de la terre est inconcevable, la terre appartenant au Ngué, force créatrice habitant dans la terre[519]. »
89. « Les États africains désormais indépendants recueillent donc de la période coloniale un système foncier double, constitué par la coexistence d‘un droit moderne hérité de la puissance colonisatrice et d’un droit coutumier assez modifié. D’impérieuses raisons économiques et sociales commandent de doter ces États d’un droit foncier conforme aux exigences du développement[526]. »
90. « Nous éviterons l'appellation d'*animisme* qui *[…]* ne sied nullement aux religions des terroirs, aux cultes ancestraux et aux cultes de possession qui existent en Afrique[543]. »
91. « pour de nombreux islamisés il est difficile de distinguer ce qui est proprement islamique de ce qui relève de la culture swahili au sens profane du terme[552]. »
92. « En Afrique, la religion informe tout. Son emprise s'étend à la vie politique, sociale, familiale[550]. »
93. Par exemple : « Les prophètes du Bwiti fang ont cependant transformé à partir des années 50 ce dispositif en utilisant les ressources des visions d’eboga pour « aller voir » les héros chrétiens (Jésus, Marie, St Michel, etc.)[557] »
94. Chaque année, à l'occasion d'un jour férié[578], le Bénin fête les religions traditionnelles[579].
95. Par exemple, « tout chrétien que je suis, je n'ai jamais cessé d'être animiste ; je continue à croire que mes ancêtres sont mes intercesseurs auprès de l'Être suprême et qu'ils continuent de veiller sur moi. Tout chrétien que je suis, je n'ai jamais cessé de croire que l'homme peut se transformer en arbre, en animal, en pierre, et que dans ce monde, l'essentiel est invisible pour les yeux », *in* François Kabasele Lumbala, *Renouer avec ses racines : chemins d'inculturation*, Karthala, 2005 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=DRsXTuIBg8YC&pg=PA193)), p. 192-193
96. Ces villes sont aujourd'hui mineures voire en ruines, le commerce avec l'Europe et la traite négrière ayant privilégié le commerce maritime et les villes portuaires.
97. À son apogée, l'empire du Mali est une puissance internationale, jouant un rôle diplomatique, reconnue et écoutée en Orient comme en Occident
98. « Outre les huit pays exportateurs de pétrole, *[l'Afrique subsaharienne]* compte aussi quinze pays où les exportations de ressources non renouvelables représentent plus de 25 % des exportations de marchandises, la proportion dépassant même 50 % pour neuf d’entre eux[622]. »
99. « *Rwanda is clinically dead as a nation* » disait en 1996 le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan[655].
100. Le Rwanda est classé comme « régime autoritaire », au 139e rang sur 167, selon l'indice de démocratie de *The Economist Group*[656].
101. Définition de la croissance inclusive, selon l'OCDE : « La croissance inclusive est fondée sur l’idée selon laquelle la croissance économique est importante mais pas suffisante pour générer une augmentation durable du bien-être, qui suppose un partage équitable des dividendes de la croissance entre individus et groupes sociaux[657]. »
102. *SAPped generation* en anglais, en allusion aux *Structured Adjustment Programs*[666].
103. À titre de comparaison, la part de l'« économie non observée » en Europe variait de 1 % (Norvège) à 17,5 % (Italie), selon une enquête de l'OCDE datant de 2012[687].
104. « La nouvelle Carthage (Colonia Julia), port du blé d'Afrique exporté vers Rome, siège du proconsul d'Afrique, a été une des plus grandes villes du monde romain[698] ».
105. Cela atteste aussi de la capacité à la navigation en haute mer, les embarcations africaines s’aventurant au large[699].

06. « L'émergence économique de l'Afrique et la transition d'un continent d'économies à faible revenu à des économies à revenu intermédiaire, nécessite la transformation de la structure économique des activités à prédominance agraire et d'extraction à des secteurs industriels plus dynamiques et à valeur ajoutée plus élevée tels que la transformation et la fabrication[709]. »
07. Hegel parle de « continent sans histoire »[715] : « ce que nous comprenons en somme sous le nom d'Afrique, c'est un monde anhistorique non-développé, entièrement prisonnier de l'esprit naturel et dont la place se trouve encore au seuil de l'histoire universelle[716] », texte reproduit dans « L'Afrique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2007 (lire en ligne (https://www.monde-diplomatique.fr/2007/11/HEGEL/15275)). Nicolas Sarkozy, quant à lui, tient en 2007, dans son discours de Dakar, les propos suivants : « Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. » Ces propos ont d'ailleurs été parfois rapprochés de ceux d'Hegel[717].
08. Le Maroc avait quitté quitté l'OUA en 1984, en signe de protestation contre l'adhésion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ; c'était le seul pays africain qui n'était pas membre de l'UA[720]. Le 30 janvier 2017, à l'occasion du sommet d'Adis-Abeba, le Maroc réintègre l'organisation[721].
09. En 2016, l'intégration est une priorité explicite de la Banque africaine de développement : « « Intégrer l'Afrique », « industrialiser l'Afrique », « éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie », « nourrir l'Afrique » et « améliorer la qualité de vie des populations africaines », sont les cinq grandes priorités stratégiques de la Banque », UA, BAfD, ONU-CEA, *Indice de l'intégration régionale en Afrique - rapport 2016* (lire en ligne (http://www.integrate-africa.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/IIRA-Report2016_FR_web.pdf)), p. 5.
10. « Nous avons vu que l'Afrique était riche en terres et pauvre en compétences par rapport aux autres régions. Elle affiche ainsi un ratio terres/compétences élevé. En comparant les régions au cours du temps, Wood et Mayer (2001) montrent que les pays présentant des ratios terres/compétences élevés tendent à exporter principalement des produits primaires[741] »
11. En Algérie, les hydrocarbures représentent 30 % du PIB, 60 % des recettes du budget et 95 % des recettes d'exportation[748].
12. « L'économie de la Libye repose presque entièrement sur l'exportation de gaz et de pétrole[trad 4, 749]. »
13. « La malnutrition est certes en liaison avec la pauvreté, la faible productivité agricole, les défaillances des marchés, mais ce sont les conflits et les logiques de prédation qui constituent le facteur déterminant[759]. »
14. « L'agriculture africaine est une agriculture essentiellement pluviale, et la dépendance de l'Afrique à l'égard de l'agriculture ainsi que ses très faibles niveaux d'irrigation la rendent particulièrement vulnérable aux aléas de son climat extrêmement variable et changeant[763] ».
15. « De 1970 à 1995, la pluviométrie a baissé de 30 à 50 % au Sahel[755]. »
16. « les écarts de productivité entre les agricultures africaines et celles des pays industrialisés sont de l'ordre de 1 à 100[755]. »
17. « Le continent importe notamment des produits qui sont en concurrence avec sa propre production : de la viande, des produits laitiers, des céréales et des huiles[766]. »
18. « dans de nombreuses régions de l'Afrique rurale, les femmes sont au cœur de la production agricole et sont pourtant incapables de posséder des terres ou d'en hériter[786]. »
19. Grâce à l'engagement chinois et indien, qui ont donné les concepts de Chinafrique[787] et d'Indafrique[788].
20. Les aquaculteurs représentant une proportion très faible avec 284 000 personnes.
21. L'Afrique du Sud est même leader mondial dans le secteur des matériaux roulants ferroviaires, des combustibles synthétiques, des équipements et des machines pour mines[823].
22. Qui reste cependant majoritaire.
23. « ces dernières années, les pays africains ont drainé d'importants flux d'IED dans le secteur manufacturier et le secteur des services[745] »
24. « de nombreux pays n'ont pas encore amorcé un processus normal de transformation structurelle se caractérisant par l'abandon d'activités à faible productivité au profit d'activités à forte productivité, une diminution de la part de l'agriculture dans la production et l'emploi, et une augmentation de la part des industries manufacturières et des services modernes[818]. »
25. L'Éthiopie est le quatrième producteur mondial de roses[831].
26. Cap Vert, Djibouti, Gambie, Madagascar, Maurice, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Seychelles[835].
27. « L'Afrique présente la plus grande variété ainsi que quelques-unes des plus anciennes formes d'art[trad 5] »[853]
28. « Une découverte importante, faite en 2002, est venue apporter un solide argument en faveur du second modèle *[de l'émergence de la modernité culturelle en Afrique]*. Il s'agit de deux fragments d'ocre retrouvés dans la grotte de Blombos en Afrique du sud. Ces deux fragments, datés de −75 000 ans, et d'autres découverts depuis, portent des motifs géométriques gravés. Dans les mêmes couches archéologiques ont été découvertes, en 2001, des pointes de sagaies et des poinçons en os soigneusement façonnés et, en 2004, des nombreux coquillages percés et ocrés, utilisés comme objets de parure[859]. »
29. Hors d'Afrique, on a trouvé des perles d'ornement datant de 100 000 ans sur le site de Skhul, en Israël[866].
30. De « grandioses survivances architecturales[870] ».
31. Jusqu'à l'érection de la Cathédrale de Lincoln (Angleterre) aux alentours de l'an 1300.
32. Citons par exemple le « scandale » des statues Nok du Louvre[879] et les faux qui pullulent à Paris[880].

33. « L'existence d'un art rupestre au Botswana est connue du reste du monde depuis le milieu du XIXe siècle, quand diverses explorations relatèrent des découvertes ou des traditions les concernant (ex. : Moffat, 1842 ; Dolman, 1849 ; Anderson, 1888 : 152 ; Passarge, 1907)[890]. »
34. « L'élaboration de la statue n'est pas finie quand le sculpteur l'a achevée *[…]* il va falloir la charger de puissance magique, la consacrer[900]. »
35. « La danse, la musique instrumentale, le chant, la poésie, la parure, l'architecture, la décoration et la sculpture se manifestent en vue d'atteindre à une certaine maîtrise du milieu cosmique[901]. »
36. En 1969, Matala Mukadi Tshiakatumba écrit un poème dans lequel il adjure le Musée royal de l'Afrique centrale, dit aussi musée de Tervuren, de restituer les œuvres spoliées :

> « Tervuren rends-moi mes sculptures
> […]
> Tervuren rends-moi mon songho
> […]
> Tervuren sans rancune, je réclame mon héritage[918]. »

.
37. « Le pillage des objets culturels africains fait partie de la face sombre des rapports entre les pays africains et de nombreux pays d'Europe[921]. »
38. « nulle tentative de pénétrer l'histoire et l'âme des peuples africains ne saurait être valable si elle ne s'appuie pas sur cet héritage de connaissances de tous ordres patiemment transmis de bouche à oreille et de maître à disciple à travers les âges[937]. »
39. « Mvett » désigne ainsi non seulement le récit, mais aussi la harpe qui l'accompagne.
40. « Les défilés, les pantomimes et même les dialogues montés sur scène entre danseurs masqués étaient très courants dans l'Afrique précoloniale et souvent situés dans des contextes sacrés ou cérémoniels. Beaucoup de ces traditions ont survécu[957]. »
41. « la tradition orale africaine ne se limite pas, en effet, à des contes et légendes ou même à des récits mythiques ou historiques, et les « griots » sont loin d'en être les seuls et uniques conservateurs et transmetteurs qualifiés[962]. »
42. J. M. Coetzee, prix Nobel de littérature 2003, se définissait lui-même comme un « occidental vivant en Afrique du Sud »[970].
43. Un article du Magazine littéraire présente ainsi l'ouvrage *Anthologie de l'art africain du XXe siècle* : « Raison de plus pour lire ce livre qui est sans l'ombre d'un doute l'un des rares, si ce n'est le seul, à permettre de découvrir cet art, sa diversité et la complexité de son histoire. Celle-ci n'a plus grand-chose à voir avec le temps où Léopold Sédar Senghor, dans les années 60, a défini la négritude comme la « somme des valeurs culturelles du monde noir[972]. » »
44. Nombre de licenciés, rugby à quinze : Afrique du Sud, 418 509 ; Namibie, 11 850 ; Zimbabwe, 33 935 ; Kenya, 29 707[989].
45. Place dans le classement au 14 septembre 2015 : Afrique du Sud, 3 ; Namibie, 20 ; Zimbabwe, 27 ; Kenya, 28 ; Tunisie, 40 ; Madagascar, 41 ; Ouganda, 48 ; Sénégal, 49 ; Côte d'Ivoire, 50[990].

Références

1. (en) « World population prospects 2015 » (http://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/), UN population division.
2. « Palmarès – Grandes villes d'Afrique » (https://www.populationdata.net/palmares/villes/afrique/), sur *populationdata.net*, 2017.
3. Jehan Desanges, « Regards de géographes anciens sur l'Afrique mineure », dans *Regards sur la Méditerranée. Actes du 7ème colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer les 4 & 5 octobre 1996*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, coll. « Cahiers de la Villa Kérylos » (nº 7), 1997 (lire en ligne (https://www.persee.fr/doc/keryl_1275-6229_1997_act_7_1_959)), p. 39-60
4. Dominique Mataillet, « Quelle est l'origine du mot « Afrique » ? », *Jeune Afrique*, 12 octobre 2004
5. Pline l'ancien, *Histoire naturelle, livre 5*, Paris, Dubochet, 1848-1850 (lire en ligne (http://remacle.org/bloodwolf/erudits/plineancien/livre5.htm)) — Édition d'Émile Littré.
6. Michèle Fruyt, « D'Africus uentus à Africa terra », *Revue de Philologie*, nº 50, 1976, p. 221-238.
7. Louis Deroy et Marianne Mulon, *Dictionnaire des noms de lieux*, Le Robert, 1994 (ISBN 285036195X).
8. (en) Daniel Don Nanjira, *African Foreign Policy and Diplomacy : From Antiquity to the 21st Century*, ABC-CLIO, 2010 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=LZuxGsXVPoMC&pg=PA17)), p. 17.
9. *Archives des missions scientifiques et littéraires de France*, Commission des missions scientifiques et littéraires, France (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?id=G08PAAAAYAAJ&pg=PA481)), p. 481.
10. Foudil Cheriguen, « Barbaros ou Amazigh. Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord », *Mots*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, nº 15, 1987, p. 9 (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1987_num_15_1_1349)).
11. (en) Geo. Babington Michell, « The Berbers », *Journal of the Royal African Society*, vol. 2, nº 6, janvier 1903, p. 161 (lire en ligne (http://links.jstor.org/sici?sici=0368-4016(190301)2%3A6%3C161%3ATB%3E2.0.CO%3B2-L)).

12. (en) Ivan Van Sertima, *The Golden Age of the Moor*, Transaction Publishers, 1991, 474 p. (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?id=1F9HPuDkySsC&pg=PA117)), p. 117.
13. Al Idrissi (trad. Reinhart Pieter, Anne Dozy et Michael Jan de Goeje), *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, Leyde, Brill, 1866 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=jPENAAAAQAAJ&pg=PA102)), p. 102, note 4.
14. Abd al-Raḥman b. Muḥammad Ibn Khaldûn (trad. par le baron de Slane), *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, 1856 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=T9IOAAAAQAAJ&pg=PA197)), p. 197.
15. *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique, historique du département de Constantine*, Arnolet, 1878.
16. François Decret et Mhamed Fantar, *L'Afrique du Nord dans l'Antiquité : Histoire et civilisation des origines au ve siècle*, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1998, 397 p. (ISBN 978-2228129008).
17. (en) Edward Lipiński, *Itineraria Phoenicia*, Leuven ; Dudley, Mass., Peeters Publishers, 2004, 635 p. (ISBN 978-90429-1344-8, lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=SLSzNfdcqfoC&pg=PA200)), p. 200.
18. (en) H. R. Palmer, « Oases of the Libyan Desert », *The Geographical Journal*, vol. 73, nº 3, mars 1929, p. 302-303.
19. Corippe (Flavius Cresconius Corippus), *La Johannide ou sur les guerres de Libye*, Errance, 2007, 191 p. — Épopée, datant de 550 av. J.-C., traduite du latin.
20. (en) April Pulley Sayre, *Africa*, Twenty-First Century Books, 1999 (ISBN 978-0-761-31367-0, présentation en ligne (https://books.google.fr/books/about/Africa.html?id=V9ziwQP26uwC&redir_esc=y)).
21. (en) Alasdair Drysdale et Gerald H. Blake, *The Middle East and North Africa*, Oxford University Press (USA), 1985.
22. (en) *Merriam-Webster's Geographical Dictionary (Index)*, Merriam-Webster, 1998, p. 10–11.
23. « Sahara », dans *Encyclopédie Universalis*, Encyclopædia Universalis (lire en ligne (http://www.universalis.fr/encyclopedie/sahara/)).
24. (en) Ben Hoare, *The Kingfisher A-Z Encyclopedia*, Kingfisher Publications, 2002 (ISBN 978-0-7534-5569-2), p. 11.
25. « Gambie » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Gambie/120759), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 13 mai 2016).
26. « Population mondiale 2015 » (http://www.worldometers.info/fr/population-mondiale/#header), sur *worldometers.info* (consulté le 19 août 2015).
27. « Régions géographiques et composition des régions » (http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm#africa), sur *le site de l'ONU*, 22 mai 2015.
28. « L'Union africaine accueille le Sud-Soudan en tant que 54e État membre de l'Union » (http://www.au.int/fr/content/lunion-africaine-accueille-le-sud-soudan-en-tant-que-54e%C3%A9tat-membre-de-lunion), Union Africaine, 27 juillet 2011.
29. (en) « Member States of the AU » (http://www.au.int/en/AU_Member_States), Union Africaine, 19 juillet 2016.
30. « Composition des régions macrogéographiques (continentales), composantes géographiques des régions et composition de groupements sélectionnés économiques et d'autres groupements » (http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regnf.htm), Nations unies, 22 mai 2015.
31. (en) « Africa » (https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/wfbExt/region_afr.html), CIA World factbook.
32. d'Almeida-Topor 2013, chap. 10, empl. 5821.
33. Bouquet 2009, § 1.
34. Bouquet 2009, § 3.
35. Balandier 1964, p. 23-50.
36. Brunel 2014, p. 142.
37. Bouquet 2009, § 5.
38. Camille Lefebvre, « L'Afrique n'est pas victime de ses frontières ! », *Le Monde*, 6 avril 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/06/l-afrique-n-est-pas-victime-de-ses-frontieres_4610391_3212.html)).
39. Foucher 2014, p. 13.
40. Foucher 2014, p. 23.
41. Shegun Adjadi Bakari, « Arrimons le Bénin au Nigeria ! », *Jeune Afrique*, 4 juillet 2016 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/mag/336621/economie/arrimons-benin-nigeria/)).
42. Foucher 2014, p. 25.
43. Éric Hobsbawm, « Qu'est-ce qu'un conflit ethnique ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 100, décembre 1993, p. 51-57 (DOI 10.3406/arss.1993.3072 (https://dx.doi.org/10.3406%2Farss.1993.3072), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1993_num_100_1_3072)).
44. Hugon 2009, p. 64-65.
45. Ouattara 2015.
46. « Afrique : géographie physique » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Afrique_géographie_physique/187585), Encyclopédie Larousse en ligne.
47. Atlas 2008, p. 8.
48. Atlas de l'Afrique, p. 20.
49. Atlas 2008, p. 9.
50. Samuel Louvet, *Modulations intrasaisonnières de la mousson d'Afrique de l'ouest et impacts sur les vecteurs du paludisme à Ndiop (Sénégal) : diagnostics et prévisibilité* (thèse de doctorat en géographie, option climatologie), Université de Bourgogne, 2008 (lire en ligne (https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00333234/document)), p. 20.

51. Benjamin Sultan, *L'étude des variations et du changement climatique en Afrique de l'Ouest et ses retombées sociétales* (Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches), Université Pierre-et-Marie-Curie, 2011 (lire en ligne (https://skyros.locean-ipsl.upmc.fr/~bslod/hdr_sultan_manuscrit.pdf) [PDF]), p. 24.
52. OCDE, Sahel and West Africa Club, *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest - Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*, OECD Publishing, 2009 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=5wrWAgAAQBAJ&pg=PA261)), p. 261.
53. (en) Organisation météorologique mondiale, « Global Weather & Climate Extremes » (http://wmo.asu.edu/), Arizona State University (consulté le 22 avril 2015).
54. Commission de climatologie, « Communiqué de presse n° 956 » (http://www.wmo.int/pages/mediacentre/press_releases/pr_956_fr.html), Organisation météorologique mondiale, 13 septembre 2012 (consulté le 22 avril 2015).
55. Atlas de l'Afrique.
56. Lamy 1995, p. 16.
57. Atlas de l'eau en Afrique, p. 6.
58. Atlas de l'eau en Afrique, p. 27.
59. Sébastien Hervieu, « De vastes réserves d'eau douce sous le sol africain », *Le Monde*, 10 août 2012 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2012/08/10/de-vastes-reserves-d-eau-douce-sous-le-sol-africain_1744813_3244.html#GiVwATFEBSWhaJvb.99)).
60. Atlas de l'eau en Afrique, p. 11.
61. Atlas de l'eau en Afrique, p. 4.
62. Banque mondiale, rapport 2014, p. 30.
63. Petite histoire de l'Afrique, chap. 3, pp. 4-5/25.
64. *Document de référence*, UN-habitat (lire en ligne (http://ww2.unhabitat.org/mediacentre/documents/wwf8_fr.pdf) [PDF]).
65. Mathieu Mérino, « L'eau : quels enjeux pour l'Afrique subsaharienne ? », *Note de la FRS*, Fondation pour la recherche stratégique, nº 20, 2008 (lire en ligne (http://www.frstrategie.org/barreFRS/publications/notes/2008/20081210.pdf) [PDF]).
66. Alexis Carles, *État des lieux de la situation hydrique en Afrique : Conférence internationale "Faire la paix avec l'eau"*, 2009 (lire en ligne (http://www.theworldpoliticalforum.net/wp-content/uploads/wpf2009/02_peace_with_water_brussels/doc/rapport_afrique_fr.pdf) [PDF]), p. 20.
67. Makhtar Diop (vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique), « L'Afrique a aussi son mot à dire sur le changement climatique » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2014/09/22/op-ed-listen-more-closely-to-africas-voice-on-climate-change), Banque mondiale, 22 septembre 2014.
68. (en) Solomon M. Hsiang, Marshall Burke et Edward Migue, « Quantifying the Influence of Climate on Human Conflict », *Science*, vol. 341, nº 6151, 13 septembre 2013 (DOI 10.1126/science.1235367 (https://dx.doi.org/10.1126%2Fscience.1235367)).
69. L'avenir de l'environnement en Afrique, 3, p. 15.
70. Le Hir 2013.
71. Audrey Auclair et Frédéric Lasserre, « Aménagements, politiques et conflits sur l'eau en Afrique de l'Ouest », *Vertigo*, vol. 13, nº 2, septembre 2013 (DOI 10.4000/vertigo.13994 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fvertigo.13994), lire en ligne (http://vertigo.revues.org/13994)).
72. *De l'eau pour tous : perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement*, OECD Publishing, coll. « Études de l'OCDE sur l'eau », 2009, 160 p., p. 33.
73. « Surface forestière (% du territoire) » (http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/AG.LND.FRST.ZS), Banque mondiale (consulté le 19 août 2015).
74. Ressources forestières mondiales 2010, p. xiii.
75. « La gestion durable de la forêt au Gabon : un enjeu pour l'AFD » (http://www.afd.fr/webdav/site/afd/groups/Agence_Gabon/public/Plaquette%20for%C3%AAt%20AFD%20Gabon%20.pdf), AFD p. 3.
76. Chris Wilks, *La conservation des ecosystèmes forestiers du Gabon*, IUCN, 1990, 215 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=OH1-F-ebDioC&pg=PA39)).
77. L'avenir de l'environnement en Afrique, 2, p. 12.
78. Atlas de l'Afrique, p. 76.
79. Martine Valo, « Le monde des forêts sauvages recule rapidement », *Le Monde*, 6 janvier 2017 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2017/01/16/le-monde-des-forets-sauvages-recule-rapidement_5063145_3244.html))
80. Ressources forestières mondiales 2010, p. xvi.
81. Ressources forestières mondiales 2010, p. xxvii.
82. Jean-Louis Doucet, « Mythes autour de la forêt africaine et du commerce de son bois » (http://www.notre-planete.info/actualites/actu_3277.php), 1er mars 2012.
83. « L'Afrique au deuxième rang mondial de la déforestation » (http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=12126&Cr=FAO#.VMuRKi6yGVM), sur *un.org*, Centre d'actualités de l'ONU, 31 mars 2006.
84. Atlas 2008, p. 18.
85. « Population rural (% de la population totale) » (http://donnees.banquemondiale.org/theme/agriculture-et-developpement-rural), Banque mondiale.

86. (en) Rainer Chr. Hennig, « Forests and deforestation in Africa - the wasting of an immense resource » (http://www.afrol.com/features/10278), sur *afrol.com*.
87. L'avenir de l'environnement en Afrique, 3, p. 8-9.
88. « Hotspot - Point chaud de biodiversité » (http://www.conservation-nature.fr/article1.php?id=183), sur *conservation-nature.fr*.
89. Atlas 2008, p. xiii.
90. Atlas de l'Afrique, p. 22.
91. Dorsouma Al Hamndou et Mélanie Requier-Desjardins, « Variabilité climatique, désertification et biodiversité en afrique : s'adapter, une approche intégrée », *Vertigo*, vol. 8, nº 1, avril 2008 (DOI 10.4000/vertigo.5356 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fvertigo.5356), lire en ligne (http://vertigo.revues.org/5356)).
92. « Synthèse du Cinquième rapport d'évaluation du GIEC : Quels impacts pour l'Afrique ? » (http://www.mediaterre.org/actu,20140724233951,11.html), sur *mediaterre.org*.
93. (en) *The IPCC's Fifth Assessment Report. What's in it for Africa?* [« Cinquième rapport d'évaluation du GIEC. Quels impacts pour l'Afrique ? »], CDKN (lire en ligne (http://cdkn.org/wp-content/uploads/2014/04/AR5_IPCC_Whats_in_it_for_Africa.pdf) [PDF]), p. 1.
94. « Afrique, vue d'ensemble » (http://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/overview#2), Banque mondiale, octobre 2014.
95. Insécurité alimentaire 2014, p. 3.
96. (en) « Genetic study roots humans in Africa » (http://news.bbc.co.uk/2/hi/science/nature/1058484.stm), BBC News.
97. (en) « Migration of Early Humans From Africa Aided By Wet Weather » (http://www.sciencedaily.com/releases/2007/08/070828155004.htm), sur *sciencedaily.com*.
98. « Notre plus ancien ancêtre vivait bien il y a 7 millions d'années » (http://www.futura-sciences.com/magazines/terre/infos/actu/d/paleontologie-notre-plus-ancien-ancetre-vivait-bien-il-y-7-millions-annees-14793/), sur *Futura-Sciences.com*, 2 mars 2008.
99. « Hominidés. Sahelanthropus tchadensis » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/hominides/7-sahelanthropus-tchadensis/), Encyclopædia Universalis.
00. (en) William H. Kimbel, Yoel Rak et Donald C. Johanson, *The Skull of Australopithecus Afarensis*, Oxford University Press US, 2004 (ISBN 0-19-515706-0).
01. (en) Colin Tudge, *The Variety of Life*, Oxford University Press, 2002 (ISBN 0-19-860426-2).
02. (en) Ivan Van Sertima, *Egypt: Child of Africa*, Transaction Publishers, 1995 (ISBN 1-56000-792-3), p. 324–325.
03. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 578.
04. (en) A. K. Eyma et C. J. Bennett, *Delts-Man in Yebu: Occasional Volume of the Egyptologists*, Universal Publishers, coll. « Electronic Forum No. 1 », 2003 (ISBN 1-58112-564-X), p. 210.
05. (en) Spencer Wells, « The Journey of Man » (http://news.nationalgeographic.com/news/2002/12/1212_021213_journeyofman.html), sur *news.nationalgeographic.com*, 2002.
06. (en) Stephen Oppenheimer, « The Gates of Grief » (http://www.bradshawfoundation.com/journey/gates2.html), sur *bradshawfoundation.com*.
07. (en) Robin Derricourt, « Getting 'Out of Africa': Sea Crossings, Land Crossings and Culture in the Hominin Migrations », *J. World Prehist.*, vol. 19, nº 2, 2006, p. 119-132 (DOI 10.1007/s10963-006-9002-z (https://dx.doi.org/10.1007%2Fs10963-006-9002-z), lire en ligne (http://www.ffzg.unizg.hr/arheo/ska/tekstovi/out_of_africa.pdf) [PDF]).
08. (en) Candice Goucher et Linda Walton, *World History: Journeys from Past to Present*, Routledge, 2013, 345 p. (ISBN 1134723547, lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=gY7cAAAAQBAJ&printsec=frontcover&dq=isbn:1134723547&hl=fr&sa=X&ei=wisMVM6WEofdasvVguAK#v=onepage&q&f=false)), p. 2-20.
09. (en) Jeremy Keenan, *The Sahara: Past, Present and Future*, Routledge, 2013, 416 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=Cc6MAQAAQBAJ&dq=The+Sahara:+Past,+Present+and+Future&hl=fr)), p. 1-41.
10. (en) Norbert Mercier, Jean-Loïc Le Quellec, Mimalika Hachid, Safia Agsous et Michel Grenet, « OSL dating of quaternary deposits associated with the parietal art of the Tassili-n-Ajjer plateau (Central Sahara) », *Quaternary Geochronology*, vol. 10, juillet 2012, p. 367–373 (DOI 10.1016/j.quageo.2011.11.010 (https://dx.doi.org/10.1016%2Fj.quageo.2011.11.010)).
11. « Comment le Sahara est devenu un désert », *Le Figaro*, 13 mai 2008 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/sciences/2008/05/13/01008-20080513ARTFIG00576-comment-le-sahara-est-devenu-un-desert.php)).
12. (en) I. Peter Martini et Ward Chesworth, *Landscapes and Societies: Selected Cases*, Springer Science & Business Media, 2010, 496 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=N1tcUc293W8C)).
13. (en) Patrick K. O'Brien (general editor), *Oxford Atlas of World History*, New York, Oxford University Press, 2005, p. 22–23.
14. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 350.
15. (en) Nick Brooks, « Cultural responses to aridity in the Middle Holocene and increased social complexity », *Quaternary International*, vol. 151, nº 1, 2006, p. 29–49 (DOI 10.1016/j.quaint.2006.01.013 (https://dx.doi.org/10.1016%2Fj.quaint.2006.01.013), résumé (http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1040618206000474)).
16. Pierre Gourou, *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*, Paris, Plon, coll. « Terre Humaine », 1982, 456 p.

17. Abd el Hamid Zayed et J. Devisse (collab.), chap. 4 « Relations de l'Égypte avec le reste de l'Afrique », dans G. Mokhtar (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 2 : *Afrique ancienne*, UNESCO, 1999, p. 136.
18. Jared Diamond, *De l'inégalité parmi les sociétés, essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire* [« Guns, Germs and Steel. The Fates of Human Societies »], Gallimard, coll. « NRF essais », 2000 (1re éd. 1997) (ISBN 978-2-07-075351-2).
19. Raymond Lanfranchi et Dominique Schwartz, *Paysages quaternaires de l'Afrique centrale atlantique*, IRD Editions, 1990, 535 p. (lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-10/34762.pdf)), p. 216-217.
20. Augustin Holl, « L'apparition de l'agriculture en Afrique » (http://www.inrap.fr/archeologie-preventive/Ressources/La-revolution-neolithique-dans-le-mondeAux-origines-de-l-emprise-humaine-sur-le-vivant/p-2294-L-apparition-de-l-agriculture-en-Afrique.htm) [vidéo], *Colloque : La révolution néolithique dans le monde. Aux origines de l'emprise humaine sur le vivant - 2008*.
21. (en) Jared Diamond et Peter Bellwood, « Farmers and Their Languages: The First Expansions », *Science*, vol. 300, nº 5619, 25 avril 2003, p. 597-603 (DOI 10.1126/science.1078208 (https://dx.doi.org/10.1126%2Fscience.1078208)).
22. Christiane Galus, « Nouveaux regards sur la révolution néolithique », *Le Monde*, 27 septembre 2008 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/09/27/nouveaux-regards-sur-la-revolution-neolithique_1100351_3224.html)).
23. (en) Kit Nelson et Eman Khalifa, « Nabta Playa Black-topped pottery : Technological innovation and social change » (https://www.britishmuseum.org/research/online_journals/bmsaes/issue_16/nelson_khalifa.aspx) [PDF], British Museum, 2001.
24. (en) Fred Wendorf et Romuald Schild, « Nabta Playa and Its Role in Northeastern African Prehistory », *Journal of Anthropological Archaeology*, vol. 17, nº 2, 10 juin 1998, p. 97–123 (DOI DOI: 10.1006/jaar.1998.0319 (https://dx.doi.org/DOI%3A%2010.1006%2Fjaar.1998.0319)).
25. Gwenola Graff, « L'invention des hiéroglyphes », *La Recherche*, avril 2012, p. 64 et sq. (lire en ligne (http://www.larecherche.fr/savoirs/archeologie/invention-hieroglyphes-01-04-2012-90859)).
26. Nicolas Grimal, *Histoire de l'Égypte ancienne* [détail des éditions] (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=Mgh3jasIvFoC&pg=PT58&lpg=PT58&dq=nicolas+grimal+histoire+de+l%27%C3%A9gypte+ancienne+roi+scorpion&source=bl&ots=e2SRgWPhzD&sig=kI1KHQxcUIppcRNPni6ULqp0kVw&hl=fr&sa=X&ei=poIiVMm5BczLsATe24LgBw&ved=0CEEQ6AEwBQ#v=onepage&q=scorpion&f=false)), chap. III.
27. Hamady Bocoum (dir.), *Aux origines de la métallurgie du fer en Afrique : Une ancienneté méconnue. Afrique de l'Ouest et Afrique centrale*, UNESCO, 2002, 240 p., 16x24cm (ISBN 9789232038074, présentation en ligne (http://portal.unesco.org/culture/en/files/5150/10415119267DossierPresse.pdf/DossierPresse.pdf)).
28. (en) « Were Egyptians the first scribes? » (http://news.bbc.co.uk/1/hi/sci/tech/235724.stm), BBC News.
29. G. Mokhtar et J. Vercoutter (collab.), « Introduction générale », dans G. Mokhtar (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 2 : *Afrique ancienne*, UNESCO, 1999, p. 13.
30. (en) Fekri A. Hassan, *Droughts, Food and Culture* [« *trad. libre :* Sécheresses, alimentation et culture) »], Springer, 2002 (ISBN 0-306-46755-0), p. 17.
31. (en) Sean McGrail, *Boats of the World*, Oxford University Press, 2004 (ISBN 0-19-927186-0), p. 48.
32. (en) Jacob Shavit et Yaacov Shavit, *History in Black : African-Americans in Search of an Ancient Past*, Taylor & Francis, 2001 (ISBN 0-7146-8216-0, lire en ligne (https://books.google.com/?id=VlNkzTO6IecC&pg=PA77)), p. 77.
33. (en) T.G.H. James, *The British Museum Concise Introduction to Ancient Egypt*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2005 (ISBN 0-472-03137-6).
34. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 663-664.
35. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 590.
36. Alain Marliac, *Recherches ethno archéologiques au Diamaré (Cameroun septentrional)*, IRD Éditions, 1982, 91 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=g8oJU2fGqGAC&pg=PA11#v=onepage&q&f=false)), p. 11.
37. « Nigeria : histoire » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Nigeria_histoire/187409), Encyclopédie Larousse en ligne.
38. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 664.
39. (en) C. Britt Bousman, « The Chronological Evidence for the Introduction of Domestic Stock in Southern Africa », *African Archaeological Review*, vol. 15, nº 2, 1998 (lire en ligne (http://gato-docs.its.txstate.edu/center-for-archaeological-studies/bousmandocs/The-Chronological-Evidence-for-the-Introduction-of-Domestic-Stock-into-Southern-Africa/The%20Chronological%20Evidence%20for%20the%20Introduction%20of%20Domestic%20Stock%20into%20Southern%20Africa.pdf) [PDF])
40. (en) « A Brief History of Botswana » (http://www.thuto.org/ubh/bw/bhp1.htm), sur *thuto.org*, 19 septembre 2000 (consulté le 16 janvier 2015)
41. (de) « Historischer Überblick » (http://elaine.ihs.ac.at/~isa/diplom/node59.html), sur *elaine.ihs.ac.at* (consulté le 16 janvier 2015)
42. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 173.
43. Philippe Lavacher, « Le peuplement des grassfields : recherche archéologique dans l'ouest du Cameroun », *Afrika Focus*, vol. 14, nº 1, 1998, p. 17-36 (p. 19) (lire en ligne (http://www.gap.ugent.be/africafocus/pdf/98-14-1-Lavachery.pdf) [PDF]).
44. « Bantou » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/bantou/), Encyclopædia Universalis.
45. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 617.

46. (en) J.D. Fage *et al.*, *The Cambridge History of Africa*, vol. 2, Cambridge University Press, 1986 (ISBN 0-521-21592-7), p. 118.
47. (en) Roland Oliver et Anthony Atmore, *Africa Since 1800*, Cambridge University Press, 1994 (ISBN 0-521-42970-6).
48. Maurice Sartre, *Histoires grecques*, Seuil, coll. « Points / Histoire », 2006.
49. « Carthage » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Carthage/111922), sur *Encyclopédie Larousse en ligne*.
50. Sabatino Moscati, André Parrot et Maurice H. Chéhab, *Les Phéniciens*, Paris, Gallimard, coll. « L'Univers des formes », 2007 (1re éd. 1975), p. 65.
51. Xavier Lapray, « Guerres puniques (repères chronologiques) » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/puniques-reperes-chronologiques/), Encyclopædia Universalis (consulté le 25 septembre 2014).
52. Histoire générale de l'Afrique, vol. 1, p. 372.
53. Bernard Nantet, *Histoire du Sahara et des Sahariens : Des origines à la fin des grands empires africains*, Ibis Press, 2008, p. 243.
54. Bernard Lugan, *Atlas historique de l'Afrique*, Le Rocher, 2001, p. 73.
55. chap. 5 « L'Afrique au sud du Sahara dans l'histoire de la mondialisation », dans Catherine Coquery-Vidrovitch, *Petite histoire de l'Afrique*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2011, ebook (ISBN 9782707167255), p. 3/8.
56. Petite histoire de l'Afrique, chap. 6, p. 5/24.
57. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 259.
58. Pascal Buresi, « Expansion arabe en Afrique » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/expansion-arabe-en-afrique/), Encyclopædia Universalis (consulté le 27 novembre 2014).
59. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 251-272.
60. Y. Modéran, « Koceila », dans *Encyclopédie berbère*, vol. 28-29 : *Kirtēsii – Lutte*, juin 2013 (lire en ligne (http://encyclopedieberbere.revues.org/101)).
61. Y. Modéran, « Kahena », dans *Encyclopédie berbère*, vol. 27 : *Kairouan – Kifan Bel-Ghomari*, juin 2011 (lire en ligne (http://encyclopedieberbere.revues.org/1306)).
62. « Royaumes chrétiens de Nubie » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/royaumes-chretiens-de-nubie/), Encyclopædia Universalis.
63. Petite histoire de l'Afrique, chap. 6, p. 9/24.
64. « Empire du Ghana » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/empire-du-ghana/3-commerce-et-islam/), Encyclopædia Universalis.
65. « Tekrour » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Tekrour/183585), Encyclopédie Larousse en ligne.
66. « Kanem » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Kanem/126517), Encyclopédie Larousse en ligne.
67. « Mali, Empire Songhaï » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Mali/131330), Encyclopédie Larousse en ligne.
68. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 113.
69. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 30.
70. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 96.
71. Adriana Piga, *Islam et villes en Afrique au sud du Sahara : entre soufisme et fondamentalisme*, Karthala, 2003 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=s4ox6DGgr_MC&pg=PA140&lpg=PA140)), p. 140.
72. Thierno Mahmoud Diallo, chap. 9.8 « L'islam africain », dans UNESCO, *Histoire de l'humanité*, vol. 6, 2000 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=VKHPg_UmnZUC&pg=PA706)), p. 706.
73. (en) « Ife (from ca. 6th century) » (http://www.metmuseum.org/toah/hd/ife/hd_ife.htm), The Metropolitan Museum of Arts.
74. « Zimbabwe » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Zimbabwe/150638), Encyclopédie Larousse en ligne.
75. Petite histoire de l'Afrique, chap. 6, p. 14/18.
76. « Empire du Monomotapa » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Zimbabwe/150638), Encyclopédie Larousse en ligne.
77. « Une civilisation africaine, le Monomotapa » (http://hist-geo.ac-montpellier.fr/v1/IMG/pdf/Af_Monomot.pdf) [PDF], Histoire et géographie, site disciplinaire de l'académie de Montpellier.
78. Maxime Rodinson, « Almoravides » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/almoravides/), Encyclopædia Universalis (consulté le 26 novembre 2014).
79. Heers 2003, p. 40.
80. Claude Laveissière et Laurent Penchenier, *Manuel de lutte contre la maladie du sommeil*, vol. 4, IRD éditions, 2005 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=5-2aiWkyFboC&pg=PA7&lpg=PA7)), p. 7.
81. Brunel 2014, p. 159.
82. « Les Almoravides 1056-1147 » (https://web.archive.org/web/20130119014954/http://www.histoiredumaghreb.com:80/Les-Almoravides-1056-1147), sur *histoiredumaghreb.com*.
83. Petite histoire de l'Afrique, chap. 4, p. 13/27.
84. Petite histoire de l'Afrique, chap. 4, p. 16/27.
85. Heers 2003, p. 139.
86. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 120.
87. Severino et Ray 2011, p. 18.

88. Alfred Fierro, « Mali, empire du (XIe-XVIIe s.) » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/mali-empire-du/), Encyclopædia Universalis.
89. « La Charte du Mandén, proclamée à Kouroukan Fouga » (http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/00290), sur *unesco.org*.
90. Histoire générale de l'Afrique, vol. 4, p. 157.
91. Histoire générale de l'Afrique, vol. 4, p. 199.
92. Histoire générale de l'Afrique, vol. 4, p. 198.
93. Histoire générale de l'Afrique, vol. 4, p. 219.
94. Jean Boulègue, « Chute de l'empire songhay » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/chute-de-l-empire-songhay/), Encyclopædia Universalis.
95. Histoire générale de l'Afrique, vol. 4, p. 221-222.
96. Collectif, *Histoire générale de l'Afrique*, UNESCO, 1990 — 8 tomes.
97. Petite histoire de l'Afrique.
98. Académie de Strasbourg.
99. (en) « Gebel Barkal and the Sites of the Napatan Region » (http://whc.unesco.org/en/list/1073), UNESCO World Heritage Centre.
00. Petite histoire de l'Afrique, chap. 7, p. 1/18.
01. Petite histoire de l'Afrique, chap. 7, p. 4/10.
02. Joseph-Roger de Benoist, *Histoire de l'Église catholique au Sénégal*, Karthala, 2008 (ISBN 978-2-84586-885-4, présentation en ligne (https://books.google.com/books?id=L9aE0kPmN6EC&pg=PA15)).
03. de Almeida Mendes 2008, p. 744.
04. Histoire générale de l'Afrique, vol. 5, p. 580.
05. de Almeida Mendes 2008, p. 739.
06. de Almeida Mendes 2008, p. 744-745.
07. « Bartolomé de Las Casas » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Bartolom%C3%A9_de_Las_Casas/128917), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 2 juin 2015).
08. (es) Isacio Perez Fernandez, *Bartolome de las Casas: Contra los negros? : revision de una leyenda*, Ediciones Esquila, 1991 (ISBN 978-8472951136).
09. « Esclavage » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/esclavage/49330), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 2 juin 2015).
10. Histoire générale de l'Afrique, vol. 5, p. 26-28.
11. « La traite négrière atlantique et l'esclavage colonial » (http://memorial.nantes.fr/esclavage-et-lutte-pour-la-liberte/la-traite-negriere-atlantique-et-l%E2%80%99esclavage-colonial/), Mémorial de l'abolition de l'esclavage - Nantes (consulté le 13 mai 2015).
12. Petite histoire de l'Afrique, chap. 7, p. 7/18.
13. Alphonse Quenum, *Les Églises chrétiennes et la traite atlantique du XVe au XIXe siècle*, Karthala, 2008, p. 114.
14. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 110.
15. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 111.
16. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 103-104.
17. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 80.
18. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 118 et sq.
19. Petite histoire de l'Afrique, chap. 8, p. 3/12.
20. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 74, 100.
21. Petite histoire de l'Afrique, chap.7, p. 7/10.
22. Pieter C. Emmer (trad. Guillaume Ratel - Cornell University), « L'Afrique et l'impact de la traite atlantique », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 5, nos 52-4bis, 2005, p. 5-17 (p. 12) (lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2005-5-page-5.htm)).
23. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 177.
24. Petite histoire de l'Afrique, chap. 7, p. 7/10.
25. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 248.
26. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 231.
27. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 92.
28. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 289.
29. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 94-95.
30. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 288.
31. Françoise Vergès, *Abolir l'esclavage, une utopie coloniale*, Albin Michel, 2001, 240 p. (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?id=ZzUm-nps3_MC)), p. 65.
32. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 95.
33. Pétré-Grenouilleau 2014, p. 290.

34. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 102.
35. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 28.
36. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 114.
37. Petite histoire de l'Afrique, chap. 7 p. 7/10.
38. Jean-Paul Pancracio, « Fin de la piraterie barbaresque en Méditerranée » (http://blogs.univ-poitiers.fr/jp-pancracio/2012/02/13/fin-de-la-piraterie-barbaresque-en-mediterranee/), Université de Poitiers, 13 février 2012.
39. Heers 2003, p. 254.
40. Petite histoire de l'Afrique, chap. 3, p. 5/32.
41. Numa Broc, « Les explorateurs français du XIXe siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 69, nº 256, 1982, p. 237-273 (p. 258) (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0300-9513_1982_num_69_256_2381)).
42. (en) Robert O. Collins et James M. Burns, *A History of Sub-Saharan Africa*, New York City, Cambridge University Press, 2007 (ISBN 978-0-521-68708-9), p. 269.
43. « Afrique, histoire - § 5.3 Découverte de l'intérieur du continent » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Afrique_histoire/187590), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 22 juin 2015).
44. Surun 2006, p. 23.
45. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 8/18.
46. « Afrique, histoire - § 5.2 Exploration et conquête » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Afrique_histoire/187590), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 18 juin 2015).
47. Edme François Jomard, *Notice historique sur la vie et les voyages de René Caillié : accompagnée d'un portrait*, Delaunay, 1839, 70 p., epub (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=byg6AAAAcAAJ)), p. 16.
48. Surun 2006, p. 29-30.
49. Pierre Viguier, *Sur les traces de René Caillié : le Mali de 1828 revisité*, Editions Quae, 2008, 158 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=nc13sYyITP0C)), p. 86.
50. Eric Milet, *Mali : Magie d'un fleuve aux confins du désert*, Editions Olizane, 2007, 316 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=DC0Dj2if8DwC)), p. 269.
51. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 69-70.
52. Numa Broc, « Les explorateurs français du XIXe siècle reconsidérés », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 69, nº 256, 1982, p. 237-273 (p. 239) (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/outre_0300-9513_1982_num_69_256_2381)).
53. Histoire générale de l'Afrique, vol.6, p. 761.
54. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 305; 343.
55. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 1/15.
56. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 21.
57. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 60.
58. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 217.
59. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 49.
60. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 6/15.
61. Histoire générale de l'Afrique, vol. 6, p. 108.
62. Gérard Prunier, *L'Éthiopie contemporaine*, Karthala, 2007 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=nmz-plqE8wgC&pg=PA105)), p. 105.
63. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 295.
64. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 4/15.
65. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 799.
66. (en) John Atkinson Hobson, *Imperialism, a study*, New York, James Pott & company, 1902.
67. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 40.
68. (en) Paul E. Lovejoy, *Transformations in Slavery : A History of Slavery in Africa*, coll. « African Studies », 2012, 3e éd. (ISBN 9780521176187).
69. Dino Costantini, *Mission civilisatrice : Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*, La Découverte, coll. « TAP / Études coloniales », 2008, 288 p. (ISBN 9782707153876).
70. Petite histoire de l'Afrique, chap.9, p. 4/15.
71. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 42.
72. Petite histoire de l'Afrique, chap. 7, p. 6/10.
73. Dominique Borne et Benoît Falaize (dir.), *Religions et colonisation. Afrique-Asie-Océanie-Amériques (XVIe – XXe siècles)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2009, 336 p. — recension effectuée dans Vincent Chambarlhac, « Livres lus », *Cahiers d'histoire*, nº 108, 2009 (lire en ligne (https://chrhc.revues.org/1837)).
74. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 44.
75. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 8/15.

76. Robert Badouin, « Où en est la réforme de l'économie de traite en Afrique noire ? », *Tiers-Monde*, vol. 8, nº 32, 1967, p. 1209-1216 (lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/tiers_0040-7356_1967_num_8_32_2415_t1_1209_0000_2)).
77. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 371.
78. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 16/25.
79. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 366, 371.
80. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 850.
81. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 535.
82. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 848 à 850.
83. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 15/25.
84. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p 14/25.
85. (en) Allan D. Cooper, « Reparations for the Herero Genocide: Defining the limits of international litigation », *Oxford Journals African Affairs*, vol. 106, nº 422, 31 août 2004, p. 113-126 (lire en ligne (http://afraf.oxfordjournals.org/cgi/content/abstract/106/422/113)).
86. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 839-840.
87. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 317.
88. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 34.
89. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 17/25.
90. Jacques Adda, « Braudel, Wallerstein et le système d'économie-monde », *Alternatives économiques*, nº 143, décembre 1996.
91. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 316.
92. Girardet 1968, p. 1087.
93. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 331.
94. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 335.
95. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 332.
96. Alain Gresh, *Les 100 portes du Proche-Orient*, Éditions de l'Atelier, 1996.
97. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 18/25.
98. (en) Bahru Zewde, *A History of Modern Ethiopia, 1855-1991*, Londres, Oxford University Press, Addis Ababa University Press, 2002, p. 151.
99. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 133.
100. Fremeaux 2004, p. 217.
101. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 134.
102. Ki-Zerbo 2013, p. 16.
103. Droz 2003, p. 10.
104. Droz 2003, p. 13.
105. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 21/25.
106. Histoire générale de l'Afrique, vol.7, p. 337.
107. Henri Grimal, *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Éditions Complexe, 1985.
108. *L'Afrique et la seconde guerre mondiale*, UNESCO, coll. « Histoire générale de l'Afrique / Études et documents » (nº 10), 1980 (lire en ligne (http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001925/192582fo.pdf) [PDF]), p. 156.
109. Droz 2003, p. 12-13.
110. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 837.
111. Marseille 2005, p. 626.
112. Petite histoire de l'Afrique, chap. 10, p. 4/14.
113. Droz 2003, p. 14.
114. Leïla Slimani, « 24 décembre 1951. La Libye accède à l'indépendance », *Jeune Afrique*, 19 décembre 2008 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/187678/politique/24-d-cembre-1951-la-libye-acc-de-l-ind-pendance/)).
115. « Décolonisation » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/d%C3%A9colonisation/40278), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 22 juillet 2015).
116. Petite histoire de l'Afrique, chap. 10, p. 2/13.
117. d'Almeida-Topor 2013, chap. 10, empl. 5833.
118. Michel Foucher, *Fronts et frontières*, Fayard, 1994, 692 p., p. 167, cité par Christian Bouquet, « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, nº 222, avril-juin 2003 (DOI 10.4000/com.870 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fcom.870), lire en ligne (http://com.revues.org/870), consulté le 31 août 2015).
119. « La bataille des langues », *Le Monde diplomatique*, série Manière de voir, nº 97, février-mars 2008 (lire en ligne (http://www.monde-diplomatique.fr/mav/97/)).
120. d'Almeida-Topor 2013, chap. 10, empl. 5834.
121. Petite histoire de l'Afrique, chap. 10, p. 3/13.

22. Martin Ziguélé, *Tentative de construction de l'État-nation en Afrique centrale*, Fondation Jean-Jaurès, 2012 (lire en ligne (http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Tentatives-de-construction-de-l-Etat-nation-en-Afrique-centrale)).
23. Petite histoire de l'Afrique, chap. 10, p. 9/13.
24. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 779.
25. Petite histoire de l'Afrique, chap. 10, p. 10/13.
26. d'Almeida-Topor 2013, chap. 9, empl. 5646.
27. Philippe Ardant, « Le néo-colonialisme : thème, mythe et réalité », *Revue française de science politique*, vol. 15, nº 5, 1965, p. 837-855.
28. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 811.
29. Antoine-Denis N'Dimina-Mougala, « Les manifestations de la guerre froide en Afrique centrale (1961-1989) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, nº 233, 2009, p. 65 (DOI 10.3917/gmcc.233.0053 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fgmcc.233.0053), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-1-page-53.htm)).
30. Kelly Alderson et Elisabeth Meale, « Industries extractives - Vue d'ensemble » (http://www.banquemondiale.org/fr/topic/extractiveindustries/overview), Banque mondiale, 15 septembre 2015.
31. Martin Ziguélé, *L'Afrique, 50 ans après les indépendances. Bilan et perspectives*, Fondation Jean-Jaurès, 2010 (lire en ligne (http://www.jean-jaures.org/Publications/Essais/L-Afrique-50-ans-apres-les-independances)), p. 19-20.
32. Alain Ricard, « La dette africaine : à l'aune du risque politique », *Politique africaine*, nº 32, décembre 1988, p. 99.
33. « À l'origine de l'endettement du Tiers Monde. Les Eurodollars » (http://cadtm.org/IMG/article_PDF/article_98.pdf) [PDF], Comité pour l'abolition des dettes illégitimes.
34. Alain Genard, *Économie générale*, vol. 4 : *Approche macroéconomique*, De Boeck, 2004, 2e éd. (1re éd. 1999), p. 288.
35. Severino et Ray 2011, p. 90.
36. Severino et Ray 2011, p. 89.
37. Jean Bruno Rakotamalala, *Le FMI et la crise financière internationale depuis les années 80* (mémoire de DEA), Université Montesquieu Bordeaux IV, 2004 (lire en ligne (http://www.memoireonline.com/01/09/1837/m_Le-FMI-et-la-crise-financiere-internationale-depuis-les-annees-807.html)), chap. 2.1.
38. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7335.
39. Severino et Ray 2011, p. 91.
40. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7321.
41. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7291-7335.
42. Severino et Ray 2011, p. 101.
43. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7397.
44. Severino et Ray 2011, p. 58.
45. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7404-7460.
46. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7339.
47. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 6984.
48. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7113.
49. Severino et Ray 2011, p. 176.
50. Severino et Ray 2011, p. 101-102.
51. « La dette publique française atteint 95,2 % du PIB », *Le Figaro économie*, 23 décembre 2014 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2014/12/23/20002-20141223ARTFIG00077-la-dette-publique-francaise-atteint-952-du-pib.php)).
52. (en) « Report for Selected Countries and Subjects » (http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2014/01/weodata/weorept.aspx?sy=2012&ey=2019&scsm=1&ssd=1&sort=country&ds=.&br=1&c=156%2C158%2C132%2C112%2C134%2C111%2C136&s=GGXWDG_NGDP&grp=0&a=&pr1.x=67&pr1.y=13), International Monetary Fund - World Economic Outlook Database, avril 2014.
53. *Rapport 2014 sur le développement économique en Afrique*, CNUCED (lire en ligne (http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2014_fr.pdf) [PDF]).
54. « L'Afrique : une source de croissance pour le XXIe siècle ? » (http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/2857/L_92Afrique_:_une_source_de_croissance_pour_le_XXI_E8me_si_E8cle__.html), OCDE, 2011.
55. « Croissance du PIB (% annuel) » (http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG/countries/1W-ZF?display=graph), Banque Mondiale.
56. Claire Guélaud, « La croissance en Afrique accélère », *Le Monde*, 20 mai 2014 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/economie/article/2014/05/19/la-croissance-en-afrique-accelere-et-se-diversifie_4421400_3234.html)).
57. Berg 2014, p. 220.
58. BAFD 2008-2009, p. 23.
59. Rapport OMD 2014, p. 5.
60. Bruno Tertrais (dir.), *Atlas militaire et stratégique*, Autrement, 2008.
61. « Les opérations en cours » (http://www.un.org/fr/peacekeeping/operations/current.shtml), ONU (consulté le 25 novembre 2015).

62. « Juger les individus responsables de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité » (https://www.icc-cpi.int/?ln=fr), sur *icc-cpi.int* (consulté le 11 mai 2016).
63. Tirthankar Chanda, « Rwanda: aux origines du génocide » (http://www.rfi.fr/afrique/20140406-rwanda-origines-genocide-habyarimana-kagame-tutsis-hutus-france), RFI, 17 avril 2014.
64. BAFD 2008-2009, p. 11.
65. Hugon 2009, p. 67.
66. Berg 2014, p. 219.
67. BAFD 2008-2009, p. 4.
68. Calas 2011, p. 306.
69. BAFD 2008-2009, p. 2.
70. Hugon 2009, p. 68.
71. Hugon 2009, p. 65.
72. BAFD 2008-2009, p. 8.
73. Hugon 2009, p. 72.
74. Hugon 2009, p. 73.
75. Berg 2014, p. 228.
76. Henry Marty-Gauquié, « La Communauté internationale et le Printemps arabe : aspects économiques » (http://convention-s.fr/notes/la-communaute-internationale-et-le-printemps-arabe-aspects-economiques/), sur *convention-s.fr*, 28 février 2013 (consulté le 29 mars 2016).
77. Frédéric Charillon, « L'après Printemps arabe dans les relations internationales. De l'espoir politique à l'inquiétude stratégique ? » (http://www.diploweb.com/L-apres-Printemps-arabe-dans-les.html), sur *diploweb.com*, 27 mars 2013 (consulté le 29 mars 2016).
78. « En Libye, ce n'est pas le chaos, c'est la guerre. Quatre ans de conflit », *Le Monde diplomatique*, avril 2015, p. 13 (lire en ligne (http://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/A/52843)).
79. Archibald Gallet, « Les enjeux du chaos libyen » (https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/gallet_pe2-2015.pdf) [PDF], *Politique étrangère*, sur *ifri.org*, 2015 (consulté le 29 mars 2016).
80. « Carte - L'Afrique, continent le plus touché par les attaques djihadistes depuis janvier 2015 », *Marianne*, 28 mars 2016 (lire en ligne (https://www.marianne.net/carte-afrique-continent-plus-touche-les-attaques-djihadistes-janvier-2015-100241325.html)).
81. Global terrorism index 2015, p. 14.
82. Global terrorism index 2015, p. 37.
83. Global terrorism index 2015, p. 41.
84. Thomas Hofnung, « Un arc de crise jihadiste », *Libération*, 23 septembre 2013 (lire en ligne (http://www.liberation.fr/planete/2013/09/22/un-arc-de-crise-jihadiste_933903)).
85. Mathilde L'Hôte, « Djihadisme en Afrique : le terrorisme oublié (2/2) », *Le journal international*, 24 mai 2016 (lire en ligne (http://www.lejournalinternational.fr/Djihadisme-en-Afrique-le-terrorisme-oublie-2-2_a3620.html)).
86. « Mali : Serval laisse place à l'opération Barkhane » (http://www.europe1.fr/international/sahel-apres-serval-l-armee-francaise-prepare-barkhane-2180425), Europe 1, 14 juillet 2014.
87. Abdelkader Abderrahmane, « Terrorisme et trafic de drogues au Sahel », *Le Monde*, 19 juillet 2012 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/idees/article/2012/07/19/terrorisme-et-trafic-de-drogues-au-sahel_1735046_3232.html)).
88. Laurent Dupuis, « Les 18 principaux groupes islamistes armés dans le monde », *La Croix*, 23 septembre 2014 (lire en ligne (http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/Les-18-principaux-groupes-islamistes-armes-dans-le-monde-2014-09-23-1210674)).
89. « Prise d'otages à Nairobi : l'arc terroriste menace l'Afrique » (http://www.bfmtv.com/international/prise-dotages-a-nairobi-larc-terroriste-menace-lafrique-609324.html), BFM TV, 24 septembre 2013.
90. Philippe Hugon, « L'attentat de Ouagadougou du 16 janvier 2016 : une extension territoriale du terrorisme dans l'arc sahélo-saharien » (http://www.iris-france.org/69860-lattentat-de-ouagadougou-du-16-janvier-2016-une-extension-territoriale-du-terrorisme-dans-larc-sahelo-saharien/), IRIS, 19 janvier 2016.
91. Tiphaine Le Liboux, « Terrorisme : qui sont les groupes jihadistes attirés par l'État islamique en Afrique ? », *Jeune Afrique*, 30 janvier 2015 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/34037/politique/terrorisme-qui-sont-les-groupes-jihadistes-attir-s-par-l-tat-islamique-en-afrique/)).
92. (en) « Population of Africa (2019) - Worldometers » (http://www.worldometers.info/world-population/africa-population/), sur *www.worldometers.info* (consulté le 18 avril 2019)
93. « Statistiques sur la jeunesse » (http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/prizes-and-celebrations/celebrations/international-days/world-radio-day-2013/statistics-on-youth/), UNESCO.
94. (en) Sarah Boumphrey, « Special Report: The World's Youngest Populations » (http://blog.euromonitor.com/2012/02/special-report-the-worlds-youngest-populations-.html), Euromonitor international, 13 février 2012.
95. Lori S. Ashford, *La population jeune en Afrique : risque ou opportunité ?*, Population reference bureau, 2007 (lire en ligne (http://www.prb.org/pdf07/africasyouthpop_fr.pdf)).
96. Manning 2010.

97. (en) Patrick Manning, « The Enslavement of Africans: A Demographic Model », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, vol. 15, nº 3, 1er janvier 1981, p. 499–526 (ISSN 0008-3968 (http://worldcat.org/issn/0008-3968&lang=fr), DOI 10.1080/00083968.1981.10803988 (https://dx.doi.org/10.1080%2F00083968.1981.10803988), lire en ligne (https://doi.org/10.1080/00083968.1981.10803988), consulté le 24 novembre 2017)
98. (en) John Thornton, « The Slave Trade in Eighteenth Century Angola: Effects on Démographie Structures », *Canadian Journal of African Studies / Revue canadienne des études africaines*, vol. 14, nº 3, 1er janvier 1980, p. 417–427 (ISSN 0008-3968 (http://worldcat.org/issn/0008-3968&lang=fr), DOI 10.1080/00083968.1980.10803797 (https://dx.doi.org/10.1080%2F00083968.1980.10803797), lire en ligne (https://doi.org/10.1080/00083968.1980.10803797), consulté le 24 novembre 2017)
99. (en) Patrick Manning, « The slave trade in Southern Dahomey, 1640-1890 », dans *The Uncommon Market: Essays in the Economic History of the Atlantic Slave Trade*, 1979, 109-141 p.
00. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, Chap. 18 - Les répercussions sociales de la domination coloniale : aspects démographiques, p. 501.
01. Manning 2010, p. 248.
02. Henri Leridon, « L'Afrique, énigme démographique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2015 (lire en ligne (https://www.monde-diplomatique.fr/2015/11/LERIDON/54200)).
03. (en) « World Population Prospects, the 2015 Revision » (http://esa.un.org/unpd/wpp/Publications/Files/WPP2015_Volume-I_Comprehensive-Tables.pdf), ONU, p. XXI.
04. « La population mondiale pourrait frôler les 11 milliards d'habitants en 2100 » (http://www.rtflash.fr/population-mondiale-pourrait-froler-11-milliards-d-habitants-en-2100/article), sur *rtflash.fr*, 19 juin 2013 (consulté le 29 mars 2016).
05. « 40 % de la population mondiale sera africaine en 2100 » (http://afriqueinside.com/40-population-mondiale-sera-africaine-en-2100/), sur *afriqueinside.com*, 13 août 2014 (consulté le 29 mars 2016).
06. Julien Damon, « La croissance démographie contre le développement », *Conflits*, nº hors série 3, printemps 2016, p. 23-26.
07. Severino et Ray 2011, p. 19-20.
08. Dominique Tabutin, « La croissance démographique de l'Afrique. Bilan et perspectives », *Tiers-Monde*, vol. 32, nº 125, 1991, p. 159-173 (DOI 10.3406/tiers.1991.4583 (https://dx.doi.org/10.3406%2Ftiers.1991.4583))
09. Jean-Pierre Chrétien (dossier coordonné par), « Misères de l'afro-pessimisme », *Afrique & histoire*, Verdier, vol. 3, nº 1, 2005, p. 183-211 (ISBN 9782864324416, lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2005-1-page-183.htm)).
10. (en) « Africa's Population Boom: Will It Mean Disaster or Economic and Human Development Gains? » (http://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/africas-demographic-transition), Banque mondiale, octobre 2015 (consulté le 9 mai 2016).
11. (en) « Chap. 1 - The State of Demographics in Sub-Saharan Africa : The Demographic Transition in East Asia and Latin America », dans David Canning, Sangeeta Raja et Abdo S. Yazbeck (éds.), *Africa's demographic transition. Dividend or disaster ?*, Banque mondiale - Agence française de développement, coll. « Africa development forum », 2015 (lire en ligne (https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/22036) [PDF]), p. 49-50.
12. Anne Paugam, « L'Afrique peut encore saisir son « dividende démographique » », *Les Échos*, 31 juillet 2014 (lire en ligne (https://www.lesechos.fr/31/07/2014/LesEchos/21740-033-ECH_l-afrique-peut-encore-saisir-son---dividende-demographique--.htm#rX1pJFiByFzQd5sA.99)).
13. Hugon 1998, § 21.
14. Severino et Ray 2011, p. 278.
15. Jean-Baptiste Diebold, « L'Afrique championne du monde du paiement par téléphone mobile », *Challenges*, 14 septembre 2012 (lire en ligne (https://www.challenges.fr/high-tech/20120914.CHA0838/l-afrique-championne-du-monde-du-paiement-par-telephone-mobile.html)).
16. « L'Afrique sub-saharienne en 2013 : quels développements ? », *Éclairages émergents*, nos 13-04, octobre 2013, p. 3 (lire en ligne (http://etudes-economiques.credit-agricole.com/medias/ECL_Emg_13_04_Afrique_FR.pdf) [PDF]).
17. CNUCED 2015, p. 20.
18. Brunel 2014, p. 138, 131.
19. Eric Albert, « L'Afrique à la veille d'une grande transition démographique », *Le Monde*, 18 novembre 2014 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2014/11/18/l-afrique-a-la-veille-d-une-grande-transition-demographique_4524954_3244.html)).
20. « L'Afrique au grand tournant démographique » (https://www.ird.fr/la-mediatheque/fiches-d-actualite-scientifique/369-l-afrique-au-grand-tournant-demographique), IRD, mars 2011.
21. Jean-Pierre Guengant et John F. May, « L'Afrique subsaharienne dans la démographie mondiale », *Études*, t. 415, nº 10, 2011, p. 305-316 (p. 314-315) (lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-etudes-2011-10-page-305.htm)).
22. Présentation du livre de Bernard Lugan, *Osons dire la vérité à l'Afrique*, Éditions du Rocher, 2015 sur le blog de l'auteur (http://www.libertepolitique.com/Actualite/Decryptage/Bernard-Lugan-L-Afrique-en-verite-la-verite-pour-l-Afrique).
23. Henri Leridon, « Afrique subsaharienne : une transition démographique explosive », *Futuribles*, nº 407, juillet-août 2015, p. 9) (lire en ligne (http://piketty.pse.ens.fr/files/Leridon2015.pdf)).
24. Brunel 2014, p. 85-86.

25. Laetitia Van Eeckhout, « Près de la moitié de la croissance urbaine se fait dans les bidonvilles », *Le Monde*, 22 janvier 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/22/pres-de-la-moitie-de-la-croissance-urbaine-se-fait-dans-les-bidonvilles_4561791_3244.html)).
26. Rapport OMD 2015, p. XIX.
27. Bernard Lugan, « La classe moyenne africaine n'existe pas » (https://francais.rt.com/opinions/7857-classe-moyenne-africaine-n-existe-pas), sur *français.rt.com*, 5 octobre 2015.
28. « Croissance sans développement en Afrique : comment corriger l'anomalie ? », *Le Monde*, 6 novembre 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/11/06/croissance-sans-developpement-en-afrique-comment-corriger-l-anomalie_4804808_3212.html)).
29. Brunel 2014, p. 89.
30. (en) « Total fertility (children per woman) » (http://esa.un.org/unpd/wpp/DataQuery/), *World Population Prospect 2015*, Nation unies (consulté le 9 mai 2016).
31. « Taux de mortalité infantile en Afrique de 2009 à 2013 » (https://web.archive.org/web/20130922070813/http://www.statistiques-mondiales.com/mortalite_infantile_afrique.htm), sur *statistiques-mondiales.com*.
32. « Pays 'champions du monde' » (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.statistiques-mondiales.com/champions_du_monde.htm), sur *statistiques-mondiales.com*.
33. Peter Piot, directeur exécutif d'ONUSIDA, « Le sida est devenu la première cause de mortalité en Afrique » (http://survivreausida.net/a4702-le-sida-est-devenu-la-premiere-cause-de-mort.html), sur *survivreausida.net*, 6 mars 2001 — Entretien dans le journal *Le Monde*.
34. « Le sida reste la première cause de mortalité en Afrique » (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http://www.hns-info.net/spip.php?article12696), sur *hns-info.net*.
35. « Fiche d'information 2014, statistiques mondiales » (http://www.unaids.org/fr/resources/campaigns/2014/2014gaprepport/factsheet), ONUSIDA (consulté le 9 mai 2016).
36. « Numéro spécial Afrique, le réveil d'un continent », *GEO*, nº 403, septembre 2012, p. 92.
37. « GDP per capita (current US$) » (http://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.PCAP.CD), Banque mondiale (consulté le 19 mai 2016).
38. Brunel 2014, p. 88.
39. Brunel 2014, p. 140.
40. Agence française de développement, « Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres », *Questions de développement*, novembre 2015 (lire en ligne (http://librairie.afd.fr/filtres/?terms=1085)).
41. « Infographies : en Afrique, le nombre de réfugiés et de déplacés en très forte hausse », *Jeune Afrique*, 25 juin 2015 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/239760/societe/en-afrique-le-nombre-de-refugies-et-de-deplaces-en-tres-forte-hausse/)).
42. Severino et Ray 2011, p. 22.
43. Busani Bafana, « Les villes africaines de demain », *Afrique Renouveau*, avril 2016 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2016/les-villes-africaines-de-demain)).
44. (en) PNUD, *The State of the African Cities Report 2008* (lire en ligne (https://unhabitat.org/books/the-state-of-the-african-cities-report-2008/)), p. 7
45. Severino et Ray 2011, p. 56.
46. Severino et Ray 2011, p. 132-133.
47. Tshikala K. Biaya, « Jeunes et culture de la rue en Afrique urbaine (Addis-Abeba, Dakar et Kinshasa) », *Politique africaine*, nº 80, 2000, p. 12-31 (DOI 10.3917/polaf.080.0012 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fpolaf.080.0012)).
48. Braun 2016.
49. Denis-Constant Martin, « Les musiques en Afrique, révélateurs sociaux », *Revue Projet*, 1er novembre 2004 (lire en ligne (http://www.revue-projet.com/articles/2004-11-les-musiques-en-afrique-revelateurs-sociaux/)).
50. Jean-Jacques Konadje, « Être jeune en Afrique. Géopolitique d'un tsunami » (http://www.diploweb.com/Etre-jeune-en-Afrique-Geopolitique.html), 3 mai 2015.
51. (fr + en) Georges Hérault (dir.) et Pius Adesanmi (dir.), *Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique / Youth, Street Culture and Urban Violence in Africa* (Actes du symposium international d'Abidjan, 5-7 mai 1997 / Proceedings of the International Symposium held in Abidjan, 5-7 May, 1997), Institut français de recherche en Afrique, 1997 (ISBN 9791092312010, lire en ligne (http://books.openedition.org/ifra/840)), « Jeunes, culture de la rue et violence urbaine en Afrique : invariants, paramètres et stratégies du changement », p. 1-8.
52. Roger Pasquier, *La jeunesse ouvrière chrétienne en Afrique noire (1930-1950)*, Karthala, 2013 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=dKlnAgAAQBAJ&pg=PA48)), p. 48.
53. Émile Le Bris (dir.), *L'appropriation de la terre en Afrique noire : manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*, Karthala, 1991 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=hnUPiGQMx-oC&pg=PA240)), p. 240.
54. Laurence Caramel, « Éducation : l'Afrique toujours dans le peloton de queue », *Le Monde*, 9 avril 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/04/09/education-l-afrique-toujours-dans-le-peloton-de-queue_4613277_3212.html)).
55. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7419.
56. « Spécial Afrique », *GEO*, nº 403, septembre 2012, p. 68.
57. Fofana 2015a.

58. Le Cam 2015.
59. Pierre Jacquemot, « Les classes moyennes changent-elles la donne en Afrique ? Réalités, enjeux et perspectives », *Afrique contemporaine*, nº 244, 2012, p. 17-31 (DOI 10.3917/afco.244.0017 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fafco.244.0017), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2012-4-page-17.htm)).
60. Fofana 2015b.
61. « Le mécontentement de la classe moyenne à l'origine du Printemps arabe » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2015/10/21/middle-class-frustration-that-fueled-the-arab-spring), Banque mondiale, 21 octobre 2015.
62. Gilbert Achcar, « Que peuvent les classes moyennes ? Retour sur le « printemps arabe » », *Le Monde diplomatique*, mai 2012, p. 21 (présentation en ligne (http://www.monde-diplomatique.fr/2012/05/ACHCAR/47669)).
63. Elena Ianchovichina et Hai-Anh H. Dang, « Les évolutions de la classe moyenne et le Printemps arabe » (http://blogs.worldbank.org/arabvoices/fr/middle-class-dynamics-and-arab-spring), sur *blogs.worldbank.org*, 16 mai 2016.
64. Roland Pourtier, « Le défi africain : « bombe démographique » ou « dividende démographique » ? » (http://www.diploweb.com/Le-defi-africain-bombe.html), sur *diploweb.com*, 28 mai 2016.
65. Mathilde Golla, « L'Afrique, portée par ses classes moyennes », *Le Figaro*, 18 janvier 2011 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2011/01/18/04016-20110118ARTFIG00458-l-afrique-portee-par-ses-classes-moyennes.php)).
66. Anne Paugam, « L'Afrique peut encore saisir son « dividende démographique » », *Les Échos*, 31 juillet 2014 (lire en ligne (https://www.lesechos.fr/31/07/2014/LesEchos/21740-033-ECH_l-afrique-peut-encore-saisir-son---dividende-demographique--.htm)).
67. Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Jeunesse, classes moyennes et transition démographique et politique en Afrique équatoriale et centrale* (note n°10), Ministère de la Défense de la République française ; Délégation aux Affaires Stratégiques, 25 juillet 2014 (lire en ligne (http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2014/Notes%20DAS%20-%20Afrique%20EQ/N10%20DAS_Jeunesse.pdf)).
68. Rohen d'Aiglepierre, « L'enseignement privé en Afrique subsaharienne. Enjeux, situations et perspectives de partenariats public-privé », *À savoir*, Agence française de développement, nº 22, août 2013, p. 67 (lire en ligne (http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/22-A-Savoir.pdf)).
69. Perspectives économiques en Afrique 2011, p. 78-79.
70. (en) « Freedom in the world 2016, sub-saharan Africa » (https://freedomhouse.org/report/freedom-world/freedom-world-2016).
71. (en) The Economist, Intelligence Unit, *Democracy Index 2015. Democracy in an age of anxiety*, 2015 (lire en ligne (http://www.yabiladi.com/img/content/EIU-Democracy-Index-2015.pdf)).
72. « Les journalistes d'Afrique harcelés, entre terrorisme, conflits armés et crises électorales » (https://rsf.org/fr/les-journalistes-dafrique-harceles-entre-terrorisme-conflits-armes-et-crises-electorales), Reporters sans frontières, 2016.
73. Leymarie et Perret 2006, p. 131.
74. Bernard Lugan, « Ethnies en Afrique : réalités pré-coloniales ou "fabrications" coloniales ? » (http://etudescoloniales.canalblog.com/archives/2013/02/16/26458430.html), sur *etudescoloniales.canalblog.com*, 16 février 2013 (consulté le 27 juin 2016).
75. Bernard Lugan, *God Bless Africa*, Carnot, 2003 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=EBBHe7SHMuAC&pg=PA235)), p. 235.
76. Jean-Pierre Dozon, chap. 7 « En Afrique, la famille à la croisée des chemins », dans André Burguière, Christiane Klapisch-Zuber, Martine Segalen et Françoise Zonabend (éds.), *Histoire de la famille*, vol. 2 : *Le choc des modernités*, Armand Colin, 1986, p. 306.
77. Jean Copans, « Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (éds) : Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique [compte rendu] », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 11, nº 2, 1987, p. 160-163 (p. 160) (DOI 10.7202/006429ar (https://dx.doi.org/10.7202%2F006429ar), lire en ligne (http://id.erudit.org/iderudit/006429ar)).
78. François Verdeaux, « Au cœur de l'ethnie : anthropo ma non topo », *Politique africaine*, nº 26, juin 1987 (lire en ligne (http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/026115.pdf)).
79. Nicolas 1972, p. 1026.
80. Jean-Pierre Tuquoi (propos recueillis par), « En Afrique, la question ethnique a été manipulée », *Le Monde*, 29 mars 2008 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2008/03/29/en-afrique-la-question-ethnique-a-ete-manipulee_1028764_3212.html)).
81. Stephen Smith et Claire Levasseur, *Atlas de l'Afrique*, Paris, Autrement, 2005 (ISBN 978-2-7467-0641-5), p. 17.
82. Leymarie et Perret 2006, p. 131-132.
83. Nicolas 1972, p. 1019.
84. « Ethnie » (http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/ethnie/31396), Dictionnaire Larousse en ligne.
85. Marie 2007, p. 174.
86. Marie 2007, p. 174-175.
87. Severino et Ray 2011, p. 167.
88. « « Hutu »-« Tutsi » : l'histoire manipulée » (http://www.amnesty.be/archives-2708/libertes-archives/les-anciens-numeros/403-numero-d-avril-2004/dossier-686/article/hutu-tutsi-l-histoire-manipulee), Amnesty internationale, 9 avril 2004.
89. Jean-Pierre Chrétien, *Le défi de l'ethnisme. Rwanda et Burundi : 1990 - 1996* (fiche bibliographique du centre de documentation du CNRS), Karthala, 1997 (présentation en ligne (http://regards.in2p3.fr/fiche.php?id=3320)).

90. Jean-Pierre Chrétien et Melchior Mukuri, *Burundi, la fracture identitaire : logiques de violence et certitudes ethniques, 1993-1996*, Karthala, 2002 (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?id=58VFndsmXyMC&pg=PA201)), p. 201.
91. H. Jeanmaire, « André Schaeffner. Les Kissi, une société noire et ses instruments de musique [compte rendu] », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 141, nº 2, 1952, p. 248-249.
92. Micheline B. Servin, « Du griot au rasta », *Les Temps Modernes*, nºs 620-621, 2002, p. 504-525 (DOI 10.3917/ltm.620.0504 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fltm.620.0504), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2002-4-page-504.htm)).
93. Derive 2005, p. 1.
94. Derive 2005, p. 4-5.
95. Lilyan Kesteloot, « Mythes et épopées en Afrique sahélienne : état des lieux », *Ethiopiques*, nº 84, 1er semestre 2010.
96. Francis Akindès, « Le lien social dans une Afrique en mutation », dans Josiane Boulad-Ayoub et Luc Bonneville, *Souverainetés en crise*, Presses de l'Université Laval - L'Harmattan, 2003, 569 p. (lire en ligne (http://classiques.uqac.ca/contemporains/akindes_francis/lien_social_en_question/lien_social_afrique_mutation2.pdf)), p. 379-403 (p. 15 de l'extrait en ligne).
97. Jacques Binet, « Nature et limites de la famille en Afrique noire », *Études scientifiques*, ORSTOM, septembre-décembre 1979, p. 7 (lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_04-05/03802.pdf)).
98. Aguessy 1981, p. 6.
99. Aguessy 1981, p. 19.
00. Perrot 2009, p. 19.
01. Bertrand Badie, *L'État importé: L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, 1992, 334 p. — Présentation de l'ouvrage sur le site de l'éditeur : « L'État importé. » (http://www.fayard.fr/letat-importe-9782213030135).
02. Jean-François Bayart, « L'historicité de l'Etat importé », *Les Cahiers du CERI*, nº 15, 1996, p. 3 (lire en ligne (http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/cahier15.pdf)).
03. Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique*, Le cavalier bleu, coll. « Idées reçues », 2006, p. 33.
04. Lutz et Linder 2004, p. 11.
05. Thierno Bah, « Perrot, Claude-Hélène et Fauvelle-Aymar, François-Xavier (éds.), Le retour des rois. Les autorités traditionnelles et l'État en Afrique Contemporain, Paris, Karthala, 2003, 568 pages [compte-rendu] », *Journal des africanistes*, vol. 74, nºs 1-2, 2004, p. 520-522 (lire en ligne (http://africanistes.revues.org/373)).
06. J.-L. Simonet, « L'évolution institutionnelle dans les territoires britanniques de l'Afrique de l'Ouest », *Politique étrangère*, vol. 19, nº 4, 1954, p. 450-466 (p. 454) (DOI 10.3406/polit.1954.6239 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fpolit.1954.6239), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1954_num_19_4_6239)).
07. Perrot 2009, p. 23.
08. Frédéric Schneider, « Côte d'Ivoire : les chefs coutumiers obtiennent un nouveau statut » (http://www.afrik.com/cote-d-ivoire-les-chefs-coutumiers-obtiennent-un-nouveau-statut), sur *afrik.com*, 15 juillet 2014.
09. Exemple au Cameroun : « Décret n° 2013/332 du 13 sept 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles » (https://www.prc.cm/fr/actualites/actes/decrets/376-decret-n-2013-332-du-13-sep-2013-modifiant-et-completant-certaines-dispositions-du-decret-n-77-245-du-15-juillet-1977-portant-organisation-des-chefferies-traditionnelles), République du Cameroun
10. François-Xavier Fauvelle-Aymar, « Rois et chefs en Afrique subsaharienne », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, nº 69, janvier-mars 2001, p. 176-178 (DOI 10.3406/xxs.2001.1293 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fxxs.2001.1293))
11. Kuba 2004, p. 67 et sq.
12. Gilles Holdersem, « Tal Tamari, Les castes de l'Afrique occidentale. Artisans et musiciens endogames [compte rendu] », *L'Homme*, vol. 39, nº 152 « Esclaves et « sauvages » », 1999, p. 234-237 (234) (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1999_num_39_152_453696)).
13. Germaine Dieterlen, « Contribution à l'étude des forgerons en Afrique Occidentale. », *École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses. Annuaire 1965-1966*, t. 73, 1964, p. 3-28 (DOI 10.3406/ephe.1964.18185 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fephe.1964.18185), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_1964_num_77_73_18185)).
14. Jean-Francis Ekoungoun, « Archives Amadou Hampâté Bâ. Vers une politique de conservation cohérente », *Continents manuscrits*, nº 1, 2014 (lire en ligne (http://coma.revues.org/197)).
15. Histoire générale de l'Afrique, vol. 5, p. 52.
16. Kassimi Bamba, « Des castes en Afrique de l'Ouest, … pour quels besoins ? » (https://web.archive.org/web/20160402080503/http://www.sedosmission.org/web/en/mission-articles/doc_view/1713-des-castes-en-afrique-del-ouest-pour-quels-besoins), sur *sedosmission.org*, février 2010.
17. Cissé 1988, p. 60.
18. Coquery-Vidrovitch 1978, p. 357.
19. Kouassigan 1966, p. 55.
20. Testart 2003, p. 209.
21. Maquet 1961, p. 308.
22. Bruce 2000, p. 16.

23. « Système d'administration coloniale » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/systemes-d-administration-coloniale/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté le 24 juin 2016).
24. Makhtar Diop, « Favoriser l'accès des Africains à la propriété foncière pour une prospérité partagée » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2013/07/22/securing-africa-s-land-for-shared-prosperity), Banque mondiale, 22 juillet 2013 (consulté le 29 juin 2016).
25. David Houdeingar, *L'accès à la terre en Afrique subsaharienne* (« L'accès à la terre et ses usages », rencontres de Lascaux, 8 et 9 juin 2009) (lire en ligne (https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00716952/document)), p. 2.
26. Association internationale des sciences juridiques (préf. John N. Hazard), *Le droit de la terre en Afrique (au Sud du Sahara)* (Étude préparée à la demande de l'UNESCO), Éditions G.-P. Maisonneuve et Larose, 1971 (lire en ligne (http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001335/133591mo.pdf)).
27. Mary Kimani, « Droits fonciers : le combat des femmes », *Afrique renouveau*, avril 2008 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2008/droits-fonciers-le-combat-des-femmes)).
28. « L'agriculture, moteur de croissance indispensable à l'Afrique » (http://www.fao.org/news/story/fr/item/213158/icode/), FAO, janvier 2014.
29. Jean Vercoutter, « Égypte antique (civilisation) - La religion » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/egypte-antique-civilisation-la-religion/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté en juin 2016).
30. *Encyclopédie des religions*, Encyclopædia Universalis, 1991, p. 111.
31. « Religions de l'Égypte ancienne » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/religions_de_l_%C3%89gypte_antique/117755), Encyclopédie Larousse en ligne.
32. « Mythologie égyptienne » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/mythologie_%C3%A9gyptienne/185865), Encyclopédie Larousse en ligne.
33. « Pharaon » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/pharaon/79006), Encyclopédie Larousse en ligne.
34. Histoire de l'humanité, vol. 1, p. 978-979.
35. Aziz Zemouri, « Les idées «noires» de la Tribu Ka », *Le Figaro*, 15 octobre 2007 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/lefigaromagazine/2006/06/09/01006-20060609ARTMAG90381-les_idees_noires_de_la_tribu_ka.php)).
36. Stéphane François, *Le néo-paganisme : une vision du monde en plein essor*, Editions de La Hutte, 2012 (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?id=C-gbCwAAQBAJ&pg=PT13&lpg=PT13&dq=k%C3%A9mitisme&source=bl&ots=bFdxPONMzy&sig=UZzk1tdg7AyarbvO9XTSMscG9Nw&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwj9x4_h7L3NAhVLvBoKHQddAx04HhDoAQhKMAg#v=onepage&q=k%C3%A9mitisme&f=false)).
37. « La route des esclaves » (http://www.museeouidah.org/VisiterOuidah.htm), Musée d'histoire de Ouidah (consulté le 25 juillet 2016).
38. Musée des confluences, *Les religions traditionnelles d'Afrique noire*, Lyon (lire en ligne (http://www.museedesconfluences.fr/sites/default/files/Medias/PDF/les_religions_traditionnelles_dafrique_noire.pdf) [PDF]).
39. Sanogo et Coulibaly 2003, p. 142.
40. « Animisme » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/animisme/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté le 10 juin 2016).
41. Nicolas Journet (propos recueillis par), « L'animisme est-il une religion ? Entretien avec Philippe Descola », *Sciences Humaines*, 6 novembre 2006 (lire en ligne (http://www.scienceshumaines.com/l-animisme-est-il-une-religion-entretien-avec-philippe-descola_fr_15096.html)).
42. Alain Testart, « Tylor, Edward Burnett » (http://www.alaintestart.com/doc_textes/tylor.pdf) [PDF], sur *alaintestart.com*.
43. Barbier et Dorier-Apprill 1996.
44. Tabard 2008, p. 327.
45. *Tolérance et tensions : l'islam et le christianisme en Afrique subsaharienne*, Pew forum, 2011 (lire en ligne (http://www.pewforum.org/files/2011/02/sub-saharan-africa-executive-summary-fr.pdf)), p. 7.
46. Sanogo et Coulibaly 2003, p. 143.
47. H. Genevois et H. Claudot-Hawad, « Croyances », dans Gabriel Camps (éd.), *Encyclopédie berbère*, vol. 14 : *Conseil – Danse*, Aix-en-Provence, Edisud /Éditions Peeters, 2011 (1re éd. 1996) (lire en ligne (http://encyclopedieberbere.revues.org/2342)), p. 2133-2138, § 6.
48. « Cosmos et ordre social » (https://web.archive.org/web/20160914215727/http://www.musee-africain-lyon.org/cosmos-et-ordre-social.html), Musée africain (consulté le 1er septembre 2016).
49. « Afrique noire (Culture et société). Religions. 2. Des dieux et divinités et des ancêtres » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/afrique-noire-culture-et-societe-religions/2-des-dieux-et-divinites-et-des-ancetres/), Encyclopædia Universalis en ligne.
50. Fané 2005.
51. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 549.
52. Gérard Prunier et Jean-Pierre Chrétien, *Les ethnies ont une histoire*, Khartala, 2003, note 23, p. 363.
53. Tabard 2008, p. 331.
54. Gaëlle Clavandier, *Sociologie de la mort : Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Armand Colin, 2009 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=-Teo0Xc-99cC&pg=PT41)), p. 41.

55. Jacques Binet, Otto Gollnhofer et Roger Sillans, « Textes religieux du Bwiti-fan et de ses confréries prophétiques dans leurs cadres rituels », *Cahiers d'études africaines*, vol. 12, nº 46, 1972, p. 197-253 (DOI 10.3406/cea.1972.2762 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fcea.1972.2762), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1972_num_12_46_2762)).
56. Sanogo et Coulibaly 2003, p. 141.
57. André Mary, « D'un syncrétisme à l'autre : transe visionnaire et charisme de délivrance », *Social Compass*, vol. 48, nº 3, 2001, p. 315-331 (p. 316, 318) (lire en ligne (https://hal.inria.fr/file/index/docid/205096/filename/Social_Compass_48_Mary.pdf)).
58. Rouche 2007, p. 19.
59. Rouche 2007, p. 72.
60. Rouche 2007, p. 125.
61. Rouche 2007, p. 73.
62. Alain Corbin (sous la direction de), *Histoire du christianisme*, Seuil, 2007, p. 120 (Saint Augustin).
63. Walter Kaegi, « L'expansion arabe en Afrique du Nord », dans *Chrétiens face à l'Islam : premiers temps, premières controverses*, Bayard, 2009, p. 51.
64. Abraham Lahnite, *Le Souss géographique, historique et humain*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 214.
65. Histoire de l'humanité, vol. 4, p. 684.
66. Histoire de l'humanité, vol. 4, p. 680.
67. Mbaye 1982, p. 834.
68. Mbaye 1982, p. 834-836.
69. Quenum 2008, p. 72-73.
70. Quenum 2008, p. 144-146.
71. Quenum 2008, p. 154.
72. « L'expansion historique du christianisme », *Le Monde des Religions*, nº Hors Série Atlas des religions, 2011, p. 49.
73. (en) Pew Research Center, « Global Christianity : A Report on the Size and Distribution of the World's Christian Population » (http://www.pewforum.org/files/2011/12/Christianity-fullreport-web.pdf), sur *pewforum.org*, décembre 2011 (consulté le 5 novembre 2015), p. 15.
74. Histoire générale de l'Afrique, vol. 7, p. 555 ; 560.
75. (en) David B. Barrett, *Schism and Renewal in Africa : an analysis of six thousand contemporary religious movements*, Oxford University press, 1968.
76. (en) Jonathan J. Bonk, « Ecclesiastical Cartography and the Invisible Continent », *International Bulletin of Missionary Research*, octobre 2004 (lire en ligne (http://www.dacb.org/xnmaps.html)).
77. Henri Tincq, « Le Sud, nouvel horizon du christianisme », *Le Monde des Religions*, nº Hors Série Atlas des religions, 2011, p. 45.
78. « Benin, jours fériés » (http://www.tv5monde.com/cms/chaine-francophone/voyageurs/Outils/p-8228-Jours-feries.htm), TV 5 Monde.
79. Hermann Boko, « Au Bénin, le vaudou reste à la fête » (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/01/09/au-benin-le-vaudou-reste-a-la-fete_4552519_3212.html), sur *lemonde.fr*, 9 janvier 2015.
80. Isabelle Jammot, « Sur les traces du vaudou, religion traditionnelle au Togo et au Bénin » (http://www.rfi.fr/contenu/20100108-traces-vaudou-religion-traditionnelle-togo-benin) [audio], RFI, 11 janvier 2010.
81. Samuel Grzybowski, *Tous les chemins mènent à l'autre : Chroniques d'un tour du monde interreligieux*, Éditions de l'Atelier, 2015 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=Z_URCwAAQBAJ&pg=PT63&lpg=PT63)), p. 63.
82. « Burkina Faso. Démographie du Burkina Faso » (http://www.burkina-faso.ca/demographie-du-burkina-faso/), sur *burkina-faso.ca* (consulté le 10 juin 2016).
83. Gérard-François Dumont, « Géopolitique et populations au Tchad », *Outre-Terre*, vol. 3, nº 20, 2007, p. 263-288 (DOI 10.3917/oute.020.0263 (https://dx.doi.org/10.3917%2Foute.020.0263), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2007-3-page-263.htm)).
84. Stéphane Mader, « La crise centrafricaine n'est pas une guerre de religion. Et pourtant… », *Opinion Internationale*, 23 avril 2014 (lire en ligne (https://www.opinion-internationale.com/2014/04/23/la-crise-centrafricaine-nest-pas-une-guerre-de-religion-et-pourtant_24693.html)).
85. « De l'identité à l'islam, les étranges débats français » (http://www.slateafrique.com/893/identite-islam-debats-francais), Slate Afrique, 25 mars 2011.
86. « Tous les pays - Afrique Maghreb », *Le Monde des Religions*, nº Hors Série Atlas des religions, 2011, p. 142-143.
87. « Tous les pays - Afrique Maghreb », *Le Monde des Religions*, nº Hors Série Atlas des religions, 2011, p. 144-145.
88. (en) Paul Lungen, « Uganda's Abayudaya: recent additions to the Jewish family », *Canadian jewish news*, 10 octobre 2014 (lire en ligne (http://www.cjnews.com/news/canada/ugandas-abayudaya-recent-additions-jewish-family)).
89. Marie-Hélène Fraïssé, « Juifs Noirs? Mythes et réalités des "tribus perdues d'Israël en Afrique" » (http://www.franceculture.fr/emissions/tout-un-monde/juifs-noirs-mythes-et-realites-des-tribus-perdues-d-israel-en-afrique), *Émission « Tout un monde »*, France culture, 2 septembre 2014.
90. « Maurice » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/Maurice/132355), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 14 juin 2016).

91. (en) « Global Religious Landscape » (http://features.pewforum.org/grl/population-percentage.php), The Pew Forum
92. En français, redessinée d'après les fonds de carte de la CIA et Jean Sellier, Bertrand de Brun (cartographie) et Anne Le Fur (cartographie), *Atlas des peuples d'Afrique*, Paris, La Découverte, 2003, 207 p. (ISBN 2-707-14129-1 et 978-2-707-14129-3, notice BnF nº FRBNF39082002 (https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb39082002f.public)).
93. Stephen Smith et Claire Levasseur, *Atlas de l'Afrique*, Autrement, 2009 (ISBN 9782746713154), p. 18.
94. (en) « Africa » (http://www.ethnologue.com/region/Africa), sur *ethnologue.com*.
95. (en) « Summary by language family » (http://www.ethnologue.com/statistics/family), sur *ethnologue.com*.
96. Bender 2004, p. 64.
97. Ehret 2001, p. 65.
98. Ehret 2001, p. 68-69.
99. Bender 2004, p. 56-59.
00. « Série population, les langues », dans OECD et Sahel and West Africa Club, *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*, OECD Publishing, coll. « Cahiers de l'Afrique de l'Ouest », 2009 (lire en ligne (http://www.oecd.org/fr/regional/atlasregionaldelafriquedelouest.htm)).
01. Éric Freymond, « La francophonie, vouée à jouer un rôle accru dans le développement économique de l'Afrique » (https://blogs.mediapart.fr/eric-freymond/blog/121114/la-francophonie-vouee-jouer-un-role-accru-dans-le-developpement-economique-de-l-afrique), Mediapart, 12 novembre 2014.
02. *La Francophonie dans le Monde, 2006-2007*, Paris, Nathan, 2007, p. 16-17, 29-31 et 41-44.
03. « Historique de l'académie africaine des langues » (http://www.acalan.org/fr/aboutacalan/historique.php), sur *acalan.org*.
04. Cissé 1988, p. 198.
05. Béatrix Midant-Reynes, « La naissance de l'État égyptien », *Pour la science*, nº 80 « L'Égypte à la croisée des mondes », juillet-août 2013.
06. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 115.
07. « Égypte : histoire de l'Égypte ancienne et préislamique » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/%C3%89gypte_histoire_de_l%C3%89gypte_ancienne_et_pr%C3%A9islamique/187008), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 6 juin 2016).
08. Sylvain Ozainne, *Un néolithique ouest-africain : cadre chrono-culturel, économique et environnemental de l'Holocène récent en Pays dogon, Mali*, Africa Magna Verlag, 2013, 304 p., p. 208.
09. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 672-673.
10. Petite histoire de l'Afrique, chap. 5, p. 3/8.
11. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 215.
12. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 413.
13. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 415.
14. « Afrique noire » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/autre-region/Afrique_noire/104185), Encyclopédie Larousse en ligne (consulté le 7 juin 2016).
15. Maurice Lombard, « Les bases monétaires d'une suprématie économique : l'or musulman du VIIe au XIe siècle », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 2, nº 2, 1947, p. 143-160 (p. 151) (DOI 10.3406/ahess.1947.3280 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fahess.1947.3280), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1947_num_2_2_3280)).
16. Brunel 2014, p. 157.
17. d'Almeida-Topor 2013, chap. 3, empl. 1981.
18. Brunel 2014, p. 162.
19. Severino et Ray 2011, p. 19.
20. Austin 2010.
21. Hugon 2013, p. 29.
22. Fonds monétaire international, *Afrique subsaharienne : faire face à un environnement qui se dégrade*, coll. « Perspectives économiques régionales », octobre 2015 (lire en ligne (https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2015/afr/sreo1015f.pdf) [PDF]), p. 3.
23. « La diversification économique : une urgence pour l'Afrique », *Afrique renouveau*, Nations unies, avril 2011, p. 26 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/april-2011/la-diversification-%C3%A9conomique-une-urgence-pour-lafrique)).
24. Oscar Kuikeu, « Conséquences de l'instabilité politique de l'Afrique : la trappe de la dépendance à l'égard des matières premières » (http://atelier.rfi.fr/forum/topics/cons-quences-de-l-instabilit-politique-de-l-afrique-la-trappe-de), *Atlier des médias*, RFI, 12 juillet 2012.
25. Fonds monétaire international, *Afrique subsaharienne. Un changement de cap s'impose*, coll. « Perspectives économiques régionales », avril 2016 (lire en ligne (https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2016/afr/sreo0416f.pdf) [PDF]).
26. Kenneth Dadzie, « La dépendance économique de l'Afrique vis-à-vis de l'exportation des produits de base », *Politique étrangère*, nº 3, 1988, p. 647-666 (DOI 10.3406/polit.1988.3799 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fpolit.1988.3799), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1988_num_53_3_3799)).

27. « L'Afrique doit réduire sa dépendance des exportations des matières premières et des importations » (http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/africa-must-reduce-its-dependency-on-raw-material-exports-and-imports-14957/), Banque africaine de développement, 5 novembre 2015.
28. « Perspectives économiques en Afrique 2016 - Statistiques - Tableau 7, exportations 2014 » (http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/2016-05/Annex2016_FR_Tab7.xlsx).
29. « Acquisitions de terres agricoles : la ruée vers l'Afrique continue », *La tribune*, 26 avril 2012 (lire en ligne (http://www.latribune.fr/actualites/economie/international/20120426trib000695682/acquisitions-de-terres-agricoles-la-ruee-vers-l-afrique-continue.html)).
30. « Exploitation. Afrique – Terres en vue ! », *Courrier international*, 11 mars 2013 (lire en ligne (https://www.courrierinternational.com/article/2013/03/06/afrique-terres-en-vue)).
31. Jean Serjanian, « La course aux terres agricoles en Afrique » (http://geopolis.francetvinfo.fr/la-course-aux-terres-agricoles-en-afrique-6107), *Géopolis*, France TV info, 19 juin 2012.
32. Emmanuel Hache, « Fin de cycle sur les marchés de matières premières : un nouveau paradigme économique et géopolitique ? » (http://www.iris-france.org/70347-fin-de-cycle-sur-les-marches-de-matieres-premieres-un-nouveau-paradigme-economique-et-geopolitique/), IRIS, 25 janvier 2016.
33. Philippe Hugon, « Afrique : croissance économique, le regain » (http://www.diploweb.com/Afrique-croissance-economique-le.html), sur *diploweb.com*, 19 juillet 2013 (consulté le 13 mai 2016).
34. Fonds monétaire international, *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*, octobre 2015 (lire en ligne (https://www.imf.org/external/country/BEN/rr/fra/2015/112415.pdf)).
35. Pierre Magnan, « L'économie de l'Afrique est bien partie, malgré de fortes disparités » (http://geopolis.francetvinfo.fr/leconomie-de-lafrique-est-bien-partie-malgre-de-fortes-disparites-10315), FranceTVinfo, 9 novembre 2012.
36. (fr + en) « GDP per capita, PPP (current international $) » (http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=indicateurs-du-d%C3%A9veloppement-en-afrique&Type=TABLE&preview=on), Banque mondiale.
37. « L'Afrique continue d'enregistrer une solide croissance mais les inégalités y demeurent élevées » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/10/07/africa-continues-grow-strongly-poverty-inequality-persistently-high), Banque mondiale, 7 octobre 2013 (consulté le 18 mai 2016).
38. AFP, « La croissance de l'Afrique subsaharienne au plus bas depuis quinze ans », *Le Monde*, 4 mai 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/05/04/la-croissance-de-l-afrique-subsaharienne-au-plus-bas-depuis-quinze-ans_4913350_3212.html#gy8I94aWoACFlCbH.99)).
39. (en) « About LDCs » (http://unohrlls.org/about-ldcs/), UN-OHRLLS (consulté le 17 mai 2016).
40. « Indicateurs du développement dans le monde » (http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=2&country=&series=NY.GDP.PCAP.PP.CD&period=), *PIB par habitant ($ PPA internationaux courants) - Monde*, Banque mondiale.
41. (en) International Monetary Fund, « GDP current prices, billions of U.S. dollars » (https://www.imf.org/external/datamapper/NGDPD@WEO/OEMDC/ADVEC/WEOWORLD/ALB/FRA/AFQ), sur *www.imf.org* (consulté le 7 février 2019)
42. Severino et Ray 2011, p. 75.
43. Marie-Pierre Arzeliersem, « Dépenses publiques, ressources naturelles et croissance sectorielle : une comparaison Afrique-Asie », *Revue économique*, vol. 49, nº 1, 1998, p. 119-137 (p. 120).
44. Perspectives économiques en Afrique 2011, p. 128.
45. Aïcha Gaaya, « Yaw Ansu, Acet : « Nous ne croyons pas au syndrome hollandais » », *Jeune Afrique*, 3 avril 2014 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/11091/economie/yaw-ansu-acet-nous-ne-croyons-pas-au-syndrome-hollandais/)).
46. Severino et Ray 2011, « Maudite rente », p. 188.
47. « Présentation du Botswana » (http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/botswana/presentation-du-botswana/), Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (France) (consulté le 17 mai 2016).
48. Arthur Silve, « Botswana et Maurice, deux miracles africains. Profiter de ses rentes sans hypothéquer son développement », *Afrique contemporaine*, vol. 2, nº 242, 2012, p. 29-45 (DOI 10.3917/afco.242.0029 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fafco.242.0029), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2012-2-page-29.htm)).
49. « Botswana » (http://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/botswana), ONUSIDA (consulté le 17 mai 2016).
50. « Le SIDA au Botswana » (http://renapas.rezo.net/spip.php?breve15), RENAPAS.
51. (en) « Mauritius » (https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/mp.html), *The World Factbook*, CIA.
52. Emmanuel Leroueil, « Le miracle mauricien » (http://terangaweb.com/le-miracle-mauricien/), L'Afrique des idées, 2011 (consulté le 17 mai 2016).
53. Rémi Carayol, « Maurice : au pays des miracles », *Jeune Afrique*, 16 septembre 2014 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/44765/politique/maurice-au-pays-des-miracles/)).
54. « À Kigali, Christine Lagarde salue le miracle économique rwandais » (http://www.france24.com/fr/20150129-a-kigali-christine-lagarde-salue-le-miracle-economique-rwandais-fmi), France 24, 29 janvier 2015.
55. Maria Gerth-Niculescu, « 21 ans après, le miracle rwandais ? », *Opinion internationale*, 8 avril 2015 (lire en ligne (https://www.opinion-internationale.com/2015/04/08/21-ans-apres-le-miracle-rwandais_34178.html)).
56. (en) « Democracy Index 2015. Democracy in an age of anxiety » (http://www.yabiladi.com/img/content/EIU-Democracy-Index-2015.pdf), Economist Intelligence Unit, mars 2015.
57. *Rapport sur le cadre de l'OCDE pour une croissance inclusive*, OCDE, 2014, pdf, p. 8.

58. Brunel 2014, p. 91.
59. Christophe Ayad (propos recueillis par), « Sylvie Brunel : « Le décollage africain s'est limité à quelques enclaves » », *Le Monde*, 14 mars 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/international/article/2016/03/11/sylvie-brunel-le-decollage-africain-s-est-limite-a-quelques-enclaves_4881345_3210.html)).
60. Brunel 2014, p. 87-88.
61. Rapport OMD 2015, p. XVIII.
62. (en) United Nations Conference on Trade and Development, « WIR-Foreign direct investment to Africa fell by 21% in 2017, says United Nations report » (https://unctad.org/en/pages/PressRelease.aspx?OriginalVersionID=461), sur *unctad.org*, 6 juin 2018 (consulté le 7 février 2019)
63. Brunel 2014, p. 72.
64. Severino et Ray 2011, p. 92.
65. Brunel 2014, p. 132.
66. Severino et Ray 2011, p. 148, note VII.
67. « L'Afrique : destination de prédilection des investisseurs » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2015/06/30/africa-still-poised-to-become-the-next-great-investment-destination), Banque mondiale, 30 juin 2015.
68. « Les flux d'IDE vers l'Afrique centrale ont augmenté de 33 % en 2014, selon la CNUCED » (http://www.forumafricanada.com/fr/actualites/129-les-flux-d-ide-vers-l-afrique-centrale-ont-augmente-de-33-en-2014-selon-la-cnuced.html), 7° édition Forum Africa, 16-18 sept. 2015.
69. Jean Comte, « L'Afrique attire de plus en plus d'investissements », *La Croix*, 4 août 2014 (lire en ligne (http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/L-Afrique-attire-de-plus-en-plus-d-investissements-2014-08-04-1187688)) — Depuis les années 2000, l'Afrique attire de nombreux investissements étrangers dont beaucoup proviennent des pays émergents.
70. Brunel 2014, p. 42.
71. « Faut-il craindre une nouvelle crise de la dette ? », *Jeune Afrique*, 1er février 2016 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/mag/296283/economie/faut-craindre-nouvelle-crise-de-dette/)).
72. Emeline Wuilbercq, « Il n'y a pas de crise de la dette en Afrique », *Le Monde*, 7 avril 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/07/il-n-y-a-pas-de-crise-de-la-dette-en-afrique_4897509_3212.html#6eDcROpiCkXZUXZa.99)).
73. Rapport OMD 2015, p. XVIII.
74. « Les entreprises africaines face aux déficits d'infrastructures. Le déficit d'infrastructures constitue un chantier majeur pour les entreprises africaines » (http://www2.deloitte.com/cg/fr/pages/finance/articles/entreprises-africaines-face-aux-deficits-infrastructures.html), Deloitte.
75. Alassane Bâ, « Pourquoi la question des infrastructures est incontournable en Afrique », *Le Monde*, 31 juillet 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/31/pourquoi-la-question-des-infrastructures-est-incontournable-en-afrique_4706084_3212.html)).
76. Kingsley Ighobor, « Énergie : bientôt la lumière au bout du tunnel ? Les initiatives se multiplient autour du secteur énergétique africain », *Afrique Renouveau*, Nations unies, avril 2014 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2014/%C3%A9nergie-bient%C3%B4t-la-lumi%C3%A8re-au-bout-du-tunnel)).
77. Olivier Lumenganeso, « L'Afrique doit d'abord investir dans ses infrastructures », *Les Afriques*, 31 août 2010 (lire en ligne (http://www.lesafriques.com/actualite/l-afrique-doit-d-abord-investir-dans-ses-infrastructures.html?Itemid=89))
78. *État de l'intégration régionale en Afrique IV : Développer le commerce infra-africain*, United Nations Publications, 2010, 563 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=Egaj4BViJdMC&pg=PA365&lpg=PA365)), p. 365.
79. André-Michel Essoungou, « La bonne gouvernance, clé du progrès », *Afrique Renouveau*, août 2010 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/august-2010/la-bonne-gouvernance-cl%C3%A9-du-progr%C3%A8s)).
80. Perspectives économiques en Afrique 2016, chap. 5 - Gouvernance politique et économique en Afrique, p. 131.
81. « Overall governance map view » (http://mo.ibrahim.foundation/iiag/data-portal/), sur *mo.ibrahim.foundation*.
82. (en) « Corruption perceptions index 2015 » (http://www.transparency.org/cpi2015/results), Transparency international.
83. BIT 2015, p. 6.
84. Bureau international du travail, *La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle*, coll. « Conférence international du travail - 103e session », 2014, p. 6.
85. OCDE 2008, p. 170.
86. OECD, International Labour Office, International Monetary Fund, International Statistical Committee of the Commonwealth of Independent States, *Manuel sur la mesure de l'économie non observée*, OECD Publishing, juillet 2003, 276 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=_2SeAwAAQBAJ&pg=PA147&lpg=PA147)), p. 147.
87. François Lequiller, *L'économie souterraine dans le PIB : avancées et limites*, Ministère de finances et des comptes publics, Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique (France). (lire en ligne (http://www.economie.gouv.fr/files/francois_lequiller_ocde.pdf) [PDF]), p. 7.
88. Carlos Maldonado et B. Gaufryau, *L'économie informelle en Afrique francophone : structure, dynamiques et politiques*, Bureau international du travail, 2001, 504 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=qy55XlXCe_YC&pg=PA212&lpg=PA212)), p. 212.
89. « Il faut augmenter la pression fiscale en Afrique » (http://www.france24.com/fr/20151001-invite-leco-nepad-ibrahim-assane-miyaki-afrique-le-defi-infrastructures) [vidéo], France 24, 2 octobre 2015.

90. Emeline Wuilbercq, « Les impôts sont-ils (vraiment) nécessaires au développement de l'Afrique ? », *Le Monde*, 16 juillet 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/16/les-impots-sont-ils-vraiment-necessaires-au-developpement-de-l-afrique_4685431_3212.html)).
91. Jean-Philippe Berrou et Claire Gondard-Delcroix, « Dynamique des réseaux sociaux et résilience socio-économique des micro-entrepreneurs informels en milieu urbain africain », *Mondes en développement*, vol. 4, nº 156, 2011, p. 73-88 (p. 85) (DOI 10.3917/med.156.0073 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fmed.156.0073)).
92. Jeffrey Owens et Richard Carey, « La fiscalité, levier de développement », *L'Observateur de l'OCDE*, nºs 276-277, décembre 2009-janvier 2010 (lire en ligne (http://www.observateurocde.org/news/fullstory.php/aid/2612/La_fiscalit_E9,_levier_de_d_E9veloppement.html)).
93. Cling *et alii* 2012, p. 160.
94. Jacques Schwartzsem, « L'empire romain, l'Égypte et le commerce oriental », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 15, nº 1, 1960, p. 18-44 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1960_num_15_1_421743)).
95. « Mondialisation. Histoire de la mondialisation » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/mondialisation-histoire-de-la-mondialisation/1-mondialisations-d-hier-et-d-aujourd-hui/), Encyclopædia Universalis en ligne.
96. Philippe Norel, Claire Aslangul, Paloma Moreno, Carina Van Vliet et Olivier Bouba-Olga, *L'Invention du marché. Une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, 2014, 592 p. (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=N0v3AgAAQBAJ&pg=PT85&lpg=PT85)), p. 85.
97. Petite histoire de l'Afrique, chap. 5, p. 5/7.
98. « Carthage. La Carthage romaine, chrétienne et byzantine » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/ville/Carthage/111922), Encyclopédie Larousse en ligne.
99. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 743.
100. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 31, 44, 114.
101. Jean Hugues de Dianoux, « Les relations historiques de la Chine avec l'Afrique », *Ethiopiques*, nº 12, octobre 1977 (lire en ligne (http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article580)).
102. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 596.
103. Histoire générale de l'Afrique, vol. 3, p. 750.
104. Petite histoire de l'Afrique, chap. 5, p. 3/7.
105. « Empire du Monomotapa » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/empire-du-monomotapa/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté le 31 mai 2016).
106. « Les 10 personnages les plus riches de l'Histoire », *Historia*, nº 12 (numéro spécial), juillet-août 2013.
107. (en) A. J. H. Goodwin, « The Medieval Empire of Ghana », *The South African Archaeological Bulletin*, vol. 12, nº 47, septembre 1957, p. 108-112 (p. 110) (lire en ligne (https://www.jstor.org/stable/3886971)).
108. Petite histoire de l'Afrique, chap. 9, p. 7/27.
109. Nations unies, commission pour l'Afrique, « L'industrialisation et des infrastructures » (http://www.uneca.org/fr/pages/l%E2%80%99industrialisation-et-des-infrastructures).
110. « Comment renforcer le commerce africain ? Réflexions lors du Forum économique mondial sur l'Afrique » (http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/comment-renforcer-le-commerce-africain-r%C3%A9flexions-lors-du-forum), International Center for Trade and Sustainable Development., 11 juin 2015.
111. Brunel 2014, p. 37.
112. Antoine Bouët, Devesh Roy et Santosh Mishra, « Commerce mondial : pourquoi l'Afrique est-elle marginalisée ? » (http://www.telos-eu.com/fr/globalisation/commerce-mondial/commerce-mondial-pourquoi-lafrique-est-elle-margin.html), Telos, 9 décembre 2007.
113. Christian Chavagneux, « Commerce : l'Afrique marginalisée », *Alternatives Économiques*, nº 207, octobre 2002.
114. Petite histoire de l'Afrique, Chap. 5, p. 7/7.
115. Pierre Quillet, « Hegel et l'Afrique », *Éthiopiques*, nº 6, 1976 (lire en ligne (http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?article415)).
116. G.W.F. Hegel (trad. K. Papaioannou), *La Raison dans l'Histoire*, Éditions 10/18, 1965 (1re éd. 1837).
117. Olivier Pironet, « Les sources hégéliennes du discours de Nicolas Sarkozy à Dakar. Le philosophe et le président : une certaine vision de l'Afrique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2007 (lire en ligne (https://www.monde-diplomatique.fr/2007/11/PIRONET/15274)).
118. Ainsi Théodore Monod en 1950, cité par Jean-Marc Moura et János Riesz, « L'Afrique en marge et en marche », *Revue de littérature comparée*, vol. 2, nº 314, 2005, p. 131-135 (lire en ligne (https://www.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2005-2-page-131.htm)).
119. Hugon 2013, p. 69.
120. « Le jour où le Maroc a quitté l'Organisation de l'unité africaine », *Jeune Afrique*, 18 juillet 2016 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/188357/politique/jour-maroc-a-quitte-lorganisation-de-lunite-africaine/)).
121. « Le Maroc fait son retour au sein de l'Union africaine » (http://www.rfi.fr/afrique/20170130-sommet-union-africaine-maroc-reintegre-55e-etat-membre), RFI.
122. « De l'OUA à l'UA : une page de l'histoire de l'Afrique est tournée », *le Courrier ACP-UE*, Commission européenne, nº 194, septembre-octobre 2002 (lire en ligne (http://ec.europa.eu/development/body/publications/courier/courier194/fr/fr_030.pdf)).

23. « L'intégration régionale peut amener l'Afrique au point de bascule » (http://www.uneca.org/fr/stories/l%E2%80%99int%C3%A9gration-r%C3%A9gionale-peut-amener-l%E2%80%99afrique-au-point-de-bascule), ONU-CEA, BAfD, 2013.
24. Bruno Békolo-Ebé, « L'intégration régionale en Afrique : caractéristiques, contraintes et perspectives », *Mondes en développement*, nos 115-116, 2001, p. 81-88 (p. 82) (DOI 10.3917/med.115.0081 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fmed.115.0081)).
25. Lambert Opara Opimba, *L'impact de la dynamique de l'intégration régionale sur les pays de la SADC : une analyse théorique et empirique* (thèse de doctorat en sciences économiques), Université Montesquieu, Bordeaux IV, 2009 (lire en ligne (https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00468711/document)), p. 259.
26. « Revue sur l'efficacité du développement - Promouvoir l'intégration régionale » (http://www.afdb.org/fr/aec-2013/), Conférence économique africaine, Johannesburg, Afrique du Sud, 28-30 octobre 2013.
27. « L'intégration régionale est la clef de l'avenir de la compétitivité de l'Afrique » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2013/05/09/regional-integration-key-to-africa-s-future-competitiveness), Banque mondiale, 9 mai 2013.
28. NEPAD 2013, p. 42.
29. France 24, « L'ECOMOG, bras armé de la CEDEAO » (http://www.france24.com/fr/20101228-ecomog-bras-arme-cedeao-cote-ivoire-nigeria), 28 décembre 2010.
30. Hugon 2013, p. 59.
31. Rugwabiza 2012.
32. « Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) » (http://www.nepad.org/fr/programme/m%C3%A9canisme-africain-d%E2%80%99%C3%A9valuation-par-les-pairs-maep), sur *nepad.org*.
33. Lopes 2015.
34. « Ressources naturelles de l'Afrique : Où va-t-on ? » (http://www.afdb.org/fr/annual-meetings-2013/programme/africa%E2%80%99s-natural-resources-what-is-the-agenda/), *Rencontres annuelles, Marrakech, 27-31 mai 2013*, Banque africaine de développement, 26 mai 2013.
35. Petite histoire de l'Afrique, chap. 5, p. 3/8.
36. Austin 2010, § 20-25.
37. Christophe Champin, « Philippe Hugon: « L'Afrique reste trop dépendante de ses matières premières » » (http://www.rfi.fr/afrique/20091231-philippe-hugon-afrique-reste-trop-dependante-matieres-premieres), RFI, 23 août 2010
38. Pascal Airault, « Matières premières : l'Afrique en quête d'un second souffle », *L'Opinion*, 5 juillet 2016 (lire en ligne (https://www.lopinion.fr/edition/international/matieres-premieres-l-afrique-en-quete-d-second-souffle-106226)).
39. « L'Afrique doit encourager une industrialisation fondée sur les matières premières pour développer son économie et éradiquer la pauvreté, selon le rapport sur l'économie africaine de 2013 » (http://www.uneca.org/fr/stories/l%E2%80%99afrique-doit-encourager-une-industrialisation-fond%C3%A9e-sur-les-mati%C3%A8res-premi%C3%A8res-pour), ONU, 25 mars 2013.
40. Severino et Ray 2011, « Maudite rente », p. 188.
41. Perspectives économiques en Afrique 2013, p. 133.
42. CNUCED 2012, p. 39.
43. « L'Afrique : destination de prédilection des investisseurs » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/opinion/2015/06/30/africa-still-poised-to-become-the-next-great-investment-destination), Banque mondiale, 30 juin 2015.
44. Perspectives économiques en Afrique 2013, p. 50.
45. CNUCED 2014, p. 66.
46. « L'Afrique doit créer plus d'emplois productifs pour les jeunes si elle veut poursuivre sa croissance » (http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/01/27/productive-jobs-africa-youth-economic-progress-wb-report), Banque mondiale, janvier 2014 — « de nombreux pays africains dépendent largement du pétrole, du gaz et de l'extraction minière, ressources qui dynamisent la croissance économique (sans diminuer pour autant le taux de pauvreté) et créent peu d'emplois pour les jeunes, population en pleine expansion. ».
47. Hugon 2013, p. 16.
48. (en) « Algeria - Economy - overview » (https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ag.html), The CIA World Factbook (consulté le 26 juillet 2016).
49. (en) « Libya - Economy - overview » (https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ly.html) (consulté le 26 juillet 2016).
50. « Panorama 2012. Le point sur les pays pétroliers et gaziers du Maghreb et du Moyen-Orient » (http://www.ifpenergiesnouvelles.fr/content/download/71815/1530632/version/3/file/Panorama2012_05-VF_Pays-Petroliers-Gaziers-Maghreb.pdf), ifpenergiesnouvelles.fr.
51. (en) « Production of Crude Oil including Lease Condensate » (http://www.eia.gov/cfapps/ipdbproject/iedindex3.cfm?tid=5&pid=57&aid=1&cid=regions&syid=2013&eyid=2013&unit=TBPD), US Energy Information Administration (consulté le 26 juillet 2016).
52. « Afrique, classement des pays producteurs de matières premières » (http://www.mays-mouissi.com/2016/02/23/afrique-classements-des-pays-producteurs-de-matieres-premieres), sur *mays-mouissi.com* (consulté le 26 juillet 2016).
53. (en) « Russia Outshines Botswana as World's Top Diamond Producer in 2014 » (http://www.diamonds.net/News/NewsItem.aspx?ArticleID=53213&ArticleTitle=Russia%2bOutshines%2bBotswana%2bas%2bWorld%25e2%2580%2599s%2bTop%2bDiamond%2bProducer%2bin%2b2014), sur *diamond.net*, 25 août 2015.

54. *Panorama 2013 du marché du cobalt*, BRGM, mai 2014 (lire en ligne (http://www.mineralinfo.fr/sites/default/files/upload/documents/Plaquettes/rp-63626-fr-cobalt.pdf%20passage=9)).
55. Hugon 2013, p. 49.
56. « 10 choses à savoir sur la faim en RDC » (http://fr.wfp.org/histoires/10-faits-chiffres-faim-malnutrition-rdc-republique-democratique-congo), PAM, 20 janvier 2015.
57. « RDC : 43 % d'enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition chronique » (http://www.radiookapi.net/actualite/2014/09/25/rdc-43-denfants-de-moins-de-5-ans-souffrent-de-la-malnutrition-chronique), Radio Okapi, 8 août 2015 (consulté le 11 juillet 2016).
58. Élodie Métral, « Un million d'enfants souffrent de sévère malnutrition en Afrique », *Le Figaro*, 18 février 2016 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/international/2016/02/18/01003-20160218ARTFIG00100-un-million-d-enfants-souffrent-de-severe-malnutrition-en-afrique.php)).
59. Hugon 2013, p. 50.
60. Judith Duportail, « Pourquoi la sécheresse sévit sur la Corne de l'Afrique », *Le Figaro*, 29 juillet 2011 (lire en ligne (http://www.lefigaro.fr/international/2011/07/29/01003-20110729ARTFIG00439-pourquoi-la-secheresse-sevit-elle-sur-la-corne-de-l-afrique.php)).
61. Sabrina Myre, « Carte : l'Afrique subsaharienne toujours confrontée à la faim », *Jeune Afrique*, 4 juin 2015 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/233954/societe/carte-l-afrique-subsaharienne-toujours-confront-e-la-faim/)).
62. Insécurité alimentaire 2015, p. 2-3.
63. « Le défi spécifique à l'Afrique subsharienne », dans *Comment nourrir le monde 2050*, Rome, FAO, 12-13 octobre 2009 (lire en ligne (http://www.fao.org/fileadmin/templates/wsfs/docs/Issues_papers/Issues_papers_FR/Le_d%C3%A9fi_sp%C3%A9cifique_%C3%A0_l%E2%80%99Afrique_subsaharienne.pdf)).
64. Gilbert Houngbo, « Investir dans la transformation rurale en Afrique est indispensable : La relance des investissements dans les zones rurales d'Afrique permettrait de créer les millions d'emplois tant attendus et d'améliorer la sécurité alimentaire et la résistance à la crise » (http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_235520/lang--fr/index.htm), Organisation internationale du travail, 12 février 2014 (consulté le 11 juillet 2016).
65. Jacques Berthelot, « L'agriculture africaine dans la tenaille libre-échangiste » (https://www.monde-diplomatique.fr/2017/10/BERTHELOT/57963), 1er octobre 2017 (consulté le 30 mars 2019)
66. NEPAD 2013, p. 8.
67. Rochegude 2011, p. 85.
68. « L'agriculture africaine » (http://www.afdb.org/fr/topics-and-sectors/sectors/agriculture-agro-industries/african-agriculture/), Banque africaine de développement.
69. « Appauvrissement et dégradation des terres et des eaux : menace grandissante pour la sécurité alimentaire » (http://www.fao.org/news/story/fr/item/95178/icode/), FAO, 28 novembre 2011.
70. NEPAD 2013, p. 19.
71. Hugon 1998, § 5.
72. Michael Fleshman, « Augmenter les rendements agricoles de l'Afrique », *Afrique renouveau*, Nations unies, juillet 2006, p. 10 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/july-2006/augmenter-les-rendements-agricoles-de-l%E2%80%99afrique)).
73. Hugon 2013-3, p. 35.
74. Hugon 2013-3, p. 33-34.
75. Antonin Vergez, « Intensifier l'agriculture en Afrique, réponse aux défis alimentaires et environnementaux ? Controverse », *Afrique contemporaine*, nº 237, 2011, p. 29-43 (p. 29) (DOI 10.3917/afco.237.0029 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fafco.237.0029), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-1-page-29.htm)).
76. Hugon 1998, § 20.
77. *Revenue Statistics in Africa*, OCDE, 2016 (DOI 10.1787/9789264253308-en-fr (https://dx.doi.org/10.1787%2F9789264253308-en-fr), lire en ligne (http://www.keepeek.com/Digital-Asset-Management/oecd/taxation/revenue-statistics-in-africa_9789264253308-en-fr#page73)), p. 71.
78. NEPAD 2013, p. 33.
79. Hugon 2013-3, p. 34.
80. Pierre Janin, « Les « émeutes de la faim » : une lecture (géo-politique) du changement (social) », *Politique étrangère*, été 2009, p. 251-263 (DOI 10.3917/pe.092.0251 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fpe.092.0251), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2009-2-page-251.htm)) — « Les « émeutes » de l'année 2008 ne renvoient pas à des situations de pénurie alimentaire aggravée (§ 12) ».
81. Hugon 1998, § 50.
82. Cf. Rapport au pouvoir et à la terre.
83. FAO 2008, p. 16.
84. Commission économique pour l'Afrique, *État de l'intégration régionale en Afrique*, 2004 (lire en ligne (http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/aria_french_full.pdf)), p. 196-197.
85. Rochegude 2011, § 4.
86. CNUCED 2012, p. 135.

87. Michel Beuret et Serge Michel (photogr. Paolo Woods), *La Chinafrique. Quand la Chine fait main basse sur le continent noir*, Grasset, 2008, 360 p. (ISBN 9782246736219).
88. Michel Adam, *L'Afrique indienne : Les minorités d'origine indo-pakistanaise en Afrique orientale*, Karthala, 2009, 492 p. (ISBN 9782811102739).
89. « Main basse sur les terres agricoles en pleine crise alimentaire et financière » (http://contreinfo.info/article.php3?id_article=2372), sur *contreinfo.info*, octobre 2008.
90. FAO 2008, p. 18.
91. FAO 2016, p. 6.
92. FAO 2016, figure 10, p. 36.
93. FAO 2016, tableau 2, p. 11.
94. FAO 2016, tableau 10, p. 33.
95. Worldfish center 2005, p. 5.
96. FAO 2016, tableau 17, p. 83.
97. FAO 2016, p. 50.
98. Paugy, Levêque et Mouas 2015, p. 233.
99. FAO 2016, p. 22.
100. FAO 2016, tableau 9, p. 30-31.
101. « Ravages de la pêche industrielle en Afrique », *Le Monde diplomatique*, novembre 2012, p. 4-5 (présentation en ligne (http://www.monde-diplomatique.fr/2012/11/MORA/48378)).
102. Greenpeace, « Comment la pêche industrielle européenne pille les eaux d'Afrique de l'ouest » (http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266559/surpeche-afrique-ouest.pdf), 2011.
103. Martine Valo, « Razzia chinoise dans les zones de pêche africaines » (https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/05/08/razzia-chinoise-dans-les-zones-de-peche-africaines_4630106_3244.html), sur *lemonde.fr*, 8 mai 2015 (consulté le 22 juillet 2016).
104. RFI, « Guinée: la pêche industrielle interdite pendant deux mois » (http://www.rfi.fr/afrique/20160702-guinee-peche-industrielle-interdite-chinois-bateaux-surp%C3%AAche-golfe-afrique-poissons), 2 juillet 2016 (consulté le 22 juillet 2016).
105. FAO 2016, p. 16.
106. Benjamin Polle, « Afrique de l'Ouest : les rouages de la pêche illégale passés au crible », *Jeune Afrique*, 29 juin 2016 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/337407/economie/afrique-de-louest-rouages-de-peche-illegale-passes-crible/)).
107. Adama Wade, « 7 pays africains remportent une victoire historique contre la pêche illégale » (http://www.financialafrik.com/2015/12/11/7-pays-africains-remportent-une-victoire-historique-contre-la-peche-illegale), sur *financialafrik.com*, 11 décembre 2015.
108. Sébastien Le Belzic, « L'Afrique se mobilise contre les pêcheurs chinois illégaux », *Le Monde*, 11 janvier 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/01/11/l-afrique-se-mobilise-contre-les-pecheurs-chinois-illegaux_4845272_3212.html)).
109. FAO 2016, p. 58.
110. (en) « Africa » (http://www.worldfishcenter.org/what-we-do/where-we-work#africa), worldfishcenter (consulté le 22 juillet 2016).
111. Worldfish center 2005, p. 2.
112. FAO 2016, p. 73.
113. FAO 2016, p. 47.
114. FAO, « En Afrique, les petits poissons jouent un rôle essentiel dans l'alimentation des populations des zones arides, selon une étude de la FAO » (http://www.fao.org/news/story/fr/item/418359/icode/), 14 juin 2016.
115. Veltmeyer 2015, p. 379-380.
116. Achille Mbembe, « Pouvoir, violence et accumulation », *Politique africaine*, nº 39 « L'Afrique autrement », octobre 1990, p. 10 (lire en ligne (http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/039007.pdf)).
117. Kevin R. Cox et Rohit Negi, « L'État et la question du développement en Afrique subsaharienne », *L'Espace Politique*, vol. 7, nº 1, août 2009, § 11 (DOI 10.4000/espacepolitique.1287 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fespacepolitique.1287), lire en ligne (http://espacepolitique.revues.org/1287)).
118. CNUCED 2014, p. 5.
119. Gumisai Mutume, « Contre toute attente l'Afrique s'efforce de redynamiser ses industries », *Afrique Renouveau*, vol. 18, nº 3, octobre 2004, p. 1 (lire en ligne (http://www.un.org/fr/africarenewal/vol18no3/183industfr.htm)).
120. « Tunisie, données générales » (http://www.lemoci.com/fiche-pays/tunisie/), Moniteur du commerce international (consulté le 28 juillet 2016).
121. « Afrique du Sud » (http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/afrique-du-sud), Ministère des finances et des comptes publics - Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique (France).
122. NEPAD 2013, p. 15.
123. « Afrique du Sud » (http://www.lemoci.com/fiche-pays/afrique-du-sud), Moniteur du commerce international.

24. Alexis Hontang, « La Chine mène la course aux investissements en Afrique », *Les Échos*, 4 août 2014 (lire en ligne (https://www.lesechos.fr/04/08/2014/lesechos.fr/0203684881910_la-chine-mene-la-course-aux-investissements-en-afrique.htm)).
25. « IDE et industries manufacturières en Afrique » (http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/Event/Africa/Investing%20in%20Africa%20Forum/2015/investing-in-africa-forum-fdi-and-manufacturing-in-africa-fr.pdf), Banque mondiale.
26. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, p. 5.
27. « Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015 : Transformer les économies africaines [présentation] » (http://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/publication/africa-competitiveness-report-2015-transforming-africas-economies), Banque mondiale, 2015.
28. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, p. 59.
29. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, p. xiv.
30. CNUCED 2015, p. 13.
31. « Les roses éthiopiennes s'imposent sur le marché mondial » (http://www.france24.com/fr/20140214-ethiopie-saint-valentin-marche-rose-rouge-fleurs-horticulture-gallica-flowers-ferme), France 24, 14 février 2014.
32. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, p. 62.
33. CNUCED 2015, p. 8.
34. CNUCED 2015, p. 15.
35. CNUCED 2015, p. 12.
36. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, p. 130.
37. Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015, p. 162.
38. CNUCED 2015, p. 19-20.
39. CNUCED 2015, p. 47.
40. CNUCED 2015, p. 22.
41. CNUCED 2015, p. 132.
42. CNUCED 2015, p. 56-57.
43. CNUCED 2015, p. 25.
44. Babacar Guèye Diop, « Compétitivité dans le secteur des services : L'Afrique toujours à la traîne », *Le Quotidien*, 10 juillet 2015 (lire en ligne (http://www.lequotidien.sn/index.php/economie/competitivite-dans-le-secteur-des-services-l-afrique-toujours-a-la-traine)).
45. « Africa Tourism Monitor 2015 : En hausse, le tourisme en Afrique doit décoller pleinement » (http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/africa-tourism-monitor-2015-tourism-in-africa-is-on-the-rise-but-has-not-yet-reached-its-full-potential-15284/), Banque africaine de développement, 12 janvier 2016.
46. (en) « Africa tourism: the numbers », *Africa Tourism Monitor*, BAFD, NYU, African Travel Association, vol. 2, nº 1, novembre 2014, p. 9 (lire en ligne (http://www.afdb.org/fr/news-and-events/article/2014-edition-of-africa-tourism-monitor-focuses-on-continents-greatest-asset-its-people-13769/)).
47. African Tourism Monitor 2015, p. 7.
48. Gael Cerez, « À la poursuite des origines de l'humanité », *CNRS Le journal*, 23 juin 2016 (lire en ligne (https://lejournal.cnrs.fr/articles/a-la-poursuite-des-origines-de-lhumanite)).
49. François Savatier, « La diversité génétique africaine enfin étudiée » (http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/a/actu-la-diversite-genetique-africaine-enfin-etudiee-33696.php), sur *pourlascience.fr*, 22 janvier 2015.
50. Cyrille Vanlerberghe, « L'Afrique du Sud, second berceau de l'humanité », *Le Figaro*, 26 août 2015 (présentation en ligne (http://www.lefigaro.fr/sciences/2015/08/26/01008-20150826ARTFIG00292-l-afrique-du-sud-second-berceau-de-l-humanite.php)).
51. (en) *The Oxford Handbook of African Archaeology*, 2013 (ISBN 9780199569885, présentation en ligne (http://www.oxfordhandbooks.com/view/10.1093/oxfordhb/9780199569885.001.0001/oxfordhb-9780199569885-e-26#p375)), p. 375.
52. Deacon 2005, p. 15, 18.
53. Deacon 2005, p. 8.
54. de Lumley 2008, p. 258.
55. Paillet 2015, p. 69.
56. Vanhaeren et d'Errico 2012.
57. Paillet 2015, p. 68.
58. Kuhn et Stiner 2006.
59. d'Errico 2006.
60. « Des bijoux de 75 000 ans » (http://www2.cnrs.fr/presse/communique/457.htm), CNRS, 16 avril 2004.
61. Henshilwood *et alii* 2011, p. 51-52.
62. Henshilwood *et alii* 2002.
63. Cécile Dumas, « Les premiers colliers de perles », *Sciences et avenir*, 22 juin 2006 (lire en ligne (https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/20060622.OBS2818/les-premiers-colliers-de-perles.html)).
64. (en) Kate Ravilious, « Ancient Shells May Be World's Oldest Bead Jewelry », *National Geographic News*, 22 juin 2006 (lire en ligne (http://news.nationalgeographic.com/news/2006/06/060622-jewelry.html)).

65. CNRS 2007.
66. Vanhaeren *et alii* 2006.
67. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 132, 187.
68. Jean Leclant, « Égypte antique - La littérature » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/egypte-antique-civilisation-la-litterature/), Encyclopædia Universalis en ligne.
69. Histoire générale de l'Afrique, vol. 2, p. 185.
70. Fauvelle 2013, p. 12.
71. Emmanuelle Ousset, *Monuments célèbres*, Nathan, coll. « Les concentrés », 2014.
72. « Site archéologique de Carthage » (http://whc.unesco.org/fr/list/37/), sur *whc.unesco.org*.
73. (en) Fred S. Kleiner et Christin J. Mamiya, *Gardner's Art Through the Ages : Non-Western Perspectives*, Cengage Learning, 2009, p. 122.
74. (en) Titus Burckhardt, Hossein Nasr et Jean-Louis Michon, *Art of Islam : Language and Meaning*, World Wisdom, 2009, p. 128-130.
75. Académie de Strasbourg, § Art et architecture.
76. Fauvelle 2013, p. 15.
77. Fauvelle 2013, p. 16.
78. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 659.
79. « Les arts premiers en débat au Louvre », *Le journal des arts*, nº 322, 2 avril 2010 (lire en ligne (http://www.lejournaldesarts.fr/jda/archives/docs_article/74270/les---arts-premiers---en-debat-au-louvre.php)).
80. Jérôme Stern, « Un placement fétiche, l'art africain », *Challenges*, 12 mai 2011 (lire en ligne (https://www.challenges.fr/patrimoine/un-placement-fetiche-l-art-africain_350259)).
81. Perrois EU.
82. Gaëlle Beaujean-Baltzer, *Vers l'Afrique : au rythme d'une promenade* (Journée d'étude, 5 juin 2012, INHA - Université Paris 1 - HiCSA « Voir, ne pas voir. Les expositions en question »), Université Paris 1 (lire en ligne (http://hicsa.univ-paris1.fr/documents/file/Beaujean-Baltzer.pdf)).
83. Roland Schaer, *L'invention des musées*, Gallimard, 2007 (présentation en ligne (https://books.google.fr/books/about/L_invention_des_mus%C3%A9es.html?id=w8UhAQAAIAAJ)), présentation de l'ouvrage.
84. Rousseau et Protais 2016, p. 10.
85. « Fétiche » (http://www.cnrtl.fr/etymologie/fétiche), CNTRL.
86. Livingstone 1859, p. 308.
87. Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, t. 11, 1866-1876, p. 191, cité par Josué Muscadin, *La représentation de l'Afrique et des Africains dans les écrits d'un missionnaire poitevin. Le père Joseph Auzanneau à Kibouendé (Congo français) 1926-1941*, Université de Poitiers, 2011 (lire en ligne (http://www.memoireonline.com/06/12/5937/La-representation-de-lAfrique-et-des-Africains-dans-les-ecrits-dun-missionnaire-poitevin-Le.html)).
88. Académie de Reims 2011.
89. UNESCO WHC.
90. Walter 1993, p. 23.
91. Le Quellec 2013, p. 2.
92. BBC 2010.
93. Chesi et Merzeder 2007.
94. Perrois 1988, p. 29.
95. Marcel Mauss, *Manuel d'ethnographie* (Cours professé entre 1926-1939), Paris, Payot, 1971 (lire en ligne (http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/manuel_ethnographie/manuel_ethnographie.html)), p. 89 ; cité par Thierry de Duve, *Au nom de l'art*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, p. 10.
96. Bonfait.
97. Pajon 2015.
98. Riesz 2011, p. 1.
99. « Biographie d'une œuvre » (http://www.fondation-giacometti.fr/fr/art/16/decouvrir-l-œuvre/), Fondation Giacometti.
100. Breton 2012, p. 17.
101. Perrois 1988, p. 30.
102. Balogun *et alii* 1977, p. 57.
103. Perrois 1988, p. 27.
104. Rousseau et Protais 2016, p. 23.
105. Marie Gautheron, « Retour sur la Mission Dakar-Djibouti. La remise en circulation des savoirs et des objets » (http://www.laviedesidees.fr/Retour-sur-la-Mission-Dakar-Djibouti.html), sur *laviedesidees.fr*, 2 novembre 2012.
106. Mark 1998, résumé.
107. Mark 1998, p. 8.
108. Balogun *et alii* 1977, p. 13.
109. « Négritude » (http://www.larousse.fr/encyclopedie/litterature/négritude/175565), Encyclopédie Larousse en ligne.

10. Laënnec Hurbon, « Le statut du vodou et l'histoire de l'anthropologie », *Gradhiva*, nº 1, 2005, p. 12 (lire en ligne (http://gradhiva.revues.org/336)).
11. Tirthankar Chanda, « Renaissance : il y a soixante ans le Premier congrès des intellectuels noirs » (http://www.rfi.fr/culture/20160919-renaissance-africaine-soixantenaire-premier-congres-intellectuels-noirs), RFI, 19 septembre 2016.
12. Éloi Ficquet et Lorraine Gallimardet, « On ne peut nier longtemps l'art nègre », *Gradhiva*, Musée du quai Branly, nº 10, 2009 (DOI 10.4000/gradhiva.1560 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fgradhiva.1560), lire en ligne (http://gradhiva.revues.org/1560)).
13. André Blanchet, « Le premier Festival mondial des arts nègres fut un rendez-vous d'une évidente portée politique », *Le Monde diplomatique*, mai 1966, p. 4 (présentation en ligne (https://www.monde-diplomatique.fr/1966/05/BLANCHET/27223)).
14. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 795.
15. Breton 2012, p. 7.
16. Breton 2012, p. 20-26.
17. Rengeval 2015.
18. Matala Mukadi Tshiakatumba, « Au fond de la nuit des temps… », dans *Réveil dans un nid de flammes*, Seghers, 1969
19. « Enquête sur un scandale international. Le pillage du patrimoine artistique africain » (New African - Londres), *Courrier International*, 4 février 2005.
20. Arewa Olufunmilayo, « Appropriation culturelle : quand emprunter devient exploiter », *Le Point Afrique*, 26 août 2016 (lire en ligne (http://afrique.lepoint.fr/culture/appropriation-culturelle-quand-emprunter-devient-exploiter-13-07-2016-2054258_2256.php)).
21. « Mettre un terme au pillage des biens culturels africains » (https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-fr.asp?fileid=17196&lang=fr), Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe, 2 mars 2004.
22. Nicolas Michel, « Art classique : le Bénin réclame à la France des pièces de son patrimoine », *Jeune Afrique*, 17 août 2016 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/349808/culture/art-classique-benin-reclame-a-france-pieces-de-patrimoine/)).
23. Françoise Marmouyet, « Bénin : quand une ancienne colonie française demande la restitution de ses "trésors pillés" » (http://www.france24.com/fr/20160805-benin-reclame-france-restitution-tresors-pilles-colonisation-hollande-cran), France 24.
24. Enzo Camara, « La danse au cœur des identités africaines » (https://www.afrik.com/la-danse-au-coeur-des-identites-africaines), sur *afrik.com*, 19 septembre 2011.
25. Nadia Métivier, *Les musiques africaines*, Académie de Bordeaux (lire en ligne (http://tice33.ac-bordeaux.fr/Ecolien/LinkClick.aspx?fileticket=2D1KHR%2FaGiE%3D&tabid=2284&mid=17115&language=fr-FR)).
26. « Le tambour dans les sociétés traditionnelles africaines » (http://mediatheque.citedelamusique.fr/masc/?INSTANCE=CITEMUSIQUE&URL=/mediacomposite/CMDM/CMDM000001000/tambour_histoire_04.htm), Philharmonie de Paris, cité de la musique.
27. (en) Simon Gikandi, chap. 20 « African literature and the colonial factor », dans Abiola Irele et Simon Gikandi, *The Cambridge History of African and Caribbean Literature*, vol. 1, Cambridge University Press, 2008 (ISBN 9781139054638, DOI 10.1017/CHOL9780521832755.021 (https://dx.doi.org/10.1017%2FCHOL9780521832755.021)), p. 379-397.
28. « Le jazz » (http://ww2.ac-poitiers.fr/daac/IMG/pps/prix_bdcol_lafay_Le_JAZZ.pps) [pps], Académie de Poitier.
29. Rudolph Dunbar, « La musique africaine et son influence dans le monde », *Présence Africaine*, nºs 27/28 « Deuxième congrès des écrivains et artistes noirs (Rome : 26 mars-1er avril 1959 », août-novembre 1959, p. 291-302 (lire en ligne (https://www.jstor.org/stable/24346327)).
30. Manda Techbwa, *Musiques africaines, nouveaux enjeux, nouveaux défis*, UNESCO, coll. « Mémoires des peuples », 2005 (ISBN 92-3-203988-5, lire en ligne (http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001402/140253f.pdf)).
31. Bob W. White, « Réflexions sur un hymne continental », *Cahiers d'études africaines*, nº 168 « Musiques du monde », 2002, p. 633-644 (lire en ligne (http://etudesafricaines.revues.org/159)).
32. Igor Hansen-Love, « Trois choses à savoir sur Graceland de Paul Simon », *L'Express*, 4 juin 2012 (lire en ligne (http://www.lexpress.fr/culture/musique/trois-choses-a-savoir-sur-graceland-de-paul-simon_1122330.html)).
33. Stéphanie Binet et Thomas Sotinel, « Comment Paul Simon a lancé la "world music" », *Le Monde*, 23 août 2013 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/culture/article/2013/08/22/graceland-le-son-du-monde_3465172_3246.html)).
34. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 754.
35. Jérôme Rousseaux, *Les musiques africaines* (Dossier d'accompagnement de la conférence / concert du vendredi 6 février 2009 proposée dans le cadre du projet d'éducation artistique des Trans et des Champs Libres), 2009 (lire en ligne (http://www.jeudelouie.com/fileadmin/visuels/JDLO/rdv/jeu_de_l_ouie_les_musiques_africaines.pdf)), p. 2.
36. Histoire générale de l'Afrique, vol. 1, p. 196.
37. Histoire générale de l'Afrique, vol. 1, p. 191.
38. Histoire générale de l'Afrique, vol. 1, p. 197.
39. Baumgardt 2016, 3'.
40. Seydou 1988, p. 13.
41. Seydou 1988, p. 8.
42. Solo 2013.

43. Paulme 1972, p. 152, 158, 161.
44. Hecquet 2009, § 12.
45. Kesteloot et Dieng 2009, p. 38.
46. Derive 2008, p. 2.
47. Geneviève Calame-Griaule, « Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines », *Langages*, vol. 5, nº 18, 1970, p. 22-47 (DOI 10.3406/lgge.1970.2026 (https://dx.doi.org/10.3406%2Flgge.1970.2026)).
48. Derive 2008, p. 4.
49. Jean Derive, *Collecte et traduction des littératures orales: un exemple négro-africain : les contes ngbaka-ma'bo de R.C.A.*, Peeters Publishers, 1975 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=JYXj83p4UFkC&pg=PA45)), p. 45.
50. Crispin Maalu-Bungi, *Littérature orale africaine : nature, genres, caractéristiques et fonctions*, Peter Lang, 2006, p. 12.
51. Mélanie Bourlet, « Ursula Baumgardt et Jean Derive (dir.), Littératures orales africaines : perspectives théoriques et méthodologiques » (compte-rendu d'ouvrage), *Cahiers de littérature orale*, 2008, p. 63-64 (§ 5) (lire en ligne (http://clo.revues.org/375)).
52. Kesteloot 2012, p. 48.
53. Derive 2008, p. 6.
54. Kesteloot 2012, résumé.
55. d'Almeida-Topor 2013, chap. 12, empl. 7666.
56. « La vie après un Nobel. L'écrivain discret et constant J. M. Coetzee, 74 ans, Sud-Africain naturalisé Australien en 2006 Prix Nobel de littérature en 2003 », *La Croix*, 10 décembre 2014 (lire en ligne (http://www.la-croix.com/Archives/2014-12-10/La-vie-apres-un-Nobel.-L-ecrivain-discret-et-constant-J.-M.-Coetzee-74-ans-Sud-Africain-naturalise-Australien-en-2006-Prix-Nobel-de-litterature-en-2003-2014-12-10-1251315)).
57. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 645.
58. « La mascarade Makishi - Zambie » (http://www.unesco.org/culture/ich/fr/RL/la-mascarade-makishi-00140), sur *unesco.org*.
59. Baumgardt 2016, 1 min 41 s.
60. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 646.
61. Baumgardt 2016, 1 min 10 s — 1 min 25 s.
62. Histoire générale de l'Afrique, vol. 1, p. 193.
63. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 643.
64. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, chap. 19 « Les arts et la société depuis 1935 », § « Les arts corporels », pp. 630-634.
65. Hervé Bourges, « Mobutu (Sese Seko) », dans *Dictionnaire amoureux de l'Afrique*, Plon, 2017
66. Despres 2012, p. 116.
67. Wolf 2007.
68. Rousseau et Protais 2016, p. 11.
69. Traoré 2010.
70. Idrissa et Boillot 2015, p. 480.
71. Barbuti 2015.
72. Pascal Bonafoux, « Anthologie de l'art africain du XXe siècle », *Le magazine littéraire*, nº 406, février 2002 (lire en ligne (http://www.magazine-litteraire.com/anthologie-de-lart-africain-du-xxe-si%C3%A8cle)).
73. Catherine Bedarida, Harry Bellet et Philippe Dagen, « Les artistes africains veulent se libérer des clichés », *Le Monde*, 4 décembre 2009 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/culture/article/2005/05/25/art-contemporain-les-artistes-africains-veulent-se-liberer-des-cliches_653781_3246.html)).
74. Youma Fall et Aminata Aidara, « La culture : enjeu de développement pour l'Afrique » (http://africultures.com/la-culture-enjeu-de-developpement-pour-lafrique-5797/), sur *Africultures*, 19 février 2007 (consulté le 11 mai 2019)
75. Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, p. 651-652.
76. Falila Gbadamassi, « Cannes 2015 : «les Africains ne contrôlent pas leurs propres images» » (http://geopolis.francetvinfo.fr/cannes-2015-les-africains-ne-controlent-pas-leurs-propres-images-62400), *Géopolis*, France Info, 21 mai 2015.
77. François Kodjo, « Les cinéastes africains face à l'avenir du cinéma en Afrique », *Tiers-Monde*, vol. 20, nº 79, 1979, p. 605-614 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1979_num_20_79_2885)).
78. Dupré 2013.
79. Forest 2011, p. 62.
80. Forster 2013.
81. Mignot 2011.
82. Carole Wälti, « Après Bollywood, Nollywood frappe à nos écrans » (http://www.swissinfo.ch/fre/index.html?cid=549680), sur *swissinfo.ch*, 21 mars 2009 (consulté le 13 octobre 2016).
83. Pierre Barrot, « Nollywood : comment le Nigeria produit dix-mille films en quinze ans » (http://www.inaglobal.fr/cinema/article/nollywood-comment-le-nigeria-produit-dix-mille-films-en-quinze-ans), INA, 11 octobre 2010.
84. Serge Noukoué, « Le cinéma africain sort du ghetto », *Le Monde*, 26 février 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/01/23/le-cinema-africain-sort-du-ghetto_4561991_3212.html)).

85. « Histoire » (http://www.cafonline.com/fr-fr/caf/background.aspx), sur *cafonline.com*.
86. « Palmarès Coupe d'Afrique des Nations » (https://www.lequipe.fr/Football/HIST_CAN.html), L'Équipe.
87. Olivier Paquette, « Afrique du Sud : après la coupe du monde ? » (http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=1174), *Perspective monde*, Université de Sherbrooke, 14 septembre 2010.
88. Alexis Billebault et Rémy Darras, « Clubs africains : populaires, pas encore millionnaires », *Jeune Afrique* « Le business du sport en Afrique », 1er septembre 2016 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/mag/351835/societe/clubs-africains-populaires-millionnaires/)).
89. Donatien Huet, « Impérialisme, intégration et apartheid : le rugby, ce sport très politique » (http://info.arte.tv/fr/imperialisme-integration-apartheid-rugby-sport-politique-geographie), Arte, 16 septembre 2015.
90. Mathieu Olivier, « Tunisie, Maroc, Zimbabwe, Kenya… éternels recalés de la Coupe du monde de rugby ? », *Jeune Afrique*, 17 septembre 2015 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/264704/societe/tunisie-maroc-zimbabwe-kenya-eternels-recales-de-coupe-monde-de-rugby/)).
91. « Site officiel de Rugby Afrique » (http://www.rugbyafrique.com/).
92. « Championnats Test, ODI et Twenty 20 - Classement Reliance ICC T20 » (http://www.les-sports.info/cricket-classement-reliance-icc-t20-s28-c57-l0.html), 28 septembre 2016.
93. (en) « History of Cricket in Kenya » (http://www.cricketkenya.co.ke/history.php), Cricket Kenya.
94. (en) « 2003 World Cup » (http://uk.cricinfo.com/db/ARCHIVE/WORLD_CUPS/WC2003/), Cricinfo.
95. « Du 11 au 21 août : 1er tournoi international de cricket à Tanger », *Lematin.ma*, 20 juillet 2002.
96. Trésor Kibangula, « Tout savoir sur les 50 ans des Jeux Africains », *Jeune Afrique*, 3 septembre 2015 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/260331/societe/savoir-50-ans-jeux-africains/)).
97. David Kalfa, « L'avenir des Jeux africains, entre doutes et conflits » (http://www.rfi.fr/sports/20151030-avenir-jeux-africains-2019-doutes-conflits-acnoa-union-africaine), RFI, 30 octobre 2015.
98. Augustin 2010, p. 185.
99. David Kalfa, « JO 2016 : Un bilan plutôt positif pour l'Afrique, mais… » (http://www.rfi.fr/sports/20160822-jo2016-bilan-plutot-positif-afrique-mais), RFI, 22 août 2016.
100. Augustin 2010, p. 179-180.
101. Stéphane Ballong, « Le football, plus qu'un sport en Afrique » (http://www.afrik-foot.com/article15930.html), 16 décembre 2008.
102. Reuters, « Comment les Chinois séduisent l'Afrique » (http://www.slateafrique.com/437123/comment-chinois-seduisent-afrique-construction-stades), Slate Afrique, 4 février 2014.
103. Julien Migozzi, « Le rugby en Afrique du Sud face au défi de transformation : jeu de pouvoir, outil de développement et force symbolique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, nº 250, avril-juin 2010 (DOI 10.4000/com.5975 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fcom.5975), lire en ligne (http://com.revues.org/5975)).
104. David Kalfa, « Pour Nelson Mandela, le sport était un vecteur d'unité » (http://www.rfi.fr/afrique/20130624-nelson-mandela-sport-comme-vecteur-unite-rugby-invictus-1995-can-1996-mondial-2010), RFI, 5 décembre 2013.
105. Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (société allemande pour la coopération internationale), *Sport et développement en Afrique*, Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, mai 2015 (lire en ligne (https://www.giz.de/de/downloads/giz2015-fr-factsheet-sport-et-developpement-afrique.pdf)).
106. « Développement. Le sport entre en jeu » (https://www.afd.fr/fr/developpement-le-sport-entre-en-jeu), AFD, juillet 2018

Bibliographie

Documents utilisés comme sources pour la rédaction de cet article

Histoire

- Joseph Ki-Zerbo (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 1 : *Méthodologie et préhistoire africaine*, UNESCO, 1990
- G. Mokhtar (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 2 : *Afrique ancienne*, UNESCO, 1990
- Mohammed El Fasi (dir.) et Ivan Hrbek (codir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 3 : *L'Afrique du VIIe au XIe siècle*, UNESCO, 1990
- Djibril Tamsir Niane (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 4 : *L'Afrique du XIIe au XVIe siècle*, UNESCO, 2000
- Bethwell Allan Ogot (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 5 : *L'Afrique du XVIe au XVIIIe siècle*, UNESCO, 1999
- Jacob Festus Adeniyi Ajayi (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 6 : *L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880*, UNESCO, 1996
- Albert Adu Boahen (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 7 : *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, UNESCO, 2000
- Ali A. Mazrui (dir.) et C. Wondji (codir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 8 : *L'Afrique depuis 1935*, UNESCO, 1998
- Jan Vansina, « Le royaume du Kongo et ses voisins », dans B. A. Ogot (dir.), *Histoire générale de l'Afrique*, vol. 5 : *L'Afrique du XVIe au XVIIIe siècle*, UNESCO, 1999, p. 604

- UNESCO, *Histoire de l'humanité*, vol. 1 : *De la préhistoire aux débuts de la civilisation*, 2000 (ISBN 9789232028105)
- UNESCO, *Histoire de l'humanité*, vol. 4 : *600 - 1492*, coll. « Histoire plurielle », 2008 (ISBN 9789232028136)
- UNESCO, *Histoire de l'humanité*, vol. 6 : *1789 - 1914*, coll. « Histoire plurielle », 2008 (ISBN 9789232028150)
- « Les royaumes africains médiévaux » (http://www.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/histoiregeographie/Se_former/Nouveaux_programmes_de_5e/Royaumes_africains/Les_royaumes_africains__accompagnement_de_la_presentatio.pdf) [PDF], Académie de Strasbourg
- Philippe Lavachery, « À la lisière de la forêt : 10 000 ans d'interactions entre l'homme et l'environnement dans les Grassfields (Cameroun) », dans Alain Froment et Jean Guffroy (éds.), *Peuplements anciens et actuels des forêts tropicales : actes du séminaire-atelier*, IRD, 2003 (ISSN 0767-2896 (http://worldcat.org/issn/0767-2896&lang=fr), lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-05/010033326.pdf)), p. 89-102 — Colloque « Peuplements Anciens et Actuels des Forêts Tropicales : Séminaire-Atelier », 15 et 16 oct. 1998, Orléans
- Catherine Coquery-Vidrovitch, *Petite histoire de l'Afrique*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2011, epub (ISBN 9782707167255)
- (en) Roger Atwood, « The Nok of Nigeria », *Archaeology*, Archaeological Institute of America, vol. 64, n° 4, juillet-août 2011 (lire en ligne (http://archive.archaeology.org/1107/features/nok_nigeria_africa_terracotta.html))
- Jacques Heers, *Les négriers en terre d'islam : la première traite des Noirs, VIIe – XVIe siècle*, Perrin, coll. « Tempus », 2003 (ISBN 978-2-262-02764-3)
- Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, coll. « Folio / Histoire », 2014 (1re éd. 2004), epub (ISBN 978-2070734993)
- António de Almeida Mendes, « Les réseaux de la traite ibérique dans l'Atlantique nord (1440-1640) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, n° 4, 2008, p. 739-768 (lire en ligne (https://www.cairn.info/revue-annales-2008-4-page-739.htm))
- Isabelle Surun, « L'exploration de l'Afrique au XIXe siècle : une histoire pré coloniale au regard des postcolonial studies », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 32, 2006, p. 21-39 (DOI 10.4000/rh19.1089 (https://dx.doi.org/10.4000%2Frh19.1089), lire en ligne (http://rh19.revues.org/1089#tocto2n1), consulté le 19 juin 2015)
- Bernard Droz, « Regards sur la décolonisation de l'Afrique Noire », *Labyrinthe*, n° 16, 2003, p. 9 à 18 (lire en ligne (http://labyrinthe.revues.org/306), consulté le 17 juillet 2015)
- Raoul Girardet, « L'apothéose de la « plus grande France » : l'idée coloniale devant l'opinion française (1930-1935) », *Revue française de science politique, 18e année*, n° 6, 1968, p. 1085-1114 (DOI 10.3406/rfsp.1968.393128 (https://dx.doi.org/10.3406%2Frfsp.1968.393128), lire en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1968_num_18_6_393128), consulté le 10 juillet 2015)
- Jacques Fremeaux, « Les contingents impériaux au cœur de la guerre », *Histoire, économie et société*, vol. 23, n° 2 « La société, la guerre, la paix, 1911-1946 », 2004, p. 215-233 (DOI 10.3406/hes.2004.2417 (https://dx.doi.org/10.3406%2Fhes.2004.2417), lire en ligne (http://persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hes_0752-5702_2004_num_23_2_2417), consulté le 20 juillet 2015)
- Jacques Marseille, *Empire colonial et capitalisme français. Histoire d'un divorce*, Albin Michel, 2005
- Jean-Michel Severino et Olivier Ray, *Le temps de l'Afrique*, Odile Jacob, coll. « Poches Odile Jacob », 2011, 408 p., epub (ISBN 9782738126771)
- Hélène d'Almeida-Topor, *L'Afrique du XXe siècle à nos jours*, Armand Colin, coll. « U », 2013, epub
- Yuval Noah Harari, *Sapiens. Une brêve histoire de l'humanité*, Albin Michel, 2015, epub (ISBN 9782226332196)
- (en) Peter Manning, « African population: projections, 1850-1960 », dans *The demographics of empire: the colonial order and the creation of knowledge*, 2010, 245-275 p. (lire en ligne (http://www.manning.pitt.edu/pdf/2010.AfricanPopulation.pdf))

Environnement

- Jean-Robert Pitte (dir.), *Atlas de l'Afrique*, Les éditions du Jaguar, 2011 (ISBN 978286950-4653)
- [Lamy 1995] Michel Lamy, *L'eau de la nature et des hommes*, Presses de l'université de Bordeaux, 1995
- *Afrique. Atlas de l'eau. Résumé pour les décideurs*, PNUE, 2011 (lire en ligne (http://www.unep.org/pdf/Africa_Water_Atlas_Executive_Summary_French.pdf))
- C. de Wasseige, D. Devers, P. de Marcken, R. Eba'a Atyi, R. Nasi et Ph. Mayaux (éds.), *Les Forêts du Bassin du Congo – État des Forêts 2008*, Office des publications de l'Union européenne, 2009, 426 p. (ISBN 978-92-79-132 11-7, DOI 10.2788/32456 (https://dx.doi.org/10.2788%2F32456), lire en ligne (http://observatoire-comifac.net/edf2008.php))
- C. de Wasseige, J. Flynn, D. Louppe, F. Hiol et Ph. Mayaux (éds.), *Les forêts du bassin du Congo – État des Forêts 2013*, Belgique, Weyrich, 2014, 328 p. (ISBN 978-2-87489-298-1, lire en ligne (http://observatoire-comifac.net/edf2013.php))
- *Évaluation des ressources forestières mondiales 2010*, FAO (lire en ligne (http://www.fao.org/docrep/013/i1757f/i1757f.pdf) [PDF])
- *Afrique. Atlas d'un environnement en mutation*, PNUE, 2008 (lire en ligne (http://www.unep.org/dewa/Africa/AfricaAtlas/PDF/fr/Africa_Atlas_Full_fr.pdf) [PDF])
- *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2014 en bref*, FAO (lire en ligne (http://www.fao.org/3/a-i4037f.pdf) [PDF])
- *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, en bref 2015*, FAO, FIDA, PAM, 2015 (lire en ligne (http://www.fao.org/3/a-i4671f.pdf)), p. 2-3

- *Avenir de l'environnement en Afrique 2*, PNUE, 2006 (lire en ligne (http://www.unep.org/DEWA/Africa/docs/fr/aeo-2/chapters/ae0-2_Executive_Summary_FR.pdf) [PDF])
- « Avenir de l'environnement en Afrique 3 » (http://www.unep.org/pdf/aeo3_Fr.pdf) [PDF], PNUE, 2013
- Pierre Le Hir, « Les troubles du climat, source de conflits », *Le Monde*, 3 août 2013 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/planete/article/2013/08/03/les-troubles-du-climat-source-de-conflits_3457081_3244.html))

Économie et politique

- *Rapport sur le développement en Afrique 2008/2009*, Banque africaine de développement (lire en ligne (http://www.afdb.org/fr/knowledge/publications/african-development-report/african-development-report-20082009/) [PDF])
- *Rapport annuel 2014 de la Banque mondiale*, Banque mondiale (lire en ligne (http://documents.banquemondiale.org/curated/fr/2014/09/20264063/world-bank-annual-report-2014-vol-1-3-rapport-annuel-2014-de-la-banque-mondiale))
- *Le développement économique en Afrique 2012 : transformation structurelle et développement durable en Afrique*, CNUCED (lire en ligne (http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2012_fr.pdf))
- *Le développement économique en Afrique 2013 : commerce intra-africain : libérer le dynamisme du secteur privé*, CNUCED (lire en ligne (http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2013_fr.pdf))
- *Le développement économique en Afrique 2014 : catalyser l'investissement pour une croissance transformatrice en Afrique*, CNUCED (lire en ligne (http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2014_fr.pdf))
- *Le développement économique en Afrique 2015 : libérer le potentiel du commerce des services en Afrique pour la croissance et le développement*, CNUCED (lire en ligne (http://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/aldcafrica2015_fr.pdf))
- *Le développement économique en Afrique 2016 : dynamique de la dette et financement du développement en Afrique*, CNUCED (lire en ligne (http://unctad14.org/Documents/aldcafrica2016_fr.pdf))
- *Rapport OMD 2014 : Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Analyse de la Position commune africaine sur le programme de développement pour l'après-2015*, ONU - Union africaine - BAFD - PNUD, 2014 (lire en ligne (http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Rapport_OMD_2014_11_2014.pdf) [PDF])
- *Rapport OMD 2015. Évaluation des progrès réalisés en Afrique pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement*, ONU (commission économique pour l'Afrique) - BAFD - Union africaine - PNUD, 2015 (lire en ligne (http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/mdg-report-2015_fre-draft18sept_rev2.pdf) [PDF])
- *Rapport sur la compétitivité en Afrique 2015*, BAFD, Forum économique mondial, Banque mondiale, OCDE, 2015 (lire en ligne (http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Rapport_sur_la_comp%C3%A9titivit%C3%A9_de_l%E2%80%99Afrique_2015.pdf) [PDF])
- *Perspectives économiques en Afrique 2011*, OECD, African Development Bank, United Nations Economic Commission for Africa, United Nations Development Programme, 2011 (lire en ligne (http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/Media_Embargoed_Content/FR-AEO_2011P_embargo%206%20juin.pdf))
- *Perspectives économiques en Afrique 2013*, BAFD, OCDE, PNUD (lire en ligne (http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/content-pdf/AEO2013_FR.pdf) [PDF])
- *Perspectives économiques en Afrique 2016*, BAFD, OCDE, PNUD (lire en ligne (http://www.africaneconomicoutlook.org/sites/default/files/2016-05/Perspectives%20economiques%20en%20Afrique%202016_Ebook.pdf) [PDF])
- Eugène Berg, « La nouvelle géopolitique des conflits », *Géoéconomie*, vol. 5, n° 72, 2014, p. 215-230 (DOI 10.3917/geoec.072.0215 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fgeoec.072.0215), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-geoeconomie-2014-5-page-215.htm))
- Bernard Calas, « Introduction à une géographie des conflits… en Afrique », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 255, juillet-septembre 2011 (lire en ligne (https://com.revues.org/6263))
- OCDE, *Rapport Afrique de l'Ouest 2007-2008*, décembre 2008 (lire en ligne (https://www.oecd.org/fr/csao/publications/42358563.pdf) [PDF])
- Bureau international du travail, « 2. Mesure de l'économie informelle », dans *Économie informelle et travail décent : guide de ressources sur les politiques, soutenir les transitions vers la formalité* (lire en ligne (http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_policy/documents/publication/wcms_234960.pdf))
- Jean-Pierre Cling, Stéphane Lagrée, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud, *L'économie informelle dans les pays en développement*, Agence française de développement, coll. « Conférences et Séminaires » (n° 6), décembre 2012 (lire en ligne (http://www.afd.fr/webdav/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/conferences-seminaires/06-Conferences-seminaires.pdf) [PDF])
- Sylvie Brunel, *L'Afrique est-elle si bien partie ?*, Éditions sciences humaines, octobre 2014, 192 p., epub (ISBN 978-2361062170)
- Daniel Amara Cissé, *Histoire économique de l'Afrique noire. Des origines à 1794*, L'Harmattan - Presses universitaires et scolaires d'Afrique, 1988, epub
- Gareth Austin, « Développement économique et legs coloniaux en Afrique », *International Development Policy - Revue internationale de politique de développement*, n° 1, 2010 (DOI 10.4000/poldev.135 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fpoldev.135), lire en ligne (http://poldev.revues.org/135))
- Philippe Hugon, *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin, 2013, 3e éd., epub (ISBN 9782200288891)
- Philippe Hugon, *L'économie de l'Afrique*, La Découverte, 2013, 7e éd. (ISBN 9782707176387)

- Philippe Hugon, « Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains », *Hérodote*, vol. 3, n° 134, 2009, p. 63-79 (DOI 10.3917/her.134.0170 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fher.134.0170), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-herodote-2009-3-page-63.htm))
- Michel Foucher, *Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe*, CNRS éditions, 2014, epub (ISBN 9782271086570)
- Ladji Ouattara, « Frontières africaines 1964-2014. Le défi de l'intangibilité », *Diploweb*, 12 mars 2015 (lire en ligne (http://www.diploweb.com/Frontieres-africaines-1964-2014.html))
- Georges Balandier, « Réflexions sur le fait politique : le cas des sociétés africaines », *Cahiers internationaux de sociologie*, Les Presses universitaires de France, vol. 37, juillet-décembre 1964, p. 23-50 (lire en ligne (http://classiques.uqac.ca/contemporains/balandier_georges/reflexions_fait_politique/reflexions_fait_politique_texte.html))
- Valentine Rugwabiza (D.G.A. de l'OMC), « L'Afrique devrait commercer davantage avec l'Afrique pour assurer la croissance future » (https://www.wto.org/french/news_f/news12_f/ddg_12apr12_f.htm), OMC, 12 avril 2012
- Carlos Lopes, « Miser sur l'industrie extractive en Afrique pour une transformation économique inclusive », *Passerelles*, ICTSD, vol. 16, n° 2, 28 avril 2015 (lire en ligne (http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/miser-sur-l%E2%80%99industrie-extractive-en-afrique-pour-une-transformation))
- Henry Veltmeyer, *Des outils pour le changement : Une approche critique en études du développement*, University of Ottawa Press, 2015 (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?id=PZR2CgAAQBAJ))
- **(en)** « Unlocking Africa tourism potential », *Africa tourism monitor 2015*, BAFD, NYU, Africa Travel Association, octobre 2015 (lire en ligne (http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Africa_Tourism_Monitor_-_Unlocking_Africa%E2%80%99s_Tourism_Potential_%E2%80%93_Vol_3_%E2%80%93_Issue_1.pdf))

Agriculture

- Guy-Adjété Kouassigan, *L'homme et la terre : droits fonciers coutumiers et droit de propriété en Afrique occidentale*, ORSTOM, coll. « L'Homme d'outre-mer / nouvelle série » (n° 8), 1966 (lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers11-03/07147.pdf))
- **(en + fr + es)** J.W. Bruce, « African tenure models at the turn of the century: individual property models and common property models - Tenure individuelle et collective en Afrique - La tenencia individual y colectiva en África », *Journal of land reform, land settlement and cooperatives*, FAO, n° 1, 2000 (ISSN 0251-1894 (http://worldcat.org/issn/0251-1894&lang=fr), lire en ligne (http://archive.wikiwix.com/cache/?url=ftp%3A%2F%2Fftp.fao.org%2Fsd%2Fsda%2Fsdaa%2FLR00%2F02-Land.pdf))
- Philippe Hugon, « L'agriculture en Afrique subsaharienne restituée dans son environnement institutionnel », dans Claude Auroi et Jean-Luc Maurer (éds.), *Tradition et modernisation des économies rurales : Asie-Afrique-Amérique latine*, Graduate Institute Publications, 1998 (lire en ligne (http://books.openedition.org/iheid/1570)), p. 205-237
- Christian Bouquet, « L'État en Afrique. Géographie politique de la maîtrise des territoires », *L'Espace Politique*, vol. 1, n° 7, 2009 (lire en ligne (http://espacepolitique.revues.org/1224), consulté le 13 juin 2016)
- NEPAD, *Les agricultures africaines, transformations et perspectives*, 2013 (lire en ligne (http://www.un.org/africarenewal/sites/www.un.org.africarenewal/files/Agriculture_Africaine.pdf))
- Alain Rochegude, « La terre, objet et condition des investissements agricoles. Quels droits fonciers pour l'Afrique ? », *Afrique contemporaine*, n° 237, 2011, p. 85-96 (DOI 10.3917/afco.237.0085 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fafco.237.0085), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-1-page-85.htm))
- Suffyan Koroma, Victor Mosoti, Henry Mutai, Adama Coulibaly et Massimo Iafrate, *Vers un marché commun africain pour les produits agricoles*, FAO, 2008 (ISBN 9789252060284, lire en ligne (ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/i0247f/i0247f.pdf) **[PDF]**)

Pêche et aquaculture

- FAO, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016*, 2016 (lire en ligne (http://www.fao.org/fishery/fr))
- Didier Paugy, Christian Levêque et Isabelle Mouas, *Poissons d'Afrique et peuples de l'eau*, IRD éditions, 2015
- Worldfish center, *Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique*, 2005 (lire en ligne (http://www.congoforum.be/upldocs/poisson%20et%20s%C3%A9cu%20alimentaire%20en%20Afr.pdf))

Religion

- Alphonse Quenum, *Les Églises chrétiennes et la traite atlantique du XVe au XIXe siècle*, Karthala, 2008 (présentation en ligne (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/assr_0335-5985_1994_num_86_1_1443_t1_0303_0000_3), lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=PpTrwZn36OAC))
- Michel Rouche, *Les origines du christianisme : 30-451*, Hachette, 2007 (ISBN 978-2-01-145755-4)
- René Tabard, « Théologie des religions traditionnelles africaines », *Recherches de Science Religieuse*, vol. 3, t. 96, 2008, p. 327-341 (lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-recherches-de-science-religieuse-2008-3-page-327.htm))
- Jean-Claude Barbier et Élisabeth Dorier-Apprill, « Les forces religieuses en Afrique noire : un état des lieux », *Annales de Géographie*, vol. 105, n° 588, 1996, p. 200-210 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1996_num_105_588_21708))
- Zanga Youssouf Sanogo et Nabé-Vincent Coulibaly, « Croyances animistes et développement en Afrique subsaharienne », *Horizons philosophiques*, vol. 13, n° 2, printemps 2003, p. 139-152

(DOI 10.7202/801242ar (https://dx.doi.org/10.7202%2F801242ar), lire en ligne (http://id.erudit.org/iderudit/801242ar) [PDF])
- Jean-Joseph Fané, « La Religion traditionnelle est-elle une réalité du passé ? » (https://www.mafrwestafrica.net/content/view/49/83/lang,fr/), Société des missionnaires d'Afrique (pères blancs), 2 avril 2005
- Ravane Mbaye, « L'Islam noir en Afrique », *Tiers-Monde*, vol. 23, n° 92 « L'Islam et son actualité pour le Tiers Monde », 1982, p. 831-838 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1982_num_23_92_4178))

Sociologie

- Guy Nicolas, « Crise de l'État et affirmation ethnique en Afrique noire contemporaine », *Revue française de science politique*, vol. 22, n° 5, 1972, p. 1017-1048 (DOI 10.3406/rfsp.1972.418947 (https://dx.doi.org/10.3406%2Frfsp.1972.418947), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/rfsp_0035-2950_1972_num_22_5_418947))
- Philippe Leymarie et Thierry Perret, *Les 100 clés de l'Afrique*, Hachette littérature, coll. « Grand pluriel », 2006, epub
- Honorat Aguessy, *Cadre théorique - Les concepts de tribu, ethnie, clan, pays, peuple, nation, État, etc. et les sociétés africaines* (Colloque « Problématique de l'État en Afrique noire », Dakar, 30 novembre - 6 décembre 1981), UNESCO, 1981 (lire en ligne (http://unesdoc.unesco.org/images/0004/000466/046624FB.pdf))
- Jean Derive, « L'Afrique : mythes et littérature », dans D. Chauvin, A. Siganos et P. Walter, *Questions de mythocritique*, Imago, 2005 (lire en ligne (https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00344048/document)), p. 11-20
- Georg Lutz et Wolf Linder, *Structures traditionnelles dans la gouvernance locale pour le développement local*, Université de Berne - Banque mondiale, 2004 (lire en ligne (http://info.worldbank.org/etools/docs/library/136160/tslg/pdf/trad_struct_fr.pdf))
- Claude-Hélène Perrot, « Les autorités traditionnelles et l'État moderne en Afrique Subsaharienne au début du XXIe siècle », *Cadernos de Estudos Africanos*, nos 16/17, 2009, p. 15-33 (DOI 10.4000/cea.179 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fcea.179), lire en ligne (http://cea.revues.org/179))
- Richard Kuba, « La grammaire rituelle des hiérarchies : migrations et chefs de terre dans une société segmentaire (Burkina Faso) », *Autrepart*, vol. 2, n° 30, 2004, p. 63-76 (DOI 10.3917/autr.030.0063 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fautr.030.0063), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-autrepart-2004-2-page-63.htm))
- Catherine Coquery-Vidrovitch, « Mode de production, histoire africaine et histoire comparée », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 65, n° 240, 3e trimestre 1978, p. 355-362 (DOI 10.3406/outre.1978.2131 (https://dx.doi.org/10.3406%2Foutre.1978.2131), lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1978_num_65_240_2131))
- Jacques J. Maquet, « Une hypothèse pour l'étude des féodalités africaines », *Cahiers d'études africaines*, vol. 2, n° 5, 1961, p. 292-314 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1961_num_2_6_2975))
- Alain Testart, « Propriété et non-propriété de la Terre. L'illusion de la propriété collective archaïque (1re partie) », *Études rurales*, nos 165-166, 2003, p. 209-242 (lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2003-1-page-209.htm))
- Alain Marie, « Communauté, individualisme, communautarisme : hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains », *Sociologie et sociétés*, vol. 39 « Sociétés africaines en mutation : entre individualisme et communautarisme / Mutating African Societies: Between Individualism and Communitarism », n° 2, automne 2007, p. 173-198 (DOI 10.7202/019089ar (https://dx.doi.org/10.7202%2F019089ar), lire en ligne (https://www.erudit.org/revue/socsoc/2007/v39/n2/019089ar.html))
- Axelle Fofana, « La classe moyenne africaine monte en puissance », *Les Échos*, 16 avril 2015 (lire en ligne (https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-131991-lemergence-dune-classe-moyenne-africaine-1111915.php))
- Axelle Fofana, « L'émergence d'une classe moyenne africaine » (http://www.bsi-economics.org/479-emergence-classe-moyenne-africaine), sur *bsi-economics.org*, 17 mars 2015
- Morgane Le Cam, « La taille de la classe moyenne africaine divise les experts », *Le Monde*, 19 juin 2015 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/19/la-taille-de-la-classe-moyenne-africaine-divise-les-experts_4658109_3212.html))
- Lesley Nicole Braun, « Les jeunes en Afrique, créateurs de nouvelles cultures populaires », *Le Monde*, 15 avril 2016 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016/04/15/les-jeunes-en-afrique-createurs-de-nouvelles-cultures-populaires_4903145_3212.html))
- (en) *Global terrorism index 2015*, Institute for economics and peace (lire en ligne (http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2015/11/Global-Terrorism-Index-2015.pdf))

Linguistique

- Lionel M. Bender, « Nilo-Saharien », dans Bernd Heine et Derek Nurse (dir.), *Les langues africaines*, Paris, Karthala, 2004 (1re éd. 2000) (ISBN 2-84586-531-7), p. 55-120
- (en) Christopher Ehret, *A Historical-Comparative Reconstruction of Nilo-Saharian*, Cologne, Rüdiger Köppe, coll. « Sprache und Geschichte in Afrika » (n° 12), 2001 (ISBN 3-89645-098-0)

Art

- « Découverte de parures parmi les plus anciennes au monde », *CNRS Le journal*, 6 juin 2007 (lire en ligne (http://www2.cnrs.fr/presse/communique/1115.htm?&debut=1648))
- Francesco d'Errico, « L'origine de l'humanité et des cultures modernes. Le point de vue de l'archéologie », *Diogène*, n° 214, 2006, p. 147-159 (DOI 10.3917/dio.214.0147 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fdio.214.0147), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-diogene-2006-2-page-147.htm))
- Steven L. Kuhn et Mary C. Stiner, « Les parures au paléolithique. Enjeux cognitifs, démographiques et identitaires », *Diogène*, n° 214, 2006, p. 47-58 (DOI 10.3917/dio.214.0047 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fdio.214.0047), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-diogene-2006-2-page-47.htm))
- Louis Perrois, « Afrique noire (Arts) - Un foisonnement artistique » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/afrique-noire-arts-un-foisonnement-artistique/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté le 5 septembre 2016)
- « Art africain » (https://web.ac-reims.fr/dsden10/exper/IMG/pdf/dossier_pedagogique-3.pdf), Académie de Reims, 2011
- « Tsodilo » (http://whc.unesco.org/fr/list/1021/), UNESCO, site du patrimoine mondial
- (en+fr) Nick Walter, « L'art rupestre du Botswana », *INORA (international newsletter on rock art - lettre internationale d'information sur l'art rupestre)*, ICOMOS/UNESCO, n° 5, 1993, p. 23 (lire en ligne (http://www.icomos.org/centre_documentation/inora/inora5/inora-5-6.pdf))
- Jean-François Dortier, « La découverte du premier rite humain ? », *Sciences humaines*, 16 janvier 2007 (lire en ligne (http://www.scienceshumaines.com/la-decouverte-du-premier-rite-humain_fr_15282.html))
- Jean-Loïc Le Quellec, « Périodisation et chronologie des images rupestres du Sahara central », *Préhistoires Méditerranéennes*, n° 4, 2013 (lire en ligne (http://pm.revues.org/715))
- (en) BBC, « A history of the world - Ife head » (http://www.bbc.co.uk/ahistoryoftheworld/objects/Z1CgMudYTJWzpTi-TW1IAA), sur *bbc.co.uk*, 2010
- (en) G. Chesi et G. Merzeder, *The Nok Culture: Art in Nigeria 2500 Years Ago*, Prestel Publishing, 2007 (ISBN 978-3791336466)
- Olivier Bonfait, « Collectionnisme » (http://www.universalis.fr/encyclopedie/collectionnisme/), Encyclopædia Universalis en ligne (consulté le 8 septembre 2016)
- Léo Pajon, « Peinture : Picasso envoûté par les fétiches », *Jeune Afrique*, 2 janvier 2015 (lire en ligne (http://www.jeuneafrique.com/35870/culture/peinture-picasso-envo-t-par-les-f-tiches/))
- János Riesz, « Le discours sur l'« art nègre » : modèle de la réception de la future littérature nègre ? », dans *Littératures noires* (Actes du Colloque international de littérature, musée du quai Branly et Bibliothèque nationale de France, 29-30 janvier 2010), coll. « Les actes », 2011 (lire en ligne (http://actesbranly.revues.org/482))
- David Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe*, Hachette, 1859 (lire en ligne (https://play.google.com/books/reader?id=MqFCGYQi7r8C&printsec=frontcover&output=reader&hl=fr&pg=GBS.PP9))
- Ola Balogun, Pathé Diagne, Honorat Aguessy et Alpha I. Sow, *Introduction à la culture africaine*, UNESCO, 10/18, 1977 (lire en ligne (http://unesdoc.unesco.org/images/0002/000245/024553fo.pdf))
- Nadine Martinez, *Formes et sens de l'art africain: Les surfaces planes dans les œuvres d'art des Dogon, Bamana et Sénoufo du Mali, de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso*, L'Harmattan, 2003 (lire en ligne (https://books.google.fr/books?id=lrVBARTqdNAC&pg=PA6)), p. 6
- Jean-Jacques Breton, *Les arts premiers*, PUF, coll. « Que sais-je ? » (n° 3817), 2012, 2e éd., epub
- Peter Mark, « Est-ce que l'art africain existe ? », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, t. 85, n° 318, 1er trimestre 1998, p. 3-19 (DOI 10.3406/outre.1998.3599 (https://dx.doi.org/10.3406%2Foutre.1998.3599))
- Louis Perrois, « Pour une anthropologie des arts de l'Afrique noire », dans W. Schmalenbach (dir.), *Arts de l'Afrique noire dans la collection Barbier-Mueller*, Nathan, 1988 (lire en ligne (http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_5/b_fdi_18-19/25934.pdf)), p. 27-43
- Éloi Rousseau et Johann Protais, *Chefs-d'œuvre de l'art africain*, Larousse, 2016
- (en) Janette Deacon (éd.), *The future of african's past* (proceeding of the 2004 TARA rock art conference Nairobi), Trust african rock art, 2005 (lire en ligne (http://africanrockart.org/wp-content/uploads/2013/10/The%20Future%20of%20Africa's%20Past.pdf))
- Henri de Lumley, « Les grandes étapes de l'aventure culturelle de l'Homme. Émergence de la conscience », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 152, n° 1, 2008, p. 253-259 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2008_num_152_1_92124))
- Patrick Paillet, « Art et comportements symboliques au Paléolithique : quelques points de vue actuels », *Collection de tirés-à-part de la bibliothèque de l'I.P.H.*, 2015 (lire en ligne (https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01138307))
- Marian Vanhaeren et Francesco d'Errico, *Aux origines de la parure*, Pour la science, coll. « Dossier Pour la science » (n° 76), juillet-septembre 2012 (présentation en ligne (http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/a/article-aux-origines-de-la-parure-30143.php))
- (en) Christopher S. Henshilwood et Francesco d'Errico, *Homo symbolicus: the dawn of language, imagination and spirituality*, Amsterdam & Philadelphie, John Benjamins Publishing, 2011 (présentation en ligne (https://books.google.fr/books?hl=fr&id=7R1zAAAAQBAJ))
- (en) C.S. Henshilwood, F. d'Errico, R. Yates, Z. Jacobs, C. Tribolo, G.A.T. Duller, N. Mercier, J. Sealy, H. Valladas, I. Watts, I. et A.G. Wintle, « Emergence of modern human behavior : Middle Stone Age engravings from South Africa »,

Science, vol. 295, 15 février 2002, p. 1278-1280 (DOI 10.1126/science.1067575 (https://dx.doi.org/10.1126%2Fscience.1067575), lire en ligne (http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.477.4710&rep=rep1&type=pdf))
- (en) M. Vanhaeren, F. d'Errico, C. Stringer, S.L. James, J.A. Todd et H.K. Mienis, « Middle Paleolithic Shell Beads in Israel and Algeria », *Science*, vol. 312, n° 5781, 2006, p. 1785-1788
- Juliette Rengeval, « La belle santé du marché de l'art africain » (http://www.rfi.fr/emission/20150719-art-africain-pierre-amrouche-ventes-records-), RFI, 19 juillet 2015
- François-Xavier Fauvelle, *Le rhinocéros d'or. Histoires du Moyen Âge africain*, Gallimard, coll. « Folio / histoire », 2013
- Christiane Seydou, « Épopée et identité : exemples africains », *Journal des africanistes*, vol. 58, n° 1, 1988, p. 7-22 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1988_num_58_1_2246))
- Soro Solo, *Le Mvett, épopée africaine* (Émission « L'Afrique enchantée »), France Inter, 24 mars 2013, audio, 59 min (écouter en ligne (https://www.franceinter.fr/emissions/l-afrique-enchantee/l-afrique-enchantee-24-mars-2013))
- Ursula Baumgardt, *Entretien scientifique avec Ursula Baumgardt*, INALCO, 13 avril 2016, audio, 13 min 21 s (écouter en ligne (https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/medihal-01326189v1))
- Denise Paulme, « Morphologie du conte africain », *Cahiers d'études africaines*, vol. 12, n° 45, 1972, p. 131-163 (lire en ligne (http://www.persee.fr/doc/cea_0008-0055_1972_num_12_45_2775))
- Lilyan Kesteloot et Bassirou Dieng, *Les épopées d'Afrique noire*, Karthala, 2009
- Vincent Hecquet, « Littératures orales africaines », *Cahiers d'études africaines*, n° 195, 2009, p. 833-840 (lire en ligne (http://etudesafricaines.revues.org/14052))
- Lilyan Kesteloot, « La littérature négro-africaine face à l'histoire de l'Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 241, 2012, p. 43-53 (DOI 10.3917/afco.241.0043 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fafco.241.0043), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2012-1-page-43.htm))
- Jean Derive, *Place et rôle de l'oralité dans la critique littéraire africaniste*, CNRS/INALCO, Laboratoire Langage, langues et cultures d'Afrique noire (LLACAN), 2008 (lire en ligne (http://llacan.vjf.cnrs.fr/publications/Place_et_role_de_l_oralite_dans_la_critique_litteraire_africaniste.pdf))
- Altaïr Despres, « Visibilité et légitimation de l'Afrique dans le champ de la danse contemporaine », *Homme et migrations*, n° 1297, 2012, p. 116-126 (lire en ligne (https://hommesmigrations.revues.org/1553))
- Laurent Wolf, « L'art contemporain à l'heure de la mondialisation », *Études*, vol. 406, 2007, p. 649-658 (lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-etudes-2007-5-page-649.htm))
- Claire Barbuti, « Diaspora : ces artistes en guerre contre les clichés », *Le Point Afrique*, 24 septembre 2015 (lire en ligne (http://afrique.lepoint.fr/culture/diaspora-ces-artistes-en-guerre-contre-les-cliches-23-09-2015-1967455_2256.php))
- Boubacar Traoré, « Les processus socio-historiques à l'œuvre dans les arts contemporains africains » (http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=9521), sur *africultures.com*, 8 juin 2010 (consulté le 29 septembre 2016)
- Claude Forest, « L'industrie du cinéma en Afrique. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, n° 238, 2011, p. 59-73 (DOI 10.3917/afco.238.0059 (https://dx.doi.org/10.3917%2Fafco.238.0059), lire en ligne (http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2011-2-page-59.htm))
- Colin Dupré, « Les cinémas africains face au chantier du numérique » (http://www.inaglobal.fr/cinema/article/les-cinemas-africains-face-au-chantier-du-numerique), 2 octobre 2013 (consulté le 29 septembre 2016)
- Siegfried Forster, « La nouvelle politique du cinéma en Afrique » (http://www.rfi.fr/afrique/20130301-nouvelle-politique-cinema-afrique-declaration-solennelle-de-Ouagadougou-FPCA), RFI, 4 avril 2013
- Élisa Mignot, « Bienvenue à Nollywood, deuxième producteur mondial de films », *Le Monde*, 5 mai 2011 (lire en ligne (https://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/12/25/bienvenue-a-nollywood-deuxieme-producteur-mondial-de-films_1284881_3212.html))

Sport

- Jean-Pierre Augustin, « Éléments géopolitiques du sport africain », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 250, avril-juin 2010 (DOI 10.4000/com.5922 (https://dx.doi.org/10.4000%2Fcom.5922), lire en ligne (http://com.revues.org/5922))

Généralités

- Rahmane Idrissa et Jean-Joseph Boillot, *L'Afrique pour les nuls*, First éditions, 2015, epub

Bibliographie complémentaire

- Bibliographie sur l'Afrique

Voir aussi

Filmographie

Sur les autres projets Wikimedia :

- Pierre Kipré, *L'Afrique et ses avenirs*, Vanves, Service du Film de Recherche Scientifique, Glen Roudaut, 2000, **[vidéo]**, 68 minutes — Conférence filmée à l'Université de tous les savoirs.
- Alain Jomier, Frédéric Lernoud et Natacha Nisic, *Continent Afriques : le dessous des cartes*, Arte France, 2008, **[vidéo]**, 160 minutes.
- Chris Marker et Alain Resnais, *Les statues meurent aussi* (documentaire), 1953, **[vidéo]**, 30 minutes (lire en ligne (https://www.youtube.com/watch?v=OoyCXA8eTf0)).
- *Le xxie siècle sera le siècle de l'Afrique* (Interview de Jacques Attali par Al Qarra TV), 22 mars 2013, **[vidéo]**, 8 min (lire en ligne (http://www.attali.com/videos/autres-videos/le-xxie-siecle-sera-le-siecle-de-lafrique)).
- **[vidéo]** L'Afrique : zones de croissance (https://www.youtube.com/watch?v=pztqU6F6HYo) sur *YouTube*, *Le Dessous des cartes*.

L'Afrique (https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Africa?uselang=fr), sur Wikimedia Commons

Afrique, sur le Wiktionnaire

L'Afrique, sur Wikisource

L'Afrique, sur Wikiquote

L'Afrique, sur Wikinews

L'Afrique, sur Wikivoyage

Articles connexes

- Diaspora africaine
- Liste des agglomérations d'Afrique
- Union africaine
- Académie africaine des langues
- Énergie solaire en Afrique
- Afrique subsaharienne
- Journée mondiale de l'Afrique
- Alkebulan

Liens externes

- Ressources relatives à la géographie : Peakbagger.com (https://peakbagger.com/range.aspx?rid=6) · SummitPost (https://www.summitpost.org/page/571794)
- **(en)** « AfricaMap (carte interactive) » (http://worldmap.harvard.edu/africamap/), sur *WorldMap*, *Center for Geographic Analysis*, Harvard University

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Afrique&oldid=173101242 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 20 juillet 2020 à 21:17.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.
Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.